PRESSES DE L'enssib
PAPIERS

colloque

ROBERT DAMIEN, DU LECTEUR À L'ÉLECTEUR : BIBLIOTHÈQUE, DÉMOCRATIE ET AUTORITÉ

Sous la direction de
Thomas Boccon-Gibod,
Cristina Ion et Éric Mougenot

Presses de l'enssib

Robert Damien, du lecteur à l'électeur

Bibliothèque, démocratie et autorité

Ion Cristina, Éric Mougenot et Thomas Boccon-Gibod (dir.)

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.6991
Éditeur : Presses de l'enssib
Lieu d'édition : Villeurbanne
Année d'édition : 2017
Date de mise en ligne : 21 mai 2019
Collection : Papiers
EAN électronique : 9782375460795

https://books.openedition.org

Édition imprimée
Date de publication : 1 janvier 2017
EAN (Édition imprimée) : 9782375460610
Nombre de pages : 196

Ce document vous est offert par Ecole nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)

Référence électronique
CRISTINA, Ion (dir.) ; MOUGENOT, Éric (dir.) ; et BOCCON-GIBOD, Thomas (dir.). *Robert Damien, du lecteur à l'électeur : Bibliothèque, démocratie et autorité.* Nouvelle édition [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2017 (généré le 15 mars 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pressesenssib/6991>. ISBN : 9782375460795. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.6991.

© Presses de l'enssib, 2017
Licence OpenEdition Books

RÉSUMÉS

L'œuvre de Robert Damien se construit autour de la notion d'autorité : autorité du livre, de la bibliothèque et de son classement ; du chef : cet ouvrage, issu d'une journée d'études organisée à la Bibliothèque nationale de France en 2014, s'ouvre en deux parties cohérentes à la pensée de Robert Damien : la première traite d'abord du « testament bibliothécaire », et la seconde se consacre ensuite au « principe autorité ».

ION CRISTINA (DIR.)

Conservateur des bibliothèques, Bibliothèque nationale de France

ÉRIC MOUGENOT (DIR.)

Chargé des collections de philosophie, Bibliothèque nationale de France

THOMAS BOCCON-GIBOD (DIR.)

Agrégé et docteur en philosophie, chercheur associé à l'UMR PACTE (Grenoble)

colloque

Comme l'écrit justement Denis Bruckmann, directeur des collections à la Bibliothèque nationale de France, nous sommes tous redevables à Robert Damien. Théoricien (et praticien) des bibliothèques, historien et philosophe, il a su mettre en perspective la constitution, le rôle et les trajectoires politiques des bibliothèques.

L'autorité de l'auteur, de l'écrit, du classement est l'objet même de notre vie collective : le savoir, son magistère, son organisation, sa transmission sont soumis au « principe autorité ». La vie collective et démocratique aussi, et c'est pourquoi des professionnels et des philosophes prennent à leur tour la parole pour exprimer ce qu'ils doivent à cette pensée difficilement classable et pourtant si féconde. Régis Debray insiste, en synthèse, sur la place incontournable des institutions.

Cet ouvrage est issu d'une journée d'étude tenue en novembre 2014 au sein de la Bibliothèque nationale de France, en hommage à l'œuvre de Robert Damien.

ISBN 978-2-37546-062-7 / ISSN 2492-7600 / prix 15 €

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

enssib BnF Éditions

Ont contribué à cet ouvrage :

Thomas Boccon-Gibod
Frédéric Brahami
Denis Bruckmann
Pierre Chédeville
Robert Damien
Régis Debray
Robert Dumas
Cristina Ion
Pierre Livet
Paul Mathias
Michel Melot
Louise Merzeau
Éric Mougenot
Daniel Parrochia
Pierre-Yves Quiviger
Baldine Saint-Girons

© Bibliothèque nationale de France – Enssib, 2017.

Robert Damien, du lecteur à l'électeur : bibliothèque, démocratie et autorité / sous la dir. de Thomas Boccon-Gibod, Cristina Ion et Éric Mougenot. – Villeurbanne : Presses de l'enssib, cop. 2017. – 1 vol. (196 p.) ; 23 cm. – (Papiers ; ISSN 2114-6551)
ISBN 978-2-37546-061-0 (Enssib) – ISBN 978-2-7177-2750-0 (BnF) : (br.) : 25 €.

Autre édition sur un support différent :

Robert Damien, du lecteur à l'électeur : bibliothèque, démocratie et autorité / sous la dir. de Thomas Boccon-Gibod, Cristina Ion et Éric Mougenot. – Villeurbanne : Presses de l'enssib, cop. 2017. (Papiers ; ISSN 2492-7600)
ISBN 978-2-37546-062-7 : 15 €.

Dewey : 027 – 320

Rameau :

Bibliothèques – Aspect politique
Démocratie
Lecture
Autorité
Politique culturelle
Pouvoir (philosophie)
Classement documentaire
Robert Damien
Gabriel Naudé

Notice rédigée par la bibliothèque de l'Enssib, 2017.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

SOMMAIRE

Avant-propos,
par Denis Bruckmann 9

Présentation,
par Thomas Boccon-Gibod 11

Partie I. La matrice bibliothécaire 15

Introduction,
par Michel Melot 16

Chapitre I.
Bibliothèque et théorie des classifications,
par Daniel Parrochia 18

Chapitre II.
Le testament bibliothécaire,
par Paul Mathias 31

Chapitre III.
De la bibliothèque à l'Internet :
la matrice réticulaire,
par Louise Merzeau 44

Chapitre IV.
« La lecture,
c'est les yeux ouverts du rêve »,
par Baldine Saint-Girons 54

Partie II. Le principe autorité 69

Introduction,
par Régis Debray 70

Chapitre V.
Robert Damien, essai transformé,
par Robert Dumas 74

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Chapitre VI.
Le chef démocratique,
par Frédéric Brahami 83

Chapitre VII
L'art de conseiller
ou la diagonalité de Robert Damien,
par Pierre-Yves Quiviger 93

Chapitre VIII.
À la recherche du référent perdu :
Robert Damien, une philosophie pour l'entreprise ?,
par Pierre Chédeville 100

Chapitre IX.
Autorité politique, révision et émotions,
par Pierre Livet 120

Partie III. Robert Damien
ou le conseil bibliothécaire 133

Chapitre X.
La bibliothèque, monument républicain
de la démocratie des singularités, entretien
avec Robert Damien,
propos recueillis par Cristina Ion
et Éric Mougenot 134

Chapitre XI.
Le conseil en crise : le conflit
des paradigmes de l'autorité, biblique
ou bibliothécaire ?,
par Robert Damien 154

Bibliographie des œuvres
de Robert Damien 179

Liste des auteurs 191

Table des matières 193

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Merci à Robert Damien

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

AVANT-PROPOS *par Denis Bruckmann*

C'est évidemment un honneur et un privilège d'ouvrir ce volume d'hommage à Robert Damien ; on me permettra de me limiter à un propos d'ordre personnel, presque une confidence.

Pour moi, Robert Damien est d'abord, vous le comprendrez, le philosophe de la bibliothèque.

Il y a plus de trente ans, j'ai fait le choix de ce métier par passion pour la culture, pour le service public, par goût pour les bibliothèques. Je sais, j'ai toujours su, que ce goût a quelque chose d'irrationnel. J'ai toujours été persuadé que l'institution bibliothèque a un envers, ou un au-delà, comme on voudra, qu'elle s'enracine très loin dans la psyché, le sacré, le politique, la métaphysique... et en particulier les bibliothèques nationales – j'ai très tôt intégré la Bibliothèque nationale (BN) – qui ont souvent à la fois un lien fort à l'histoire de leur pays et ouvrent une perspective sur l'universel. Bien sûr je connaissais quelques grands textes littéraires ou politiques autour de la bibliothèque, de Gabriel Naudé à Eugène Morel ou de Victor Hugo à Umberto Eco en passant par Jorge Luis Borges, mais ils ne consolidaient mon intuition que par bribes. Mes échanges avec mes collègues sur ces sujets étaient pour le moins peu fertiles... Vous le savez, les bibliothécaires sont des êtres très rationnels, plutôt gens de savoir que de saveur...

Puis Robert Damien vint. J'ai découvert sa pensée dans certaines de ses interventions publiques, puis par ses livres et d'abord *La grâce de l'auteur*, publié en 2002 aux éditions Encre Marine. J'ai tout de suite été impressionné par sa capacité à se saisir globalement de la bibliothèque comme institution, à la faire raisonner – et résonner dans les multiples dimensions que j'évoquais plus haut –, à la relire pour le passé mais aussi à la projeter dans l'avenir, notamment par cette réflexion si fertile sur la « bibliothécation » de la société, qui me semble extraordinairement prémonitoire. La bibliothèque est bien un monde en soi, je peux en témoigner comme conservateur de la Bibliothèque nationale de France (BnF)... Et quand on voit comment le numérique fait vivre chacun dans un univers de flux et d'archives, avec des préoccupations croissantes de

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

fichiers, de classement, de référencement, de recherche, de sauvegarde, on en arrive à penser que le monde est bien à son tour en train de devenir une bibliothèque...

Au seuil de ce volume, je voudrais donc tout simplement et amicalement adresser mes remerciements à Robert Damien. Il m'a fait plus intelligent (ou moins bête...) dans l'appréhension de l'institution dans laquelle, pour laquelle je travaille, il m'a fait moins seul face à mes intuitions, m'a permis de les partager, et de les étayer.

Je crois pouvoir dire qu'à travers moi, c'est toute la communauté des professionnels des bibliothèques qui lui expriment sa reconnaissance pour sa pensée. Pour nous tous, il a singulièrement éclairé l'enjeu de la bibliothèque, sa profondeur, sa mélancolie, son universalité, sa portée politique et métaphysique. C'est un grand bonheur d'être pensé par lui.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

PRÉSENTATION *par Thomas Boccon-Gibod*

Les études réunies dans ce volume sont l'expression d'un colloque tenu en 2014 autour de l'œuvre de Robert Damien[1] ; il s'agit de lui rendre hommage en en éclairant, en discutant et en prolongeant les divers aspects.

Dans la tradition bachelardienne d'une érudition généreuse au service d'une curiosité toujours en éveil, Robert Damien a développé une réflexion politique originale appuyée sur une interrogation tout à fait renouvelée du problème classique et central de la vérité en politique. Cette question, il l'a abordée initialement de manière historique et technique, en s'interrogeant, là encore dans la continuité des travaux de l'École française d'histoire des sciences, sur les instruments au moyen desquels une telle vérité peut se constituer et apparaître. C'est ce qui l'a conduit à dévoiler l'importance cruciale de la bibliothèque, qui s'impose à l'âge classique comme lieu d'une reconfiguration du savoir légitime. Seul face à la multiplicité des livres, qui se rangent sous son regard selon l'arbitraire absolu de l'ordre alphabétique, le lecteur fait alors l'expérience d'une liberté dont ses prédécesseurs, soumis à l'autorité du Livre unique, réceptacle de la parole divine, ne pouvaient avoir l'idée. Le ré-ordonnancement indéfini du savoir selon l'expérience singulière des lecteurs, dans ce nouveau lieu sacré où des objets cultuels d'un genre nouveau paraissent attendre en silence qu'un novice accomplisse à son tour la liturgie qui leur conférera leur sens, devait ouvrir l'autorité politique à une multiplicité de fondements, dans l'espace nouveau d'une discussion sans fin. Outrepassant son rôle purement instrumental, la bibliothèque peut en ce sens être vue comme le lieu central et finalement sacré où se forme, pour Robert Damien, une expérience intellectuelle radicalement neuve qui confère à la vie politique moderne une dimension véritablement spirituelle.

1. « Robert Damien, du lecteur à l'électeur », Paris, Bibliothèque nationale de France, 29 novembre 2014.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

C'est pourquoi aussi les transformations de cette institution typiquement moderne sont riches d'enseignements quant à la nature des sociétés actuelles et à venir. Aussi les deux parties de ce recueil s'attachent-elles tour à tour aux deux aspects de la réflexion de Robert Damien : les transformations de l'ordre bibliothécaire à l'heure des nouvelles technologies de classement et de communication, et les mutations de l'autorité dans nos sociétés démocratiques.

Michel Melot ouvre la première partie, « La matrice bibliothécaire », en rappelant les principaux enjeux contemporains de la pensée de la bibliothèque. Daniel Parrochia, dans « Bibliothèque et théorie des classifications », affronte alors en épistémologue le problème crucial du classement des ouvrages, en confrontant les instruments classiques aux méthodes plus récentes, ce qui le conduit à formuler le projet particulièrement ambitieux d'une théorie générale des classifications. Reprenant quant à lui la position historienne de Robert Damien, Paul Mathias revient alors, dans « Le testament bibliothécaire », sur son analyse de la bibliothèque classique dans l'œuvre de Gabriel Naudé, pour s'interroger sur la possibilité, à l'heure de la mise en réseau des savoirs, d'un « affaissement » de l'institution à nous léguée par le théoricien de la raison d'État à l'heure où le classement moderne des savoirs semble voué à rester le secret des algorithmes des moteurs de recherche. Ce sont précisément les nouveaux réseaux de communication et d'information qui constituent l'objet, « De la bibliothèque à l'Internet : la matrice réticulaire ». Pour cette dernière, il convient en effet de prendre la mesure des transformations induites par le réseau dans les modalités de l'accès au savoir, et elle plaide en ce sens pour l'avènement d'une véritable « culture numérique » passant par la maîtrise de ces nouveaux médiateurs du savoir que sont les ordinateurs et les moteurs de recherche. Concluant cette première partie, Baldine Saint-Girons revient sur un autre legs bachelardien dans l'étude de la bibliothèque, le rôle de l'imaginaire, au moyen d'une formule qu'elle emprunte à Robert Damien : « La lecture, c'est les yeux ouverts du rêve. »

La seconde partie du volume, « Le principe autorité », se concentre alors directement sur la dimension proprement politique de la réflexion de Robert Damien, reconnaissant que la bibliothèque fut à vrai dire le premier jalon d'une réflexion ambitieuse sur l'autorité, qui accorde aux institutions une place centrale dans la vie sociale. Dans son texte liminaire, Régis Debray éclaire les enjeux théoriques sinon anthropologiques d'une telle plongée dans le problème à la fois central et occulté de l'autorité. Pour en commencer l'étude, Robert Dumas, dans un texte qui

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

mêle les souvenirs biographiques à l'analyse textuelle, évoque d'abord, dans « Robert Damien, essai transformé », les principaux jalons d'une réflexion qui mena son auteur de l'étude de la bibliothèque à une nouvelle théorie de l'autorité. Frédéric Brahami, dans « Le chef démocratique », explore plus précisément la manière dont Robert Damien subvertit les figures classiquement autoritaires du chef pour mieux en faire ressortir la nécessité en régime démocratique. Dans la même perspective, avec « L'art de conseiller », Pierre-Yves Quiviger met en lumière quant à lui « la diagonalité de Robert Damien » dans la réflexion politique, position singulière qui tient plutôt d'un véritable art du mouvement et qui réside essentiellement, en l'occurrence, dans la réhabilitation du savoir du conseiller face au paradigme volontariste, lequel conduit la réflexion démocratique dans une forme d'impasse.

Pierre Chédeville peut alors mettre en lumière un nouveau terreau qui révèle la fécondité des concepts de Robert Damien, y voyant « une pensée pour une entreprise eutopique ». À la lumière notamment des crises récentes du monde économique, il montre comment la réflexion politique gagne à éclairer ces institutions centrales du monde moderne que sont les entreprises. Se situant à un plus haut niveau de généralité, mais cherchant lui aussi à traduire les intuitions de Robert Damien en concepts pratiques opératoires, Pierre Livet, avec « Autorité et révisions : émotions et démocratie », s'essaye à prolonger sa théorie d'une autorité rendue démocratique par sa dimension *révisable*, en mettant en lumière le rôle crucial des émotions dans la rationalité politique.

Enfin, la troisième partie laisse la parole à Robert Damien avec deux textes qui reprennent la double dimension de son œuvre, entre bibliothèque et politique, dans la figure du conseil. Une bibliographie reprend ainsi, en conclusion, l'ensemble des travaux publiés de Robert Damien.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

PARTIE I
LA MATRICE BIBLIOTHÉCAIRE

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

par Michel Melot

INTRODUCTION

Il convient de rendre hommage aux travaux de Robert Damien sous leur aspect plus contemporain en ce qu'ils concernent la numérisation. Avec Robert Damien, les bibliothécaires ont trouvé leur philosophe. Il était temps, car les bibliothécaires sont souvent considérés comme des subalternes, des intellectuels surnuméraires et voici quelqu'un qui nous dit que les bibliothèques sont le socle de la civilisation, sa matrice, au cœur du processus démocratique. C'est une institution éminemment politique. Cela nous rassure et nous réchauffe. C'est pourquoi les bibliothécaires aiment beaucoup Robert Damien.

Ces propositions ont pour corollaire une pratique de l'autorité et Robert Damien nous montre dans son dernier livre que l'autorité n'est jamais naturelle : l'autorité, cela se construit. Qu'en est-il de ces propositions à une époque où tout est en train de changer dans les bibliothèques : leurs architectures, leurs missions et leurs modes de fonctionnement ?

Aux deux experts ici convoqués revient donc de répondre à une même série de questions : y a-t-il une « matrice numérique » comme il y a une matrice bibliothécaire qui, pour Robert Damien, est évidemment positive puisque c'est elle qui permet le débat et la liberté de penser, en un mot qui lui est cher : le discernement ? Cette matrice numérique a-t-elle les mêmes vertus que la « matrice bibliothécaire » ? Autre question : *quid* de l'autorité dans un processus guidé par des robots ? De quoi les robots sont-ils responsables ? Et surtout : qui est responsable des robots ?

Robert Damien n'est pas *stricto sensu* un spécialiste du numérique mais il ne s'en est pas désintéressé, notamment dans son article intitulé « Pour un nouvel esprit bibliothécaire », pour savoir comment se comporte la bibliothèque dans ce nouveau milieu. Cet article montre la situation contradictoire dans laquelle se trouvent aujourd'hui les bibliothèques, situation à la fois bénéfique et inquiétante. Robert Damien fait lui-même le lien : « Les moteurs de recherche sont bien des matrices d'autorité qui sélectionnent une hiérarchie du savoir-faire et du faire-savoir », ce qui est un peu inquiétant puisque, dit-il encore : « Par ces machines nous sommes formatés. » C'est d'ailleurs ce qu'on a dit du livre et des

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

bibliothèques. Mais dans une autre phrase, il fait le contrepoids : « La bibliothèque numérique "ne supprime pas la lecture, elle multiplie les pratiques de lisibilité et les instruments de textualité." » Il termine par une formule qui me semble tout résumer : « Le lecteur est devenu lui-même un bibliothécaire. » Grâce à la richesse des instruments nouveaux, leurs techniques et leurs contraintes, nous sommes tous nécessairement devenus notre propre bibliothécaire.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

par Daniel Parrochia

CHAPITRE I. BIBLIOTHÈQUE ET THÉORIE DES CLASSIFICATIONS

Dans cet hommage rendu à Robert Damien, ami très ancien, j'ai choisi d'intervenir, en tant qu'épistémologue, sur un sujet pour lequel nous partageons un intérêt de longue date, et qui est la bibliothèque. Mais je vais relier cette question de la bibliothèque à une autre qui m'est encore plus familière et qui est la question de la classification et l'idée d'une théorie générale des classifications. Ainsi vais-je m'éloigner sans doute beaucoup de ce que fait Robert Damien, qui est plutôt un philosophe de la politique, et j'en demande excuses. Je crois cependant que je lui rendrai mieux hommage en parlant de ce que je sais – ou crois savoir – plutôt qu'en parlant de ce qui m'est totalement étranger.

La bibliothèque, Robert Damien l'a montré en étudiant l'œuvre de Gabriel Naudé au XVIIe siècle[1], c'est le fondement de la démocratie. Parce que, dans une bibliothèque, il s'agit 1) d'accueillir dans sa diversité tout le savoir humain (les livres au lieu du Livre – la Bible), et 2) de le faire sans biais. Alors, évidemment, ce passage à une bibliothèque universelle et objective avec son fameux fichier à double entrée – ordre alphabétique et ordre des matières – est absolument essentiel, tout comme le rejet des orientations idéologiques auquel Gabriel Naudé s'est employé tout au long de sa vie (bibliothèques cléricales, nobiliaires, etc.). Robert Damien a eu l'immense mérite de débusquer ce moment fondateur de la démocratie et d'en tirer pour la philosophie politique des enseignements majeurs.

Force est de reconnaître, pourtant, que, du point de vue de la bibliothéconomie, les grands problèmes de la bibliothèque vont vraiment se poser plus tard, à la fin du XIXe siècle, avec la construction des grandes classifications documentaires. Pourquoi ? Parce qu'une bibliothèque, ce n'est pas

1. Robert Damien, *Bibliothèque et État, naissance d'une raison politique dans la France du XVIIe siècle*, Paris, PUF, 1995.

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

simplement un lieu où l'on accueille et où l'on thésaurise le savoir, c'est aussi un lieu où on doit le classer. Et, naturellement, on ne classe pas par maniaquerie ; on ne classe pas non plus simplement pour ne pas perdre : on classe pour retrouver et surtout pour inventer[2]. Or, au XIXe siècle, on assiste à une telle prolifération du savoir qu'on aura vite besoin de types de structuration nécessairement techniques et beaucoup plus complexes que l'ordre alphabétique naudéen. L'ordre alphabétique est une classification, bien sûr, mais c'est une classification philosophiquement pauvre et mathématiquement « triviale » : l'ordre alphabétique, c'est l'ordre du dictionnaire. Mathématiquement parlant, il est sans mystère parce qu'il se réduit, en fait, à un ordre total : c'est, très exactement, un treillis vectoriel lexicographique[3]. Avec lui, on ne peut malheureusement pas faire grand-chose, au sens où, du point de vue de la requête, si on ne connaît pas le nom de l'auteur, on ne peut pas le retrouver, et si la matière n'est pas répertoriée ou si elle est comprise dans une autre, on n'a pas de possibilité non plus de récupérer quoi que ce soit. De plus, avec le développement du savoir, on aboutit évidemment à une explosion du nombre des auteurs. Robert Damien a expliqué dans *La grâce de l'auteur* que chacun, par narcissisme, croit toujours avoir quelque chose à dire et, qu'en plus, il prétend évincer les autres[4]. Mais au cours du XIXe siècle – et ce n'est pas une question de narcissisme mais plutôt une conséquence de la complexité croissante du savoir –, on assiste à une prolifération des matières, ainsi qu'à leur enchevêtrement.

Classer les connaissances va alors être la grande affaire de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle, et il faut comprendre que tout ce qu'on verra apparaître de neuf à cette époque en matière taxinomique – en particulier, les grandes classifications comme la Classification Dewey, la Classification décimale universelle (CDU) de Paul Otlet et Henri La Fontaine, la « Library of Congress Classification », la « Bibliographic Classification » de Henry E. Bliss et, naturellement, la classification « Colon » de Shiyali Ranganathan – va résulter d'une réflexion théorique sur les classifications, qui se développe essentiellement dans le monde anglo-saxon avec des bibliothécaires comme James Duff Brown, Ernest

2. Voir Jacques Lambert, « Classer vaut pour découvrir, coder vaut pour inventer », in Georges Canguilhem (éd.), *Anatomie d'un épistémologue, F. Dagognet*, Paris, Vrin, 1984, pp. 23-35.
3. Rappelons qu'un treillis est un ordre partiel, tel que toute paire d'éléments possède une même borne inférieure et une même borne supérieure. Un treillis vectoriel est un produit de n ensembles ordonnés par une relation de précéder. Il est « lexicographique » s'il se réduit à un ordre total. Sur la notion de treillis vectoriel lexicographique, voir Arnold Kaufmann, *Introduction à la théorie des sous-ensembles flous*, tome I, Paris, Masson, 1973, p. 310.
4. Robert Damien, *La grâce de l'auteur*, La Versanne, Encre marine, 2002.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Cushing Richardson, Edward Wyndham Hulme, William Charles Berwick Sayers (qui a été le professeur de Ranganathan), Bliss et quelques autres. Cette réflexion a été, à ma connaissance, peu étudiée par la philosophie française[5], comme d'ailleurs tout ce qui concerne les classifications bibliothéconomiques en général.

Pour comprendre la spécificité des classifications bibliothéconomiques, il est peut-être bon de repartir de celles des naturalistes de l'Âge classique, parce que, comme on va le voir, elles s'y opposent.

Au tournant du XVIIe et du XVIIIe siècle, en l'espace de quelques années, des hommes ont réussi cette prouesse de classer les flores, les faunes, bientôt les substances chimiques, ce qui a supposé, de Linné à Adanson et jusqu'à Lavoisier, en passant par les Tournefort, Viq d'Azyr, de Jussieu, Desfontaines, etc.[6], toute une réflexion sur les classifications, d'où – pour simplifier outrageusement – on peut estimer qu'il a finalement émergé trois règles, qui vont précisément être celles que les classifications documentaires vont remettre en cause :

> La première règle est un principe d'exhaustivité. Tout ce qui peut être classé doit apparaître dans le catalogue, qui doit être en principe fini et complet. Pour les substances chimiques – il y en a une centaine –, la complication restera limitée et les problèmes ne viendront pas du nombre mais de la difficulté à saisir les propriétés essentielles des corps. Pour les animaux et les plantes, où là, c'est en dizaines et en centaines de milliers d'espèces qu'il faut compter, la question du recensement est cruciale, mais l'ensemble reste encore maîtrisable. Là encore, malgré les pièges (mues, métamorphoses, vivants interrègnes, etc.), on ne rencontrera pas, en principe, de problème majeur ;
> La deuxième règle de la taxinomie classique, c'est qu'il ne doit pas y avoir de classes vides dans la classification. Sinon, cela signifie qu'elle est mauvaise, au sens où l'on a créé une classe pour rien. Je dirais donc volontiers que les classifications classiques – tout comme la nature selon Aristote – « ont horreur du vide » ;
> Enfin, la troisième règle est qu'aucun objet classé (animal, plante, substance chimique, etc.) ne peut apparaître dans plus d'une classe de la classification. Sinon, là encore, cela voudrait dire qu'on s'est

5. Nous rendons compte de ces divers travaux, avec les classifications qu'ils inspirent et les références bibliographiques qui leurs sont associées, trop nombreuses pour être reprises ici, dans : Daniel Parrochia, Pierre Neuville, *Taxinomie et réalité, vers une métaclassification*, Londres, Iste, 2014.
6. Voir François Dagognet, *Le catalogue de la vie*, Paris, PUF, 1970.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

trompé, qu'on n'a pas choisi les bons indices, ceux qui individualisent bien l'espèce ou l'individu à classer.

Le problème est le suivant : lorsqu'on a essayé de faire avec les livres (et les autres documents) ce qu'on avait fait avec les flores et les faunes, on n'a malheureusement pas pu conserver ces règles. Quand on regarde les grandes classifications documentaires du XIXe siècle, on peut faire trois constatations :

Elles obéissent généralement à un principe qui est celui de la décimalisation : concrètement, cela veut dire que ce sont des classifications potentiellement infinies : je rappelle que la décimalisation est une ventilation conventionnelle du savoir en dix classes fondamentales, dont chacune sera ensuite divisée en dix, ces sous-classes étant à leur tour subdivisées en dix, et ainsi de suite. Il y a deux avantages à procéder de la sorte : 1) le nombre des classes croît de façon régulière avec la profondeur de la classification, ce qui va faciliter la spécification (chaque sujet, notamment, sera traité à l'égal des autres et sans privilège particulier) ; 2) on va pouvoir faire des intercalations indéfiniment car il suffit pour cela de mettre une virgule (ou un point) entre deux numéros d'indices. Par exemple, entre la classe 100 et la classe 101, on peut mettre en théorie une infinité continue d'autres classes. On exploite ici tout simplement le fait qu'un nombre réel est un symbole décimal illimité non périodique. L'extension après la virgule étant indéfinie, elle garantit l'illimitation du procédé et, les nombres ne se répétant pas, sauf de manière fortuite, aucun biais ne peut s'introduire dans la classification. Par conséquent, la classification devient virtuellement infinie, et elle peut ainsi théoriquement s'adapter à l'évolution incessante du savoir. On se dit alors qu'on a résolu le problème. On était confronté à des collections non statiques. On y répond par une flexibilité sans limite de la classification. Cela semble parfait. En réalité, nous verrons qu'il n'en peut aller ainsi, pour des raisons que je détaillerai par la suite ;
Le deuxième point caractéristique des classifications documentaires est que, contrairement à celles des naturalistes, elles vont aussi laisser apparaître des classes vides aux plus hauts niveaux de leur hiérarchie : soit parce que l'évolution du savoir a fait qu'on a dû supprimer un domaine, soit parce qu'on a

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

> délibérément laissé en blanc une extension possible. C'est le cas, par exemple, dans la classification Dewey, où la classe 4, c'est-à-dire l'interface entre les sciences sociales (classe 3) et les sciences naturelles (classe 5), est laissée vacante, dans l'attente d'un hypothétique savoir qui s'installerait sur ce mixte socio-physique ou sociobiologique. On observera alors que ce point rapproche les classifications documentaires de classifications chimiques comme la classification de Dmitri Mendeleïev où la place des éka-métaux (éka-bore, éka-silicium, etc.) avait été prévue par le chimiste bien avant qu'on les synthétise en laboratoire. Effectivement, c'est un principe voisin qui est appliqué à la division du savoir. Dans les deux cas, la classification essaie incontestablement d'anticiper l'avenir ;
>
> Mais il y a un troisième point où là, la différence est totale entre les classifications documentaires et les classifications des chimistes et des naturalistes. Dans les classifications documentaires, un même document, même si on ne lui associe en principe qu'un seul indice bien spécifique, va pouvoir être inscrit en différents endroits, ceci pour une raison pragmatique, à savoir : pour que les lecteurs puissent le retrouver plus facilement. Par exemple, un livre comme *Le matérialisme rationnel* de Gaston Bachelard va se trouver à « Bachelard », bien sûr, mais il sera aussi à « matière », à « matérialisme », à « rationnel » ou « rationalité », à « chimie » ou à « chimie moderne », etc. Il y aura une multi-inscription de l'objet. C'est inimaginable dans les classifications des naturalistes où une plante, un animal ou même un élément chimique sont nécessairement situés en un lieu et un seul[7].

Ainsi, tout cela va induire une très grande complexité par rapport à la situation naudéenne initiale étudiée par Robert Damien.

L'ordre alphabétique des bibliothèques, des encyclopédies et des dictionnaires, encore une fois, c'est un ordre total, c'est-à-dire une structure complètement fermée pour une certaine opération de précéder (<) et avec laquelle, comme je l'ai dit, on ne peut pratiquement pas faire grand-chose.

7. Seules les classifications minéralogiques pourraient éventuellement être ici rapprochées des classifications blibliothéconomiques, comme l'a d'ailleurs judicieusement remarqué François Dagognet. Cf. François Dagognet, « Problèmes et difficultés de certaines classifications exemplaires », préf. Henri Jean Martin, *Revue française d'histoire du livre*, 1972, vol. 2, pp. 251-261.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Les classifications linéennes admettaient déjà un degré de complexité supérieur : ce sont des hiérarchies finies de divisions successives – ce qu'on appelle, en mathématiques, des « chaînes de partitions ». Ici, l'ordre total n'est plus défini sur les éléments, mais sur des classes, ou même sur des classes de classes. C'est une structure déjà beaucoup plus élaborée.

Encore un peu plus subtiles sont les classifications chimiques d'Antoine Lavoisier ou de Dmitri Mendeleïev car, avec elles, on a affaire à des tableaux à double entrée qui croisent deux ou plusieurs partitions : il y a par exemple une partition verticale en colonnes (les corps ayant des propriétés voisines). Il y a aussi une partition horizontale en lignes (les corps appartenant à la même période). On peut imaginer également des correspondances diagonales[8]. Notons au passage que c'était déjà le principe du repère cartésien, qui résultait du croisement de deux ordres. Et l'on peut bien sûr généraliser ce principe en dimension n, la limite étant seulement la lisibilité du tableau.

Maintenant, voyons bien que, lorsqu'on passe aux classifications documentaires comme la CDU ou la Dewey, on a affaire à des hiérarchies de divisions successives encore plus complexes que les classifications des naturalistes ou des chimistes, ceci pour deux raisons :

> Ces hiérarchies sont potentiellement infinies ;
> Elles ne sont pas des hiérarchies de partitions à proprement parler, puisque, comme on peut avoir des intersections non vides entre les classes[9], on n'a plus de « partitions », c'est-à-dire d'ensembles de classes disjointes. On a ce qu'on appelle en mathématiques des « recouvrements », c'est-à-dire des ensembles de classes empiétantes. En d'autres termes, on a partagé un ensemble en différentes classes dont l'intersection n'est pas vide mais dont l'union redonne quand même l'ensemble total. C'est la définition de la notion de recouvrement.

8. Il s'agit bien sûr de la deuxième diagonale (allant du haut à gauche vers le bas à droite). En effet, parcourir une période vers la droite et descendre le long d'une colonne se traduisent de façon opposée sur la couche de valence des atomes, à savoir, respectivement, par une diminution et une augmentation du rayon atomique et, corrélativement, respectivement, par une augmentation et une diminution de l'électronégativité. Il s'ensuit donc nécessairement certaines similitudes entre éléments diagonaux, qui pourtant ne partagent ni la même période ni le même groupe. Voir en particulier Desmond Grosvenor Cooper, *La classification périodique des éléments chimiques*, Paris, Dunod, 1967.
9. Du fait qu'un même élément peut être répertorié à des endroits différents, donc peut relever de classes différentes.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Les classifications documentaires au sens du XIXe siècle et du début du XXe siècle – par exemple la Dewey ou la CDU – sont donc des hiérarchies ou des chaînes de recouvrements infinies ou, en tout cas, potentiellement infinies.

Le problème auquel on aboutit alors, d'un point de vue mathématique, est tout à fait vertigineux. Faire une classification, bien entendu, c'est nécessairement partager un ensemble en privilégiant certaines divisions plutôt que d'autres. Mais, si l'on essaie de recenser toutes les divisions et hiérarchies de divisions qu'il est possible de pratiquer sur un ensemble – ce qu'on peut souhaiter vouloir faire pour comparer les différents rangements possibles et évaluer leur pertinence respective –, on est amené à se poser des questions précises. Par exemple, celle de savoir combien, sur un même ensemble, on peut définir de classifications différentes possibles et quelle est la structure de l'ensemble de ces classifications possibles sur cet ensemble. Dans le cas des classifications documentaires, cela revient à comparer des hiérarchies infinies de recouvrements. Et la réponse aux questions que je viens de poser est particulièrement difficile. À ma connaissance, jusqu'à très récemment[10], la réponse n'était pas connue. Je pense même que ce genre de questions n'était même pas posé.

Mais revenons au problème proprement bibliothéconomique : le rangement des livres et autres documents bibliographiques.

Malgré les structures astucieuses introduites par les bibliothécaires du XIXe et du début du XXe siècle, il est apparu que les classifications décimales avaient beaucoup d'inconvénients.

Le plus flagrant est celui de se transformer assez vite en nomenclature. Rappelons que, entre 1876 et 1980, la Dewey passe de 1 000 indices à plus de 20 000. Bien entendu, on n'a pas manqué de souligner que, dans ces indices, il y avait à peu près tout et n'importe quoi, et que, lorsqu'on allait de l'un à l'autre, on sautait souvent, pour ainsi dire, du coq à l'âne. L'écrivain Georges Pérec[11] a fait des remarques aussi désopilantes que dévastatrices à ce sujet. Je ne reprendrai pas ici ses critiques, un peu trop faciles.

Une observation voisine est que les classifications décimales, pour intégrer l'avenir, effectivement se transforment, mais toujours dans le même sens, c'est-à-dire dans le sens d'un découpage de plus en plus fin et qui peut même aller jusqu'à l'émiettement. Or la connaissance ne progresse pas simplement par approfondissement ou raffinement.

10. Voir Daniel Parrochia, Pierre Neuville, *Towards a General Theory of Classifications*, Basel, Birkhaüser-Springer, 2013.
11. Georges Pérec, *Penser/classer*, Paris, Hachette, 1985.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Il arrive aussi, comme l'avait déjà remarqué Kant, à la suite de D'Alembert et même de Leibniz, qu'il y ait des refontes du savoir, ce qui d'ailleurs est la source d'économie du point de vue de la pensée[12]. Simple illustration du problème : comment situer aujourd'hui, dans une classification décimale du type Dewey ou CDU, une discipline comme les « sciences cognitives » ? Dans une classification décimale, la neurologie est d'un côté, la psychologie d'un autre, la logique d'un troisième, la philosophie est tout à fait à part, etc. : il n'y a en réalité aucune chance pour qu'un regroupement articulé de ces disciplines puisse se faire en un même lieu. Donc, on voit bien les limites du procédé de décimalisation : l'avenir est inscrit dans le tableau, oui, peut-être, mais pas n'importe quel avenir, et du coup, il y a des configurations nouvelles du savoir qui tombent en dehors du tableau ou, en tout cas, qui ne sont pas facilement situables en lui.

Mais bien d'autres critiques ont été formulées à l'encontre des classifications décimales : rigidité des classes fondamentales, manque de liaison entre les sujets, impossibilité d'indexer des sujets modernes, orientation idéologique de la classification, etc.

Considérons seulement la dernière de ces critiques : l'orientation idéologique de la classification. Orientation idéologique, oui, parce que, malgré Gabriel Naudé – malgré Robert Damien, devrais-je dire, et son magnifique plaidoyer universaliste – et comme l'ont montré deux bibliothécaires américains et canadiens, Sheila Intner et Jean Weihs[13], les classifications du XIXe siècle continuent d'être biaisées : qu'on le veuille ou non, elles ont tendance à refléter « une vision occidentale, chrétienne, mâle et blanche » de l'univers. D'ailleurs – remarquons-le au passage –, l'alphabet naudéen n'avait déjà rien d'universel, puisqu'il existe des langues sans alphabet. Le chinois, par exemple, est fait d'idéogrammes. Évidemment, il y a des « clés » qui permettent de les décomposer, mais l'ordre des idéogrammes est un autre procédé que l'ordre alphabétique et, jusqu'à l'apparition des procédés de transcriptions alphabétiques de la langue (notamment le pinyin, désormais canonique en Chine continentale), les dictionnaires chinois n'avaient rien de commun avec les dictionnaires occidentaux.

12. Emmanuel Kant, *Logique*, tr. fr. Paris, Vrin, 1970, p. 47 : « Avec le développement de la mathématique, de l'histoire naturelle, etc., ce seront de nouvelles méthodes qui seront découvertes, propres à condenser le savoir antérieur et à rendre superflus quantité de livres. De la découverte de telles méthodes et de tels principes nouveaux dépend la possibilité que nous soyons à même, grâce à eux, de tout découvrir par nous-mêmes à notre gré, sans accabler la mémoire. »
13. Sheila Intner, Jean Weihs, *Standard Cataloging for School and Public Libraries*, 4e ed., Chicago, Libraries Unlimited, 2007.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Refermons cette parenthèse. Que faire contre les autres critiques des classifications décimales (rigidité, manque de liaison, etc.) ? Pour vider la querelle, les bibliothécaires ont tenté, bien sûr, d'assouplir ces structures et de mettre du lien entre des secteurs différents des classifications. On a introduit des tables, des symboles de jonction (comme la barre oblique ou les deux points), qui permettent de réunir ensemble des domaines séparés. On a également inséré des crochets et des parenthèses qui vont permettre de générer un embryon d'algèbre, et également de construire des indices plus complexes. Je n'entre pas dans ces détails – en réalité très techniques.

On va d'autant plus vite introduire ces améliorations qu'une autre forme de classification en assurait déjà la promotion, celle qu'avait mise en chantier le fameux bibliothécaire indien Shiyali Ramamrita Ranganathan, dans les années 1920, avec ce qu'il avait appelé la « classification à facettes » ou « classification colon »[14] (nommée ainsi à cause de l'usage qu'elle faisait des deux points, colon en anglais). Shiyali Ranganathan était au départ professeur de mathématiques dans un collège. Il ne connaissait absolument rien à la bibliothèque ni aux classifications lorsqu'il lui fut demandé de prendre en charge la bibliothèque de l'université de Madras en Inde. Il dut donc tout apprendre en partant de rien, et sa chance fut de pouvoir suivre des cours à la School of librarianship de l'University College de Londres. C'est là, explique-t-il souvent, qu'il connut à la fois le « charme » et aussi les « limites » des classifications existantes. Et c'est précisément pour dépasser ces limites qu'il créa cette forme nouvelle de classification qu'est la classification à facettes. Le principe en est le suivant : au lieu d'utiliser une hiérarchie entièrement préétablie de catégories définies à l'avance, comme dans les classifications décimales, on va construire ici librement, à partir de ces éléments de bases que sont les « facettes », et par un processus purement combinatoire de type « Meccano », les indices complexes dont on a besoin. Qu'est-ce qu'une « facette » ? C'est tout simplement un aspect d'un sujet : par exemple, le sujet « littérature » peut être examiné selon la facette « langage », et il est divisé alors selon les différentes langues (anglais, allemand, français, etc.). Mais il peut être examiné aussi selon la facette « forme », et, à ce moment-là, il éclate en « poésie », « drame », « fiction », etc. Des termes comme « anglais », « allemand », « poésie », « drame », etc. sont

14. Shiyali R. Ranganathan, *Colon Classification*, Madras, Madras Library Association, 1st ed. 1933 ; Shiyali R. Ranganathan, *Prolegomena to Library Classification* (1937), rééd. New Delhi, Ess Pub., 2006.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

appelés par Shiyali Ranganathan des « isolats ». Les isolats suivent une règle essentielle qui est que chacun d'entre eux, dans chaque facette, est la manifestation d'une catégorie fondamentale et d'une seule de la classification colon. Il y a cinq catégories de ce genre : Personnalité, Matière, Énergie, Espace (Space en anglais) et Temps. C'est le fameux schème PMEST. Tous les sujets n'ont pas besoin d'être examinés selon ces cinq catégories à la fois. Ils peuvent très bien en exiger moins. En revanche, certains sujets, à l'intérieur d'une même catégorie, peuvent requérir plus d'une facette ou d'une sous-facette pour être correctement décrits. Pour éviter toute confusion, quand on combine plusieurs facettes de différents niveaux, le classificateur a besoin de signes de relation pour les assembler : ce sera, par exemple, les célèbres deux points (colon en anglais), mais aussi la virgule, le point-virgule ou encore d'autres signes de ponctuation que Shiyali Ranganathan a introduits ultérieurement. Donnons, sur un exemple, une idée du fonctionnement de cette classification : supposons un livre intitulé La gestion de l'éducation élémentaire au Royaume-Uni dans les années 1950. Pour un tel sujet, « Éducation » sera la facette de base, elle se rattachera à l'une des catégories fondamentales du schème général, la catégorie T comme « Temps ». Maintenant, on rattachera les autres éléments à d'autres facettes, par exemple la catégorie « Énergie » pour « gestion », la facette « Espace » pour « Royaume-Uni », etc. L'ensemble formera un indice unique dont les éléments seront connectés tantôt par deux points, tantôt par un point, tantôt par une virgule ou une virgule inversée, etc.

Cette classification colon présente alors un double avantage : d'une part, un même domaine peut être co-divisé de différentes façons selon les facettes ou sous-facettes sous lesquelles on le regarde (Emmanuel Kant avait déjà décrit cette possibilité dans sa *Logique*[15]) ; et, d'autre part, l'indice qu'on cherche pour le sujet qui est à classer est construit spécifiquement pour lui, par un procédé combinatoire qui est à chaque fois inédit. Ceci permet de faire coller au maximum la classification avec les refontes périodiques du savoir.

Il reste que, malgré ces avancées, la classification de Shiyali Ranganathan n'a pas vraiment convaincu : 1°) elle laisse subsister des classes fondamentales toujours contestables (quarante-deux au départ, mais beaucoup plus par la suite) – classes qui portent à la fois l'empreinte du temps et de

15. Emmanuel Kant, *Logique*, *op. cit.*, p. 158. Selon le philosophe, un même sujet peut être co-divisé de plusieurs manières et la co-division d'un sujet « va à l'infini, spécialement dans les concepts de l'expérience, car qui peut épuiser toutes les relations des concepts ? ».

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

l'espace, peut-être aussi de la culture (indienne) de Shiyali Ranganathan, c'est ce qu'on a pu reprocher à ses cinq supercatégories fondamentales ; 2°) la combinatoire suppose une certaine invariance qui n'est pas toujours respectée. En réalité, le procédé d'indexation de Shiyali Ranganathan réclame que les éléments fondamentaux qu'on combine puissent être associés dans n'importe quel ordre. Or ceci suppose, mathématiquement, l'existence d'un groupe de symétrie dont nous avons montré, Pierre Neuville et moi, qu'il n'existait pas toujours. J'ajouterai que, malgré les recherches qui ont eu lieu sur la classification à facettes jusqu'à la mort de Shiyali Ranganathan, celle-ci n'a pas vraiment réussi à s'imposer. De son vivant, Shiyali Ranganathan avait initié un groupe de recherche sur la classification à facettes, le Classification Research Group qu'il avait constitué avec des bibliothécaires américains et anglais célèbres des années 1960 (je pense à Jason Farradane, Robert Fairthorne, Brian Vickery, Douglas Foskett et quelques autres). Mais même en Inde, même à Madras, c'est-à-dire chez Shiyali Ranganathan lui-même, la classification colon est restée pratiquement lettre morte. Elle a d'ailleurs reçu beaucoup de critiques, y compris de bibliothécaires français comme Éric de Grolier[16], par exemple.

Je m'achemine vers ma conclusion.

Si je fais le bilan de ce que je viens de dire, je suis obligé de constater que la forme de la classification des connaissances, l'ordonnancement du savoir et les langages documentaires associés à la bibliothèque sont des éléments qui ont beaucoup évolué au cours de l'histoire.

Comme je l'ai montré, on s'est vite éloigné du simple rangement alphabétique naudéen, mais ni les classifications décimales, ni même la classification à facettes de Shiyali Ranganathan n'ont réussi à venir à bout du problème : les bibliothécaires n'ont pas (ou pas entièrement) réussi la prouesse des naturalistes : dresser ce qu'on pourrait appeler, en transposant le titre d'un livre de François Dagognet, un « catalogue de la vie de l'esprit ». Comme le noumène kantien, le bibliomène bachelardien – c'est-à-dire l'être même du livre si l'on en croit Robert Damien – est resté, en partie, inaccessible.

Le savoir moderne (proliférant, complexe, interférant) a d'ailleurs réclamé, ces cinquante dernières années, qu'on change complètement de modèle : le relationnel-réticulé (le réseau) a pris le relais des arbres et de la combinatoire restreinte. Avec le développement de l'informatique, de

16. Éric de Grolier, *Études sur les catégories générales applicables aux classifications et codifications documentaires*, Paris, Unesco, 1962.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

nouveaux langages (les langages documentaires et les langages d'indexation) sont apparus. Avec la révolution numérique et le développement des réseaux téléinformatiques, le support concret de la bibliothèque et ses architectures rigides ont même eu tendance à perdre de l'importance : aujourd'hui, la bibliothèque devient de plus en plus une « bibliothèque virtuelle », à la fois omniprésente et distribuée – une bibliothèque-monde. Ainsi, peut-être un vieux rêve leibnizien et borgesien est-il en passe de s'accomplir ? En même temps un grand péril, probablement, menace la bibliothèque : l'éclatement, la babélisation, voire le chaos informationnel. Si l'on prend le cas d'Internet – je me restreins évidemment à la partie de ce réseau qui pourrait, de loin, s'identifier à un ensemble de ressources bibliographiques comparables au fichier d'une « superbibliothèque »[17] –, on a affaire à un méli-mélo épouvantable et, en ce sens, à une très, très mauvaise classification si on l'évalue selon les anciens critères.

Je ne vise pas, par ces propos, l'existence d'un chaos seulement apparent, qui serait démenti par l'existence de techniques de rangement invisibles bien réelles. Nous disposons naturellement aujourd'hui, avec les réseaux sémantiques et leurs moteurs de recherche associés, de langages d'une très grande richesse qui, du point de vue de la recherche et de la restitution de documents, sont assez puissants pour permettre d'assurer la classification et de satisfaire la plupart des requêtes. Le problème est ailleurs : il tient dans le fait que ces langages réticulaires sont parfois trop puissants. En effet, le propre d'un réseau ou d'un graphe est de retenir une information pléthorique, grâce aux multiples liaisons qui sont rendues possibles par la structure. Or l'exhaustivité, qui n'est jamais totale, n'est pas un bien en soi, une information non structurée n'étant pas toujours utile. De plus, nous avons besoin de réponses simples. Donc il nous faut toujours passer, à un moment ou à un autre, de cette richesse pléthorique que donne le graphe quasi complet des références possibles à une information exploitable. Et là, nous retrouvons typiquement des questions taxinomiques voisines de celles dont nous étions partis parce qu'il va falloir tronquer la structure initiale selon des critères dont aucun, en fait, n'est indiscutable. Une bonne algèbre des classifications serait évidemment de bien loin préférable[18].

17. Je laisse bien sûr de côté les autres aspects d'Internet qui est, comme tout réseau de communication, une auberge espagnole.
18. Comme nous l'avons montré, Pierre Neuville et moi, elle est difficile à constituer, car elle devrait être rigoureusement non associative. Or la plupart des structures mathématiques connues sont précisément associatives...

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Alors comment projeter, sans la déformer, une information multidimensionnelle de façon à la rendre utilisable ? Comment comparer des classifications ou des rangements différents ? Comment choisir, entre diverses structurations possibles d'un savoir, celle qui semble la meilleure ? Qu'est-ce, finalement, qu'un indice taxinomique et quelle est la structure qui explique le glissement toujours possible d'un indice à un autre ?

Toutes ces questions, et bien d'autres, qui concernent au plus haut point la bibliothèque, continuent de relever aujourd'hui du champ de ce qu'on pourrait appeler une « théorie générale des classifications »[19], dans laquelle on étudierait, comparerait et situerait toutes les structures les unes par rapport aux autres à l'intérieur d'un même domaine que nous avons appelé – Pierre Neuville et moi – une « méta-classification », et qui nous donnerait en fait, à défaut d'un bibliomène métrique (parce qu'il s'agit, en réalité, comme nous l'avons montré, d'une topologie sans métrique), du moins un cadre pour continuer d'aborder les problèmes dans une perspective rationnelle. C'est dans cette voie qu'on pourrait dire post-naudéenne, que, personnellement, je travaille. Mais je n'ai aucune peine à dire et à reconnaître, encore une fois, que l'apport de Robert Damien a été essentiel pour mettre en lumière le fondement même de la bibliothèque et son sens à la fois philosophique et politique.

19. Le mot « classification » est entendu ici au sens large et enveloppe toutes les formes possibles de classifications, nettes, floues, empiétantes, finies, infinies, etc., sans compter les ordres partiels ou totaux, eux-mêmes généralisables de toutes les manières possibles.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

par Paul Mathias

CHAPITRE II. LE TESTAMENT BIBLIOTHÉCAIRE

L'idée d'un « testament bibliothécaire » ne vient pas sceller le drame annoncé d'une fin de la culture classique. Elle ne vient pas, pour nous qui y avons été élevés, prononcer l'arrêt de mort d'un monde familier et enregistrer la disparition de ses valeurs séculaires. Elle vient plutôt, à la lettre, porter témoignage des mutations d'un présent qui se donne non seulement de nouveaux outils de compréhension de sa propre réalité, mais bien une réalité elle-même nouvelle, faite de flux plutôt que de sédiments, de significations plutôt que d'argile et de glaise, de structures informationnelles plutôt que « de briques et de mortier ». Parce qu'elle concerne les savoirs, le soin que nous en avons et l'ordre – ou *les* ordres – que nous y instituons, elle est destinée à éclairer « *la* Bibliothèque », pour reprendre la graphie de Robert Damien, qui est lieu, ni seulement d'instruction, ni seulement de recueillement, mais d'usage, c'est-à-dire lieu de création et de recréation des espaces intellectuels et politiques de la « vie ».

Il n'est évidemment pas question de dresser un constat des mutations technologiques auxquelles sont, de nos jours, soumis les établissements bibliothécaires. Mais non plus de prétendre que les réseaux informatiques constitueront seuls les bibliothèques du futur et qu'ils se construiront sur les ruines de nos édifices institutionnels ! Très certainement, les réseaux forment des manières de bibliothèque. Ils remplissent amplement les fonctions traditionnellement dévolues (a) aux bibliothèques publiques – mise à disposition de textes de toutes natures, rares ou bien populaires ; (b) aux bibliothèques universitaires – mise à disposition de textes savants et difficiles d'accès ; et même (c) aux bibliothèques privées, personnelles ou communautaires – par la conservation et par le transport désormais possibles de ressources individuelles ou sociales extrêmement variées. Et précisément, s'il peut être question, dans des circonstances si diverses, de « *la* Bibliothèque », c'est que nous observons une véritable mutation de la fonction que nous y associons, qui n'est plus seulement de conserver nos connaissances en vue de les « mettre à disposition », mais de les

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

modifier, de les transformer, sans doute de les créer ou de les recréer en temps réel, à flux tendu, à la demande, selon les contraintes de l'expérience présente et de ses nécessités temporaires – et de composer ainsi de manière perpétuellement révisable la matrice mouvante des savoirs de tous et peut-être, même, la matrice protéiforme des savoirs propres et singuliers de chacun.

« Bibliothèque » pourrait désormais se dire, non d'une réserve plus ou moins vaste de volumes disponibles et manipulables, mais de structures sémantiques mouvantes constituées de manière impromptue au détour de requêtes variées et fortuites, privées ou publiques, individuelles ou collégiales. « *La* Bibliothèque » désignerait ainsi, non un espace privilégié de conservation des savoirs, mais leur structuration même et leur permanente réorganisation informationnelle. Soumise à des contraintes d'individuation, (a) elle se résoudrait désormais, à la surface, en autant de systèmes d'organisation des savoirs qu'il y a d'instances, voire d'individus, pour les requérir et, par la même occasion, pour les (re-) construire ; et (b) quant au fond, elle dénoterait le système de classification et d'exploitation algorithmiques des données formant la matière même des savoirs.

L'objet de ce travail – porter témoignage des mutations de « *la* Bibliothèque » – est par conséquent de mettre à la question les postulats « universalistes » et « publicitaires » mobilisés par un modèle bibliothécaire que nous devons, selon Robert Damien, à Gabriel Naudé. Car ce qui se joue dans « *la* Bibliothèque » et dans la bibliographie naudéennes est bien un certain mode de l'universalité, pensée non en référence à une transcendance, mais à partir de l'organisation bibliothécaire elle-même, pensée de manière immanente et comme l'effet de la conception et de la mobilisation de ressources proprement humaines et rationnelles. Pour Gabriel Naudé, bâtir « *la* Bibliothèque » consiste, quelles qu'en soient les instanciations, à essaimer un modèle unique de la rationalité, dont le centre de gravité soit, non pas ou non plus Dieu, mais le Sujet et sa puissance d'appropriation du monde, en même temps, d'ailleurs, que de son destin. C'est cette demande, cette aspiration, cette exigence à la fois spéculative et politique gisant au cœur de l'édification naudéenne de « *la* Bibliothèque » qu'il faut désormais remettre en perspective à la lumière des ressources numériques et réticulaires dont nous sommes couramment les usagers.

À cet effet, il est important de réaliser que l'universalisme naudéen ne nous est nullement étranger, même en notre ère technologique et informationnelle, et que nous ne sommes pas en train de basculer d'un

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

monde et de valeurs reçues vers un monde « nouveau » et dont les valeurs seraient à inventer de toutes pièces, encore inconnues et sans passé – à la lettre : « barbares » ! En d'autres termes, l'essor des réseaux ne constitue pas, pour l'intelligence, un basculement catastrophique ou tragique ; il délimite plutôt, pour elle, un espace d'investigation inattendu et conditionne des pratiques intellectuelles dont les méthodes et l'efficacité sont suspendues à une réforme structurelle importante. Car il y a certainement quelque chose de « transgressif » dans la navigation réticulaire et dans la manière dont elle provoque l'émergence de bibliothèques « individuées ». Mais, paradoxalement, un tel mouvement de transgression s'accompagne d'un universalisme et d'un classicisme dont nous restons tributaires, de manière plus ou moins patente ou confuse. Et c'est, pour nous, par voie de conséquence, comme si nous avions à reproduire, imiter, répliquer, contrefaire ou mimer le geste révolutionnaire de Gabriel Naudé – la création de « *la* Bibliothèque » – par l'anéantissement du même geste révolutionnaire de Gabriel Naudé et par une pensée rationnelle de la singularisation *des* bibliothèques. Dresser un « testament bibliothécaire », c'est ainsi faire le pari d'une refondation de l'universel, du public et même, au-delà, des savoirs, de l'être-en-communauté, enfin, ainsi que de leurs normativités.

D'UNE BIBLIOTHÈQUE L'AUTRE

En décrivant le vaste projet naudéen d'un ajustement de « *la* Bibliothèque » et de l'État, Robert Damien thématisait effectivement la coïncidence de deux problématiques, l'une épistémologique et l'autre politique.

> « À travers son projet bibliothécaire et bientôt bibliographique », écrit-il, « Naudé [...] n'a pas dessiné un rêve bibliothécaire, qui contiendrait la totalité d'un monde, à nouveau enclos. Il a donné les principes moteurs d'une organisation épistémologique et éthique, les ressorts qui commandent son utilité et son utilisation. Moins le tout (qui requiert un point de vue transcendant) que tous les livres et les hommes en quantité. [...] Un monde renouvelé, éclairé, sortira de ce traitement informatif, sur lequel agir en connaissance de cause. »[1]

1. Robert Damien, *Bibliothèque et État*, Paris, PUF, 1995, p. 179.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Pour dire très vite, « *la* Bibliothèque » n'est pas, avec Gabriel Naudé, un lieu d'enfermement de la pensée, consolidé par un protocole de classification rationnelle de ses trésors, c'est un lieu ouvert où l'appropriation et la réappropriation des savoirs permettent la transformation éclairée du monde humain et de sa grille normative : lire, c'est apprendre, et apprendre, c'est transformer — selon l'ordre de la loi, non selon l'erratique du vouloir singulier.

Or, de l'utilité potentielle de « *la* Bibliothèque » à son utilisation effective, le glissement n'est ni simple ni univoque. « *La* Bibliothèque » s'inscrit, en effet, dans un certain espace public de la pensée et de ses partages, lui-même inscrit à l'intérieur d'un espace public et politique de la loi, de ses contraintes, mais aussi de ses créations et du renouvellement des cadres institutionnels de la vie en commun. Dans un tel contexte objectif, « *la* Bibliothèque » permet de « libérer », pour ainsi dire, les textes qu'elle est destinée à conserver, qu'elle ne renferme pas, à proprement parler, mais qu'elle redistribue. Ce que faisant – et les libérant en effet –, elle donne les moyens de « révolutionner l'usage actualisé des livres »[2]. Ainsi, la Bibliothèque n'est pas loin de constituer une fondation, ou plutôt une reprise à la fois cognitive et fondationnelle de notre destin politique :

> « L'État étant l'axe souverain de notre survie, l'urgence commande de le défendre pour sauvegarder notre intérêt même à vivre et à bien vivre. Cette défense n'est plus sans recours : un savoir la peut connaître. Nous le voyons à nouveau, seule la Bibliothèque peut fournir les instruments cognitifs de ce regard encyclopédique nécessaire à la connaissance politique. »[3]

Comprenons qu'à « l'axe souverain de notre survie », Gabriel Naudé entend faire correspondre un axe cognitif de notre liberté, et que notre emprise sur notre propre destin doit tenir à la puissance que nous entretenons ou développons d'en connaître les forces et les tensions.

Il faut par conséquent admettre qu'il existe une polysémie de « *la* Bibliothèque », à la fois instrument de connaissance et outil de pouvoir – non pas tant des uns sur les autres que de tous sur la politique et sur son histoire – et accepter d'en confronter le modèle naudéen aux figures émergentes de notre expérience bibliothécaire.

2. *Ibid.*, p. 35.
3. *Ibid.*, p. 264.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Qu'est-ce en effet, pour nous, qu'une « expérience bibliothécaire » ? Ce n'est plus exactement une expérience des livres rendue possible par le truchement des nomenclatures nous permettant de naviguer parmi eux. Désormais et de plus en plus, les pensées, les évaluations, les savoirs auxquels nous sommes exposés passent par une expérience réticulaire venant tantôt dédoubler celle des livres et tantôt l'ébranler, soit parce qu'elle leur associe de nouveaux outils informatiques de recherche, soit parce que les pratiques de « navigation » qui l'accompagnent vont parfois jusqu'à constituer par elles-mêmes d'authentiques espaces de recherche, d'apprentissage, d'édification personnelle autant que sociale de la connaissance. La mise en réseau des ressources cognitives n'en est dès lors pas seulement une détermination quantitative : démultiplication exponentielle des données, accessibilité facilitée et presque instantanée des ressources disponibles. Bien plutôt, numérisation, automatisation, mutualisation des textes, des images, des sons, sont autant de dispositifs, parmi d'autres, permettant de substituer aux *lieux* traditionnels de la recherche et, partant, de la pensée – du moins de ses normes et de ses protocoles reconnus de validation –, des *moments* constitutifs de savoirs ou de compétences, d'évaluations, de jugements, de parole et d'action.

Ce n'est pas à de nouveaux outils que nous sommes désormais confrontés, c'est à l'existence de nouvelles sphères de la pensée, elles-mêmes déterminées par ces outils : le scintillement de l'écran ne tient pas seulement lieu de papier, d'encre et de page, mais son espace dit « virtuel » et numérique devient celui des savoirs, oblitérant les lieux de savoir et donc les lieux de la maîtrise non seulement – pour parler par catégories formelles – du Vrai et du Faux, mais aussi du Bon et du Mauvais, de l'Utile et de l'Inutile, des valeurs de vie et de notre être-en-communauté.

UNE ONTOLOGIE DE LA BIBLIOTHÈQUE : L'ESPOIR DE L'INFINI

Il n'est pas absurde de penser que nos pratiques de recherche, autant adossées aux techniques classiques d'exploitation bibliographique et bibliothécaire que dynamisées par les outils informatiques dont nous disposons désormais « naturellement », participent d'une conception universaliste du savoir, c'est-à-dire de la conviction que l'universalité de sa disponibilité est parfaitement légitime et féconde, aussi bien sur le plan

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

de l'acquisition des connaissances que dans l'horizon de leur usage social et politique. Nous sommes, à cet égard, très proches de Gabriel Naudé :

> « La bibliothèque, et les instruments qu'elle contient, est la matrice d'un nouveau type de conseil au politique », écrit Robert Damien. « La Bibliothèque comme exposition publique des savoirs disponibles sans exclusive ni interdit est l'espace universel d'une intelligibilité qui arme potentiellement la rationalité de tout homme. »[4]

L'entreprise bibliothécaire naudéenne aura donc institué une corrélation ordonnée des savoirs et de l'action politique, et dressé le cadre formel d'une maîtrise rationnelle du gouvernement civil dans un contexte non pas idéal et fixe – Gabriel Naudé n'est pas un émule de Platon – mais circonstanciel et mouvant : la nature, les hommes, les aléas du réel.

Il existe ainsi, assurément, une continuité théorique et pratique entre le dispositif bibliothécaire modélisé par Robert Damien à partir de Gabriel Naudé, d'une part, et nos pratiques intellectuelles contemporaines, d'autre part, même celles qui paraissent faire rupture avec un tel modèle au motif qu'elles sont informationnellement exponentielles. Or cette continuité tient au caractère potentiellement infini des ressources cognitives disponibles et elle renforce notre aspiration, sinon à l'embrasser, du moins à nous rendre un tel infini disponible.

Retenons, à ce sujet, trois points emblématiques :

- le modèle naudéen de *la* Bibliothèque est celui de l'accessibilité de *tous* les savoirs, même de ceux que renferment les livres mal faits ou triviaux[5]. Seulement, l'accessibilité suppose un ordre qui combine, d'après ce que montre Robert Damien, au moins trois choses : la première, c'est la liberté de la rencontre tout à la fois vivante et savante des livres dans leur erratique diversité, rencontre qui donne lieu à une construction aventureuse de la rationalité et du catalogage par le moyen d'un partage critique, social et langagier, de connaissances sur les livres[6]. La deuxième consiste dans le

4. *Ibid.*, p. 29.
5. *Ibid.*, p. 75 : « La Bibliothèque devra savoir attirer l'inédit et le curieux, l'aberrant ou le vésanique voire le banal et le vulgaire pour mieux recevoir les visions sans cesse renouvelées d'un monde désormais surabondant. »
6. *Ibid.*, p. 65 : « L'ordre bibliothécaire, s'il doit bien être rationnel, n'est pas pour autant donné *a priori* dans une raison réfléchissant ses opérations et les découvrant conformes à l'ordre des choses [...]. "Entreprendre" une bibliothèque consiste bien à introduire *aventureusement* un ordre reproductible et productif dans la disparité hétérogène des établissements bibliothécaires chargés d'organiser la dispersion des livres. » (Nous soulignons.)

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

souci d'une nomenclature objective des matières de la connaissance et de leur ordre, notamment institutionnel[7]. Et la troisième, enfin, concerne le référencement axiologique des œuvres[8]. Or, même si les méthodes algorithmiques de référencement des grands moteurs de recherche ou de beaucoup de sites dynamiques n'épousent plus les contraintes formelles que s'imposait Gabriel Naudé, la mutualisation des ressources, la construction virtuelle de « portails » et des classifications diverses sont autant de procédures imitant, sans en altérer profondément la logique – ou mieux : la téléologie –, celles de « *la* Bibliothèque » naudéenne. Nous répliquons donc, à notre tour, technologiquement et informationnellement, un principe général d'ordre dont nous concevons parfaitement qu'il puisse déterminer une normativité non seulement cognitive, mais également sociale et politique ;

- notre continuité à Gabriel Naudé tient, en outre, dans l'assomption que l'accumulation quantitative des savoirs induit un approfondissement qualitatif de notre rapport, aussi bien à ces savoirs eux-mêmes, qu'au monde en général. « *La* Bibliothèque » renferme, potentiellement, toute la diversité imaginable des livres, jusqu'aux plus mauvais[9], tout comme la Toile définit un espace de tous les discours, dont la trivialité finit elle-même par être insondable – non seulement en raison du nombre infini des pages web existantes, mais également en raison des sites tout entiers, des blogs, etc., dont toute expérience ordinaire des réseaux est encombrée, voire saturée. Il est ainsi permis de considérer que la Toile, au cœur des réseaux et de leurs offres de possibilités, fait figure d'une incommensurable bibliothèque susceptible d'héberger tous les discours, tout autant

7. *Ibid.*, p. 167 : « Naudé, conservateur et pragmatique, proposera [...] de conserver l'ordre institué des Facultés en respectant la division universitaire de leurs matières respectives : "Ne faisant autre estime d'un ordre ne pouvant être suivi que d'un auteur qui ne veut être entendu, je crois que le meilleur est toujours celui qui est le plus facile, le moins intrigué, le plus naturel, usité, et qui suit les Facultés [...]". »
8. *Ibid.*, p. 124 : « C'est grâce à [la] normativité éditoriale [imprimeur, titre, lieu, date] qu'émergeront un droit civique du débat et une éthique de la controverse. Les contraintes matérielles de la référenciation interdiront les falsifications et dénaturations. [...] C'est à l'État lui-même de prendre en charge la régulation pacifique du débat pour mieux assurer son absolutisme public. »
9. *Ibid.*, pp. 70-71 : « Il n'y a rien qui ne rende une Bibliothèque recommandable que lorsqu'un chacun y trouve ce qu'il cherche, ne l'y ayant pu trouver ailleurs, étant nécessaire de poser pour maxime qu'il n'y a livre tant soit-il mauvais ou décrié, que ne soit recherché de quelqu'un avec le temps. » (Texte de Gabriel Naudé.) – Voir également p. 74 : « La valeur d'un livre n'est point intrinsèque, sa qualité est fonction des rencontres dialogiques qu'il génère. Aucun texte, quels que soient son type, son objet, sa date, sa qualité d'impression ou d'expression, la dignité reconnue ou supposée de son auteur ou de la matière traitée, son épaisseur, ne doit échapper au rassemblement [bibliothécaire]. »

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

que de les y retrouver au moyen d'instruments informatiques de recherche appropriés. En quoi elle signifierait comme un passage à la limite de *la* Bibliothèque, enfin « réalisée », si l'on peut dire, dans toute l'extension de son concept ;

- de fait, l'assomption de l'insondable médiocrité des écrits, dans les réseaux, repose sur un postulat légitime, que nous ne faisons à notre tour que répliquer, de la construction intersubjective et dialogique de la rationalité et des savoirs : « Un texte n'accède à l'existence de livre », écrit Robert Damien, « que si au moins deux lecteurs se l'approprient en le lisant et peuvent ainsi se rencontrer dans la reconnaissance d'un commun attrait et exercer leur semblable intelligence en débattant de leurs lectures. »[10] Or non seulement *la* Bibliothèque de Gabriel Naudé, mais l'Internet tout aussi bien, forment des lieux de mise en coexistence des textes, d'appropriation d'une diversité de la parole et d'exploitation de sa surabondance. Les voies en sont encore et toujours essentiellement dialogiques, puisque l'écho se renvoie de tous à chacun et réciproquement de chacun à tous à travers les blogs, les pages personnelles, les espaces dits « de syndication », à travers la mutualisation des ressources, l'accessibilité des bases de données, les réseaux sociaux, etc.

Rapidement esquissés, ces trois points donnent à voir une manière de continuité entre *la* Bibliothèque et l'Internet, quoiqu'ils ne puissent pas être dissociés des effets de rupture qu'ils recouvrent, et qu'ils aient à être réfléchis dans une perspective transgressive et non pas continuiste. Ce n'est pas que l'expérience réticulaire soit fondamentalement différente, sur bien des points, de l'expérience bibliothécaire ; c'est plutôt que l'expérience bibliothécaire renferme les conditions de sa propre transgression, les conditions de sa transmutation dans cet « autre » que représente l'espace dématérialisé de l'Internet. « Renferme », parce que Gabriel Naudé avoue déjà lui-même ce qu'accusera remarquablement le développement des réseaux : « Il est impossible à aucune personne de rien comprendre en cette panspermie, je voulais dire pan-sophie, tirée et extraite de la Médecine, Chimie, Histoire, Magie, Sainte Écriture[11] »

10. *Ibid.*, p. 71.
11. *Ibid.*, p. 126. Le propos, de Gabriel Naudé, est tiré de l'*Instruction à la France sur la vérité de l'Histoire des Frères de la Roze-Croix*, Paris, 1623.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

– propos qui concerne le « n'importe quoi » dont « *la* Bibliothèque » est féconde et qu'elle a pour horizon de cultiver à perpétuité.

« *La* Bibliothèque » se laisse donc sans doute saisir et comprendre, mais elle reste également en son fond inappropriable et inaccessible. Ou bien : « *la* Bibliothèque » laisse encore l'illusion de son intelligibilité, alors que son propre infini, accompli dans les réseaux, est d'emblée ou *a priori* ce qui la rend elle-même, radicalement et en retour, inintelligible.

L'INFINI RÉTICULAIRE : L'AFFAISSEMENT DU MODÈLE BIBLIOTHÉCAIRE

Les rapports de rationalisation auxquels donne lieu l'édification du modèle bibliothécaire sont effectivement pertinents tant que le modèle bibliothécaire reste un schème directif techniquement disponible, ou que les bibliothèques réelles peuvent rester proches – architecturalement et matériellement – du modèle sur lequel elles sont bâties et organisées. Tant que l'infini bibliothécaire reste explicitement un postulat, une rationalité peut se construire qui le vise et y aspire ; mais pour peu que l'infini devienne actuel, une radicale transmutation bibliothécaire s'opère, dans le mouvement de laquelle nous sommes condamnés à perdre les repères formels nous permettant de nous orienter dans le dédale des discours et des « objets de sens »[12] qui les cristallisent. L'Internet doit en effet être décrit, non comme une « bibliothèque virtuelle », mais comme cette « Bibliothèque » bien *réelle* dont la structure et l'ordre se répliquent jusque dans la moindre de ses parties – toutes les données et les productions publiées sur les réseaux ayant potentiellement, du fait de leur structuration informationnelle, autant qu'un portail ou qu'un site de premier rang, un même et unique statut « bibliothécaire » : ordre, requérabilité, hypertextualité, connectivité. D'une part, en effet, chaque usager ou opérateur devient l'ordonnateur de sa propre bibliothèque et, d'autre part, les bibliothèques infinies en nombre ainsi formées se rejoignent automatiquement par la vertu des métadonnées (*tags* ou « balises ») signalant leur proximité sémantique, que celle-ci soit réelle ou seulement formelle. Or – et ce n'est pas le moindre paradoxe – cette proximité sémantique

12. Locution désignant l'ensemble des productions publiées et donc exploitables, d'une manière ou d'une autre, aux formats numériques (textes, images, sons, mais également balises ou métadonnées).

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

est, en elle-même, dénuée de sens, non pas exactement parce qu'il serait impossible de s'y orienter, mais plutôt parce que le métastable composite qu'elles forment – en vertu d'une coïncidence terminologique des « bibliothèques » qui ne reflète pas nécessairement une corrélation effective de leurs contenus sémantiques – ne ressortit à aucune intention manifeste de signifier. Disons, plus prosaïquement : l'ordre bibliothécaire du Réseau est l'effet temporaire et composite d'un « n'importe quoi » (dés-) ordonné par « n'importe qui », mais repris et (ré-)ordonné par des machines et par leurs algorithmes interprétatifs et classificatoires.

Dès lors, dans le processus informationnel d'actualisation de l'infini bibliothécaire, la rationalité qu'enveloppe « *la* Bibliothèque » devient elle-même incertaine, abyssale, improbable. Dans ces conditions, l'infini étant l'ordre véritable de « *la* Bibliothèque » réticulaire, l'Internet est, en son infinité propre, la « vérité effective » de « *la* Bibliothèque », non son autre contemporain, mais son *effectivation* à la fois présente et, peut-être, ultime. Dans la continuité de Gabriel Naudé, qui a entrepris un « travail critique » de « [mise] au point des normes théoriques de la confrontation bibliographique »[13], on comprendra que la classification et l'accessibilité des savoirs, telles que les autorise « *la* Bibliothèque » réticulée, permettent, en retour, de jauger sémantiquement et ordonnément ces savoirs en les confrontant réciproquement selon des protocoles judiciaires appropriés. Disons autrement : l'organisation informationnelle des savoirs n'en est pas seulement un principe d'ordre, mais, en retour, c'en est un principe de rétro-éclairage et de réinterprétation. Les savoirs, en somme, sont amplifiés et approfondis par les vertus dispositionnelles des algorithmes qui les ordonnent.

Or la démultiplication exponentielle des ressources réticulaires, des discours et des savoirs, en rend désormais improbable ou, du moins, très incertaine, une confrontation rationnelle et ordonnée. Aux normes épistémiques que fait émerger « *la* Bibliothèque » naudéenne font désormais écho des normes algorithmiques transparentes, c'est-à-dire invisibles et inappropriables dans le temps de leur mise en œuvre opératoire par ceux-là mêmes qui les mettent en œuvre : les usagers, les lecteurs[14]. Les réseaux nous condamnent par conséquent à prendre à rebours le

13. Robert Damien, *Éloge de l'autorité*, Paris, A. Colin, 2013 (coll. Le temps des idées), p. 121.
14. On remarquera, quoique ce ne soit pas directement le propos ici, que l'« usager » se substitue désormais au « lecteur ». Manière de dire que l'expérience même de la lecture, médiatisée par l'outil diktyologique, n'est plus simplement une expérience d'assimilation méditative mais une expérience opératoire associant à la lecture l'écriture de requêtes, l'usage d'une syntaxe logico-informatique déterminée, la manipulation même d'outils informatiques venus s'immiscer entre le « lecteur » et son « objet ».

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

problème naudéen de la rationalisation des données. Le problème de Gabriel Naudé, auquel il pouvait légitimement espérer apporter une solution opératoire, était d'assujettir l'infini virtuel de la Bibliothèque à la détermination rationnelle, mais finie, de ses instruments de classification. Pour nous qui sommes commis à l'expérience de savoirs « databasifiés », le problème est désormais d'affronter la réalité même de cette opération effective, répétitive et redondante – la recherche indexicale – dont les soubassements problématiques sont exclus du champ de « *la* Bibliothèque », puisque ce sont les problèmes liés à l'occupation économique et commerciale d'un territoire bibliothécaire actuellement infini.

Notre problème bibliothécaire – c'est-à-dire le problème bibliothécaire de *notre temps* – est celui de la conception et de la commercialisation des programmes informatiques servant désormais à accomplir les opérations de recherche. Les procédures indexicales ne servent plus seulement à naviguer dans les multiples sphères des savoirs, mais bien plutôt à déterminer, en tant qu'opérations d'indexation transparentes et invisibles, les sphères proprement dites des savoirs. C'est une assignation indexicale installant les « objets de sens » dans les sphères cognitives qui leur sont le mieux appropriées et c'est elle qui détermine les pratiques cognitives et ce qu'elles deviennent : totalement tributaires, dans leur opérativité, d'outils numériques sans le secours desquels ordre et rationalité deviennent inconsistants. Pour dire autrement, nous ne manipulons pas seulement nos instruments informatiques en fonction des objectifs cognitifs que nous nous fixons, mais eux-mêmes nous opèrent en retour, c'est-à-dire produisent des effets opératoires de savoir au moyen des tâches qu'ils accomplissent « en fond » sans que nous puissions avoir la main sur leurs plus intimes et leurs plus discriminantes actions logico-informatiques. Ordonnancement, classification, exposition ne sont plus des opérations effectuées par un sujet rationnel, mais autant d'*affordances* – ou « offres de possibilité » – encapsulées dans les programmes informatiques plus ou moins adéquatement maîtrisés par des usagers des outils numériques dans la conduite de leurs opérations réticulaires.

On dira donc : l'indexation *était* un outil de recherche et de classification bibliothécaires, mais elle *est* désormais le *framework*, « l'atelier de développement » dans lequel sont prises, dans leur ensemble, nos recherches et nos démarches cognitives. Par opposition à la transcendance du théologique, les méthodes bibliothécaires pouvaient, chez Gabriel Naudé, ressortir à une internalité des critères de la Vérité et du

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Bien, précisément rapportés à une taxinomie autonome[15]. Assurément, le vaste atelier de développement des réseaux obéit à un analogue principe d'immanence, puisque les réseaux portent en eux-mêmes les conditions de leur ordre, de leur visibilité, de leur opérativité et de leur appropriabilité. Mais c'est l'immanence qui, à son tour, tient ici lieu de transcendance, du fait de son incommensurabilité aux opérations cognitives qu'elle induit de la part de ses innumérables usagers, opérateurs et créateurs – recherche, lecture, « navigation », amplification exponentielle des réseaux.

Autrefois, donc, ce contre quoi s'édifiait « *la* Bibliothèque » était la biblique « contemplation de l'ordre immuable ». Contre lui s'érigeait « la connaissance active des possibles », œuvre de « *la* Bibliothèque » et de sa singulière et propre « méthode bibliographique »[16]. Dorénavant, les pratiques réticulaires, sans s'opposer aux pratiques bibliothécaires traditionnelles, mais en les « effectivant » plutôt, sont le symptôme cognitif et social d'une externalisation nouvelle des méthodes de la pensée et de la technologie intellectuelle qui les accompagne. Parce qu'au fond, nous ne savons plus vraiment ce que nous faisons lorsque nous « cherchons », parce que nous ne *pouvons* plus savoir ce que nous faisons lorsque nous « cherchons » ; la vérité de « *la* Bibliothèque » n'est plus dans la connaissance de ses structures formelles, ni dans la maîtrise de sa rationalité architectonique, mais dans une expérience catastrophique de la discursivité : évolution des systèmes discursifs, constitution de la parole et des savoirs en forme de « nuages », formalisations successives, entrelacées mais impondérables, d'amalgames d'« objet de sens ». La vérité de « *la* Bibliothèque », en somme, se situe dans les incessantes mutations de cet écosystème cognitif formé par les réseaux dont la synthèse dynamique porte le nom : « Internet ».

À l'ère de l'Internet, la transmutation réticulaire de l'ancien modèle bibliothécaire résulte de l'impossibilité de passer de la « panspermie » constatée par Gabriel Naudé[17] à cette polymathie qu'il suspectait de fausseté[18]. Ce que nous apprend, à cet égard, Robert Damien, tient au moins à deux choses. L'une, au fait que « Gabriel Naudé est naudéen », ce qui

15. Cf. p. 173 : « Dans l'espace extrait, approprié, autonomisé de la bibliothèque se construit une "excentricité centrale", ni dehors ni dedans, d'où se peut lire le monde, reflété dans les livres ordonnés de la taxinomie bibliothécaire. Aucun point de vue transcendant ne peut désormais exciper d'une universalité divine pour imposer ses sommations. »
16. *Ibid.*, p. 43.
17. *Ibid.*, p. 126.
18. « La bibliographie bibliothécaire n'est pas polymathie. » (*Ibid.*, p. 137.)

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

n'est pas tout à fait rien, puisqu'on peut identifier par là un modèle intellectuel fixe et déterminé de la pratique bibliothécaire et de ses effets sociaux et politiques. L'autre, au fait que « Gabriel Naudé, c'est chacun de nous ! », ce qui est plus encore, parce que nous pouvons désormais nous laisser identifier à un modèle bibliothécaire proprement singularisé, parfaitement opératoire et indéfiniment réplicable.

Dans la continuité des travaux de Robert Damien et de l'éclairage qu'ils portent sur nos propres pratiques intellectuelles, nous inférerons que le livre est désormais en lui-même, dans sa forme numérique et réticulaire, une véritable bibliothèque virtuelle, réellement connectée à une myriade d'autres véritables bibliothèques virtuelles, celles de toutes les instances productrices d'« objets de sens » dans toute l'étendue des réseaux – où se dissipe évidemment la frontière, tout juste commode à énoncer, du « virtuel » et du « réel ». Et l'ultime paradoxe, c'est que « *la* Bibliothèque » ainsi formée n'est plus, à proprement parler, visitable, quoiqu'elle soit accessible, ni le livre lisible, alors même qu'il est à la fois disponible et requérable.

C'est bien la raison pour laquelle l'Internet peut tenir lieu de « testament bibliothécaire », et c'est aussi la raison pour laquelle il ne faut pas y voir le geste anticipatoire d'une mort à venir du livre et de son espace de préservation, d'ordonnancement, de sublimation. Ce qu'il faudrait plutôt entendre par « testament » ? Le spectacle attesté et le plus contemporain que l'esprit puisse offrir de lui-même à lui-même. « L'esprit n'est plus réduit à lui-même », écrit Robert Damien[19]. L'artifice bibliothécaire en est bien l'instrument positif. Grâce à lui, l'esprit peut continuer, connaître l'histoire de ses sédiments, dessiner les trajectoires de ses avancées, indiquer les orientations de son futur en extériorisant l'intelligibilité technique de ses augmentations. Où, à l'évidence, au cœur des réseaux, l'on assiste aux épousailles de la pléthore et de la nescience – faut-il dire de *Poros*, « expédient », et de *Penia*, « indigence » ? Les algorithmes seuls, peut-être, détiennent la réponse à une telle question.

19. *Ibid.*, p. 134.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

par Louise Merzeau

CHAPITRE III. DE LA BIBLIOTHÈQUE À L'INTERNET : LA MATRICE RÉTICULAIRE

« Recenser, rassembler, ordonner pour savoir classer et pouvoir choisir » : telles sont les bases de cette « matrice bibliothécaire » dont Robert Damien a montré qu'elle fonde notre être-ensemble. Modèle architectural, technique et politique de la pluralité démocratique, la bibliothèque autorise (aux deux sens de « rendre possible » et « légitimer ») la substitution d'un *cogitamus* au *cogito* du Livre unique (une seule parole, un seul esprit). Par l'ordonnancement méthodique des livres, elle institue la confrontation des raisons qui pourra guider le « conseil de lecture », lui-même modèle et condition du conseil au prince ou au peuple souverain.

Aux révolutions médiologiques des supports (codex, puis imprimerie) correspond ainsi une histoire des modalités de la gouvernance – celle des esprits et celle des lois. Dans cette perspective, l'entrée des dispositifs sociotechniques dans l'ère numérique doit être interrogée dans les mêmes termes : quel type de pluralité, de liberté et de discernement autorise-t-elle ? Quelle structure d'autorité organise-t-elle ? En un mot, quelle sorte de matrice l'environnement numérique installe-t-il dans l'espace du savoir et de la cité ? Robert Damien a esquissé lui-même une réponse, en refusant de se contenter de déplorer la sortie de la graphosphère et de réduire l'Internet à un espace chaotique livré aux seules pulsions des individus. Nous reprendrons ici cette intuition, tout en suggérant en quoi cette « recherche d'un Nouvel Esprit Bibliothécaire »[1] appartient encore au monde des livres et, à ce titre, reste étrangère au paradigme numérique.

1. Robert Damien, « Y a-t-il une société Internet ? Pour un Nouvel esprit bibliothécaire, ou les re/médiations de la bibliothèque numérique », conférence donnée à Shanghai en 2013.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

INTERNET ET LE MODÈLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Questionner le nouvel âge de la culture à partir de la question des changements de supports peut sembler une évidence. C'est l'un des axiomes de la médiologie que d'observer comment la matière organisée conditionne les processus symboliques et comment « le transport transforme ». Pour étudier ce que le réseau fait à l'ordre des livres, on interroge donc logiquement le passage de la bibliothèque à la bibliothèque numérique, ou celui de la recherche bibliographique via les catalogues à la recherche d'information sur le Net *via* les moteurs de recherche. Tout aussi logiquement, on met alors en avant les phénomènes de désintermédiation, de dématérialisation et de dé-hiérarchisation.

Pourtant, il faut se demander s'il est pertinent de penser aujourd'hui encore l'Internet à partir de ce modèle de la bibliothèque. Cet angle d'approche est bien sûr celui des lettrés issus des humanités classiques et formés aux outils de la recherche académique. Ceux-là attendent du Réseau qu'il leur fournisse un équivalent de ce qu'ils trouvaient dans les rayonnages, les notes en bas de page et les bibliographies. Mais ils oublient que, pour la très grande majorité des utilisateurs, Internet est tout autre chose qu'une bibliothèque, même d'un nouveau genre, et que le penser comme tel risque d'oblitérer ses caractéristiques les plus spécifiques et les plus conséquentes.

On n'insistera pas sur le fait que, parmi les principaux acteurs ayant contribué à la formation et à l'évolution du Net, pratiquement aucun ne s'est vraiment référé au modèle du livre ou de la bibliothèque. Quand bien même il s'agissait de partager des contenus scientifiques entre chercheurs, ce qui était mis en avant, justement, c'était le partage et ses modalités (le modèle du forum, par exemple, a joué un rôle bien plus important) et non la nécessité de répertorier, regrouper et diffuser des œuvres ou des titres à une communauté ou un public. Non pas que la question du classement soit absente des enjeux du numérique (au contraire, elle est centrale, on y reviendra), mais cette question ne s'est pas posée directement à partir de la matrice bibliothécaire. Il faut donc manier avec précaution le principe de « l'effet-diligence », qui veut que chaque nouveau média emprunte son apparence aux médias antérieurs avant d'adopter sa forme spécifique. Le fait qu'on ait transposé dans le vocabulaire et le graphisme informatiques des motifs matriciels comme la page, le répertoire ou le dossier, ne signifie pas que l'Internet ait été pensé et structuré comme une bibliothèque. On pourrait sans doute dire

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

la même chose des premiers ateliers d'imprimeurs à la Renaissance, qui n'étaient pas à proprement parler des transpositions ou des transformations directes des *scriptoria* monastiques. C'est parce qu'ils sont venus occuper la même niche d'usage qu'on les a rétrospectivement comparés et positionnés sur une même ligne d'évolution.

Appréhender la « conversion numérique »[2] depuis cette seule entrée revient surtout à ramener l'Internet au seul plan du support, lui-même considéré dans une logique instrumentale. Or c'est dans sa dimension « écologique » qu'il convient aujourd'hui de penser le numérique, c'est-à-dire en tant qu'écosystème ou environnement. C'est dans ses effets d'interactions, de *continuum* et d'enveloppement qu'on mesurera le mieux comment ce qui n'était d'abord perçu que comme une « nouvelle technologie » a finalement configuré un milieu de vie. La première appelait des opérations de transcription, de transfert ou de traduction depuis la sphère des objets ou du papier vers le numérique : on se focalisait alors par exemple sur la numérisation des collections. Le second appelle un art de cohabiter et de co-évoluer, et c'est le développement des réseaux sociaux qui devient le principal enjeu. Ce milieu est certes un milieu technique, mais c'est surtout un « milieu associé »[3], au sens où il se modifie à mesure que nous l'habitons. Et s'il contient bien des équivalents numériques de la bibliothèque, il comprend aussi des places de marché, des agoras, des écoles, des foyers, des théâtres de guerre et des chambres à coucher...

La logique des objets connectés, qui n'en est qu'à ses premières manifestations, prolonge cet effet de *continuum* et d'enveloppement au-delà des seuls ordinateurs et machines à communiquer. Aujourd'hui, montres, lunettes, automobiles et vêtements échangent déjà des données. Demain, ce sera l'ensemble de nos objets qui produiront, traiteront et communiqueront des informations, dans toutes nos activités, des plus futiles aux plus complexes, des plus individuelles aux plus collectives. Penser le Web en le comparant uniquement aux lieux de connaissance structurée dont notre culture écrite est issue ne permet pas de mesurer les enjeux d'une telle pervasivité.

Ce déplacement de l'image héritée d'un lieu de savoir à celle, encore à construire, d'un lieu de vie est d'autant plus important qu'il traduit l'évolution même du Web, dont la compréhension est l'une des conditions d'une littératie numérique. La Toile des origines peut encore être

2. Milad Doueihi, *La grande conversion numérique*, Paris, Seuil, 2008.
3. Cf. l'article « milieu » sur le site de l'association Ars Industrialis. [En ligne] < http://arsindustrialis.org/milieu >.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

décrite comme un réseau de documents (même si, déjà, ceux-ci se distinguaient assez nettement du document défini par la bibliothéconomie) et ses acteurs étaient pour la plupart des éditeurs de contenu publiant et reliant eux-mêmes des textes « originaux ». Mais, avec la massification des usages et la concentration des prises d'intérêt, le réseau a par la suite évolué vers un Web des profils, où les identités sont devenues les médias autour desquels l'information s'organise et se recycle. Dans ce nouvel écosystème, les individus ne font pas que chercher, lire et relier de l'information. Ils ont des conversations, consomment, jouent, commentent, votent, collectionnent, nouent des alliances ou s'espionnent. La plupart de ces activités sont très éloignées de l'acte de lecture institué par la bibliothèque, mais ce qui en fait la caractéristique, c'est qu'elles sont toujours *en même temps* des activités informationnelles. La logique profilaire du Web actuel traduit en effet tout acte de connexion, de consultation ou de déplacement par un jeu de traces qui, agrégées à d'autres, se convertiront en sens et en valeur (à attribuer à l'utilisateur, au contenu ou au produit). C'est cette « impureté » du Web, à la fois texte et contexte, média et méta-média, lieu de savoir et désintégration des savoirs institués, qui le rend si difficile à penser.

DU CONSEIL À LA RECOMMANDATION

Mettre en avant l'évolution du réseau vers un Web des personnes ne suffit cependant pas à lever l'illusion d'un environnement où chacun serait livré à lui-même ou au hasard des connexions pour se diriger dans un espace fluide et lisse, dont tous les points seraient équidistants. Robert Damien lui-même évoque ainsi cette « *sur-bibliothèque*, où tout est à disposition, tout est accessible, dès lors que votre ordinateur est connecté sur Internet. [...] À chacun son encyclopédie ; à chacun sa bibliothèque où, comme disait Montaigne, *être à soi, entre soi*. Il n'y a dans ce monde dématérialisé et délocalisé qu'est la bibliothèque virtuelle du sur-lecteur, apparemment plus besoin d'institution... Plus besoin de médiateur... Plus besoin de bibliothécaire... Chacun est à soi-même son propre bibliothécaire »[4].

4. Robert Damien, « Quel sens pour l'action culturelle en bibliothèque ? », conférence à l'Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (ADBDP), 2005.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

De fait, l'environnement numérique a opéré une inversion des logiques de médiation qui, au lieu de chercher un dépassement du particulier dans l'universel, cherchent aujourd'hui à rapporter tous les types au *token* et tous les contenus à la personne, elle-même redéfinie comme grappe de données connectées. Promue source de toute légitimation, cette médiation identitaire[5] se traduit par une injonction faite aux individus de construire leur jugement en toute autonomie, dans un environnement informationnel qui n'est plus configuré *a priori* ou en surplomb, mais qui se plie à leur profil à mesure que leurs traces d'activité le documentent.

Ainsi affranchi de la plupart des intermédiaires (éditorial, familial ou institutionnel) qui filtraient son discernement, l'internaute doit occuper lui-même la place du conseiller désormais vacante. Le conseil change alors de nom, de forme et, dans une large mesure, de finalité : il devient la recommandation.

Ce nouveau régime repose avant tout sur la croissance exponentielle des ressources et des liens qui les relient. Le tsunami numérique interdit de fait toute organisation préalablement concertée des informations qui se multiplient désormais en se connectant et en se dupliquant. Il ne saurait y avoir de plan de classement sur le Web. Celui qu'on pensait jadis comme un destinataire doit donc prendre en charge une part chaque jour croissante du « travail cognitif »[6] de tri, d'orientation et de validation des contenus. De point d'arrivée des cycles de vie de l'information, il en devient le conducteur, servant symboliquement et techniquement de relais d'un nœud du réseau à un autre. Le lecteur a bien sûr toujours joué un rôle de passeur entre les livres, mais l'ordre documentaire qui résulte de cette abondance inverse désormais les logiques de stock et de flux. « Les nouveaux gardiens de l'ordre documentaire (moteurs, réseaux sociaux et "grands magasins" de type Apple Store) stockent de l'attention, grâce notamment aux ingénieries statistiques qui leur permettent de travailler – et de prescrire – dans l'instant [...]. C'est cette attention constituée comme "stock" qui va permettre d'organiser, de documenter, les logiques de flux (quel document, quelle application), qui seront elles-mêmes ensuite à la base des routines de distribution. »[7]

5. Louise Merzeau, « La médiation identitaire », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 1, 2012. [En ligne] < http://rfsic.revues.org/193 >.
6. Patrick Dieuaide, « Travail cognitif », *Communications*, nº 88, 2011, pp. 177-185.
7. Olivier Ertzscheid, « Le nouvel ordre documentaire du numérique », *Affordance. info*, 10 avril 2012. [En ligne] < http://affordance.typepad.com//mon_weblog/2012/04/nouvel-ordre-documentaire-numerique.html >.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Le principe de la recommandation dépend ainsi avant tout d'une économie de l'attention, où l'enjeu n'est pas tant de l'accaparer durablement (ce que cherchaient à faire les industries de programme des médias de masse) que de la canaliser en exploitant la dynamique de la prescription personnalisée. Pour capter le lecteur et le guider vers un choix, un vote ou un achat, celui-ci ne doit plus être dirigé ou assigné dans un espace cadastré (la bibliothèque ou la grille de programme) pendant un temps comptabilisé, mais au contraire incité à se déplacer toujours plus vite dans une pluralité d'espaces, *avec son monde propre*. Ce qui compte en effet, c'est qu'il puisse essaimer lui-même ses « conseils » dans ses cercles relationnels, en jouant du facteur de propagation de son graphe social. Prenant peu à peu le pas sur la prescription des corps constitués de professionnels ou d'experts, les circuits de pair à pair réorganisent ainsi le conseil à l'horizontal sur des distances informationnelles[8] de courte focale. Non pas que les grands acteurs du Web renoncent à produire des statistiques globales ou des profils types. Mais ceux-ci sont maintenant hybridés et modulés en fonction des variations particulières et temporaires de chaque profil. Ainsi, un moteur de recherche ne retournera pas la même réponse à deux internautes différents qui formuleraient une requête identique, car le classement documentaire prendra en compte les facteurs de recommandation de son milieu affinitaire, tels qu'ils sont engrammés dans la nébuleuse des services associés.

À l'image d'un lecteur solitaire et livré à lui-même, il faudrait donc substituer celle d'un « internaute échangeur », traversé par les autres en même temps qu'il sert lui-même de chemin. Ce lecteur-média exerce bien une souveraineté, mais sur les parcours des autres plus que sur ses propres sélections. Jamais isolé ni tout à fait libre de ses mouvements, il se dirige dans les savoirs possibles au gré des réseaux d'autorité qu'il sécrète et qui façonnent en retour ses intentions.

Le régime de la recommandation ne suspend donc pas le principe d'autorité, mais il en modifie profondément l'architecture. Face au risque permanent de saturation informationnelle, chaque usager doit mettre en place les filtres qui canaliseront une offre excédant toujours de très loin sa demande. Non seulement il n'y a plus de silence documentaire possible (Google ne répondra jamais « votre requête ne ramène aucun résultat »), mais la multitude des résultats n'est plus traitable en termes

8. Bernhard Rieder, « Pratiques informationnelles et analyse des traces numériques : de la représentation à l'intervention », *Études de communication*, nº 35, 2010.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

de hiérarchisation ou de comparaison. Dès lors, l'enjeu n'est plus, comme dans la matrice bibliothécaire, d'ouvrir le choix sur une pluralité ordonnée de textes à confronter, mais au contraire de le refermer sur les quelques sites, *tweets* ou *posts* qui pourront « économiser » la recherche.

Dans ce contexte, l'internaute autonome n'est pas celui qui s'en remettrait à son seul jugement pour parcourir au hasard le Réseau, mais bien celui qui saura identifier, en amont, des *curateurs* pour orienter ses élections et, en aval, des *followers* pour les propager. Par cercles concentriques ou arborescences réticulaires, sa souveraineté s'exerce à travers un système de souscription, lui permettant d'inscrire ses choix sous l'autorité de…, et d'agir sur les distances informationnelles qui rapprocheront ou éloigneront tel contenu de son périmètre de lecture[9]. « On ne navigue plus, on ne recherche plus, on s'abonne, on "souscrit". [...] "Souscrire", "sub-scribere", littéralement "écrire en dessous". »[10] C'est de ces architectures de confiance que dépend la probabilité qu'un internaute se trouve confronté ou non à une information, l'architecture de l'information étant elle-même constamment ré-agencée en fonction de ces médiations affinitaires.

MATRICE RÉTICULAIRE

On le voit, la naturalisation des espaces numériques et des opérations qui président à nos choix relève d'une illusion. Celle-ci s'explique largement par le caractère autodidacte de ces activités de médiation qui s'apprennent « sur le tas » en observant et répliquant l'activité des autres. Mais elle est aussi stratégiquement entretenue par les industries de la recommandation, qui dissimulent la complexité croissante des procédures derrière une phraséologie de la fluidité, de la transparence et de l'immédiateté. L'objectif d'une telle stratégie est d'inventer un consommateur souverain qui ne serait guidé que par son seul désir, dans un environnement où l'abondance tend précisément à épuiser tout désir. L'enjeu est surtout de délier les liens d'appartenance, d'héritage ou d'engagement qui relient les individus à des groupes – qu'ils n'ont pas nécessairement choisis –,

9. Louise Merzeau, « Twitter : une machine à fabriquer de l'autorité », in Gabriel Gallezot, Nicolas Pélissier (dir.), *Twitter, un monde en tout petit ?, Paris,* L'Harmattan, 2013, pp. 35-52.
10. Olivier Ertzscheid, « Les 5 moments de l'écriture en réseau : les moteurs comme scripteurs », *Affordance. info*, 22 février 2011. [En ligne] < affordance. typepad.com/mon_weblog/2011/02/les-5-moments-ecriture-web-reseau.html >.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

pour les reconstituer sous forme de graphes de connexions affinitaires sans mémoire ni projet, plus aisément calculables.

En réalité, les chemins de l'élection sont de plus en plus contraints, d'autant que les dispositifs de recommandation court-circuitent chaque jour davantage les trajectoires tortueuses de l'adoption. Que ce soit sur la page des moteurs de recherche ou dans l'interface des réseaux sociaux, les outils de filtrage, largement dissimulés, proposent de moins en moins des listes de liens organisées dans lesquelles il nous reviendrait de choisir, et de plus en plus des informations déjà triées. Toujours plus performants, les algorithmes ne se contentent plus de compléter une saisie par la requête statistiquement la plus probable, ils sélectionnent désormais en amont les recommandations qui nous parviennent. Après l'EdgeRank de Facebook, combinaison algorithmique de cent mille facteurs par lequel la plateforme détermine ce qui s'affiche sur le fil d'actualité de chaque utilisateur, c'est au tour de Twitter d'annoncer le lancement d'un algorithme pour filtrer les *tweets* que nous verrons sur notre *timeline*. Avec ses actualités, son *infobox*, ses *maps* et son module images, Google est quant à lui de moins en moins utilisé comme un moteur de recherche pointant vers des sites et de plus en plus comme une machine à fournir directement la réponse, voire la réponse avant la question...

Sur Internet, le conseil ne postule plus, comme dans la matrice bibliothécaire, l'image globale d'un fonds documentaire, elle-même adossée à une classification antérieure des matières. Pour autant, l'information n'est donc jamais aussi nivelée qu'elle le paraît, et l'orientation du lecteur-connecté dépend plus que jamais de méta-protocoles de publication et d'autorisation régis par les plateformes. Associant des métriques computationnelles (fabriquant la suggestion à partir d'ingénieries statistiques), des métriques du partage (fabriquant les liaisons à partir d'ingénieries relationnelles) et des métriques de vitesse (fabriquant la réponse documentaire à partir d'ingénieries du temps réel[11]), l'algorithmie n'est pas une simple automatisation de la pertinence. Elle recouvre des stratégies différenciées d'organisation des informations, qui construisent chacune une philosophie de l'environnement numérique. Dans chaque plateforme, l'interaction de l'intelligence collective avec les robots est réglée de manière à privilégier un paramètre : ici la délibération (Wikipédia), là l'autorité (Google), ailleurs l'audience (YouTube), ailleurs encore la fraîcheur (Twitter) ou l'affinité (Facebook). À chaque fois, l'appareil du

11. Olivier Ertzscheid, « Le nouvel ordre documentaire du numérique », art. cit.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

conseil emprunte un modèle différent : éditorial, scientométrique, mass médiatique ou social[12].

Non seulement la question des classifications n'a donc pas disparu avec Internet, mais elle est devenue l'enjeu central des rivalités qui opposent les principaux acteurs de l'économie numérique. Pour être opaques, et quelquefois même couverts par le secret, ces structures sous-jacentes de la recommandation ne sont pas totalement inconnaissables. Contre la naturalisation des dispositifs (et la pensée magique qui en découle), une réappropriation de nos instances d'élection est possible, à condition de l'ancrer dans une *culture numérique*. Comprendre que l'auto-médiation n'est pas de l'immédiation, que l'algorithmie n'est ni bonne ni mauvaise, mais qu'elle calcule nos parcours de lecture selon des conceptions concurrentes de l'intelligence collective : telles devraient être les bases de cette littératie, dont l'absence entretient aliénation et entropie.

Les bibliothèques ont un rôle à jouer dans cette acculturation. Non pour essayer de faire entrer de force l'Internet dans le modèle de la bibliothèque. Mais pour repenser la bibliothèque à partir du Réseau, et jouer ainsi leur rôle en restaurant l'assise politique des savoirs et des opinions. En exploitant elles-mêmes des logiques de recommandation, les institutions documentaires peuvent de fait contribuer à empêcher que l'autorité ne soit réduite à des mécanismes purement individuels et machiniques coupés de tout enjeu collectif. Croiser médiation identitaire et médiation institutionnelle, garantir la mise en commun des sélections, raccorder les traces individuelles à des mémoires partagées : telles devraient être les missions d'une « méta-bibliothèque » qui aiderait ainsi les citoyens numériques à produire collectivement du conseil. Cela reviendrait à mettre en place des politiques de médiation, de méta-documentation et d'éditorialisation qui ne confondent pas conservation et transmission. Encore trop souvent occupée à protéger, verrouiller ou surveiller des stocks topologiquement ordonnés, la bibliothèque doit en effet s'ouvrir à la matrice réticulaire pour reconstruire du *Nous*. Défendre le domaine public avant les intérêts particuliers des ayants droit, œuvrer à la dépersonnalisation de l'information en garantissant l'accès de tous aux mêmes ressources, accompagner la réappropriation communautaire des données décontextualisées par le calcul : autant d'exigences portées aujourd'hui par le courant des communs, dont elle pourrait faire

12. Dominique Cardon, « L'ordre du Web », *Médium*, 2011/4, n° 29, pp. 191-202.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

son propre terrain. Sa vocation même d'organe mémoriel n'en serait que renforcée. Plutôt que de figer artificiellement un environnement culturel désormais constitutivement instable, elle en épouserait la plasticité tout en inscrivant la subjectivité dans le temps long des pratiques et des expériences.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

par Baldine Saint-Girons

CHAPITRE IV. « LA LECTURE, C'EST LES YEUX OUVERTS DU RÊVE »

Si le problème est bien de « sauvegarder » jusque dans les pires conditions « notre intérêt à vivre et à bien vivre »[1], la bibliothèque universelle, publique et ordonnée nous est d'une aide majeure. Elle nous arrache au confinement et à l'errance ; elle nous élève au-dessus de l'*hic et nunc* et nous procure un surcroît de vie, d'espace, de temps ; et elle nous dote d'outils pour lutter contre les différentes formes d'injustice. Le livre est un guide, un accroissement et un manuel. On peut, certes, croire en une Providence divine qui réglerait nos actions dans le cours de l'histoire, ou en un droit naturel pré-écrit qui se réaliserait à travers toutes sortes de vicissitudes. Mais l'important est d'abord d'agir efficacement pour sortir de notre isolement : nous ne sommes pas des êtres fermés sur eux-mêmes et nous ne pouvons « bien vivre » qu'en nous entraidant, *volentes malentes*.

« Ton libérateur, C'est le livre », martèle Victor Hugo en 1872, car le livre s'adresse à chacun d'entre nous ; il nous « parle » dans notre intimité et nous fait penser en maintes langues à travers les époques et les lieux les plus divers.

> Le livre est là sur la hauteur ;
> Il luit : parce qu'il brille et qu'il les illumine,
> Il détruit l'échafaud, la guerre, la famine ;
> Il parle. Plus d'esclave, plus de paria[2].

Le livre luit plus haut que nous, s'exprime plus haut que nous. Il sert d'appui dans la lutte contre les pires maux, dans la destruction du système des castes et de l'esclavage. La bibliothèque est une « arche où l'aube se lève » ; et c'est un toit qui protège et qui illumine. Mais c'est aussi

1. Robert Damien, *Bibliothèque et État*, Paris, PUF, 1995, p. 264.
2. Victor Hugo, *L'année terrible*, 1872, cité par Robert Damien, *La grâce de l'auteur*, La Versanne, Encre marine, 2001, p. 68.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

l'« insondable ABC de l'idéal du rêve », un alphabet qui nous fait rêver, qui fournit des structures à nos songes et leur permet de se déployer de façon intéressante et utile.

À travers la bibliothèque, l'homme réussit ce tour de force de conserver le savoir, de l'organiser et de le diffuser, en le soustrayant, malgré d'inévitables échecs, aux menaces de destruction ou, pire peut-être, de relégation. Ainsi l'homme réussit-il à transformer une réalité indéterminée quant à son origine et quant à sa finalité en « pluri-rationalité opérante » et à construire une intelligibilité artificielle éminemment mobilisable.

Force est de reconnaître avec Robert Damien que la bibliothèque est tout à la fois école, usine et tribunal : école, parce qu'elle enseigne, usine parce qu'elle produit, tribunal parce qu'elle juge. C'est ce qui fait du pouvoir bibliothécaire un pouvoir radicalement subversif et même « révolutionnaire », pour reprendre le titre d'un article qu'il publia lors du bicentenaire de la Révolution française.

Ce qu'il nous faut craindre, finalement, c'est moins la tour de Babel qu'un monde sans livres, sans langues multiples, sans idées. Sans incendies même, car les bibliothèques servent aussi à cela : à être brûlées et à nous faire sentir un manque qui nous taraude. Un monde sans livres serait-il un monde encore humain ? Développons l'abominable fiction d'un État d'où seraient proscrits tout imprimé et toute idée, hors ceux du dirigeant suprême. Dans *De l'horrible danger de la lecture,* écrit en 1765, sur la fin de sa vie, Voltaire imagine une ordonnance prise par un muphti, déclarant de prise de corps toute idée qui se présenterait « par écrit ou de bouche » aux portes de la ville. L'ignorance est proclamée « la gardienne et la sauvegarde des États bien policés » ; « l'amour du bien public » que manifestent les traités d'agriculture et d'arts mécaniques est déclaré contraire à la saine doctrine ; le merveilleux et le sublime, inhérents aux livres d'histoire, sont radicalement proscrits ; la vertu enseignée par les philosophes est dite le comble du danger ; et, quant à la médecine, on n'y voit plus qu'un « attentat énorme contre les ordres de la Providence ». En conséquence de quoi,

> Nous défendons aux pères et aux mères d'enseigner à lire à leurs enfants. Et pour prévenir toute contravention à notre ordonnance, nous leur défendons expressément de penser, sous les mêmes peines ; enjoignons à tous les vrais croyants de dénoncer à notre officialité quiconque aurait prononcé quatre phrases liées ensemble, desquelles on pourrait inférer un sens clair et net. Ordonnons que

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

> dans toutes les conversations on ait à se servir de termes qui ne signifient rien, selon l'antique usage de la Sublime-Porte[3].

L'apologie du « sens clair et net » renvoie à René Descartes ; mais la critique qu'entreprend Voltaire de la bibliophobie va bien au-delà, elle vise une misologie radicale, fondée sur trois objectifs terrifiants : que le droit de signifier soit refusé aux mots ! Qu'aucun mot ne puisse vouloir dire quelque chose, au sens propre ! Que nous végétions dans l'absurdité d'un monde qui transite d'un état à un autre sans plus rien mémoriser de ses passages ! Une rêverie aussi conséquente fait froid dans le dos et oblige à penser les chances véritables de l'humanité qui sont dans ses monuments et dans ses livres, quelque imparfaits qu'ils puissent être, mal rangés et hasardeux d'accès.

Le paradoxe de la bibliothèque – dont est largement issu notre moderne Internet – est, en effet, d'être à la fois publique et privée, fermée et ouverte, homogène et hétérogène. Destinée en droit à tous et adressée aux seuls lecteurs lisant, se multipliant dans les diverses cités et constituant un cadre unique et privilégié, mettant tous les écrits sur le même pied et les élisant *de facto* à des titres divers. C'est à cette entité complexe, mais matricielle, qu'il nous faut recourir, car elle seule fournit au travail de la connaissance « un lieu de concentration, une méthode de discrimination, des techniques de vérification et qui plus est, une éthique pratique de confrontation et débat »[4]. Le savoir n'est pas que le savoir : il relève de l'éthique, de l'esthétique, de la politique. Comme le montrent la sociologie des sciences et les *Science studies*, nous ne cessons de traverser les cloisons théoriquement étanches qui séparent les connaissances exactes, les stratégies de pouvoir et les jeux de langage. Le problème est de comprendre l'hybridité qui marque nos objets et qui nous marque d'abord nous-mêmes, puisque, grâce à la bibliothèque, nous sommes tous (bien qu'à des degrés divers) savants, administrateurs et discoureurs artistes.

Seule la bibliothèque peut nous ouvrir radicalement les yeux. Mais dans quelle mesure ces yeux ouverts sont-ils ceux du rêve ?

Face à l'ampleur du travail de Robert Damien, le titre que j'ai donné à mon exposé peut apparaître à la fois périphérique, restreint et abstrait.

3. Voltaire, *De l'horrible danger de la lecture,* in *Mélanges*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1961, p. 714.
4. Robert Damien, « *Bibliothèque et État* », *op. cit.*, p. 264.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Périphérique, parce qu'il n'envisagera pas l'art bibliothécal comme tel ; restreint parce qu'il s'intéressera seulement aux rapports de la lecture et du rêve ; abstrait parce que le rêve, même les yeux ouverts, n'est que le commencement d'un long processus. Ce titre peut, de surcroît, sembler une provocation dans un colloque qui a pour objet d'étudier les rapports profonds qui se tissent entre le lecteur et l'électeur, entre *homo bibliothecus* et *homo democraticus*. Passerai-je à côté de l'essentiel ?

J'espère et je crois que non, car je voudrais montrer que la lecture constitue en premier ressort, et peut-être aussi en dernier ressort, une forme d'éveil « paradoxal » qui nécessite un enclos déterminé – celui du livre, de l'écran, de la bibliothèque – tout comme le rêve proprement dit (à la différence de la rêverie) nécessite l'enclos du sommeil pour apparaître.

Faisons donc tout de suite un *scoop*, qui me servira de bouclier contre la critique : « La lecture, c'est les yeux ouverts du rêve » est une citation de Robert Damien. Elle est extraite d'un chapitre du *Conseiller du Prince*, intitulé « Un nouvel esprit politique : Bachelard et l'âge biblioménal du conseil » et vient peu après la superbe définition bachelardienne du livre comme « émergence au-dessus de la vie quotidienne », « vie exprimée, donc augmentation de vie »[5].

Quels types d'éveils spécifiques le rêve et la lecture peuvent-ils donc commander ? Nous avons bien appris à distinguer entre « sommeil profond » et « sommeil paradoxal », tels que les définit Michel Jouvet[6] ; mais il importe tout autant de faire le départ entre la « veille paradoxale », qui élargit considérablement notre univers, et la veille habituelle, simple et restreinte, dans laquelle nous concentrons notre attention. Cet état d'attention flottante ou de somnambulisme léger, dans lequel se dissolvent les limites entre le moi et le monde, peut devenir infiniment précieux, à condition, du moins, que nous sachions en sortir à temps et éviter les effets dommageables liés à la dissolution de notre intégrité.

DEUX TYPES D'ÉVEIL

Il y a l'éveil au moi locomoteur, à l'intentionnalité, à la lucidité représentationnelle et à la vigilance critique. Mais il y a également un autre type d'éveil, dans lequel le « on » du rêve semble l'emporter sur le « moi »

5. Gaston Bachelard, *Le rationalisme appliqué*, Paris, PUF, 1949, p. 80.
6. Michel Jouvet, *Le sommeil et le rêve,* Paris, Odile Jacob, 1992.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

vigile, la responsabilité locomotrice est faiblement engagée, l'intentionnalité et la réflexivité affleurent à peine. Les idées nous traversent, la pensée pense en nous. Tout se passe comme si une trop grande vigilance critique ou une trop grande volonté de mobiliser les savoirs empêchaient les choses de se penser en nous. Victor Hugo caractérise superbement ces « moments » privilégiés, où nous avons soudain accès à de l'habituellement inconscient : « Je ne sais ce qui se passait dans mon esprit et je ne pourrais le dire, c'était un de ces moments ineffables où l'on sent en soi quelque chose qui s'endort et quelque chose qui s'éveille »[7].

Nous nous ouvrons à l'altérité et nous initions à ses pouvoirs, non sans retenir quelque chose du sommeil qui en est la condition de possibilité. Mi-éveillés, mi-endormis, nous sentons notre monde s'élargir. Victor Hugo se disait d'ailleurs « somnambule de la mer ». L'éveil, pourrait-on alors dire, c'est cette bascule d'un monde dans un autre qui s'accompagne de la conscience aiguë d'un hiatus et suscite le sentiment d'un nouvel enjeu, d'une nouvelle exigence difficile à définir. Un mouvement se déclenche à des profondeurs obscures ; nous ne savons pas ce qui se passe et nous hésitons : faut-il n'en pas tenir compte pour mieux vaquer à ses occupations quotidiennes, ou bien nous immobiliser, suspendre tout, écouter ?

« Ouvre-toi à plus grand, à plus important et plus sublime que ce corps que tu es et que tu n'es pas, auquel tu ne te réduis pas », telle pourrait être l'injonction. Faut-il faire l'autre mien ou bien devenir l'autre, être Zhuang zi rêvant qu'il est un papillon ou un papillon rêvant qu'il est Zhuang zi ? L'arrogance du petit moi est aussi absurde qu'inévitable. Il ne cesse d'oublier que la vérité dépend du côté où on fait tomber la lumière.

À l'instar de Zhuang zi et avec la même haute conscience de l'insertion de l'homme dans la chaîne animale, Voltaire dénonce les revendications moïques propres à chaque espèce :

> Je venais de faire bâtir un cabinet au bout de mon jardin ; j'entendis une taupe qui raisonnait avec un hanneton : « Voilà une belle fabrique, disait la taupe ; il faut que ce soit une taupe bien puissante qui ait fait cet ouvrage. – Vous vous moquez, dit le hanneton ; c'est un hanneton tout plein de génie qui est l'architecte de ce bâtiment »[8].

7. Victor Hugo, *En voyage, France et Belgique,* cité par Gaston Bachelard, *La poétique de la rêverie*, Paris, PUF, 1999 [1960] (coll. Quadrige), p. 11.
8. Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, 1764, article « Dieu », Paris, Gallimard, Folio, 1994, p. 231.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Chacun se veut l'architecte du bâtiment qui s'élève et l'inventeur de la pensée qui se pense. Sous cette incidence, la question majeure devient de savoir *à quoi éveille l'éveil*. Est-ce à la nécessité d'assumer un moi, si dérisoire soit-il, ou bien à un retrait fondamental ? Est-ce à la revendication d'un monde privé ou bien à la prise en compte de la pluralité des mondes ? Est-ce à l'oubli du sommeil ou bien à un état qui ne s'en extirpe que pour rester au plus près de lui ?

Il y a une lecture essentielle, critique, minutieuse, appliquée ; mais il y aussi une lecture envoûtante, qui nous entraîne avec sûreté, qui nous fait voyager et rêver, qu'on n'arrive pas à quitter jusque tard dans la nuit, jusque debout, incommodément, dans le métro, et à laquelle on voudrait sans cesse revenir : on lit alors comme un enfant, on entre dans un nouveau monde, on y est happé, on y trouve un nouvel habitat. Même un ouvrage de philosophie peut se lire avec une sorte de passion onirique : il vibre alors intensément. On comprend l'élan d'architecte qui emporte son édification.

1) Pour mieux comprendre la spécificité de ce type de lecture, je centrerai dans un premier temps mon exposé autour de l'expérience du rêve qui en est si voisine. En quel sens le rêve éveille-t-il et que signifie donc la tendance paradoxale à s'approprier son rêve et à le fétichiser ? Pourquoi a-t-on tendance à le transformer en objet interne, inaccessible à l'analyse et pôle d'une nostalgie ?

2) J'espère, grâce à cette étude, éclairer la définition de la lecture donnée par Robert Damien comme « les yeux ouverts du rêve ». Qu'est-ce donc que j'oublie nécessairement lorsque je me laisse emporter par elle ? J'oublie ses signifiants, comme l'a montré Maurice Merleau-Ponty, car tout langage vraiment « parlant » fait « glisser des signes au sens » et « nous jette à ce qu'il signifie ». « Les livres les plus utiles sont ceux dont les lecteurs font eux-mêmes la moitié », disait, de son côté, Voltaire[9]. Le courant du « sens » nous porte si bien qu'au lieu de remonter vers son auteur et les signifiants qu'il utilise, nous nous laissons entraîner par l'élan qu'il suscite et « nageons » à notre tour de toutes nos forces[10].

Voilà qui a été thématisé un peu autrement dans la tradition philosophique du sublime : « Sous l'effet du véritable sublime, notre âme s'élève, et, atteignant de fiers sommets, s'emplit de joie et d'exaltation, comme

9. Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, *op. cit.*, préface.
10. Maurice Merleau-Ponty, « La prose du monde », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 4, 1962 et n° 2, 1967, repris en Livre de poche.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

si elle avait enfanté elle-même ce qu'elle avait entendu », écrit Longin[11]. Lorsque l'enthousiasme est porté à son comble, la limite entre autrui et moi s'estompe. « L'esprit revendique [...] toujours *pour lui-même* une part de la dignité et de l'importance des choses qu'il contemple », écrit, lui aussi, Edmund Burke[12]. Dans la ferveur lectorale, je tends paradoxalement à soustraire à mon attention non seulement les véhicules du langage, mais mon absence d'auctorialité.

EN QUEL SENS PEUT-ON DIRE DU RÊVE QU'IL ÉVEILLE ?

D'un point de vue neurophysiologique, le rêve correspond à une phase d'éveil hors du sommeil profond – éveil au second degré, puisqu'il n'assure pas le retour à la conscience vigile, le contrôle de la locomotion et l'assomption d'un moi. Le rêve apparaît surtout (mais pas seulement) dans la dernière des cinq phases qui constituent chaque cycle de notre sommeil, d'une durée approximative de quatre-vingt-dix minutes : après la somnolence, le sommeil léger, le sommeil profond et le sommeil très profond (qui suppose un ralentissement de la respiration et un abaissement de la température du corps) vient le « sommeil paradoxal » de Michel Jouvet qui se caractérise par une activité cérébrale intense, proche de la veille, et une accélération des mouvements oculaires – de là le nom anglais de REM (*Rapid Eye Movement*) – auxquelles s'ajoute l'irrégularité de la respiration, du rythme cardiaque, de la température. D'ordinaire, la durée du sommeil paradoxal occupe environ deux pour cent de la durée d'un cycle, et s'accroît à chaque cycle jusqu'au réveil, au sens propre. Un des paradoxes de la vie psychique est donc que « le rêve éveille », alors même qu'il devrait être réfractaire à la conscience vigile, en tant qu'enfant du sommeil. Qui donc nous a fabriqués ainsi ? Des questions enfantines nous taraudent.

Essayons de repenser l'étrangeté du sommeil en relisant une description d'Albertine endormie – description moins spectaculaire que celle où Marcel Proust la présente « avec une rigidité de pierre » sous un drap devenu suaire, mais plus émouvante, dans la mesure où elle suscite l'idée non d'un gisant, mais d'une plante : Albertine endormie éveille alors

11. Longin, *Du sublime*, VII, 2, trad. Jackie Pigeaud, Paris, Petite Bibliothèque Rivages, 1991, p. 61.
12. Edmund Burke, *Recherche philosophique,* I, 17, Paris, Vrin, 1990, pp. 91-92.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

un amour pur et immatériel, identique à celui qu'on ressent pour « les beautés de la nature ».

> Je lui trouvais l'air d'une longue tige en fleur qu'on aurait disposée là [...]. Quand elle dormait, je n'avais plus à parler, je savais que je n'étais plus regardé par elle, je n'avais plus besoin de vivre à la surface de moi-même. [...] Elle n'était plus animée que de la vie inconsciente des végétaux, des arbres, vie plus différente de la mienne, plus étrange, et qui cependant m'appartenait davantage. Son moi ne s'échappait pas à tous moments, comme quand nous causions, par les issues de la pensée inavouée et du regard. Elle avait rappelé à soi tout ce qu'elle était au dehors ; elle s'était réfugiée, enclose, résumée, dans son corps[13].

« Réfugiée, enclose, résumée, dans son corps » : ces participes passés font de l'être endormi un être assigné à demeure. Le sommeil place notre être dans un cadre étroit et nous fait revenir de l'état d'homme non seulement à celui de mammifère, mais à celui de plante. Comme si, grâce au sommeil, nous rejoignions, par-delà l'animal, le végétal immobile, ancré dans son lieu – « tige en fleur », selon l'expression singulière de Marcel Proust.

L'enclos du sommeil est la condition de possibilité du rêve, ce qui lui permet de s'éveiller, de nous éveiller ; de même que le cadre du tableau – la fenêtre de Leon Battista Alberti – permet à la peinture de sortir des limbes et de venir nous toucher ; de même, également, que le cadre de la page permet aux mots écrits de reprendre vie, de se faire écouter. Le rêve alors devient songe, s'il est vrai que le songe emporte avec lui quelque chose de plus personnellement adressé.

« Quand l'infini s'ouvre, pas de fermeture plus formidable », écrivait Victor Hugo[14]. Mais l'inverse est également vrai : quand le cerne est suffisamment bien tracé et quand l'enclos se montre efficace, alors l'infini peut paraître. La fermeture permet l'ouverture et inversement. Si Sigmund Freud a donc soutenu successivement que le rêve était le gardien du sommeil et que le sommeil était le gardien du rêve, il nous faut méditer sur cette causalité circulaire. Sans doute faut-il que nous nous enfouissions

13. Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, tome III, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1954, pp. 69-71. Voir aussi p. 359.
14. Victor Hugo, *L'homme qui rit*, 1869, éd. M. Eigeldinger et G. Schaeffer, Paris, GF-Flammarion, 1982, p. 108.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

dans la nuit du temps pour pouvoir supporter notre arrimage obstiné dans l'ici-maintenant et réussir à soutenir dans l'existence un moi fragile et inconsistant. Délire contre délire. Nous hésitons alors entre le rêve et le songe : entre une production onirique errante, dépourvue de tout sujet, et un message dont nous serions élus destinataires et qui constituerait une sorte d'Annonciation.

Il faut ici prendre en compte la multiplicité des usages du rêve et, en particulier, le comportement si étonnant de certaines personnes venant à considérer leurs songes comme de véritables biens qui leur appartiendraient. Suivons Jean-Bertrand Pontalis dans son cabinet : le psychanalyste, dit-il, se sent, dans pareil cas, « assigner une position de spectateur (spectateur de rêves qui ne sont pas les siens) » ; et « l'éventuelle richesse des "idées qui viennent" vise de fait à l'exclure, à lui rappeler que le rêve ne saurait être partagé. L'espace du rêve est ici territoire au sens de l'éthologie animale. Le rêve est un objet interne, que le rêveur se garde »[15]. Interdiction d'entrer ! Propriété privée. Et Jean-Bertrand Pontalis d'enfoncer le clou : « C'est pourquoi l'interprétation, même si elle est sollicitée, se trouve aussitôt enkystée, sans produire le moindre effet de rupture. Le processus du rêve enfin est détourné de sa fonction majeure – faire surgir ou produire le désir – pour être pris comme but en soi. Le rêveur s'attache à ses rêves pour ne pas aller à la dérive. » Jean-Bertrand Pontalis met ainsi magnifiquement en lumière l'objectivation du rêve, son internalisation, voire son fétichisme qui empêchent l'analysant d'accéder à l'expérience onirique, de laisser son rêve agir et de saisir les raisons pour lesquels il s'y accroche – tel un petit enfant à son doudou. Les bribes de rêve suffisent à cet effet, selon la fameuse loi selon laquelle ce dont j'ai le plus besoin, c'est de ce qui me manque. Il faut alors supposer que l'écran du rêve est une surface non seulement de projection, mais de protection, face à un excès d'excitation.

Finalement, les rêves et les songes se montrent plus grands que nous et réfractaires à toute appropriation définitive, que ce soit par la densité des images sporadiques qu'ils charrient ou par la multiplicité des interprétations auxquelles ils peuvent donner lieu. D'une certaine manière, ils ne font que nous visiter. Mais, entre les deux positions extrêmes du rêve-propriété privée et du rêve anonyme, la voie royale est celle que trace Sigmund Freud, découvrant que le rêve parle, qu'il s'adresse à nous, mais à des degrés divers, difficiles à saisir, et que cette parole importe plus que

15. Jean-Bertrand Pontalis, *Entre le rêve et la douleur,* Paris, Gallimard, 1977, p. 33.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

tout sens prédéterminé. L'essentiel du rêve est son « travail » sur lequel insiste tant Sigmund Freud, un travail qui permet à un désir biscornu et contradictoire de passer, de se transformer et de nous tenir en vie.

Comment donc comprendre le goût si profond qu'a l'homme de demeurer dans son rêve, de s'en instruire, d'en jouir ? Il semble bien que l'idée d'une vie vraiment pleine, digne d'être vécue, intègre le rêve. Reste que le type d'éveil qu'il produit dans l'enclos du sommeil est très spécifique. Et je voudrais le comparer à présent avec le type d'éveil que produit la lecture dans l'enclos de la page ou de l'écran, en m'appuyant sur la formule de Robert Damien :

« LA LECTURE, C'EST LES YEUX OUVERTS DU RÊVE »

Ce qui m'intéressera aujourd'hui n'est pas seulement l'éveil physique ni le moment où je m'adonne à l'étude du texte écrit, ce « surobjet » ou ce bibliomène, dont parle si bien Gaston Bachelard. Je voudrais me concentrer sur l'éveil des mots et la naissance d'un « onirisme lectoral », la sorte d'état second qu'induit la lecture dans l'enclos de la page ou de l'écran, lorsque je me laisse emporter par elle et ne suis plus en simple quête d'informations immédiatement utilisables. La distinction entre le moi et l'autre devient floue : on ne sait plus qui donne et qui reçoit.

> [...] Il faut d'abord lire et [...] que la lecture « prenne » comme le feu prend. J'approche l'allumette, j'enflamme un infime morceau de papier et voilà que mon geste reçoit des choses un secours inspiré [...]. Ainsi je me mets à lire paresseusement, je n'apporte qu'un peu de pensée – et soudain quelques mots m'éveillent, le feu prend, mes pensées flambent, il n'est plus rien dans le livre qui me laisse indifférent, le feu se nourrit de tout ce que la lecture y jette. Je reçois et je donne du même geste[16].

La lecture est l'opération qui confère la parole à l'écrit, qui le dote proprement d'une voix. Les mots sont bien saisis dans l'enclos extérieur du livre, mais ils s'éveillent et se mettent à vibrer au plus profond du lecteur, dans la caisse de résonance qu'il constitue à leur intention et

16. Maurice Merleau-Ponty, « La prose du monde », *op. cit.*, p. 145.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

sur l'écran du rêve où de précieuses images se mettent à voltiger. Le lecteur n'est plus seulement l'instrument de la lecture ; il en est le sujet démultiplié et en voie de métamorphose, sous l'appel de mots qui chantent comme s'ils venaient de naître.

> Le livre m'a fait croire justement que nous étions sur le terrain déjà commun des significations acquises et disponibles. Il s'est installé dans mon monde. Puis, insensiblement, il a détourné les signes de leur sens ordinaire, et ils m'entraînent comme un tourbillon vers un autre sens que je vais rejoindre[17].

Je ne sais plus si la pensée vient du livre ou de moi-même, tant le livre m'augmente et me donne à penser. Mais la fusion ne s'opère pas seulement entre le lecteur et son livre, elle a lieu entre tous les livres et donne le sentiment d'une « immixtion des sujets » semblable à celle que Jacques Lacan décrit dans le rêve.

Voilà qui permet d'opposer, comme le fait Robert Damien, la collecte et la discursivité bibliothécale à l'unicité de l'âme augustinienne et du *cogito* cartésien : « La *cogitatio* est rassemblement des éléments avant d'être unité première, non point cogito intuitif, mais *cogitamus* discursif. [...] Cette matrice générative de la pensée s'oppose à la matrice biblique où l'unité absolue du vrai est inscrite dans le texte unique et total de l'auteur »[18]. Robert Damien se réclame alors de Gaston Bachelard ; mais Maurice Merleau-Ponty s'exprime de façon très voisine du théoricien de la « pluririationalité », de la machine bibliothécaire et de l'âge biblioménal du conseil, lorsqu'il écrit que « le "Je" qui parle est installé dans son corps et dans son langage, non pas comme dans une prison, mais au contraire comme dans un appareil qui le transporte magiquement dans la perspective d'autrui »[19]. La lecture active est vectrice de métamorphose continuelle : elle engendre toutes sortes de rêves agrandis qui transforment l'humanité.

Marcel Proust détonne dans ce paysage, lui qui utilise presque les mêmes termes pour décrire son rapport à Albertine endormie et son rapport au livre. Mais l'amitié calme et silencieuse remplace alors l'amour immatériel et pur :

17. *Ibid*., p. 145.
18. Robert Damien, *Le conseiller du Prince, de Machiavel à nos jours*, Paris, PUF, 2003, III, 5 : « Un nouvel esprit politique : Bachelard et l'âge biblioménal du conseil ».
19. Maurice Merleau-Ponty, « La pose du monde », *op. cit*., p. 151.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

> Dans la lecture, l'amitié est soudain ramenée à sa pureté première ; avec les livres, pas d'amabilité. [...] Toutes ces agitations de l'amitié expirent au seuil de cette amitié pure et calme qu'est la lecture. Pas de déférence, non plus. [...] L'atmosphère de cette pure amitié est le silence, plus pur que la parole[20].

Chez Marcel Proust, la lecture est le règne du silence et ne saurait constituer cette « conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés », qu'évoquent à son sujet René Descartes ou John Ruskin : elle « laisse au seuil de la vie psychique », parce qu'elle continue à nous faire « jouir de la puissance intellectuelle qu'on a dans la solitude et que la conversation dissipe immédiatement »[21]. Sans doute touchons-nous ici à quelque chose qui s'apparente à la croyance dans la toute-puissance des pensées, dont Sigmund Freud a si bien marqué l'importance dans la structuration psychique. De fait, pour comprendre « l'idée de la lecture », il importe de retrouver l'atmosphère fiévreuse de notre plus jeune âge. Mais la dissymétrie entre l'auteur et le lecteur est totale aux yeux de Marcel Proust : ce qui, pour le premier, se donne comme « conclusion », est, pour le second, incitation ou éveil : « Notre sagesse commence où celle de l'auteur finit, et nous voudrions qu'il nous donnât des réponses, quand tout ce qu'il peut faire, est de nous donner des désirs »[22]. Le grand écrivain ou le grand artiste arrivent cependant, dans le meilleur des cas, à « soulever partiellement pour nous le voile de laideur et d'insignifiance qui nous laisse incurieux devant l'univers. Il nous dit : "Regarde, regarde" »[23]. Il nous suggère de nous adonner au monde, de nous exposer à lui, de laisser l'intérieur et l'extérieur échanger leurs valeurs, bref d'accomplir de véritables esthétiques. Mais, en ce sens alors, le livre n'est-il pas l'ami qui nous respecte le mieux, qui nous éveille, qui nous apprend à jouer son jeu, mais qui sait nous laisser aller à notre guise ? Il nous regarde peut-être, mais renonce à nous surveiller. Comment distinguer par leurs seuls effets entre le plus haut amour et l'indifférence apparente ?

20. Marcel Proust, « Journée de lectures », in *Pastiches et mélanges*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1971, p. 186.
21. *Ibid.*, p. 174.
22. *Ibid.*, p. 176.
23. *Ibid.*, p. 178.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

POUR CONCLURE

J'ai voulu montrer l'existence d'un éveil interne aux rêves et aux mots, restant pris dans l'enclos qui conditionne leur apparition et les soutient continûment dans leur être.

Maintenant, ce qui m'intéresse est de répondre à la question suivante : si l'on admet quatre états de conscience, le sommeil, la veille, le sommeil paradoxal et la veille paradoxale, si l'on caractérise la veille comme étant « restreinte » et la veille paradoxale comme étant « généralisée », alors ces fameux « yeux ouverts du rêve » dont parle Robert Damien caractérisent-ils seulement la lecture, ou bien plusieurs états psychiques dans lesquels la conscience s'élargit et plusieurs « champs d'induction » bien déterminés ? Je voudrais évoquer la rêverie que Gaston Bachelard oppose à la fois au rêve et à la conscience raisonnable, mais aussi le sentiment esthétique du sublime qui suppose une suspension du moi et une inhibition du plaisir, en même temps qu'il manifeste une tendance à toujours « déborder ».

- Bachelard écrit d'admirables « Rêveries sur la rêverie » (1960), dans lesquelles il souligne qu'« une rêverie, à la différence du rêve, ne se raconte pas » : elle vagabonde. Serait-elle plus profonde que le rêve ? Y retrouverions-nous un « droit à la jeunesse » que nous aurions cru perdu ?

  Je suis, en effet, un rêveur de mots, un rêveur de mots écrits. Je crois lire. Un mot m'arrête. Je quitte la page. Les syllabes du mot se mettent à s'agiter. Des accents toniques se mettent à s'inverser ; le mot abandonne son sens comme une surcharge trop lourde qui empêche de rêver. Les mots prennent alors d'autres significations comme s'ils avaient le droit d'être jeunes. Et les mots s'en vont cherchant, dans les fourrés du vocabulaire, de nouvelles compagnies, de mauvaises compagnies. Que de conflits mineurs ne faut-il pas résoudre *quand, de la rêverie vagabonde, on revient au vocabulaire raisonnable*[24].

C'est par la lecture (la lecture littéraire) que le rêve et la rêverie se rejoignent, à travers de puissantes rencontres qui aboutissent à des engendrements inattendus. La « rivalité du masculin et du féminin » se révèle alors « à l'origine de la parole »[25].

24. Gaston Bachelard, *La poétique de la rêverie, op. cit.*, p. 15.
25. *Ibid.*, p. 25.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

> Les mots des grandes choses comme la nuit et le jour, comme le sommeil et la mort, comme le ciel et la terre, ne prennent leur sens qu'en se désignant comme des « couples ». [...] Toute puissance est sexuée. Elle peut même être bisexuée. Jamais elle ne sera neutre[26].

Gaston Bachelard prône ainsi une poésie qui marierait la rêverie et le rêve, la veille paradoxale et le sommeil paradoxal, et manifesterait l'étonnante fécondité d'un « esprit littéraire » qui se situerait à la fois en amont et en aval de l'esprit scientifique ;

- Sans doute le sentiment du sublime naît-il d'abord de la poésie ; mais, comme le déclare déjà Longin dans le chapitre 35 du *Peri hupsous*, il est l'effet d'une tendance naturelle de la pensée à franchir les bornes et à transgresser les limites. L'homme pense toujours à ce qui se trouve au-delà du connu ; il tente d'embrasser l'immense enveloppe de la création et de dépasser les limites de l'univers.

Or, alors que la veille restreinte limite notre champ d'investigation et nous permet de nous adapter aux impératifs de la vie quotidienne, de la réflexion et de la science, la veille généralisée donne accès à un fonctionnement sensoriel et à un pouvoir organisateur différents. « La veille généralisée, même recouverte, demeure toujours à l'œuvre dans l'existence humaine », doit-on supposer avec François Roustang[27] ; mais plusieurs conditions sont requises pour y accéder et, en particulier, une disposition de lâcher-prise, de dé-préoccupation, d'ouverture. Elles renvoient à l'importante question posée par le Dr Jean Vion-Dury : « Peut-il exister une interprétation neurobiologique de l'expérience esthétique du sublime ? »[28]

Le sublime semble ne pouvoir émerger que grâce à l'ouverture d'un monde nouveau, débarrassé des contraintes utilitaires. Le sujet se dessaisit alors de son moi et de ses attaches imaginaires : il accomplit des actes esthétiques en s'exposant lui-même à une altérité visible et invisible. Le moi se suspend et le jugement déterminant n'a plus cours. L'inconscient ou le subliminal affleurent ; nous sentons s'établir des correspondances inédites. « L'éveil paradoxal » et l'agrandissement de la conscience deviennent

26. *Ibid*., p. 31.
27. François Roustang, *Qu'est-ce que l'hypnose ?*, Paris, éd. de Minuit, 2003, p. 52.
28. [En ligne] < http://jean.vion-dury.pagesperso-orange.fr/Sublimeetneurosciences.pdf >.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

les conditions de possibilité de ce qui nous jette en effervescence et nous fait brûler d'« un feu qui brûlait déjà dans un autre ».

Ainsi Romain Rolland reconnaissait-il dans la « sensation religieuse » et dans le « sentiment religieux », conçus « comme océaniques », la principale « source de renouvellement vital »[29]. Ainsi Zhuang zi peignait-il l'état du nourrisson comme celui de la réceptivité totale (« il crie toute la journée sans que sa gorge s'enroue ; [...] Il serre le poing toute la journée sans que sa main saisisse quelque chose ; [...] il regarde toute la journée sans que son œil cligne ; [...] Il s'adonne à toute chose et suit la houle »[30]). Mais avec l'éveil paradoxal, une possibilité naît seulement : nous restons sur le seuil.

De la lecture il faut donc passer à ce que nous pourrions appeler « l'électure », élection au sein de la bibliothèque, reconnaissance des auteurs vraiment grands et sublimes, prise de conscience de l'augmentation et de l'agrandissement que nous leur devons. Rappelons que Dante reconnaissait Virgile non seulement comme son maître, mais comme l'auteur de son être : « *Tu se' lo mio maestro e 'l mio autore/Tu se' solo colui da cu' io tolsi/lo bello stilo che m' ha fatto onore.* »[31] Grâce aux livres, nous sommes soudain frappés de la majesté refoulée ou simplement méconnue de certaines pensées. Notre veille s'élargit et se rétrécit tour à tour. Nous échappons à l'action limitée de l'ici et du maintenant ; et nous apprenons à choisir nos horizons.

29. Romain Rolland, lettre à Sigmund Freud du 5 décembre 1927, in Sigmund Freud, Romain Rolland, *Correspondance 1923-1936*, éd. Hervé et Madeleine Vermorel, Paris, PUF, 1993, pp. 303-304.
30. *Zhuang zi*, XXIII. Voir *Les œuvres de Maître Tchouang*, trad. Jean Lévi, Paris, éd. de l'Encyclopédie des nuisances, 2010.
31. Dante, *La divine comédie, L'enfer*, I, v. 35-37, trad. Jacqueline Risset, Paris, GF-Flammarion, 1985.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

PARTIE II
LE PRINCIPE AUTORITÉ

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

par Régis Debray

INTRODUCTION

À l'heure où « le secret dégoût de l'autorité » (Bossuet) est devenu un fier critère d'honorabilité, un article de foi faisant quasiment loi, Robert Damien, homme de gauche, suivrait-il le mouvement « destrogyre » de l'époque ? Il n'est jamais plaisant de passer pour un transfuge. Chacun sait, si on lit les bons auteurs, qu'« on ne peut pas être bonapartiste et républicain », qu'un « régime d'autorité » débouche tôt ou tard sur Georges Boulanger et Philippe Pétain, que la « dérive autoritaire » est une menace pour les démocraties, tant il est vrai, comme disait Friedrich Nietzsche, qu'« on se croit en danger d'esclavage quand le mot autorité est prononcé ». Il n'en est rien. Il faut lui savoir gré de son *Éloge de l'autorité*, en saluant non seulement son bon moral mais aussi sa longue-vue. En s'exposant au pire soupçon, un penchant pour l'homme providentiel, il a produit le meilleur qu'on puisse demander à un philosophe, qui n'est pas de rompre avec la *doxa* mais de fournir une clé d'entrée dans les énigmes du présent qui ouvre sur un avenir.

On ne pouvait pas se donner un objectif apparemment plus droitier que de se demander : « Qu'est-ce qu'un chef ? » Un capitaine ? Un entraîneur ? Un sauveteur aux urgences ? Il n'en est pas en réalité de plus actuel, de plus opportun, et pas seulement parce qu'actuellement la place est vide, et le chef absent – ou dérisoire, voire pitoyable. Ni même parce que c'est de n'avoir pas répondu à la question qui nous a valu, dans le passé et du côté gauche, où l'amour de l'égalité rend en général l'autorité suspecte, de bien navrants naufrages – pensons à la Commune de Paris, à la colonne Durruti en Espagne, même au Front populaire. Mais, plus fondamentalement, parce qu'il s'agit d'un blanc immémorial dans notre philosophie politique, où ceux qui parlent de liberté et d'égalité n'évoquent guère la question de base de la hiérarchie et où ceux qui dissertent sur le pouvoir ne distinguent pas clairement entre *potestas* et *auctoritas*. Et ceux qui exaltent les mouvements sociaux ou la lutte des classes ne se demandent pas pourquoi les premiers ont besoin d'une tête, et la noble cause des exploités d'une incarnation, avant de s'abîmer, cela arrive, dans le culte d'une personnalité. « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous. »

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Excellent conseil, mais ce n'était que la moitié du programme, restait la seconde à remplir : « et trouvez-vous un maître qui fasse autorité ». Ce vide a causé bien des malheurs. Il faut un certain courage pour soulever ce genre de lièvres, car on sait où commence la chasse à la *verita effectuale delle cose* chère à Machiavel, mais on ne sait jamais, ou on ne sait que trop, où elle peut finir – George Sorel, du côté de Benito Mussolini, l'héritier de Jean Jaurès, chez le Petit père des peuples ou le nietzschéen de quatre sous avec le *Führerprinzip*.

Courage d'abord d'appeler un chat un chat, et un chef un chef, quand la pudeur, et l'air du temps, qui est lâche, recommandent l'usage du synonyme, anglo-saxon de préférence – *leader*, *coach*, *manager*, *number one*. Ces subterfuges s'expliquent à l'heure où la réalité brute du rapport de forces se voile en projet d'influence, baptisée « *soft power* » (on ne dit plus « hégémonie », qui est incorrect). Quoi de mieux que le pouvoir de se faire obéir sans avoir à commander ? Généralement, c'est quand la chose manque qu'il faut mettre le mot. Dans notre démocratie d'opinion et sur ce sujet, c'est plutôt l'inverse : la chose est partout, et le mot mal famé. Grenade à fragmentation, l'autorité s'est éparpillée en mille figures liées à des positions sociales plutôt qu'à de solennelles titulatures – que ce soit celle de l'expert, du commissaire européen, du *think tank,* de l'éditorialiste qui arbitre chaque jour entre le bien et le mal, du technocrate poseur de normes, sans que l'embêtante question du à qui faire confiance fasse l'objet d'une radicalité critique. En remontant aux sources, en passant de Gabriel Naudé à Alcibiade, de la bibliothèque sanctuaire de l'autorité du savoir au Socrate du *Lachès*, la sentinelle Robert Damien a un temps d'avance sur son époque, et sur notre conscience commune.

Robert Damien ne se livre pas à une apologie mais à une réhabilitation étayée par des enquêtes. Il accouche l'anodin de ses présupposés, et plonge au fond du quotidien. On sait bien que l'autorité n'est pas une chose, une substance innée, un privilège de nature, un rayonnement personnel qui ferait oublier ce qu'on doit aux autres, mais une certaine relation entre les êtres. Le professeur évoquera de préférence la relation pédagogique, le colonel la relation de commandement, le chef d'orchestre la mystérieuse animation d'un puzzle d'instrumentistes. Chaque profession voit midi à sa montre. Le rugbyman, cela est plus original, explore ici l'esprit d'équipe ou plutôt comment l'esprit vient à l'équipe, sur le terrain et au vestiaire. Il descend des plus hautes marches théologico-politiques souvent tachées de sang, pour examiner le comment et le pourquoi de la sueur, en contrebas. Il renouvelle ainsi le genre en quittant « les

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

monstres du sublime », le suprême et l'extrême, pour analyser comment s'y prend un capitaine d'équipe, un entraîneur, pour faire de l'admirable avec de l'ordinaire. Et c'est là où il déniche un secret bien gardé. Chez la plupart, l'autorité ampute. Chez lui, elle augmente (conformément à l'étymologie, *auctor* venant de *augere*, « accroître »). Et de voir dans la compétition, qui stimule la formule idéalement positive de l'exercice d'autorité, intermédiaire entre le conflit, qui irrite, et le combat, qui détruit. Là serait la solution de l'énigme enfin trouvée, à savoir le *nous* fraternel, réconciliant égalité et autorité à travers le dépassement de soi. Il convainc, même si on peut se demander si ce merveilleux équilibre, ici saisi *in vivo*, n'est pas le dimanche de l'autorité sociale, son jour de fête ou de repos. Les règles librement acceptées de l'exploit sportif peuvent-elles faire oublier les lois et les contraintes de l'engagement militaire, dont le seul désir d'être asservi, la seule servitude volontaire ne peuvent à eux seuls rendre compte ?

La révolte des fils et des filles contre les géniteurs étant ce qu'elle est depuis Œdipe, jointe à cette nouveauté qu'est la brisure délibérée des chaînes de transmission et des contraintes de la lignée, on ne souhaite aujourd'hui à personne d'être père. Il n'y a pas à s'étonner que les figures survivantes de l'autorité d'antan s'efforcent dans l'exercice de leur fonction d'être le moins père possible : le prêtre a quitté la soutane, le prof fait copain avec ses élèves, et le président de la République, l'ancien père de la Nation, se veut en prise directe et de plain-pied avec les gouvernés, en tutoyant et se faisant tutoyer, de peur que le pékin ne découvre en lui quelque vague titre de supériorité. Reste un problème : aucun mortel n'étant *causa sui*, aucun autogéré n'ayant pu s'auto-engendrer, il y a de l'*antérieur*. Toujours un quelque chose avant, en amont, au-dessus : héros, fondateurs, maîtres, dates fondatrices, exploits exemplaires. Cet antérieur a une invincible propension à occuper la position du supérieur, et donc à faire autorité sur nous, les successeurs. Appelons cela « l'autorité du majeur sur le minus ». On a cru, grâce à la sécularisation, devenir quitte de cette disgrâce en se débarrassant du Très-Haut, puis du monarque, ce dernier, lieutenant de Dieu sur Terre, ne tenant son autorité propre que du premier – il n'est de véritable autorité que celle qu'on tient d'un plus haut que soi. Celle des apôtres provenait du Christ (qui « leur donnait autorité sur les esprits impurs », Mc, 6, 7, 15), lequel la tenait lui-même, Fils obéissant jusqu'au martyre, de son Père absent. Ce projet anthropologique a été déçu. C'était sans compter avec le fait qu'on ne détruit que ce qu'on remplace, et que rien ne se remplace plus

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

aisément qu'une majuscule. Providence par Patrie, Progrès par Révolution, Révolution par République, République par État de droit, Croissance, Europe, etc. François-René de Chateaubriand craignait qu'« aucune illusion n'entoure plus les trônes ». C'était sous-estimer l'être humain, le seul mammifère qui fabrique de l'illusion à la demande, dès lors qu'il fait corps avec d'autres congénères. Dès lors qu'il lui faut distinguer sa tribu de la voisine pour donner longue vie à la sienne, par quelque geste de démarcation souveraine. *Regere fines*, tracer la frontière, tel est le premier acte d'autorité, et l'attribut originaire du souverain. Or, délimiter à l'horizontal, en vertu de l'axiome qu'on peut dire d'incomplétude, c'est *ipso facto* se confier à une verticale. L'actuelle superstition du réseau et des connectivités ne saurait, telle est ma conviction, nous soustraire à cet invariant logique, aussi déplorable qu'indérogeable.

Restait à explorer le chatoyant éventail des variations empiriques de l'invariant logique, qui rendent notre condition malgré tout supportable. C'est la tâche remplie par le pionnier Robert Damien. Quel plus beau défi pour un homme des Lumières que de regarder en face ce noir et invincible soleil, l'autorité ?

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

par Robert Dumas

CHAPITRE V. ROBERT DAMIEN, ESSAI TRANSFORMÉ

Je souhaiterais contribuer à ce florilège d'analyses savantes par le témoignage d'un vieil ami. En effet, Robert Damien et moi éprouvons l'un pour l'autre une complicité qui remonte aux années 1970, au temps de nos études de philosophie à la faculté de Lyon. Nous partagions l'inquiétude de deux étudiants qui, parce qu'étrangers au sérail, n'en menaient pas large face au couperet des concours. Voyez là une première raison de notre fraternité. Quant à la seconde, nous la devons sans doute à « not' bon Maître », comme nous disons entre nous, François Dagognet. Je me souviens des soirs maussades et froids de novembre où, dans une salle du quai Claude Bernard à Lyon, la parole magistrale et malicieuse de « Dago » éclairait nos esprits et enflammait notre enthousiasme. L'estime dans laquelle nous tenions notre professeur a définitivement scellé notre amitié.

Mais laissons les souvenirs personnels, bien que j'y voie les germes de l'œuvre du philosophe intempestif qu'est devenu mon ami Robert Damien. Deux éléments me paraissent fournir une des matrices de l'œuvre de Robert. Son insatiable appétit de lecture l'a évidemment conduit vers la bibliothèque et, plus inattendu, le rugby. Certes, de nombreux philosophes éprouvent la passion des livres, mais Robert, non seulement l'a théorisée, mais l'a en outre valorisée à travers la mise en lumière d'un polygraphe que vous ne trouverez pas sur les rayons d'une bibliothèque de philosophie. Quant au rugby, je dois vous avouer que malgré notre amitié, j'ignorais que, durant ces années studieuses, Robert excellait au poste de demi d'ouverture dans l'équipe de rugby de Bourg-en-Bresse. Il n'en parlait pas, sans doute par modestie, mais peut-être aussi parce que ce qui brille à Cambridge dérangeait à l'université de Lyon. En lisant son dernier ouvrage, *Éloge de l'autorité*, je m'aperçois aujourd'hui combien la pratique de ce sport a nourri sa philosophie politique. Ce que je me propose de montrer ici.

Comme on le dit à la télévision : refaisons le match si vous le voulez bien.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

PREMIÈRE MI-TEMPS : LE LECTEUR INFATIGABLE

À la fin des années 1970, Robert ne fait plus les beaux jours de l'équipe de Bourg-en-Bresse, il a rencontré Martine et pris son premier poste de professeur de philosophie au lycée de Lons-le-Saunier. Mais pas question d'abandonner sa première passion ; c'est pourquoi il devient entraîneur des cadets de Lons, belle façon de transmettre un art de jouer tout en continuant de vivre des émotions fortes lors des matchs sur le banc de touche. Entraîneur socratique, il dynamise les équipes qu'il accompagne vers des réussites, sa parole magique améliore le jeu et connaît un tel succès que très vite les dirigeants du club lui confient l'entraînement de l'équipe 1 de Lons-le-Saunier. La belle autorité de Robert permet à l'équipe de passer de la division 3 à la division 2. Il manquera trois points au match décisif contre Chalon, perdu 9/11 sur la pelouse de Bourg-en-Bresse, chère au cœur de Robert, pour monter en division 1. Sur cet exploit, fruit de dix années d'entraînement, alors que le rugby perd une partie de son âme en se professionnalisant, Robert quitte les crampons. Nous sommes en 1993, il doit achever et soutenir sa thèse qui paraît en 1995 sous le titre *Bibliothèque et État : naissance d'une raison politique dans la France du XVIIe siècle*, aux PUF.

Curieuse entame de match : au lieu d'aller chercher du côté des penseurs classiques, il exhibe un polygraphe peu lu, Gabriel Naudé (1600-1653), connu seulement de quelques-uns pour un petit traité paru en 1639, *Considérations sur les coups d'État*. C'est un geste audacieux, non seulement parce que cet auteur n'appartient pas au panthéon philosophique, mais aussi parce qu'il sent le soufre. Jugez plutôt : philosophiquement, il tourne le dos à la révolution cartésienne en valorisant la compilation contre la table rase du *Cogito* ; politiquement, il défend la raison d'État la plus brutale en justifiant par exemple les massacres de la Saint-Barthélemy, comme un « acte très juste et très remarquable ». Mais qu'allait-il donc faire dans cette galère ? En lecteur assidu, Robert découvre des textes étonnants qui révèlent un partisan de l'usage public des bibliothèques contre les censures de la Contre-Réforme jésuistique. Mais surtout il comprend d'emblée l'importance de Gabriel Naudé, ce libertin érudit, qui oppose à toute justification transcendante de l'autorité la fondation de la raison politique sur l'ordre bibliographique. Selon lui, le recensement et la classification des livres fournissent aux hommes une sorte d'inventaire des actions politiques, capables d'éclairer les princes dans leurs décisions. Robert livre un

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Gabriel Naudé inattendu, qui substitue à l'autorité spirituelle de l'Église l'autorité bibliographique de cette machine culturelle qu'est la bibliothèque. Voilà un écrivain oublié devenu un pilier à son corps défendant de la République chère à Robert. De plus, dans une époque troublée où les modèles du savoir s'effondrent du fait de la révolution copernicienne, où les dimensions du monde sont bouleversées et où l'ontothéologie universelle, entendez catholique, se lézarde, Gabriel Naudé valorise une méthode moins rigide car les mathématiques ne permettent pas de comprendre le cours changeant des affaires humaines. Il faut rassembler les livres pour recueillir des expériences et établir une sorte de casuistique raisonnée de ces dernières. Mais il faut aussi se déplacer, passer du service d'un prince au service d'un autre, voyager dans les différents royaumes. Face au domaine incertain des entreprises humaines, la raison doit se faire aventureuse, pérégrine, vagabonde pour proposer un nouveau paradigme du savoir dans lequel le jugement dépend nécessairement des connaissances pertinentes collectées au cours des lectures et des voyages.

La première mi-temps semble bien engagée suite à ce coup de génie que fut le replacement de Gabriel Naudé au centre du terrain. Il n'y a plus qu'à s'engouffrer dans la brèche de la raison bibliothécaire. Nous faisons confiance aux notes de lecture de Robert, il connaît ses classiques et sous l'œil averti de ses lecteurs, le voilà qui fait ses gammes dans l'ouvrage paru aux PUF en 2003, *Le conseiller du Prince, de Machiavel à nos jours*. Avant Gabriel Naudé, ce diable de Nicolas lui aussi avait renoncé à la Providence pour se plonger dans le chaos des événements contingents et en dégager un savoir opératoire face à l'imprévu. Lui aussi s'appuyait sur ses expériences de conseiller auprès des Médicis et sur « une continuelle lecture des antiques » pour éclairer le prince dans ses décisions. Robert commente :

> Le trésor des textes n'est plus un réservoir inerte, il devient un capital qui s'augmente d'être confronté au réel et [...] profite à qui sait en user pour grandir. Capitaliser les données historiques et récapituler les savoirs sont les préalables de toute supériorité durable. Le chef-d'œuvre de concentration et de concision qu'est Le Prince, à mi-chemin entre inventaire et répertoire, est l'arme pour prendre la tête, être un chef[1].

1. Robert Damien, *Le conseiller du Prince, de Machiavel à nos jours*, Paris, PUF, 2003, p. 106.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Il suffit dès lors de tirer le fil pour exhiber une tradition du savoir bibliothécaire au cœur du conseil politique : Jean Bodin, Francis Bacon, Jean Le Clerc, mais aussi les Encyclopédistes, Condillac, Denis Diderot, Vauban, Volney... Rétrospectivement, c'est le génie de Gabriel Naudé que met en lumière Robert : grâce aux expériences multipliées et recensées, grâce aux livres répertoriés et classés des bibliothèques se constitue en à peine trois siècles une autorité immanente aux actions humaines, celle d'un savoir relatif, ouvert, révisable et progressif de la société sur elle-même. Exit la transcendance et vive le trésor républicain de la bibliothèque ! Mais à quelques minutes de la fin de cette première mi-temps, tout semble basculer avec le processus de démocratisation du monde si bien analysé et expérimenté par Alexis de Tocqueville. En effet, le monde neuf de « l'égalité des conditions » sape toute tentative de fonder légitimement l'autorité : « Pourquoi le maître a-t-il le droit de commander et qu'est-ce qui force le serviteur à obéir ? » C'est un accord provisoire, instable entre deux citoyens libres et égaux qui permet de répondre. Mais rien ne garantit sa permanence ni sa stabilité. Bref, un désordre mine par définition les institutions démocratiques. Désordre qui inquiète aussi la bibliothèque : l'imprimerie saisie par la frénésie du commerce a multiplié les livres et les lieux de leur conservation ; devant cette masse vertigineuse, comment sélectionner les bons des mauvais livres, et au nom de quoi ? Alexis de Tocqueville, le premier, diagnostique ainsi une crise de l'autorité inhérente aux sociétés démocratiques.

Coup de sifflet de l'arbitre, tout est à refaire après une première mi-temps contrastée qui voit Tocqueville ruiner les efforts de Gabriel Naudé. Le score demeure nul et la partie incertaine. De retour aux vestiaires, Robert trouvera sans aucun doute les mots pour insuffler à son équipe le courage et l'énergie pour retourner le cours de la partie.

PAUSE

Vous le savez, nous ne pourrons pas entrer dans cette caverne des mutations qu'est le vestiaire, nous ne saurons pas ce que l'entraîneur aura expliqué à ses joueurs, mais je suis certain qu'il a fallu en mener des combats, « virils, mais corrects », et qu'il a fallu en écouter, puis en proférer des paroles d'entraîneur, pour rédiger ces chapitres 16, « L'esprit d'équipe : un esprit sain de la fraternité ? », 17, « Le NOUS d'une équipe :

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

un nouveau cogito », 18, « "Les Dieux sont dans le vestiaire", introduction à une liturgie laïque », et 19, « Une matrice générative d'autorité : la voix du meneur », qui irradient le livre III de son dernier ouvrage, *Éloge de l'autorité : généalogie d'une (dé)raison politique*.

Mais il est temps de sortir du vestiaire pour affronter le jeu et, en dépit des difficultés, parvenir à la victoire.

SECONDE MI-TEMPS : LE JOUEUR ET L'ENTRAÎNEUR

Si les livres charpentent la pensée de Robert, je vous montrerai dans cette seconde mi-temps combien la pratique du rugby oriente toute sa philosophie de la fraternité républicaine. D'abord, rappelons qu'il fut un temps où ce sport d'amateurs offrait l'occasion à la diversité des gabarits humains de s'exprimer ; il y en avait pour tous les types physiques comme l'écrivait Antoine Blondin en 1962 : « Ici les grands sautent, les petits s'infiltrent, les gros enfoncent, les légers s'échappent… Les ogres pesants, posés comme des menhirs, et les lutins déliés qui dansent autour d'eux, tiennent leur partition dans ce concert, où l'initiative du plus fragile peut suffire à abolir un labeur de bâtisseurs de cathédrales »[2]. Chacun trouvait sa place dans une complémentarité heureuse au cours d'un match, ce que Pierre Danos saisissait en une formule : « Dans le rugby il y a deux sortes de joueurs : ceux qui déménagent les pianos et ceux qui en jouent »[3]. La puissance d'une équipe dépend de la manière dont la diversité des talents individuels se fonde en un Nous. Robert retient cette leçon politique, si étrangère à l'individualisme exacerbé de notre monde :

> C'est l'autre équipier qui est déterminant, et le jeu sans ballon est plus important que le jeu avec, car ce qui est décisif, c'est moins le porteur du ballon que la circulation rapide du ballon de main en main. L'art de ne pas jouer sans déjouer est déterminant car la qualité d'un joueur est de savoir multiplier les reprises de courses à vide, les replacements de soutien inutile, les relais obscurs et besogneux pour assurer la continuité du jeu. Ce primat de la relation interdépendante fait que la coopération avec le partenaire et la confrontation avec l'adversaire qui la perturbe

2. Antoine Blondin, *Le goût du rugby*, Paris, Mercure de France, 1962 (coll. Le petit mercure), p. 120.
3. *Ibid.*, p. 9.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

> est constitutive. Au rugby, on ne joue pas avec tel ou tel, on joue ensemble ou on ne joue pas[4].

Autre façon de souligner la valeur du collectif : « Il n'existe pas de joueurs de rugby, il n'y a que des équipes. » Une anecdote rapportée par Antoine Blondin illustre parfaitement cette thèse : nous sommes à Lourdes dans les années 1950, où Jean Prat et ses hommes accomplissaient des miracles balle en main ; il fit entrer son frère Maurice dans l'équipe. On attendait avec curiosité les débuts du cadet. Il le comprit et se surpassa. Vers la fin de la partie, comme il quêtait une approbation de Jean, celui-ci le gifla : « Voilà pour t'apprendre à briller, on ne fait jamais un numéro qu'aux dépens de ses camarades. » Et Antoine Blondin de conclure : un semblable culte de l'impersonnalité suppose une juste distribution des tâches et qu'à chacune des vocations physiques correspondent des dispositions morales[5].

La pratique du rugby dessille le lecteur et lui fait quitter la bibliothèque pour retrouver la curieuse sensation des crampons sur la pelouse, mais surtout, elle apporte à Robert une révélation charnelle, sous la pluie et le vent, sous le soleil éblouissant ou dans la boue, je le cite : « C'est dans l'intense expérience du jeu public d'équipe que je me mets à découvrir la capacité de dire je et de parler le Moi nouveau et autre par le Nous qui le révèle jouant, agissant, chantant, travaillant dans la communauté équipière de promotion des singularités. »[6] Humiliés par un score indigne d'eux, les joueurs se dressent et délivrent des capacités qu'ils ne se savaient pas posséder, ensemble ils se découvrent des puissances dont ils ne se croyaient pas capables. Alors l'équipe est au plus haut de ses vertus : elle crée pour chacun un génie qui ne lui préexistait pas dans une coopération active. « Le souffle de l'équipe est multiplicateur d'une sorte de croissance, d'augmentation généreuse de confiance. »[7] Ainsi, l'esprit d'équipe accouche du grand joueur : l'ultime plongeon sur la « terre promise » pour marquer l'essai, s'il est bien l'expression des qualités exceptionnelles d'un ailier, n'a été possible que par les efforts obscurs et répétés du pack d'avant pour gagner la balle, par le coup d'œil judicieux du demi de mêlée, sa feinte d'Arlequin pour

4. Robert Damien, *Éloge de l'autorité : généalogie d'une (dé)raison politique*, Paris, Armand Colin, 2013 (coll. Le temps des idées), p. 340.
5. Antoine Blondin, *op. cit.*, p. 120.
6. Robert Damien, *Éloge de l'autorité…*, *op. cit.*, p. 336.
7. *Ibid.*, p. 320.

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

ne pas prendre de plein fouet la vague menaçante de la troisième ligne adverse, sa longue passe ajustée au demi d'ouverture et par le départ foudroyant de ce dernier avec la cavalerie légère des trois-quarts. L'exploit de l'essai efface la sueur et la douleur, la jubilation collective remplit les cœurs et les applaudissements déchaînés du public provoquent en chacun un état de grâce. Récompense suprême pour avoir bien joué. Il n'y a pas de grand joueur sans une équipe qui excelle. Mais qu'appelle-t-on « un grand joueur » ?

> C'est celui qui, en toute occasion est capable de convertir le moindre événement du jeu en source et ressource d'une initiative. Il sait garder souplesse et disponibilité, vitesse d'exécution et de manœuvre, pour contre-attaquer et amorcer un déploiement victorieux... Sa grandeur est de savoir faire jouer et agir les autres en articulant une nouvelle orchestration des possibles. Le grand joueur métamorphose les relations dans l'équipe en coopérations fructueuses, il convertit les subordinations de fait en coordination de droit pour alimenter les promotions du bien commun qu'est la réussite de l'équipe[8].

On comprend alors comment la pratique du rugby à un haut niveau sert de modèle heuristique pour penser la fraternité républicaine. Mais il y a plus encore à gagner.

En effet, à l'expérience irremplaçable du jeu, il faut joindre dès les années 1980 celle de l'entraîneur pour approcher l'idée que l'autorité se différencie du pouvoir, ou du moins qu'il existe une *auctoritas* différente de la *potestas*, de l'*imperium* ou de la *vis*. Parce qu'il a été un grand joueur, l'entraîneur est pleinement reconnu pour sa compétence par ses joueurs, ce qui ne signifie pas qu'il exerce sur eux un pouvoir sans partage. Au contraire, ses décisions peuvent être discutées puis justifiées devant l'équipe, surtout lorsque les résultats tardent à venir. Mais c'est lui qui prépare les joueurs aux batailles que sont les matchs, car comme on s'en doute, il n'y a pas de succès magique sur un claquement de doigts. Lorsqu'une grande équipe s'affirme sur une ou deux saisons, cherchez l'entraîneur ! C'est lui qui impose les médiations : les séances d'entraînement pendant lesquelles les joueurs répètent inlassablement les mêmes gestes, la manière de souder les avants pour conquérir les

8. *Ibid.*, p. 330.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

balles en mêlées, la coordination des places, des mouvements et des sauts en touche, les enchaînements de passes rapides et précises... Ce qui sur le terrain apparaît comme une initiative géniale a longuement été répété sous la baguette du chef d'orchestre. Comme l'écrit Robert Damien : « Connaissant [...] les partitions de chaque joueur, l'entraîneur impose une structure d'ordre aux interventions sans éteindre les timbres ni étouffer les initiatives. »[9] Il ne s'agit pas d'obtenir des joueurs une obéissance passive, ils ne seraient alors capables que de reproduire mécaniquement les mouvements combinés maintes fois tracés au tableau noir. Entre lui et son équipe la confiance est essentielle, en elle opère son autorité, puisque c'est lui qui autorise les joueurs à se hausser, à donner le meilleur d'eux-mêmes et que simultanément tout s'accomplira sans lui. Le bon entraîneur accouche ses joueurs d'improvisations audacieuses et risquées qui déstabilisent l'adversaire, tout en leur permettant de retrouver les fondamentaux. Une stratégie entraînante fait « le style d'une équipe avec ses touchers de balle, l'allure des courses, ses prises d'intervalle, la tenue des corps, la fulgurance des gestes, etc. »[10]. L'intelligence et la générosité, la compétence et un certain charisme se retrouvent chez l'excellent entraîneur ; ces qualités, rarement présentes dans un seul individu, n'ont pas de prix. Pour en saisir la valeur, je ne saurais trop vous conseiller de méditer les magnifiques pages que Robert consacre à l'éloquence essentielle de l'entraîneur, qui :

> donne du souffle et rend optimiste en donnant corps à l'équipe... Comme on dit, on est soufflé par cette voix chorale d'une tonicité et d'une tonalité intenses, tendues et intentionnelles. Cette voix capte et rapte, elle ravit aux deux sens du terme, elle délecte et emporte au creux de l'imprévisible enivrant. La force de l'orateur est portée par l'équipe qui l'attend en l'entendant... L'éloquence du corps confère son autorité au pouvoir que l'entraîneur exerce[11].

Seul un grand joueur, seul un entraîneur socratique peut expérimenter et analyser cet étrange type d'autorité créatrice qui obtient des autres le meilleur dont ils sont capables.

9. *Ibid.*, p. 361.
10. *Ibid.*, p. 355.
11. *Ibid.*, p. 363.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

La bibliothèque et le rugby offrent bien le double foyer de la pensée de Robert Damien, l'infatigable lecteur aux crampons. Il dérange, ce penseur intempestif, en défiant une époque oublieuse, peu portée sur les livres et encline à l'individualisme le plus aveugle. Non seulement il ose faire de Gabriel Naudé un penseur inactuel, mais il nous embarque dans les odeurs de sueur et de Vicks pour célébrer l'autorité si détestée par les temps qui courent. J'ai mentionné François Dagognet en commençant, je suis certain qu'il serait comblé ce soir par ce disciple qui lui reste fidèle, dans le devoir d'infidélité.

Essai transformé.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

par Frédéric Brahami

CHAPITRE VI. LE CHEF DÉMOCRATIQUE

« Malheur au peuple qui a besoin... de chefs. Reste à savoir s'il peut s'en passer et lesquels il lui faut, comment les former, comment les contrôler, les discuter, les révoquer ? »[1] La réponse à la question ne fait pas l'ombre d'un doute pour Robert Damien : le peuple, comme communauté politiquement instituée, ne peut pas se passer de chefs. Qu'il faille des chefs au peuple, ce n'est pas vraiment une idée nouvelle ; mais qu'il faille des chefs en démocratie, voilà bien non seulement une idée nouvelle mais, apparemment, une idée irrecevable. La proposition est en effet pour le moins paradoxale, suspecte même, et, pour le dire avec les mots de l'auteur, incorrecte, dangereuse, inquiétante. Pour comprendre l'incorrection, le danger de la proposition et l'inquiétude qu'elle suscite, il faut prendre conscience que Robert Damien ne la pose pas au plan seulement empirique, ou historique. Le livre en effet n'affirme nullement la nécessité du chef au titre d'une imperfection factuelle des démocraties. Il ne dit pas qu'il faut des chefs parce que, les hommes étant ce qu'ils sont, c'est-à-dire faillibles et fragiles, ils ne peuvent encore se hisser à la hauteur de l'idée démocratique, comme si le chef était un mal, certes nécessaire mais aussi et surtout provisoire, un mal dû au fait que le projet d'autonomie ne serait pas encore assez avancé, mais qu'un jour, quand les hommes se seront enfin réapproprié leur existence personnelle et collective, alors l'idée même de chef aura disparu, comme dans l'utopie saint-simonienne du gouvernement des principes, où le pouvoir a disparu parce qu'il ne remplit plus aucune fonction sociale : « Dans l'ancien système, la société est essentiellement gouvernée par des hommes ; dans le nouveau, elle n'est plus gouvernée que par des principes. »[2] Or, selon Robert Damien, ce n'est pas parce que nos sociétés ne sont pas encore pleinement

1. Robert Damien, *Éloge de l'autorité : généalogie d'une (dé)raison politique*, Paris, Armand Colin, 2013 (coll. Le temps des idées), p. 34.
2. Claude-Henri de Saint-Simon, *L'organisateur*, in *Œuvres complètes*, dir. Juliette Grange, Pierre Musso, Philippe Régnier et Frank Yonnet, vol. 3, Paris, PUF, 2012, p. 2211.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

démocratiques, ou pleinement rationnelles, qu'il faut des chefs. Certes, elles ne le sont pas – qui ne le voit ? Qui ne voit que la domination et l'aliénation structurent le monde ? Et même qui ne pense, parfois, qu'elles le structureront toujours ? Qui n'est frappé par la brutale vérité de la formule de Tacite, reprise par Spinoza : « Il y aura des vices aussi longtemps qu'il y aura des hommes »[3] ? Tel n'est pourtant pas le problème que formule Robert Damien, la question qu'il pose aux démocrates. Il pense la nécessité du chef autrement que comme un pis-aller à notre imperfection radicale. La présence du chef est en effet à ses yeux constitutive du politique en général, démocratie comprise.

À ceux qui pensent que le monde se partage entre un avant et un après – un avant sacré et un après laïque, un avant de l'hétéronomie et un après de l'autonomie, un avant où il y a des chefs à la tête des peuples et un après où les peuples accèdent à la souveraineté sur eux-mêmes –, Robert Damien répond que cette dichotomie est non seulement simpliste, mais encore dangereusement hallucinée. L'une de ses thèses les plus fortes est qu'il y a encore, et qu'il y aura toujours, du sacré dans une société de confort, qu'il y a encore et qu'il y aura toujours des chefs dans les sociétés qui affirment leur souveraineté sur elles-mêmes. C'est l'incapacité d'appréhender ce qui pourtant est un fait, et plus précisément – pour le dire clairement – le refus des progressistes de voir le fait, qui est dangereux. Il faut dire que la chose qu'il s'agit de voir, la nécessité du chef, semble contrevenir de la façon la plus brutale à l'idée démocratique en tant que telle, car enfin tout le dispositif démocratique est très exactement institué pour empêcher que revienne un chef, pour interdire que naisse un Tarquin.

Je voudrais faire sentir le caractère apparemment aporétique de la question que Robert Damien pose à la démocratie, en m'arrêtant d'abord sur les raisons pour lesquelles, selon les principes les plus fondamentaux de la démocratie, il ne saurait y avoir de chef. On le voit très clairement dès qu'on ouvre le livre qui, dans la modernité, formule le plus fermement et le plus nettement l'essence même de la démocratie républicaine, *Du contrat social* de Rousseau. Selon ce dernier, l'homme ne dépend par nature de personne et, pour autant qu'il ne dépend de personne, rien ne l'oblige. Il est libre en ce sens que, « chacun étant juge des moyens propres à se conserver »[4], chacun est son propre maître. Aussi les hommes ne sauraient-ils ni se vendre ni se donner[5], non parce que

3. Baruch Spinoza, *Traité politique*, chapitre I-2.
4. Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, éd. Bruno Bernardi, Paris, GF, 2001, p. 47.
5. *Ibid.*, I-4.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

ce serait moralement indigne mais parce qu'il est par nature impossible d'aliéner sa liberté, c'est-à-dire d'abandonner son droit de se gouverner soi-même. La liberté étant inaliénable, le problème politique consiste à trouver « une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et *reste aussi libre qu'auparavant* »[6]. Tel est le problème dont le contrat donne la solution. Penser le peuple comme une association d'hommes libres qui entendent le rester, c'est le penser à partir d'individus décidant de créer un tout constitué par cet acte même qui fait que chacun s'unit à tous en restant à soi. Et la seule manière possible de continuer dans l'association à n'obéir qu'à soi est que chacun des autres membres de l'association n'obéisse également qu'à lui-même. Il faut pour cela que chacun n'accorde aux autres que ce qu'eux-mêmes lui accordent. Il faut donc un point de rencontre entre chacune des volontés qui s'associent, de sorte que chacun puisse avouer pour sienne la volonté générale. Le droit de nature – c'est-à-dire le soin naturel de sa conservation – étant la fin de l'association est aussi le fondement de l'autorité publique, qui ne peut être que celle de la loi, laquelle ne m'oblige que pour autant que je m'oblige à lui obéir[7]. En ce sens, ce n'est pas la loi qui fonde mon droit, c'est mon droit qui fonde la loi. C'est pourquoi seul le peuple, qui naît dans l'acte qui constitue la volonté générale, est souverain légitime. On voit bien que le dispositif démocratique, dont Rousseau donne la formule chimiquement pure, interdit absolument et par principe qu'une place quelconque soit faite au chef, dans la théorie comme dans la pratique. C'est que le projet moderne, projet d'autonomie, projet démocratique, repose intégralement sur un impératif catégorique : *il est interdit d'obéir*. Je parle bien d'un impératif, car le droit de ne pas obéir est par soi un devoir : j'ai le devoir de ne pas obéir. La structure d'obéissance qui fondait la souveraineté au XVIIe siècle est récusée et bannie en régime de souveraineté du peuple. Il en résulte qu'un chef démocratique est une contradiction dans les termes.

Robert Damien refuse ce récit, et avance la proposition selon laquelle il n'y a pas de démocratie sans chef. Ce n'est donc pas la présence ou l'absence du chef qui fait le départ entre démocratie et despotisme. Et, parce qu'il va toujours droit à la racine, il n'élude ni n'esquive rien de la

6. *Ibid.*, I-6, p. 56 (je souligne).
7. Voyez sur ce point Bruno Bernardi, *Le principe d'obligation*, Paris, Vrin/EHESS, 2007.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

dimension autocratique, ou même archaïque, du chef. Il ne s'agit pas de se cacher derrière les mots, de dire « chef » pour penser « représentant ». Le chef selon Robert Damien n'est pas seulement celui qui dirige ou qui guide, non plus que celui qui, simplement, éclaire ; il est bel et bien, y compris en démocratie, celui qui contraint, celui à qui on obéit. Le chef est l'instance de la coercition. Si donc une démocratie n'est pensable qu'avec des chefs, et que pourtant la démocratie vit de l'impératif catégorique qui interdit l'obéissance, il faut absolument, pour dépasser la contradiction, penser autrement la coercition elle-même.

S'il n'y a pas de politique sans coercition, c'est d'abord parce qu'il n'y a pas de politique sans décision. Et dès lors qu'il y a décision, c'est-à-dire volonté active, il y a décisionnisme. L'*Éloge de l'autorité* est aussi un éloge du décisionnisme. Le récit démocratique de la modernité est ici bousculé, car s'il est une chose qu'il tait, c'est bien l'écart irréductible entre la décision et ses raisons. Dans le récit démocratique, la décision politique résulte automatiquement de la délibération, dont elle n'est au fond que le dernier acte, à la manière dont la conclusion découle nécessairement des prémisses du syllogisme. Entre la délibération et la décision, il n'y a pas le moindre interstice où viendrait se glisser de l'irrationnel. Déduite, fondée sans reste sur une raison parfaitement maîtresse de ses procédures, censément transparente, la décision n'est pas plus tragique qu'elle n'est mystérieuse. C'est bien là du reste le point essentiel. Car le dispositif démocratique est organisé selon une structure binaire qui articule de façon à la fois circulaire et statique le droit au pouvoir. Idéalement, le droit fonde le pouvoir qu'il limite par là même, de sorte que le pouvoir ne puisse avoir pour fin que de garantir le droit, selon la formule de l'article 2 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 : « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. » Et, pour qu'aucune ambiguïté ne subsiste, l'article 12 précise : « La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous [...]. » On voit bien qu'un tel dispositif est, si j'ose dire, viscéralement réfractaire au décisionnisme. Ce dispositif tellement lisse, qui articule dans une structure close le droit et le pouvoir, Robert Damien le refuse fermement et totalement. Il veut fonder la démocratie républicaine sur un système d'invariants qui le conduisent à penser différemment les conditions réelles d'effectuation de la démocratie.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Il faut partir de trois invariants, trois invariants du politique, qui sont en fait des invariants anthropologiques, et qui font système.

Le premier est « l'exception souveraine » : il n'est pas de pouvoir sans exception souveraine. L'origine contractualiste de l'État, dans laquelle se rassemble l'idéal jusnaturaliste, ne permet pas de penser le politique, parce que le politique est toujours l'activation d'une décision dans ce qu'elle a d'archaïque. Cela implique que le politique se cristallise dans la volonté, et que la volonté souveraine n'est pas fondée en droit, puisque c'est elle qui fonde le droit : « Là où il n'est pas d'exception souveraine, il n'est pas de société politique. Là où elle est instituée, elle ne peut qu'être sacralement respectée car elle est condition de possibilité des liens politiques d'une humanité, le ce sans quoi il n'est pas de communauté. »[8] L'exception est la condition de possibilité de la norme. On voit que si Robert Damien n'est pas ici un disciple de Carl Schmitt, ce n'est pas qu'il le récuse *a priori* comme c'est si souvent le cas, c'est parce qu'il le pense et l'intègre, ce qui lui permet de le dépasser.

Une fois instituée, l'exception souveraine repose sur le respect qu'elle inspire, lequel relève du sacré. Tel est le deuxième invariant. La superstition est, selon Robert Damien, constitutive du lien politique :

> Tel est l'universel archaïque qui est au principe invariant de tout ordre politique, quels que soient ses formes institutionnelles et ses régimes organisationnels, et par-delà l'horizon théologique ou moral qu'il revendique et au-delà même des implantations géographiques et des occurrences historiques de son établissement[9].

La proposition qui sous-tend cette thèse, si profondément étrangère au registre du droit dans lequel nous pensons spontanément l'autonomie, est qu'une fois « le sacré perdu, reste le monstre »[10]. La question n'est donc pas d'éradiquer la superstition par la raison raisonnante, mais de faire le départ (et tel est l'art ou la science secrète du politique) entre la bonne et la mauvaise superstition. Si la pensée de Robert Damien n'a rien de maistrien, ce n'est pas qu'il l'ignore ou en ait peur, mais qu'il en affronte la vérité pour la dépasser en une analyse plus fine des Lumières.

Le troisième invariant découle de ces deux affirmations : le chef est le ressort même du politique. « L'effectivité coercitive d'une puissance

8. Robert Damien, *Éloge de l'autorité…*, *op. cit.*, p. 457.
9. *Ibid.*, p. 446.
10. *Ibid.*, p. 442.

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

exécutrice est la condition pratique d'une morale respectueuse des interdits. Sans cette force armée pour sanctionner les désordres intérieurs et les invasions extérieures, il n'est plus de monde viable pour la condition humaine. »[11] Robert Damien n'a rien d'un bonaldien ; il n'en demeure pas moins qu'il entend parfaitement la leçon du pouvoir, et qu'il lui fait droit.

Carl Schmitt, Joseph de Maistre et Bonald doublent (au sens de la doublure du vêtement) l'*Éloge de l'autorité*, et il faut savoir gré à ce livre d'affronter ces grandes pensées antidémocratiques, parce qu'elles rendent possible une pensée plus profonde de la démocratie. Dans ce geste, Robert Damien retrouve du reste la grande inspiration des progressistes français du XIXe siècle, les Claude-Henri de Saint-Simon, Comte, Pierre Leroux ou Proudhon, qui avaient su penser la modernité en écoutant la grande proposition rétrograde, à l'école d'une pensée sombre qui refuse les facilités de la critique abstraite. Et de même que les progressistes français n'ont en effet construit la tradition française du progressisme qu'en se plaçant sous ce que Jean-Yves Pranchère appelle « la contrainte contre-révolutionnaire »[12], de même Robert Damien ne pose les lignes de force d'une pensée démocratique qu'en se situant au plan anthropologique de l'hétéronomie.

Robert Damien *part* de la situation native d'hétéronomie : tous les éléments d'une pensée de l'hétéronomie sont posés comme les bases sur lesquelles il faut penser le politique. L'hétéronomie est la donnée première, qui constitue le socle sur lequel bâtir. L'ignorer ou, pire encore, refuser de prendre acte de cette hétéronomie originaire, c'est s'installer paresseusement et complaisamment dans l'idéologie confortable du dispositif libéral, tout en s'étonnant de ne pas y retrouver le peuple – qu'on a pourtant commencé par exclure. Tant que ceux qui se disent et se croient progressistes ne prendront pas la mesure de l'hétéronomie, ils n'auront de progressistes que la posture, cette posture critique qui entretient, conforte et nourrit « la domination » et « l'aliénation » exécrées en surface. En ce sens, la pensée élaborée dans l'*Éloge de l'autorité* est une critique de la critique, une critique doctrinale, progressiste et démocratique de la critique pure qui s'indigne et s'effare. Le récit que, jusqu'à présent, j'ai appelé « récit démocratique », apparaît à la lecture de l'ouvrage pour ce qu'il est : un récit libéral.

11. *Ibid*., p. 439.
12. Jean-Yves Pranchère, « Le progrès comme catastrophe. La pensée contre-révolutionnaire face à la déhiscence de l'histoire », in *Archives de Philosophie*, janvier 2017, dossier *De la Révolution à l'histoire*, pp. 13-32 (voyez notamment page 20 *sq*.).

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

Qu'est-ce donc qui, précisément, sépare Robert Damien de la tradition rétrograde ? Pour le comprendre, il faut prendre connaissance du récit bonaldien, récit « réaliste » que le théoricien du pouvoir oppose au schème contractualiste si prégnant à l'âge classique. Absolument parlant, il n'y a pas d'origine des rapports sociaux, pour autant qu'ils n'ont jamais commencé, non seulement au plan historique évidemment, mais encore au plan logique – étant donné qu'on ne saurait concevoir un individu dont la condition naturelle fût solitaire. Mais s'il faut, puisque l'époque où écrit Bonald pense les rapports sociaux dans les termes d'une rupture avec la nature, en venir aux grands commencements, il est possible de styliser ainsi l'expérience :

> Des familles issues les unes des autres [...] ont vu la sûreté de leur vie et de leurs propriétés menacée par un ennemi puissant, par le débordement d'un fleuve, ou par des animaux féroces [...] ; un danger commun a réuni toutes ces familles ; mais cette foule, sans un conseil et sans une direction, ne pouvait que fuir, et il fallait combattre. Qu'au milieu de cette troupe consternée, écoutant et rejetant à la fois les conseils contradictoires et les mille moyens de salut imaginés par la peur ou l'incapacité, il s'élève un homme fort en parole et en action, qu'il soit écouté, qu'il entraîne la multitude dans son avis, *voilà le pouvoir* ; que les hommes après lui les plus habiles et les plus courageux se joignent à lui pour l'aider de leurs conseils et agir sous ses ordres et par sa direction, *voilà les ministres du pouvoir* ; que le reste, sous la protection de leur intelligence et de leur courage, serve à l'action du pouvoir en portant des vivres, des armes, des matériaux, selon qu'il faut combattre ou travailler, *voilà les sujets*. Voilà, non l'ébauche et les éléments de la société, mais le complément même de la société relatif aux temps, aux lieux et aux hommes. *Voilà toute la constitution de la société* ; et dans toute société, même à son dernier âge, nous ne trouverons, ni d'autres personnes, ni d'autres rapports entre elles, ni d'autres fonctions[13].

Les rapports sociaux se structurent spontanément et par suite continûment, comme il suffit selon Bonald d'ouvrir les yeux pour le voir :

13. Louis de Bonald, *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société*, in *Œuvres complètes*, vol. 1, Paris, Migne, 1859, p. 47.

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

> Il n'arrive pas un accident dans les rues de nos cités populeuses, un accident qui rassemble la foule, sans qu'on y trouve une image de cette formation fortuite de la société, et qu'il s'y montre quelque homme plus intelligent, plus hardi ou plus fort que les autres pour réparer le mal ou en prévenir les suites, et des hommes pour l'aider. On le remarque jusque dans les jeux des enfants, parmi lesquels il se trouve toujours un petit pouvoir pour commander et diriger. La nature se retrouve partout[14].

Mais pas plus qu'il n'est Rousseau, Robert Damien n'est Bonald. Contrairement, en effet, à ce qui se passe dans la pensée antidémocratique (ou non démocratique), le chef, clé de voûte de la pensée politique de Robert Damien, n'est pas seulement la puissance coercitive, ni même seulement la puissance directrice, ou rectrice, la puissance bienveillante et paternelle du roi bonaldien. Le chef porte et incarne une autorité dont l'essence tient dans sa puissance d'augmentation. Et cela aussi est un invariant. C'est en fait l'archi-invariant, qui ne se tient pas sur le même plan que les trois autres, parce qu'il les dynamise. L'autorité est d'abord ce qui fait croître, ce qui augmente, ce qui rehausse ; ce qui non seulement rend possible mais requiert positivement la reconfiguration démocratique du système Schmitt-Maistre-Bonald des trois invariants archaïques. La puissance d'augmentation met en mouvement les trois invariants archaïques, et sublime littéralement la violence de l'exception souveraine comme l'inertie de la sacralité et l'autocratie vulgaire du chef.

Nous partons donc d'une situation d'hétéronomie native ; pourquoi sinon aurait-on jamais besoin de la médiation d'un autre ? Si l'autre est nécessaire pour que je puisse accroître mon être, c'est bien qu'il y a une insuffisance native du soi. Plus précisément, c'est ma cécité native qui requiert qu'on me dirige et m'éclaire. Mais cette situation native enveloppe aussi le fait que je *reconnaisse* l'autorité, c'est-à-dire que je discrimine le pouvoir despotique du pouvoir autorisé. Surtout, contrairement à ce qui se passe dans la tradition rétrograde, ni Dieu ni la nature ni même l'histoire (puisque, semblerait-il, nous ne sommes plus au XIXe siècle) ne sont des normes intangibles. Il faut tenir le pari du souverain, le pari du sacré, le pari du chef, dans un régime théorique et social où c'en est fini de Dieu, du bien objectif et de la raison commandante. Situation

14. *Ibid.*

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

qui, en radicalisant la difficulté, indique la solution, comme le montre ce passage lumineux de l'*Éloge de l'autorité* :

> Un chef reconnu par le peuple qui le jauge et le juge dans son aptitude à le commander, n'émerge que d'imposer sa décision continuée là où justement il n'y a pas de perfection assurée ni de certitude démontrée mais rapport conflictuel des forces contrariées par la mutualité des puissances et la réciprocité des impuissances. C'est dans le risque du choix que s'affirme une autorité emportant une décision malgré la complexité des solutions et contre l'ambiguïté des résultats[15].

C'est exactement ici qu'on laisse les penseurs de l'hétéronomie à leur insuffisance – Carl Schmitt, Joseph de Maistre et Louis de Bonald, qui ignorent tout de l'augmentation, et par suite de la logique moderne du devenir. Parce que nous ne sommes plus en régime de convictions organiques ni de certitudes partagées, et aussi parce que la théorie sociale est en « souffrance », comme disait Comte[16], l'autorité est elle-même irrévocablement soumise à l'assentiment des consciences. Elle doit se prouver. Comment ?

Ce « chef reconnu par le peuple qui le jauge et le juge », qui décide sans filets de sécurité, ce n'est pas le grand homme bergsonien. Le héros bergsonien (qu'on pense à Léon Tolstoï, à Martin Luther King, à Charles de Gaulle) est celui dont la parole agit en moi en me faisant accéder à un plan plus profond de ma propre vie ; il est au fond celui qui, du dehors, me fait entendre ma propre voix, étouffée par la routine ; il m'augmente, non pas en me gavant d'une nourriture qui vient du dehors mais en me permettant de faire grandir en moi ce que le moi social et ses exigences affament[17]. Mais Robert Damien ne choisit pas la voie du grand homme, de l'homme providentiel, du saint ni du Messie. Il choisit celle des institutions, et des institutions résolument républicaines. S'il est vrai que « l'autorité n'agit que matérialisée »[18], c'est dans une esthétique des institutions qu'elle se matérialise. Dans les monuments, certes, mais

15. Robert Damien, *Éloge de l'autorité…*, *op. cit.*, p. 439.
16. Auguste Comte, *Cours de philosophie positive. Leçons 46-51*, éd. Michel Bourdeau, Laurent Clauzade, Frédéric Dupin, Paris, Hermann, 2012, 46e leçon, p. 88.
17. Voyez Henri Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion*, éd. Bruno Karsenti, Paris, GF, 2012, notamment p. 113 : « La parole qu'on fera sienne est celle dont on a entendu en soi un écho. »
18. Robert Damien, *Éloge de l'autorité…*, *op. cit.*, p. 474.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

surtout de ces monuments vivants que sont les cérémonies populaires qui donnent à voir quelque chose comme *les deux corps du peuple*. D'où l'accent mis par Robert Damien sur la tenue, dans tous les sens du terme. Se tenir, le contraire de se vautrer donc, c'est se scinder, creuser en soi un écart entre la vulgarité des fonctions du corps et la majesté de la personne sociale. Les mécanismes institutionnels nécessaires à la démocratie ne tiendraient pas longtemps sans cette esthétique, ou plutôt cette esthétisation de l'éthique politique qui, derrière sa trivialité apparente, est en réalité constitutive de l'autorité. Certes, la politique de l'augmentation se cristallise dans des institutions : l'école, la bibliothèque publique, le musée, le stade, ou « la célébration du dimanche » chère à Proudhon, tous lieux « eutopiques ». Mais il faut du charisme pour activer ces institutions, et ce charisme tient dans la tenue. Telle est la voie de « l'institution incarnée ».

Il n'est pas étonnant que l'*Éloge de l'autorité* se termine par une exégèse de la religion civile dessinée par Rousseau. Car de même que le contrat originel ne peut se conserver que par l'art secret du législateur[19], qui opère lentement et silencieusement sur les âmes en s'occupant de choses apparemment futiles et qui sont en réalité les plus importantes dans une république, de même, selon Robert Damien, la démocratie ne saurait échapper au caïdat ou à la veulerie – dont la critique radicale chic fait l'éloge sans s'en douter – qu'en développant une esthétique de la tenue, au moyen de laquelle le corps sacré du peuple maintient le peuple vulgaire à hauteur de liberté. Et de cette esthétique, le chef démocratique est le moteur.

19. Voyez Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, *op. cit.*, II-7, II-12 et IV-8.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

par Pierre-Yves Quiviger

CHAPITRE VII. L'ART DE CONSEILLER OU LA DIAGONALITÉ DE ROBERT DAMIEN

On le sait quand on le lit, Robert Damien aime beaucoup, et peut-être un peu trop, la notion de « matrice ». Pourquoi ? Probablement parce qu'à travers cette notion, il peut conjuguer les concepts de paradigme, de structure, de généalogie, de modèle. Probablement aussi, au titre de supplément, au sens de Jacques Derrida, et parce que Robert Damien est un ami des mots (et du jeu avec les mots) – quoique d'une obédience nullement lacanienne ni même freudienne, la psychanalyse étant au nombre des absences très signifiantes du travail philosophique de Robert Damien, impensé très expressif et très encombrant –, parce que le mot « matrice » a, au-delà de la généalogie, un parfum matériel et brutal d'origine du monde, au sens de Gustave Courbet. Or, comme le savent ceux qui ont fait de l'algèbre linéaire, la chose la plus intéressante à faire avec certaines matrices est de parvenir à les diagonaliser. Je ne souhaite pas filer longuement cette métaphore, qui n'est qu'une métaphore, mais simplement attirer l'attention sur ce que j'appellerais volontiers « la diagonalité de Robert Damien ». Ceux qui connaissent son goût du rugby ne seront pas surpris par cette diagonalité, puisqu'on sait qu'au rugby le ballon ne se déplace que diagonalement : à la main, en arrière, selon une assez longue diagonale ; au pied, en avant, selon une épuisante succession de mini-diagonales imprévisibles qui rappellent qu'il vaut mieux continuer de jouer à la main – je laisse de côté, pour les besoins de la cause, le drop, la mêlée, la pénalité et la transformation d'essai, où les phénomènes de diagonalité sont moins nets...

Dans ce qui est tout autant une matrice diagonalisée qu'une diagonalité matricielle se joue un trait essentiel du travail de Robert Damien : transformer en question frontale, *straightforward*, ce qui se donne comme oblique, indirect. Selon un geste qui est à bien des égards le geste philosophique par excellence (et il n'est pas indifférent que Socrate ouvre

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

longuement *Éloge de l'autorité*[1]), il s'agit de décaler, de décentrer, pour avancer au cœur des choses – renard, pour le détour, lion, pour la frontalité, renard et lion[2].

La question du conseil est à ce titre exemplaire. Dans *Le conseiller du Prince, de Machiavel à nos jours*[3], mais aussi dans ses travaux sur Gabriel Naudé, et, à un moindre degré, dans son *Éloge de l'autorité*, tout comme (si le titre annoncé est fidèle au contenu à venir) dans le futur *Ridicule, coupable, criminel – Figures du conseiller philosophe*, Robert Damien s'attache, d'un point de vue descriptif comme d'un point de vue normatif, à montrer l'importance de la figure du conseiller et de la place politique du conseil, dont il montre qu'elle est tout sauf anecdotique – et une des intuitions décisives de ce travail, pour penser aujourd'hui, tient justement dans la vérité de plus en plus grande de cette centralité du conseiller. Il me semble d'ailleurs que si Robert Damien en est venu à faire l'éloge de l'autorité – pas n'importe laquelle, on s'en doute bien –, c'est par souci de dialectiser ce qu'il avait parfaitement annoncé dans *Le conseiller du Prince*. Pour le dire avec excès, j'avancerai l'hypothèse que le Robert Damien de 2013 est parfois un peu embarrassé que le Robert Damien de 2003 ait eu raison à ce point car, en effet, l'écrasante victoire du conseiller a pris un visage et un virage technocratique qui appelle en contrepoint la réactivation d'un pouvoir incarné en contexte démocratique, tant le visage technocratique est justement « sans visage », dépersonnalisé, insituable. En sortant philosophiquement de l'ombre le conseiller, Robert Damien n'a pas pour autant fait disparaître l'ombre qui entoure le conseiller aux yeux du peuple – ombre dont la part active, dont

1. Robert Damien, *Éloge de l'autorité : généalogie d'une (dé) raison politique*, Paris, Armand Colin, 2013 (coll. Le temps des idées).
2. « Le prince, devant donc agir en bête, tâchera d'être tout à la fois renard et lion : car, s'il n'est que lion, il n'apercevra point les pièges ; s'il n'est que renard, il ne se défendra point contre les loups ; et il a également besoin d'être renard pour connaître les pièges, et lion pour épouvanter les loups. Ceux qui s'en tiennent tout simplement à être lions sont très malhabiles. » (Machiavel, *Le Prince*, chapitre XVIII.) On sait que la distinction du lion et du renard intervient déjà, dans une toute autre perspective, chez Cicéron : « Nous rappellerons maintenant qu'il faut être juste même envers les plus petits. La condition et le destin des esclaves sont ce qu'il y a de plus bas et l'on prescrit avec raison au maître d'en user avec eux comme avec des artisans qu'il aurait à ses gages : c'est-à-dire exiger du travail, le rétribuer justement. Puisque d'ailleurs il y a deux façons de commettre une action injuste, la force et la ruse, et qu'on peut être lion ou renard, ajoutons que ces deux façons sont l'une et l'autre très contraires à la nature humaine mais que l'action frauduleuse est la plus haïssable. De toutes les formes de l'injustice il n'en est pas de plus grave que celle qui permet à certains hommes d'avoir l'air d'agir honnêtement au moment même où ils sont le plus trompeurs. Voilà pour la justice. » (Cicéron, *De officiis, Traité des devoirs,* I, XIII, trad. Charles Appuhn, Paris, Garnier, 1933.)
3. Robert Damien, *Le conseiller du Prince, de Machiavel à nos jours*, Paris, PUF, 2003 coll. Fondements de la politique).

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

la capacité décisionnaire, entraîne, par contraste, l'image de la passivité de celui qui est visible, dans la lumière, l'homme public et politique. Et, curieusement, les phénomènes, assez récents, de surmédiatisation[4] des conseillers du Prince ne semblent pas euphémiser l'importance du Prince ; elles participent simplement du diagnostic d'impuissance, de défaut de volonté, etc.

Du point de vue de la philosophie politique et juridique, cette valorisation du conseil et du conseiller, et l'élaboration concomitante d'un « art de conseiller », creusent un sillon original qui se distingue, cela va sans dire, de toute démarche décisionniste (en dépit des apparences, rien n'est plus étranger à la philosophie politique de Robert Damien que la valorisation martiale de la décision exceptionnelle, dont l'excellence et la vérité tiennent dans sa rareté et sa liaison intrinsèque à la crise – il s'agit bien au contraire de savoir inventer de la gestion de crise, de la capacité de résilience pour le territoire politique, au lieu d'hystériser l'épreuve du feu, le drame, le bruit des balles comme le seul « moment de vérité » ou le « dévoilement » ; la figure d'un général calme, d'une « force tranquille » qui « sent » ses troupes est bien plus importante que l'inquiétante surpuissance ponctuelle du coup d'État permanent cher à Carl Schmitt). Mais « l'art de conseiller » de Robert Damien ne conduit pas non plus à l'autre rive de la philosophie du droit, celle du normativisme kelsenien, et c'est ici le rôle de la bibliothèque, du voyage, du conseiller qui doit nécessairement être un bibliophile-voyageur, voyageant dans les livres et voyageant pour écrire des livres, et rapportant des livres de ses voyages. Dans la démarche de Hans Kelsen, le constat de la variété infinie des systèmes juridiques – que la bibliothèque, que le voyage démontrent aussi – aboutit à une position essentiellement sceptique ; ce n'est pas l'horizon de Robert Damien, quand bien même il sait l'extraordinaire importance de la tradition sceptique. La bibliothèque, le voyage, sont là pour forger une conscience universelle, commune, riche de la diversité des points de vue – mais aussi, c'est d'ailleurs un des lieux communs de l'humanisme juridique comme des arts

4. Un auteur trop négligé par la philosophie est ici Guy Debord qui a posé, très tôt, le diagnostic de *spectacularisation* de la réalité. Sa « récupération » ou son « recyclage » par les formes les plus spectacularisées des entreprises « spectaculaires » (Canal +, le monde publicitaire, etc.) ne retirent rien à l'importance de son œuvre. Outre la commode édition des *Œuvres* de Guy Debord en « Quarto » (Paris, Gallimard, 2006), il convient de se reporter à Boris Donné, *(Pour mémoires) : un essai d'élucidation des Mémoires de Guy Debord*, Paris, Alia, 2010, et à Emmanuel Guy et Laurence Le Bras (éd.), *Guy Debord. Un art de la guerre*, Paris, BNF/Gallimard, 2013.

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

apodémiques, pour permettre d'acclimater cette universalisation à la réalité locale. Un texte majeur est, de ce point de vue, l'essai sur les voyages de Francis Bacon[5] :

> Quand notre voyageur est de retour dans sa patrie, il ne doit pas perdre totalement de vue les pays qu'il a parcourus, mais cultiver l'amitié des hommes de mérite ou éminents en dignité qu'il a connus particulièrement, et entretenir avec eux un commerce de lettres ; qu'on s'aperçoive plutôt par ses discours qu'il a voyagé, que par ses manières et ses vêtements ; encore faut-il que dans ses discours il soit retenu, et attende plutôt qu'on lui fasse des questions sur ses voyages que de raconter ses aventures à tout propos ; qu'il vive et se présente de manière qu'on voie clairement qu'il n'a pas abandonné les manières, les coutumes et les mœurs de son pays pour faire parade de celles des étrangers ; mais que de tout ce qu'il a pu apprendre dans ses voyages il n'a cueilli que la fleur, pour la transporter dans les usages et les manières de son pays[6].

Il faut donc savoir faire pousser cette fleur dans une terre particulière.

La révolution théorique introduite par Robert Damien tient largement dans l'idée que le conseil et le gouvernement ne doivent plus être conçus comme deux pôles, inégalement puissants, mais comme deux éléments d'un même plan. Et cette théorie, d'une audacieuse nouveauté, met à mal la langue politique traditionnelle, pleine d'une transcendance et d'un dualisme doublement congédiés. Gouverner comme conseiller, conseiller comme gouverner, reviennent à faire naître une confiance permettant de gérer une certaine configuration économique et sociale, qui, grâce au savoir issu de la multiplicité « bibliomaniaque », peut faire l'objet d'une conduite techniquement optimale.

Le risque est de s'éloigner d'une souveraineté effective du peuple, « oubliable », dans une certaine mesure, dès que la confiance a été instaurée. Le risque est aussi de ne plus pouvoir produire ce dont l'autorité légitime a besoin pour être efficace, à savoir le charisme d'un

5. Francis Bacon, « Des voyages », in *Essais de morale et de politique*, trad. Antoine de La Salle (1800), Dijon, A. Desrez, 1836, rééd. Paris, L'Arche, 1999. Sur la thématique du voyage chez Francis Bacon, voir Juliette Morice, *Le livre du monde. Voyage et éducation à l'âge classique,* thèse, université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 2013, pp. 139-153.
6. Francis Bacon, « Des voyages », *op. cit.*, p. 82.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

chef de l'exécutif élu au suffrage universel, dont l'onction populaire est ici contrebalancée par l'excellence des conseils. Mais ces risques, objectifs, ne doivent pas faire oublier l'extraordinaire puissance heuristique d'une philosophie politique qui est capable de prendre la mesure d'une réalité positive trop volontiers laissée de côté : les cabinets ministériels, les grandes administrations, la haute fonction publique et, de plus en plus, les « cabinets de conseil » privés qui, par exemple, rédigent aujourd'hui au sein des universités les projets relevant de ce qu'on appelle « l'Excellence ». Penser aujourd'hui l'art de gouverner sans penser ces figures qui s'inscrivent plutôt dans l'art de conseiller, c'est se priver de comprendre ce que c'est que gouverner, aujourd'hui. Penser l'art de conseiller, c'est aussi se donner les moyens de mieux comprendre un certain état de l'opinion, pour laquelle l'impression (abusive) d'une politique identique en dépit des alternances électorales débouche sur un éloignement des clivages et des partis politiques traditionnels. La classe politique n'est pas si homogène qu'on le dit (et, surtout, elle a toujours été relativement homogène socialement) : fonctionnaires, avocats, médecins, grands entrepreneurs peuplent depuis longtemps la classe politique. En revanche, il n'est pas sûr qu'une beaucoup plus forte homogénéité des « conseils » ne soit pas observable, depuis une quinzaine d'années, avec une surreprésentation des personnalités « spectaculaires », issues des médias. Le « bon » conseiller devient aujourd'hui celui capable d'anticiper non pas les besoins et les aspirations du peuple, mais l'effet médiatique des gestes gouvernementaux. L'empire de la communication est irrépressible, dans une articulation avec l'information qui est problématique et qu'on n'a pas encore pensé suffisamment.

Mais Robert Damien nous invite à penser plus loin, et à repenser philosophiquement, politiquement, juridiquement, la distinction entre action et pensée pour saisir le lien entre le Prince et son conseil. Il faut, par l'activité intellectuelle, prendre en considération des points d'intersection et d'application entre les données sociologiques, économiques, culturelles définissant ceux qui sont gouvernés et les éléments d'information fournis par le travail d'accumulation et de classement de la bibliothèque mondiale et voyageuse qui donne les outils pour gouverner. L'art de conseiller est ici l'art de concevoir puis de formuler les directives et les standards qui permettront, ensuite, d'agir pratiquement – dans ce cadre, il est évident que la frontière entre le gouvernement et son conseil est nécessairement floue (c'est de la pensée qui circule, de la pensée agissante, dont la source

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

importe peu et dont la vitesse de circulation doit être accélérée par le mouvement des humanités numériques).

En tant que pensée active, action de et dans la pensée, le conseil échappe de fait largement à la problématique du volontarisme – d'où la crise de croissance du chef et de l'autorité, qui doit se penser dans un deuil (sain) de l'hyper-volontarisme. A-t-on d'ailleurs encore besoin de la volonté politique ? N'est-ce pas accepter un certain « animisme » que de parler d'une volonté pour un peuple ? Et n'est-ce pas s'abîmer dans le décisionnisme que de s'en remettre à la volonté d'un seul ? L'art de conseiller, radicalisé, indistinct de l'art de gouverner conduit au décryptage « scientifique » de la réalité socio-économico-culturelle, à une « analyse », un état des lieux qui n'appelle pas plus de « volonté » qu'il n'y en a dans la description des phénomènes physico-chimiques.

L'art de conseiller décrit par Robert Damien peut paraître un peu désenchanté. À mes yeux, c'est exactement l'inverse : il prend la mesure d'un temps, le nôtre, et a pour ce temps de hautes ambitions. Il nous invite à oublier quelques vieilles lunes, il dégonfle quelques baudruches et il accomplit tout cela, d'une manière superficiellement paradoxale, en revisitant l'histoire de nos idées politiques – on ne souligne d'ailleurs pas toujours assez l'impressionnante érudition du philosophe Robert Damien, qui est aussi un remarquable historien de la philosophie moderne. Mais, pour revenir à un grand absent déjà souligné plus haut, Sigmund Freud, cette analyse ne peut que susciter une grande résistance : notre temps peine à faire le deuil des beaux schémas volontaristes et l'attachement reste vif à une culture aristocratique de l'élection. Et il est difficile de prendre dans ce contexte la vraie mesure de ce qu'est bien conseiller alors même que personne ne s'étonne des effets terriblement délétères, pour le détenteur de l'autorité politique, d'être « mal conseillé », ce qui ne veut pas dire, ou en tout cas pas seulement, avoir de mauvais conseillers en matière d'image et de communication.

Nous vivons une curieuse époque où les ministres n'ont pas le temps de lire des livres, et s'en accommodent fort bien semble-t-il – mais il suffirait peut-être que ceux qui leur fournissent des fiches et des notes se remettent à lire pour que les choses aillent un peu mieux, car il n'a

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

jamais été aussi facile qu'aujourd'hui de lire à livre ouvert dans le grand livre du monde[7] et de prendre des notes utiles dans tous les grands livres du monde. Telle est la leçon optimiste qu'un lecteur *benevolens* peut tirer de l'art de conseiller de Robert Damien.

7. Voir évidemment Hans Blumenberg, *La lisibilité du monde*, trad. Pierre Rusch et Denis Trierweiler, Paris, Éd. du Cerf, 2007 [1981] et, pour le symbolisme du livre, en une acception plus étroite, Ernst Robert Curtius, *La littérature européenne et le moyen âge latin*, t. 2, Paris, PUF, 1956 [1948].

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

par Pierre Chédeville

CHAPITRE VIII. À LA RECHERCHE DU RÉFÉRENT PERDU : ROBERT DAMIEN, UNE PHILOSOPHIE POUR L'ENTREPRISE ?

La pensée de Robert Damien interroge l'antagonisme du Politique et de l'Individu ; il pose ainsi la problématique des augmentations et des abaissements réciproques ; c'est une pensée de l'énergie, de la confrontation des contraires mais également des matrices de canalisation, des matrices organisatrices. Robert Damien est à la recherche d'un paradis perdu ou à (ré) inventer (une Grèce spirituelle imaginaire ?), où se concilieraient dans l'harmonie, les contrastes, les conflits, les dualités principielles : corps/esprit, intellectuel/athlète, pensée/action, individu/collectif, autorité/liberté, société/démocratie[1].

Trouver un juste milieu, une matrice opérante entre l'idéologie totalisante et la dictature des minorités, entre l'autoritarisme dépassé dans les sociétés modernes et la multiplication des autorités autoproclamées, entre les moutons de Panurge et les rebelles d'opérette, entre l'homme providentiel et l'homme sans qualités, entre l'impératif catégorique kantien et l'épuisant combat des valeurs nietzschéen : voilà la dentelle philosophique que Robert Damien brode inlassablement.

De fait, Robert Damien ne cherche pas à faire système : il ne prend pas la pose du philosophe dont Robert Musil dit : « Les philosophes sont des êtres violents qui, faute d'armée, soumettent le monde à leur système. » Son humilité philosophique traduit sa profonde intelligence de la pâte humaine, tiraillée entre les échappées belles du Je et la joie qui se dégage du Nous lorsqu'il traduit la fraternité et non l'uniformité. Sa philosophie ne vise ni ne prétend détenir les clés du bonheur universel. Nulle radicalité ni tentation idéalisante, nul mirage spartiate ou démiurgie idéelle dans sa philosophie. Elle recherche à tâtons les modalités

1. *Éloge de l'autorité : généalogie d'une (dé) raison politique*, Paris, Armand Colin, 2013 (coll. Le temps des idées), p. 41.

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

d'augmentation des potentialités individuelles et des devenirs collectifs et de leurs possibles combinaisons.

Robert Damien propose non pas de substituer aux référents perdus un nouveau référent totalisant. Il oppose au contraire à toute forme de référent totalisant des lieux de référence à la fois symbolique et pratique où peuvent s'épanouir les virtualités humaines individuelles et collectives. En ce sens, sa philosophie dessine un chemin pour tenter d'humaniser un capitalisme qui, par bien des aspects, et au prix souvent de son efficacité même, sombre régulièrement dans l'*hybris*. Ses réflexions sur l'autorité, le conseil, la compétition sportive, le dialogue augmentatif s'insèrent de manière pertinente dans une critique plus globale sur le fonctionnement de l'entreprise et la manière d'en cerner les failles et de dégager des pistes d'amélioration. Ici, la philosophie de Robert Damien peut trouver un terrain de pratique concrète.

Notre réflexion, fondée sur la lecture de l'*Éloge de l'autorité* et du *Conseiller du Prince*, s'articulera en deux parties. Une première partie sera consacrée aux désordres de l'autorité, désordres qui se manifestent aussi bien dans le système démocratique que dans celui du marché. En effet, ce tour d'horizon général est nécessaire avant d'explorer plus avant le monde de l'entreprise dans la mesure où celui-ci ne vit pas hors-sol. De fait, les désordres de la société se retrouvent dans les sociétés car avant d'être des salariés, les hommes qui travaillent en entreprise ne sont pas des abstractions, des facteurs économiques, ce sont d'abord des individus, des citoyens, des parents, des sportifs, des intellectuels... Or, le climat politique délétère actuel, aussi bien en Europe qu'aux États-Unis, conjugué aux effets de la crise capitaliste actuelle, pèse lourdement sur le fonctionnement des entreprises où l'ère du soupçon gagne du terrain, où la machine entrepreneuriale se grippe. S'il fallait illustrer cette porosité entre politique et entreprises, le monde des banques et de la finance fournirait à cette occasion de multiples illustrations (cynisme de Goldman Sachs, affaire Kerviel, amende de BNPP, fraude sur la fixation des taux). En bref, si le terreau sur lequel les entreprises poussent est vicié, celles-ci auront du mal à s'épanouir. Dans une seconde partie, nous entrerons à l'intérieur de ces entreprises pour nous interroger sur le rôle du chef d'entreprise, les qualités qui doivent être les siennes (les fameux « réquisits » de Robert Damien), ainsi que sur le concept d'équipe au travail, en nous appuyant notamment sur l'analogie avec le monde sportif sur lequel Robert Damien s'est beaucoup penché.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

LES DÉSORDRES DE L'AUTORITÉ

La modernité se caractérise par l'irruption de l'angoisse dans l'existence humaine, angoisse qui se distingue des grandes peurs du passé par son caractère diffus, imprécis, vaseux.

Cette angoisse naît de la perte d'un sens révélé sur lequel ne pèsent plus d'interrogations et du temps qui semble avoir fait une « sortie de route ». L'homme ne se situe plus dans l'Histoire et peine à partager un destin commun dont il serait un acteur responsable. Libéré des autorités trilogiques ancestrales (Dieu, Roi, Prêtre) qui répondent à toutes les questions, l'homme se retrouve face à lui-même. Il y gagne en liberté mais celle-ci ne saurait s'exercer sans responsabilité : l'angoisse naît du sentiment de cette responsabilité nouvelle, dont l'étymologie signifie : « répondre ». L'homme responsable est celui qui répond de ses actes, celui qui dit, « c'est moi » à la question « qui a fait cela ? ». L'homme y perd en ordre, en confort existentiel, en solidarités naturelles ; il y gagne en autonomie, en puissance de vie, en créativité. Cette angoisse diffuse, cette perte de repères, cette modification dans le rapport à l'autorité pénètrent aujourd'hui le monde de l'entreprise et l'obligent à se repenser.

La crise de l'autorité en régime démocratique

> Ce qui fait crise, ce n'est pas l'absence d'autorité référentielle et révérencielle mais la multiplication de leurs formes dans la bibliothèque des devenirs humains où se racontent, entre fictions et statues, les récits de leurs augmentations et de leurs abaissements. Le redoutable, ce n'est pas la surpuissance indiscutée d'un autoritarisme politique mais l'impuissance d'une autorité insignifiante, inopérante, apathique[2].

Ce qui fait crise aujourd'hui, c'est le sentiment d'une impossible coexistence entre une autorité transcendante (d'essence étatique, religieuse, philosophique) dont la fonction est de trancher dans le vif des intérêts particuliers et les impératifs des « machines désirantes » que sont devenus les individus contemporains. Conflit entre le prêt-à-porter autoritaire et la haute couture individuelle, entre l'uniforme et le débraillé.

2. *Ibid.*, p. 31.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Cette crise de l'autorité, culminant aujourd'hui dans l'omniprésente dérision médiatique qui ridiculise à tout va et jette un discrédit mortifère sur toutes les formes d'institutions constitutives de la Cité (y compris l'entreprise), témoigne d'une crise plus profonde : celle de la *responsabilité*, constitutive de la fabrique de l'individu. Il n'y a pas d'individu sans responsabilité. Or, le devenir bouffon de l'individu contemporain ne traduit pas une forme de vitalité individualiste mais au contraire sa disparition. Le bouffon actuel ne renvoie plus à la critique nécessaire d'un pouvoir sans bornes et abusif des libertés individuelles ; il n'incarne plus l'esprit de satire qui « questionne l'autorité et, ce faisant, lui interdit de s'absolutiser »[3]. Il incarne au contraire la négation de l'individu devenu brebis égarée du troupeau moqueur, la retombée en enfance d'une humanité qui ne se cherche plus un destin commun. Or, accepter une autorité, c'est partager une volonté de destin, partager une aventure humaine qui s'accomplit dans ses réalisations. La monstruosité démocratique, c'est la généralisation du bouffon démocrate qui détruit l'espace et le temps politique. Dominé par ses seuls désirs erratiques et changeants, sans visée autre que la satisfaction de ses bas instincts, le bouffon démocrate n'a de cesse de ridiculiser toute pensée ordonnatrice, tout projet collectif. Il n'y a pas d'autorité viable qui ne s'incarne dans le temps et le bouffon démocrate fait exploser le cadre du temps en promouvant l'immédiateté radicale de ses besoins, de ses caprices. Ainsi, il figure un contre-modèle du philosophe politique dont la fonction dans la Cité est de créer du sens dans la durée :

> Délesté de toute charge normative, le bouffon libertaire est la réactivation éruptive de tout ce que l'ordre politique canalise et refoule, les forces primitives d'une nature sauvage, les rêves inconscients du désir, les puissances animales de l'instinct, toutes les fureurs insensées de la transgression des interdits qui fondent un droit de préférence et imposent la différence de son droit[4].

À travers la figure du fou transparaît ici l'image de l'individu total, dominé par son libre arbitre et l'infini de ses désirs, rétif à toute forme d'autorité, à tout sens collectif qu'il broiera sous la satire, la dérision.

3. *Ibid.*, p. 153.
4. *Ibid.*, p. 157.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

> Cette mise en doute de l'ordre naturel, normatif et rationnel détermine une attraction trouble. Le fou, miroir du philosophe, possède un étrange pouvoir d'aimantation dont on n'a pas fini de mesurer les effets destructeurs. C'est sans doute moins le fou qui sera réduit au silence que le philosophe lui-même désormais incapable de rendre raison de cette irréductible liberté capable de nier la raison même, avec une jubilation insolente bien proche de la jovialité effrayante du tyran cultivant les effrois. L'exception singulière du bouffon tend à devenir la règle d'un droit individuel de s'excepter du droit commun, par cela même rendu impossible[5].

Cependant, cette crise de l'autorité en démocratie ne peut pas être imputée au seul bouffon. Le « tricheur » sape les fondements de la démocratie plus insidieusement encore et le monde de l'entreprise porte sans aucun doute une grande responsabilité dans cet état de fait. En effet, il n'y a pas de jeu possible avec les tricheurs, pas de compétition saine ni d'acceptation de son statut au sein de l'équipe :

> Saturée d'inégalité, la société démocratique n'est un ordre légitime que si cette hiérarchie incertaine et transitoire, révisable et mobile est établie dans le cadre républicain des règles de droit assurées universellement par un État qui interdit la montée aux extrêmes de l'anéantissement. La compétition est la continuation de la politique par d'autres moyens que la guerre. Elle est l'instrument ordonnateur de la politique par excellence en ce qu'elle permet de s'affronter sans se détruire, de se mesurer sans se dominer, de se rapporter aux autres sans s'humilier. Le paradoxe de la société compétitive est ainsi de multiplier les inégalités de classement en satisfaisant à la fois l'aspiration à la juste supériorité du meilleur et la possibilité des seconds à devenir premiers tout en respectant l'organisation réglementaire d'une discipline. La société démocratique se donne ainsi comme une société de compétition par laquelle elle invente des hiérarchies sans séparation ontologique ni relégation naturelle et elle expose des autorités sans absolutisme ni substantialisation. La hiérarchie y est disputable et réversible comme son autorité discutable et révocable. [...] Quand cette fiction

5. *Ibid.*, p. 159.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

> n'est plus motrice ou ce mythe n'est plus crédible, quand l'illusion n'est plus vigoureuse ni la chimère rigoureuse, alors la société redevient conflictuelle et le combat des caïds reprend[6]...

Il semble que par bien des aspects, nous en soyons là aujourd'hui (ex : Mittal, les Google et autres Apple qui ne payent pas d'impôts, les Microsoft voleurs de brevet, les Nike qui font travailler les enfants, les Goldman Sachs qui vendent sciemment des produits financiers frelatés, les oligarques russes, etc.). Et Robert Damien de conclure ironiquement :

> Économiquement, le marché fonctionne pour dégager providentiellement les meilleurs des meilleurs (les supers et les hypers) et les faire profiter légitimement de leurs qualités supérieures. Le marché est blanc tant sa concurrence est pure et la compétition parfaite. Comme on le sait, pas de bilans truqués, pas d'usurpation de titre ni de délit d'initié. Par le marché providence, le meilleur est le juste, le fort est le droit[7].

C'est cette croyance-là qui se meurt et constitue la crise du capitalisme contemporain. Le classement n'est plus accepté car il promeut les tricheurs. Au-delà, et comme le montre Robert Damien à travers son analyse de l'œuvre d'Alexis de Tocqueville, il existe bien une crise de la hiérarchie démocratique dès lors que l'« imaginaire d'une mobilité d'accès à un autre statut » est bloqué, faussé et que les dés du hasard semblent pipés.

Le cynisme contemporain de l'autorité du marché-Providence

Dans le chapitre 12 de son *Éloge de l'autorité*, « Les magnats du marché-Providence », Robert Damien pointe du doigt un des fondements de la crise de l'autorité dans les sociétés modernes : la critique, initiée par le protestantisme, des institutions médiatrices qui constituaient les cadres d'autorité de l'Europe catholique (l'Église, le monastère). Or, ces institutions fondaient la légitimité de leur autorité sur la recherche du Bien, celle-ci visant à maîtriser une nature humaine dominée par ses passions,

6. *Ibid.*, p. 415.
7. *Ibid.*, p. 299.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

ses désirs, par l'imitation de la figure d'humilité du Christ. Ces structures régulatrices de l'*hybris* constituaient la colonne vertébrale nécessaire à la formation des Nous collectifs (peuple de Dieu, Europe chrétienne, nations) en empêchant la dissolution du lien social par l'exubérance individualiste sans frein. Ils formaient des « instruments collectifs d'ascension qui font la concorde des sociétés d'ordre et de service ». Or, avec Martin Luther, ce système d'autorité séculaire fondé sur des corps intermédiaires régulateurs qui assurent la promotion et la transmission des moyens d'une exemplarité commune explose. La recherche du bien est illusoire car le jugement de Dieu échappe à la raison et ses promoteurs sont, au mieux, inopérants, au pire, hypocrites : « Dieu en sa libre toute puissance décidera souverainement, en tout et pour chacun, des destinations dernières de sa providence sans la médiation toujours usurpée des saints intercesseurs ou des privilégiés monastiques [...] désormais, toute puissance du symbole ecclésial, monumental ou institutionnel, est récusée. »[8] Leur capacité augmentative relève de la manipulation et de l'usurpation. Cette critique luthérienne n'est pas seulement politique à l'encontre de l'institution de l'Église, elle vise à une forme de « déconstruction », pour employer un mot à la mode, de l'espérance collective du salut par l'action de grâce.

Dès lors, où trouver un principe moteur de l'action si l'humilité du Christ et l'espérance du salut sont hors de portée des hommes ? Le risque est grand de sombrer dans le désespoir, la déprime, l'aboulie. Le génie du protestantisme est d'avoir substitué à la matrice de l'élévation collective transcendante (*eros*) celle de la réussite individuelle immanente (*agape*). La révolution protestante renverse ainsi en profondeur les perspectives d'élévation. Le salut ne se gagne plus par le haut, il se conquiert par le bas et se déduit d'une vie qui doit laisser libre cours à ses appétits, à ses penchants, à sa force de vie. L'homme est bien cette machine désirante chère à Gilles Deleuze, qu'il est castrateur d'entraver par des fictions moralisatrices et d'encadrer par des régimes d'autorité.

Or, comme le rappelle Robert Damien, toute autorité a besoin de grandeur. Pour saper l'autorité morale des autorités ecclésiastiques, il a fallu commencer par dénoncer leur goût de la grandeur (sous toutes ses formes). Le protestantisme, de fait, n'aime pas le faste, comme en témoigne l'austérité de leurs temples. Mais une société ne peut fonctionner sans étalon, sans repère, sans sens, sans idéal. Quelle force motrice donner alors à cette machine désirante déconnectée du ciel pour la

8. *Ibid.*, p. 250.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

propulser, lui donner un but ? Quelle peut être la mesure de son élection, de son augmentation ? Comment évaluer la réussite individuelle d'une personne, d'une nation, d'un continent ? Le protestantisme et avec lui la philosophie anglo-saxonne proposent une nouvelle mesure de l'élection, en dehors de toute évaluation spirituelle, une solution que l'on pourrait qualifier de scientifique : la réussite financière. La quête de la richesse devient le substitut de la démarche spirituelle monastique (l'imitation de Jésus). L'obtention de la richesse devient le signe d'une élection, d'une prédestination, qui engendre de nouvelles hiérarchies sociales, un nouvel ordre social destructeur des anciens privilèges. De fait, cette élection consacrée par l'argent et par extension par la réussite professionnelle porte incontestablement en elle le germe de la démocratie telle qu'elle se vit aux États-Unis. Les États-Unis forment une société d'ultra privilégiés côtoyant l'extrême misère mais n'est pas une société de privilèges. Le riche n'y est pas stigmatisé par le pauvre car celui-ci a intériorisé la morale du *struggle for life*.

Dans cette nouvelle théologie de l'argent devenu signe distinctif de l'homme élu par Dieu, ne devient dès lors moral que ce qui est efficace, ce qui marche, et ce renversement passe nécessairement par un nouveau langage : celui du chiffre. Ici le capitaliste protestant rejoint l'athée scientiste : le monde est écrit en langage mathématique, comme le montre la mathématisation actuelle de la finance moderne. La nouvelle *archè* de l'autorité devient l'efficacité qui se mesure, se démontre, se prouve par les chiffres. L'homme s'efface derrière la comptabilité et tous les moyens sont bons pour augmenter le rendement (exemple des *traders* qui, hors de toute hiérarchie, n'ont que le principe de l'argent pour rémunérer leur valeur).

Néanmoins, ce système n'exclut pas toute forme de fraternité, de solidarité. Elle découle de la logique propre du protestantisme qui élimine les médiations, les corps intermédiaires et notamment l'État, qui doit être réduit à sa plus simple expression régalienne. La redistribution des richesses ne peut dès lors plus passer par lui mais par les individus eux-mêmes :

> Les bonnes œuvres dans la société des loups comme dit Jack London survêtent les opulents d'une haute autorité. La générosité donatrice des fondations confère à leurs succès malfaiteurs dans les bas-fonds, une auréole de magnanimité fraternelle. La richesse ne jouit d'elle-même que de se distribuer libéralement, de se donner

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

> grandement sans espoir de retour. Le riche se félicite de donner à la fin ce qu'il a prouvé originellement savoir seul et à partir de rien, créer et multiplier. Il se réjouit de restituer ses gains à ceux qui s'en sont révélés incapables. Ainsi, après avoir agi selon le mal en exploitant le pire d'une humanité souillée, peut-il devenir grand d'agir selon le bien en répandant plus abondamment encore la grâce exubérante de Dieu [...] Les bienfaits ostentatoires donnent la mesure d'une magnitude canonisée. L'autorité providentielle des magnats s'y manifeste comme le Christ s'incarna pour nous sauver[9].

Cette logique capitaliste protestante et anglo-saxonne, qui l'emporte un peu partout dans le monde, y compris dans le monde catholique qui a perdu de sa force en raison de la perte de vigueur de son économie (à l'exception du capitalisme rhénan), fabrique un monde dur pour l'homme dans son principe ainsi qu'une redistribution aléatoire et privée. Néanmoins, le capitalisme, dont Robert Damien donne une excellente définition, demeure la « compétition des engagements risqués » dont la forme concrète est l'entreprise, elle-même reposant sur le principe « sacré » de la propriété privée. Et cette compétition est constitutive du principe démocratique privé de référents transcendantaux. Dans le chapitre 21 de l'*Éloge de l'autorité*, Robert Damien pose bien la problématique :

> Entre le conflit instabilisant et le combat destructeur, il y a nécessité d'introduire un autre mode de confrontation des forces et d'affrontement des puissances tout en satisfaisant l'appétit d'affirmation et d'augmentation qui définit l'animal humain non sans lui assurer, par ailleurs et tout à la fois, la sécurité d'un ordre stable et la mobilité d'une hiérarchie méritée et reconnue de leur concurrence. Tel est le dilemme de toute société démocratique désormais libérée des tutelles d'une autorité naturelle et/ou sacrée[10].

De fait, le capitalisme ne se réforme pas avec des idées générales, mais à travers la pratique, plutôt par le bas que par le haut. Or, l'entreprise est ce lieu de pratique du capitalisme où ne règne pas seulement l'utilitarisme le plus mesquin. L'entreprise, au risque de choquer dans un pays qui ne l'aime pas, peut également être le lieu de respect du

9. *Ibid.*, pp. 259-260.
10. *Ibid.*, p. 403.

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

chef (le patron) et de son autorité, un lieu d'épanouissement individuel mais aussi d'une fierté d'appartenance collective, une fabrique d'égoïsme mais aussi de solidarité. L'entreprise efficace est celle qui sait articuler les dimensions individuelles et collectives de l'entreprise à travers une culture du vivre-ensemble. Ici, la figure du chef vue par Robert Damien et le concept du vestiaire peuvent servir de piste à une réforme du capitalisme par le bas.

QUELLE AUTORITÉ POUR L'ENTREPRISE ?

Franchissons maintenant le seuil de l'entreprise. Pour introduire la question de savoir ce qu'est « un bon chef d'entreprise », un « bon entraîneur d'hommes », nous nous demanderons d'abord : « Pourquoi existe-t-il des entrepreneurs ? » Puis nous filerons la métaphore sportive chère à Robert Damien pour tenter de définir les conditions qui pourraient faire de l'entreprise un lieu eutopique d'augmentations réciproques.

Une figure du chef respectable

Notre intuition, qu'il ne s'agit pas de développer en profondeur ici, est qu'il ne peut exister de l'entreprise que là où sévit l'*Erôs* ! Il n'y a pas de désir d'augmentation sans *Erôs* et l'entreprise est un des lieux humains possibles d'augmentation, et pas uniquement de salaire ou de fortune ! Or, notre inconscient occidental est façonné par cet arrière-plan érotique. Robert Damien rappelle que l'*Erôs* forme un principe double d'unité et d'individuation des êtres. L'amour transcendant, le désir d'élévation nous révèle à nous-mêmes, crée du Je autant qu'il fabrique de la liaison, du commun, du collectif. « L'entreprise platonicienne est bien dans *le Banquet* de restaurer un vivre ensemble et ce, en rétablissant en tout domaine des relations (affectives, pédagogiques, intellectuelles, politiques, c'est tout un) par lesquelles chaque homme s'excelle et fait autorité réciproque et mutuelle. »[11] Il s'agit de combattre le délitement de la Grèce, son morcellement géographique (îles et cités ennemies) autant que moral, le règne des usurpateurs (Alcibiade). Le programme politique platonicien avait tout pour réparer cette chronique d'une déliquescence annoncée : l'*Erôs* comme force motrice transcendant le plan d'immanence désordonné et

11. *Ibid.*, p. 55.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

centripète. L'amour comme force d'entrelacement entre les êtres. L'amour comme force de création et de réparation. L'amour comme condition nécessaire du respect, de l'autre, de la patrie, du chef, de la Vérité. Socrate est cet homme qui incarne cet arrière-plan de l'*Erôs* grec de l'élévation par la critique et de la bienveillance envers autrui.

Socrate se pose en rassembleur, en accoucheur attentionné d'individualités mélodieuses : « Socrate n'est pas juste au milieu des protagonistes et moins encore dans le juste milieu des antagonistes, mais il est le foyer d'une augmentation rayonnante qui irradie les forces en présence d'un feu sacré d'élévation. »[12] La pensée socratique promeut le dialogue, le questionnement comme recherche d'une autorité construite, élaborée en commun et mise en musique par un chef qui en accepte les contraintes et les servitudes. Le chef doit avoir du courage car il assume les conséquences de ses choix. Il est une « autorité motrice » et par là doit posséder le charisme indispensable pour traduire en actes concrets et synthétiques les conseils nés de la concertation. Son charisme doit surmonter et affronter la contradiction constitutive des sociétés démocratiques :

> Comme tout être, le peuple est conduit par le double désir d'être son propre chef en commandant souverainement ses destinées et d'avoir un chef pour le servir et venir à bout des conséquences de son choix conducteur. [...] L'ivresse des beuveries démocratiques hante la conscience politique des foules idiotes et furieuses comme on sait car sa protestation véhémente se transforme en émeute irrationnelle, son émotion contagieuse en revendication destructive, ou à l'inverse, son obéissance aveugle en soumission passive, sa reconnaissance en fascination[13].

Le chef doit trouver la voie étroite entre le conseiller aux « mains pures car il n'a pas de mains » et se refuse à *entrer en mal* (Machiavel) et le dictateur qui, par sa passion ordonnatrice et dominatrice, devient sourd à toute forme de conseil. Ces problématiques-là se posent à l'entreprise de manière aiguë dans les périodes de crise économique.

Cette difficulté à incarner l'autorité qui agit, le chef qui commande au milieu de la mêlée, Socrate la contourne en passant de la figure du combattant digne et courageux de Délion à celle, plus passive, de

12. *Ibid.*, p. 65.
13. *Ibid.*, p. 93.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

l'observateur critique et ironique : dès lors, il échoue à fabriquer du Nous et se contente de « dégonfler les baudruches » de nos certitudes, sans pour autant faire jaillir des principes opérationnels du vivre ensemble. C'est un peu le mal de ce début du siècle. Socrate produit un discours de la méthode qui nous protège du mépris de l'autre et nous invite au dialogue qui élève et augmente nos puissances d'être. C'est déjà beaucoup ! Mais il n'érige pas de modèle de l'autorité dont on puisse s'inspirer. Comme le Christ, la question temporelle ne figure pas à son agenda et comme lui, il se refuse à l'exercice du pouvoir. Son royaume n'étant pas de ce monde, il n'y a donc pas d'inconvénient à l'exécuter puisqu'il n'est porteur d'aucune autorité.

À défaut de cette utopie avortée mais générative d'un idéal porteur en guise d'introduction, reprenons le concept d'autorité à travers la figure du chef (d'entreprise) telle que définie par Robert Damien. Il faut ici partir des trois réquisits qui s'imposent à lui : être instruit, judicieux et conséquent : « La grandeur du chef est de réunir les qualités hétérogènes de l'intelligence, de la justesse et de la constance, au moment opportun d'une action qu'il porte à sa fin à travers les conséquences de ses choix. »[14] Or, l'expérience de la vie de l'entreprise montre que derrière toute forme d'échec de l'entreprise dans la compétition des engagements risqués, il y a d'abord une faillite personnelle, celle du chef sur l'un ou l'autre de ces réquisits. La crise du capitalisme actuel, c'est aussi une crise globale du management.

Chez Robert Damien, *l'instruction passe par le conseil*. Le chef qui se vit comme un Dieu omniscient est voué à l'échec. Sa capacité à s'entourer de conseils pertinents est donc primordiale. Cette nécessité est renforcée par la complexité du monde et la multiplication des contraintes et difficultés pour agir. Au-delà même de la compétition des capitaux et du travail qui est devenue mondiale, les révolutions technologiques modifient non seulement en profondeur les modèles économiques mais imposent également un rythme d'évolution permanent, frénétique et anxiogène. La masse invraisemblable de connaissances à dominer pour mener à bien une entreprise collective ne peut donc faire l'économie du conseil. Or, dans l'entreprise comme dans un gouvernement politique, les pièges du mauvais conseil sont nombreux. Dans *Le conseiller du Prince, de Machiavel à nos jours*, Robert Damien trace les grandes lignes du bon conseiller qui nous paraissent particulièrement

14. *Ibid.*, p. 367.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

adaptées au monde de l'entreprise. Car en effet, tout comme il y a une crise de légitimité des chefs, il en existe également une du conseil :

> Nous vivons aujourd'hui une crise du conseil. Non point parce qu'il n'y en a plus mais parce qu'il y en a trop. Les uns et les autres se battent pour conquérir l'hégémonie. Ils se contestent leur droit et leur capacité d'atteindre l'extériorité centrale d'un conseil autorisé des actions humaines. [...] Le réel est décrété inconnaissable. Trop complexe, il est devenu ingouvernable. Le savoir par quoi une raison universelle légitime notre droit d'agir et nous permet de publier la loi d'un ordre admis par tous est éclaté en de multiples rationalisations fondatrices de communautés plurielles[15].

Ici, la notion de bibliothèque est centrale dans l'œuvre de Robert Damien. À la disparition des causes simples et uniques, la modernité oppose la nécessaire maîtrise des savoirs humains à travers la fréquentation de la bibliothèque. Or il existe bien une bibliothèque des savoirs managériaux dans laquelle inscrire une action, une décision d'autorité. Dans le monde du conseil, la maîtrise de ce savoir bibliothécaire s'appelle le « *benchmark* » qui consiste à sérier, à analyser et critiquer des problématiques passées et communes pour préparer des décisions instruites. Le travail du *manager*, du chef d'entreprise, consiste alors à préparer sa décision sur la base d'une synthèse des conseils :

> La fonction du Prince est bien de trouver l'unité dans les conseils ou de savoir les unifier. Son travail consiste bien à mettre ensemble le divers recueilli. Pour tout dire, en nous conformant à l'étymologie, il doit produire *a posteriori* un concept qui rassemble le pluriel et le différent sous l'identité réductrice d'une synthèse classificatoire des données et ordonnatrice d'une représentation opératoire. [...] La délibération n'est pas réflexion priante qui trouverait en soi les principes prescriptifs de vérité et d'action. Elle consiste à se libérer des points de vue divergents et hétérogènes pour mettre en forme la cohérence conquise d'un dessein[16].

15. Robert Damien, *Le conseiller du Prince, de Machiavel à nos jours*, Paris, PUF, 2003, p. 18.
16. *Ibid.*, pp. 83-84.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Le deuxième réquisit du chef relève du caractère judicieux de ses prises de décision. Cet aspect est sans doute le plus difficile à définir sur un plan théorique car il n'existe pas de méthode ou d'éthique définissant ce que signifie « être judicieux ». Le mot même n'existe pas. Il ressortit à la fois de la capacité de synthèse des conseils reçus, de l'intuition, de l'imagination, de l'anticipation mais aussi du sens tactique et stratégique. Il demeure dans tous les cas lié au sens du temps, du *timing*. Le chef d'entreprise judicieux maîtrise son action dans un temps et un espace – l'aire de jeu mondialisée que constitue la concurrence libérale sans limite – qui ne cessent de s'accélérer et de s'élargir. Dans la mesure où le caractère judicieux des actions ne se peut démontrer qu'*a posteriori*, le chef entraîneur doit faire face et prouver sa capacité à dominer la contingence :

> La contingence, c'est le jeu des frottements impondérables, ça ne se passe jamais comme prévu, il y a des occasions à saisir mais aussi des contraintes négatives qui paralysent les mouvements. [...] Il y a toujours de l'impondérable, la brèche imprévisible, l'inattendue percée, l'irruption de forces indétectées, la soudaineté d'un effondrement, la cristallisation d'une forme inconnue, les déchaînements de l'hostilité, la sidérante susceptibilité des défenses, etc. [...] Là se tient le grand joueur (acteur, auteur) que chacun aspire à devenir. Celui qui, en toute occasion, est capable de convertir le moindre événement de jeu en source et ressource d'une initiative. Il sait garder souplesse et disponibilité, vitesse d'exécution et de manœuvre, pour contre-attaquer et amorcer un déploiement victorieux des relations des corps en action. [...] Sa grandeur est de savoir faire jouer et agir les autres en articulant une nouvelle orchestration des possibles. Son ascendant tient à l'intensité de ces réquisitions et la densité de ses sollicitations lui confère son autorité. [...] À l'inverse, le joueur quelconque, moyen ou mauvais l'est de décevoir ces appels du jeu des possibles. Il ne répond pas aux attentes de la situation ou en ternit les offrandes. Trahissant les promesses enceintes d'un développement, il se déçoit de ne pas être à la hauteur des circonstances en ne se faisant pas l'auteur de leurs fécondités[17].

17. Robert Damien, *Éloge de l'autorité…*, *op. cit.*, pp. 329-330.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Or, dans un monde marchand où les modèles économiques évoluent à toute vitesse, le « sens du jeu » du grand patron se révèle un réquisit indispensable à une conduite collective qui ne peut plus se contenter de la routine des situations acquises. L'exemple de la société finlandaise Nokia est de ce point de vue éloquent. Cette société a dominé largement le secteur des téléphones portables de 2000 à 2011, avec une part de marché de plus de trente pour cent. Elle bénéficiait de surcroît de très confortables marges qui lui permettaient d'investir massivement dans l'innovation. Or, malgré le lancement de la 3G en 2004 et celui de l'iPhone en 2007, les dirigeants de Nokia, et plus particulièrement son P.-D.G. Jorma Ollila, n'ont pas cru à l'avenir du Smartphone, persuadés que le téléphone mobile ne resterait qu'un outil de communication vocale ! Ils sont demeurés de fait jusqu'en 2011 les plus gros vendeurs de téléphones mobiles mais ces derniers, d'appareils de luxe avant 2000, sont devenus dans l'intervalle des produits *low costs*. La conséquence de ce « manque de flair stratégique » ? Une capitalisation boursière en fonte libre entre 2000 et 2012, passant de plus de deux cents milliards d'euros à moins de dix, une perte de près d'un milliard d'euros en 2012, une baisse des ventes de trente pour cent liée à la concurrence asiatique devenue plus pertinente sur le *low cost* et quatre mille licenciements.

Le troisième réquisit, celui qui consiste pour le chef à être conséquent, trouve un relief bien particulier dans le monde de l'entreprise en général, et en France en particulier. En effet, un chef conséquent doit certes assumer les décisions prises mais surtout en vérifier l'exécution, la mise en place. Les entreprises crèvent du phénomène de « réunionnite aiguë » où se prennent des dizaines de décisions sans le moindre début du commencement de mise en œuvre. Les grands patrons, comme les grands politiques, sont d'abord des exécuteurs, des faiseurs et non des diseurs. En France, où l'art de la discussion est un plaisir national, ce travers empoisonne la vie des entreprises qui, bien souvent, font appel à des consultants externes pour mettre en œuvre des décisions prises en interne ! Or, Robert Damien rappelle fort à propos : « Le gagnant comme le disent les Américains est toujours un *achiever*. »[18]

La conséquence s'éprouve également face aux grands choix, à certaines décisions prises dans l'adversité où il n'existe que des mauvaises solutions. Ici, « l'autorité doit savoir entrer en mal pour sauvegarder une totalité tentée par le chaos. Son maintien de l'ordre commande l'usage d'un droit positif à

18. *Ibid.*, p. 367.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

faire du mal, d'une règle d'exception de l'inhumain au nom de l'humanité même. On n'approche pas sans crainte de ce secret de l'iniquité augurale »[19]. De multiples exemples sont fréquemment exposés dans les médias, qui illustrent cette entrée en mal du chef d'entreprise : ici la fermeture d'une usine, là une délocalisation. La quasi-faillite de Peugeot résulte sans doute de l'incapacité de ses dirigeants à entrer en mal à un moment où la situation de l'industrie automobile rendait cette entrée indispensable. Le contre-exemple de l'empereur Maximilien résume à lui seul l'inconséquence érigée en art :

> L'Empereur est un homme secret, ne communique ses desseins à personne, ne prend avis de personne ; mais comme, au moment de les mettre en pratique, ils commencent à être connus et découverts, ils commencent à être contredits par ceux qu'il a entourés ; et lui qui est facile s'en détourne. D'où il résulte que ce qu'il fait un jour, il le détruit l'autre, et qu'on ne comprend jamais ce qu'il veut ou entend faire, et que sur ses décisions on ne peut faire fond[20].

Dans le monde de l'entreprise, le chef, si talentueux soit-il et détenteur des trois réquisits, n'est pas élu, choisi par son équipe. Faut-il pour autant se désoler de cette absence de démocratie dans l'entreprise ? Pas nécessairement. S'agirait-il de désigner ou de soumettre les patrons au suffrage des salariés qu'il n'en sortirait pas forcément les hommes les plus compétents... Le citoyen en sait quelque chose, même si naturellement, comparaison n'est pas raison ! De plus, le petit entrepreneur comme le fondateur d'empire ont généralement pour eux des faits d'armes qui, *au départ*, leur donnent une légitimité indéniable à diriger et entraîner leurs troupes avec autorité et sans partage. Certes, nul n'échappe tôt ou tard au principe de Peter, au gâtisme managérial ou tout simplement à la perte de *vista*. Dès lors que le destin d'autres hommes est en jeu, livrer le combat de trop peut légitimement apparaître comme un luxe indécent, une provocation du destin, Austerlitz n'excusant pas Waterloo. Mais enfin, dans la mesure où la formule d'une aventure collective s'épargnant l'inconvénient d'un *leader* s'apparente à celle de la quadrature du cercle, il serait bien vain de déplorer cet état de fait. Et après tout, dans un régime dominé par la propriété privée, nul ne peut se voir refuser en théorie le droit à la faillite et à la ruine. Licencions donc la

19. *Ibid.*, p. 451.
20. Nicolas Machiavel, *Le Prince*, cité par Robert Damien dans *Le conseiller du Prince...*, *op. cit.*, p. 84.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

question en posant simplement que la société anonyme, dictature éclairée et tempérée par le profit, est le pire des régimes à l'exception de tous les autres. Elle fondera sa légitimité à créer des espaces d'existence où chacun peut s'augmenter du travail des autres dans un esprit collectif exigeant « en mobilisant tout ce potentiel que chaque joueur recèle et que l'esprit d'équipe fait surgir ».

Des lieux eutopiques, modèles de l'entreprise : le vestiaire et le stade

L'autorité du chef, par ses qualités d'instruction, de décisions judicieuses et de conséquence dans ses actes, ne suffit pas à faire naître un sentiment d'appartenance, un esprit d'équipe, une émulation, une force d'entraînement. Le problème crucial aujourd'hui des sociétés économiques comme civiles relève de leur éclatement, conséquence d'une défiance vis-à-vis de toute forme d'autorité. Les collectifs ne le sont que d'avoir une forme, une identité, une culture (culture d'entreprise), une fierté, une âme. L'entreprise ne peut fonctionner si elle n'est que le lieu où l'on gagne sa vie et s'y ennuie solitairement. La réflexion de Robert Damien sur le vestiaire et ce qui s'y joue offre des pistes intéressantes pour renouveler l'approche managériale au sein des entreprises et proposer des modèles démocratiques et augmentatifs où chacun peut trouver sa place et s'épanouir individuellement et collectivement autour de la figure du patron-entraîneur, « fondateur et fécondateur de l'équipe dans le lieu saint des vestiaires »[21], de l'entreprise.

Ici se joue un point fondamental : la question de la responsabilité, de la délégation au sein de l'entreprise, de la confiance qui se crée entre le chef d'entreprise et ses collaborateurs, comme entre l'entraîneur et les joueurs (exemple de Carrefour[22]). Robert Damien pose les principes des jeux de rôles entre l'entraîneur et les joueurs sur le terrain de la compétition par excellence : le match au sein du stade.

21. Robert Damien, *Éloge de l'autorité…*, *op. cit.*, p. 364.
22. Dans les années 2000, la direction de Carrefour a progressivement retiré l'autonomie des directeurs de magasins, notamment dans le choix de leurs assortiments, confiant celui-ci à une direction centrale basée à Paris, loin du « terrain ». Cette forte réduction de la délégation a conduit à une forte démotivation et à une perte de compétitivité pour Carrefour. Une des premières décisions du nouveau directeur général de Carrefour, M. Georges Plassat, fut d'étendre à nouveau le champ de responsabilités des directeurs de magasins, contribuant au rétablissement de l'entreprise et à des gains de parts de marché.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

> Les joueurs pénétrés sur le terrain, tout se fera sans l'entraîneur, il ne peut rien et son autorité se transforme à son tour en confiance, c'est à lui de croire à la croissance de ceux à qui il a donné sa confiance dans leurs augmentations. Le sort en est jeté, son autorité est soumise à l'inéluctable de son équipe rentrée dans la cage. Livré à l'impuissance, tout comme le chef d'orchestre ne produit pas de sons mais agit à distance par des gestes pour conduire le ton, le rythme, le timbre, tout son match sera de percevoir de l'extérieur les changements tactiques à opérer et d'en transmettre difficilement les impératifs de réorganisation des efforts sans être submergé par les voix pressantes et oppressantes du stade ou du vestiaire[23].

L'esprit d'équipe indispensable au fonctionnement pratique de l'entreprise ne saurait cependant suffire à fabriquer de l'émulation. Celle-ci peut naturellement jouer sur les ressorts individualistes mais ce type de stratégie managériale fondée sur le principe du « diviser pour mieux régner » échoue généralement à former de grandes entreprises et condamne à la petite ou à la taille moyenne, une des faiblesses françaises au passage. Pour créer de grandes entreprises, comme LVMH, Apple, Fiat et mille autres encore, il est indispensable de fabriquer un « supplément d'âme », un « nous » qui puisse transcender le simple parcours carriériste pour s'intégrer dans une aventure collective et conquérante. Ici, le rôle du chef sera d'incarner à un moment donné un destin collectif. Il devra, à l'instar de « l'entraîneur », « identifier le "nous" ». Il donne le sentiment matriciel et moteur à tous et pour chacun qu'il parle d'eux, pour eux et mieux qu'eux du « nous » qui les habite et les promeut, les projette en avant de leurs possibilités par « un surcroît orchestré et choral de forces »[24]. Ainsi animée, l'entreprise, contrairement à une idée fort répandue en France, n'est plus une prison ni le patron un maton. Elle est un lieu de fierté et il existe des entreprises dont les salariés sont à la fois fiers et très attachés à leurs patrons sans pour autant sombrer ni dans l'angélisme ni dans la secte. De ce point de vue, le patron échoue lorsqu'il se transforme en intégrateur négatif, lorsque ses équipes font corps contre lui car alors, la dynamique est cassée. D'où l'importance de l'éloquence du patron, de la qualité intégratrice et expansive de son discours. Ceci

23. *Ibid.*, p. 365.
24. *Ibid.*, p. 371.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

se révèle particulièrement vrai dans les grands moments de la vie d'une entreprise que sont les plans stratégiques, les plans à moyen terme où sont fixés les buts à atteindre, les transformations à opérer à l'intérieur d'un jeu concurrentiel incertain, mouvant. Dans ce cadre, la force de conviction, l'éloquence du chef d'entreprise sont primordiales pour souder les équipes autour d'objectifs communs :

> L'éloquence de l'entraîneur donne de l'esprit en donnant du souffle et rend optimiste en donnant corps à l'équipe. Elle remue les cœurs et tient au corps. Elle touche le corps émotionnel qui court-circuite l'esprit motionnel pour l'entraîner hors des attitudes fixées et en former un autre, augmenté par le « nous » de l'équipe. Plus qu'une émotion, c'est une commotion qui soude chacun à chacun, dans le sang chaud des affrontements d'un ensemble en mouvement péremptoire de cohésion et de cohérence. [...] Cette voix grave, lapidaire, souvent tonitruante nous donne à croire en notre accroissement[25].

Ainsi, dès lors que l'entreprise et son principal animateur parviennent à créer du « nous » enthousiaste où chacun peut jouer sa partition individuellement tout en ayant pleine conscience qu'il joue aussi avec et pour les autres, dans une direction et avec des règles acceptées par tous, alors l'entreprise peut devenir un lieu eutopique d'augmentations réciproques et harmonieuses.

CONCLUSION

Quelle entreprise pour demain capable de pourvoir démocratiquement aux aspirations augmentatives des individus ? Les États-Unis sur ce point semblent avoir une longueur d'avance et opposent aux vieux carcans de l'entreprise à l'ancienne des modes de fonctionnement qui détonent en Europe : souplesse hiérarchique, circulation rapide et ouverte de l'information, autonomie et liberté des horaires, séances d'expression libre, mise à disposition de « lieux et services de vie »... Sur le papier, ces mutations annonceraient presque une parousie managériale ! Mais nous restons circonspects face à ce « maternalisme » qui semble faire la part belle à

25. *Ibid.*, p. 372.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

l'individu mais en grignote insidieusement *tous* les espaces de liberté. Nous verrons bien ; et comme le dit Robert Damien, « nous ne sommes pas condamnés à l'impuissance du pesant présent ou aux délires des fumeuses espérances »... Pour l'heure, adoptons à la manière de Paul Valéry une position toute catholique d'espérance et de résignation : ayons plus de foi dans l'Entreprise que nous n'avons d'illusions sur les entreprises.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

par Pierre Livet

CHAPITRE IX. AUTORITÉ POLITIQUE, RÉVISION ET ÉMOTIONS

Dans la conclusion de son livre sur l'autorité, Robert Damien définit un cahier des charges de l'autorité :

> Le bon conseil de l'autorité l'est de donner la mesure de son programme en fournissant les instruments de son contrôle et de sa surveillance. Avec Bachelard, il ne prévient ni même ne prévoit, il préconise des solutions révisables. Quel en est le critère d'évaluation ? Non point l'universalité d'une fin en soi, mais l'augmentation potentielle d'une confiance ontologique inscrite dans la vigilance d'un « nous » discursif[1].

Autrement dit, pas d'autorité justifiée si elle ne fournit pas elle-même les informations qui permettent de contrôler dans quelle mesure son programme a été réalisé. L'autorité politique ne peut prétendre prédire le futur, elle ne peut définir à l'avance et une fois pour toutes les solutions des problèmes à venir, elle ne peut pas non plus assurer les avoir évités à l'avance. Elle doit donc envisager des problèmes possibles et surtout, quand elle suggère des possibilités de solutions, elle doit s'être donné des moyens de réviser ces solutions si elles se révèlent inadaptées. Évaluer ces réalisations à la seule aune d'une fin universelle serait donc insuffisant, puisque pour atteindre cette universalité, on devrait négliger les ajustements particuliers qui ont permis de réviser les modalités d'action en fonction de circonstances spécifiques. Or, c'est parce que l'autorité s'est montrée capable de tels ajustements judicieux pour divers projets et sur une période assez longue que ceux sur qui l'autorité s'est exercée peuvent lui faire confiance. Davantage, c'est parce que, de différents points de

1. Robert Damien, *Éloge de l'autorité : généalogie d'une (dé)raison politique*, Paris, Armand Colin, 2013 (coll. Le temps des idées), p. 511.

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

vue, cette confiance s'est révélée justifiée que ceux qui soutiennent ces points de vue ont pu, grâce à cette confiance, coopérer en formant ainsi un collectif qui dépasse un simple ensemble, de telle manière que ses membres puissent se sentir en droit de dire « nous ». Il ne s'agit plus d'un ensemble passif par rapport à l'autorité, mais de personnes qui s'engagent les unes envers les autres à partager avec l'autorité cette capacité de révision que seule une vigilance collective procure.

Ce programme est assurément attractif. Je voudrais maintenant mieux évaluer quels en sont les défis et les difficultés et comment il exige, pour pouvoir partager l'autorité politique, d'apprendre aux citoyens à se donner à eux-mêmes de l'autorité, à satisfaire eux-mêmes les exigences d'une telle autorité justifiée.

QUAND LA RÉVISION MINE L'AUTORITÉ

Les citoyens de nos nations – qui constituent nos peuples – ont longtemps été soumis à des autorités qui conservaient quelques attributs d'un pouvoir royal dont les décisions leur venaient d'en haut. Même une fois qu'ils avaient obtenu le droit de vote, ils supposaient que leurs dirigeants élus disposaient de connaissances et de visions de l'avenir à un degré nettement supérieur au leur. Mais s'il devient de connaissance commune que l'autorité politique ne dispose pas de pouvoirs de prévision beaucoup plus assurés que les leurs, la distance devient moins grande. Il devient aussi plus aisé de contester l'autorité quand l'une de ses activités principales consiste à réviser les projets en cours d'exécution. Car le politique a engagé son autorité dans le choix d'un projet, et la révision de ce projet apparaît forcément aussi comme l'aveu que cet engagement était mal orienté ou au moins partiellement inadapté. Le politique est supposé avoir une vision à long terme et l'avoir dès le début de sa mandature, alors même que les réajustements ou révisions se font dans le moyen et le court terme, obscurcissant le long terme.

Le politique pourrait tenter de restaurer son autorité s'il arrivait à montrer que personne ne pouvait avoir de prévision raisonnablement fondée des problèmes rencontrés en cours de législature et que les révisions introduites étaient les meilleures parades possibles. Mais ce serait là s'engager dans des controverses interminables car il y aura toujours quelqu'un qui pourra montrer qu'il avait annoncé la difficulté, et qui pourra penser disqualifier ceux qui lui montrent qu'il l'avait fait sans preuves

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

solides : puisqu'après tout, la difficulté s'est bien révélée, il avait donc raison. De même, on peut toujours prétendre qu'une autre révision possible est préférable sur d'autres points, et inversement on ne peut jamais assurer que la révision choisie n'aura pas dans le futur des conséquences négatives – puisque le projet lancé par la même autorité qui procède à la révision s'est révélé aboutir à des conséquences non souhaitées.

Une autorité qui accepte qu'on soumette ses engagements à révision ouvre ainsi la boîte de Pandore de sa contestation. Un monde dans lequel les effets collectifs cumulés de petites décisions individuelles ou encore les effets mondiaux de décisions différentes prises localement dans des régions diverses peuvent se révéler opposés aux objectifs visés, et où inversement certaines anticipations de ces conséquences négatives peuvent se révéler exagérées et ne pas avoir l'importance envisagée, est un monde qui mine les certitudes. Alors même que nous avons bien plus de connaissances sur les processus qui le gouvernent que n'en avaient nos ancêtres, nous pouvons ressentir les effets anxiogènes d'une incertitude croissante qui devient plus difficile à supporter. Nos ancêtres pouvaient considérer l'incertitude comme une donnée de base, sur laquelle ils n'avaient pas de prise et pour laquelle il ne leur restait plus qu'à renvoyer à la providence divine ou au destin. Nous avons quelques prises sur ces processus qui gouvernent notre monde, mais ces emprises que nous avons exercées se sont elles-mêmes révélées avoir des conséquences négatives imprévues, si bien que notre mode même de résistance à l'incertitude s'est trouvé produire de l'incertitude.

Il est alors tentant de tenir la critique des certitudes pour la seule certitude qui nous reste. Puisqu'une induction sur le passé montre qu'il y a de bonnes chances que ce qui est présenté comme certitude se révèle moins certain qu'initialement supposé, et qu'on pourra toujours trouver des nouvelles informations qui contestent les précédentes, on peut être assuré, en passant de contestation en contestation, de pouvoir toujours remettre en cause quelque certitude. Mais il est évidemment impossible de gager une quelconque autorité politique sur une telle posture de glissement d'une critique à une autre, puisque l'autorité exige au contraire de pouvoir maintenir un cap malgré les changements de circonstances et les difficultés rencontrées.

On pourrait penser gager l'autorité sur la capacité à s'adapter sans cesse en révisant perpétuellement ses objectifs. Mais une révision doit sélectionner parmi tous les indices négatifs possibles ceux qui justifient son déclenchement. Et cette sélection est elle-même soumise à

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

incertitude. Une révision perpétuelle ne permet donc pas de rehausser l'autorité qui la tente.

Pour ne rien arranger, le domaine même du politique est celui de l'espace public, donc aussi celui des confrontations, des contestations et des conflits. Certes, ces conflits sont plus ou moins régulés, et leur expression doit prendre la forme d'argumentations ou au minimum des habiletés rhétoriques. Mais ils ne réduisent en rien les incertitudes, puisque si chacun peut prétendre être certain de la validité de sa position, il est certain que de deux choses l'une : soit un seul a raison, soit la plupart ont en partie raison, mais aussi en partie tort. Comme une autorité gagée sur la révision exclut que l'on puisse être le seul à avoir raison sur le long terme, on peut aller à l'autre extrême, et penser que tous ont tort, ou à tout le moins qu'il est difficile d'identifier en chaque position la part de raison et la part d'errements.

AUTRES COLLECTIFS, AUTRES AUTORITÉS

On pourrait alors penser que la véritable autorité ne peut pas se rencontrer dans le domaine politique, puisque celui-ci est le lieu des conflits. Pour qu'il y ait autorité, il faut sortir de l'arène politique et des disputes entre partis. Il faut que les membres d'un collectif soient déjà relativement soudés entre eux par des coordinations d'intérêts et des coopérations. Il faut ensuite qu'ils délèguent l'harmonisation des coordinations à un *leader* ou à une équipe organisatrice. Dans cette situation, la réussite de tous dépend de l'engagement de chacun au service du collectif, l'équipe dirigeante étant supposée être une condition nécessaire de cette réussite. S'il s'agit d'une entreprise, il est admis par chacun qu'elle évolue en environnement incertain, et on sait donc par avance qu'il faudra sans doute réviser des projets en cours d'exécution. L'autorité de l'équipe dirigeante est supposée provenir de sa bonne coordination et de la manière dont elle arrive à réorienter les coordinations collectives de manière efficace quand des révisions sont nécessaires. C'est là évidemment une situation seulement idéale, les abus d'autorité n'étant pas exclus. Mais celui qui conteste l'autorité sait qu'il n'a lui-même d'autorité que s'il participe aux tentatives de révision dans le but d'améliorer l'efficience de l'entreprise. Dans la mesure où les travailleurs peuvent être plus avertis des difficultés de coordination et de révision propre à leur entreprise qu'ils ne le sont en tant que citoyens des difficultés bien plus complexes

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

des révisions politiques, ils vont accorder plus d'autorité à ceux qu'ils jugent bons coordinateurs qu'ils ne font confiance aux politiques pour leurs capacités de réajustement. Mais cela nous révèle que pour qu'une autorité sur un collectif puisse être reconnue, il faut que les membres de ce collectif soient plus compétents pour juger des problèmes rencontrés par ce collectif que ne le sont des citoyens peu informés pour juger des problèmes politiques.

On pourrait aussi penser que l'autorité des chefs est une illusion qui ne devrait avoir plus cours dès lors que l'économie domine le politique et que l'on peut imaginer que toute coordination prenne pour modèle le marché – ou du moins la théorie du marché. Elle conclut à l'existence d'un équilibre général entre les demandes et les offres, dès lors que rien ne porte entrave à la concurrence entre demandeurs et entre offreurs. Nul besoin de chef ni d'autorité de coordination pour que cet équilibre existe. La seule autorité serait celle qui veille aux conditions qui assurent la concurrence, et cette autorité peut réviser ses pratiques dès lors qu'il est démontré qu'elles entravent le cheminement vers un équilibre. Le problème est que si la théorie économique a bien démontré l'existence d'un équilibre général, elle a aussi démontré, vingt-cinq années plus tard (Gérard Debreu étant l'auteur commun à ces deux découvertes), que si l'on est un peu éloigné de cet équilibre, une procédure de tâtonnement (puisqu'on ne sait pas initialement où est l'équilibre) ne peut assurer qu'on y parviendra. Or il n'est pas douteux que l'économie réelle est souvent éloignée de l'équilibre.

Le marché étant un exemple d'une procédure d'auto-organisation, sans intervention d'un chef ou d'un régulateur central, les tentatives d'auto-gestion ne sont pas davantage assurées de parvenir à un état stable, ni de ce que leur processus d'auto-organisation va toujours demeurer dans les limites de ce qui reste viable pour le collectif – pas plus que l'auto-organisation de notre organisme ne nous assure de ne pas succomber à des maladies, y compris auto-immunes.

Même si le débat politique n'assure pas une lucidité à long terme, il semble qu'on puisse, en le considérant d'un point de vue évolutionnaire, y voir un intérêt, celui de maintenir actives plusieurs pistes d'action et de projet au lieu de nous focaliser sur un seul projet ou sur la maintenance de l'état actuel, de même qu'il semble utile pour la poursuite de l'évolution des espèces de maintenir leur diversité.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Nous ne pouvons cependant pas oublier que l'essence de la démocratie tient à la possibilité de l'alternance entre des positions pourtant opposées, ce qui conforte cette diversité, mais suppose ou amène l'échec des politiques déjà lancées. Le débat démocratique lui-même peut aussi avoir des effets néfastes, quand il conduit à des focalisations qui réduisent la diversité des positions à l'opposition frontale entre deux adversaires politiques. Or les émotions soulevées par les débats politiques ont souvent cet effet. Et il n'est même pas le résultat d'une irrationalité individuelle des acteurs. Il est en effet assez judicieux pour un citoyen qui veut obtenir une certaine influence politique de se présenter en porteur d'une valeur, et pour montrer qu'il reste engagé envers cette valeur, il ne peut éviter de continuer à la soutenir alors même que les circonstances présentes pourraient rendre plus raisonnable de la faire passer au second plan. Les émotions qu'il manifeste en voyant sa valeur contestée dans sa priorité, et qui l'empêchent de réviser immédiatement son argumentation, sont un signe non équivoque de son engagement pour cette valeur, et à ce titre elles ont leur justification. Mais quand deux porteurs de valeurs s'affrontent, leurs émotions les amènent à se crisper sur leurs positions et à les rendre de plus en plus irréconciliables. Certes, on peut alors observer sur un plus long terme des alternances de conflits supposés irréconciliables et de déblocages qui eux aussi amènent des émotions, cette fois de fraternisation, mais ces alternances provoquent des oscillations des comportements collectifs au lieu de permettre de les réguler.

RÉVISER NOTRE CONCEPTION DE L'AUTORITÉ

Est-il possible de limiter les effets néfastes de ces dispositions politiques et de leur dépendance par rapport à des évolutions mondiales qu'elles ne contrôlent pas, et une conception révisée de l'autorité politique est-elle soutenable ?

Il faut d'abord aller un pas au-delà de la prise de conscience collective que tous nos projets sont soumis à incertitude. Il faut se rendre compte que, du coup, le souhait de ne nous lancer dans des révisions que si elles ne sont pas entachées d'incertitude et si elles tranchent l'incertitude existante est absurde. Les décisions politiques qui apparaissaient avoir ces qualités ont été considérées par le passé comme des paradigmes d'autorité (Alexandre tranchant le nœud gordien, Scipion rasant Carthage alors

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

qu'Hannibal auparavant était resté à Capoue, Winston Churchill refusant tout compromis, etc.). Mais dès que ces politiques durent quelque peu, ils rencontrent des circonstances qui ne leur permettent plus de poursuivre les mêmes attitudes. Les historiens anciens étaient très conscients de ces possibles renversements.

Nous pouvons trouver de nouvelles formes de la combinaison de cette conscience collective de ce qu'aucune décision n'élimine l'incertitude, mais aussi – comme les anciens – de l'opinion que l'absence de décision est pire la plupart du temps, et que décider d'attendre (comme Fabius Cunctator) n'est efficace que si l'on prépare ainsi des décisions futures.

Assurément, aucune décision n'élimine l'incertitude ; elle rend simplement certaine l'absence actuelle de décisions différentes, dont la pertinence n'était cependant pas nulle. Les conditions qui rendent ces autres pistes de décision plus saillantes pourront un jour se produire, si bien que des révisions des conséquences de la décision initiale seront nécessaires un jour ou l'autre. Ces révisions seront elles aussi des décisions, qui elles non plus n'élimineront pas l'incertitude, mais l'absence de toute révision serait pire, même s'il y a toujours un risque que quelques révisions aient des conséquences néfastes. Décider un moratoire ne se justifie que si l'on est d'avance prêt à décider de le réviser quand on s'aperçoit qu'il laisse échapper des opportunités.

Une fois ces deux principes posés (l'incertitude n'est pas éliminable, les décisions et révisions sont nécessaires), on peut les développer et cela mène à des re-conceptions de l'autorité politique, soit selon une version purement rationaliste, soit selon une version tenant compte des émotions collectives qu'on ne peut pas prétendre négliger sans s'exposer à des déconvenues.

Selon la version rationaliste, il nous faut d'abord engranger des connaissances sur les probabilités que telle décision, dans telle situation d'incertitude, puisse avoir des effets néfastes, sur les ressorts des effets collectifs néfastes ou utiles, sur l'utilité de conserver des pistes de révision, de maintenir en mémoire d'autres décisions possibles, etc. Ces recherches nous donneront des connaissances probabilistes et statistiques, qui mènent à des conclusions étant seulement plus probables que d'autres. Il faut aussi prendre en compte les capacités d'emballement, de bifurcation chaotique, de ces effets collectifs.

Un *leader* politique qui disposerait de ces connaissances, et dont il serait clair aux yeux de tous qu'il les a utilisées dans toute la mesure

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

de ses possibilités, pourrait mettre ses déboires sur le compte d'effets non prévisibles, et donc aussi justifier les révisions nécessaires – en fonction des bifurcations apparues. Enfin, s'il avait su réviser la mise en œuvre de ses projets de manière pertinente, on devrait admettre son autorité.

Le problème de cette version rationaliste est qu'elle suppose qu'une élite ait accès à ce genre de connaissances, et qu'elle ne se soucie guère des réactions de la grande masse des citoyens qui n'en disposent pas, qui peuvent d'ailleurs se sentir exclus de cette connaissance et que les émotions que suscite cette exclusion amèneront à penser qu'elle peut servir à les manipuler.

Partons alors des émotions et demandons-nous ce qui, dans le parcours d'un homme politique, peut nous amener émotionnellement à lui conférer de l'autorité. Pour changer, considérons Charles de Gaulle au lieu de Winston Churchill. Il s'est montré capable de résister à des situations contraires pendant la Seconde Guerre mondiale, mais aussi, lors de la conclusion de la guerre d'Algérie, de réviser ses positions initiales favorables à l'Algérie française, parce qu'il s'est rendu compte que poursuivre cette guerre n'était plus tenable.

Cette combinaison et la dynamique de son histoire semblent bien donner à celui qui s'en montre capable une grande autorité. S'il commençait par réviser ses positions pour ensuite résister, il n'aurait pas autant d'influence. Il faut qu'il manifeste d'abord, et dans la durée, des capacités de résistance. Elles assurent qu'il peut résister à des émotions négatives, elles montrent aussi qu'il tient à des valeurs, y compris à son détriment.

Mais une résistance absolue et entêtée contre toute raison ne donne pas d'autorité. Au contraire, accomplir une révision importante de ses propres positions, si on a pour cela de bonnes raisons, et qu'on ne peut pas être suspect de céder à la pression, rend ces raisons d'autant plus saillantes et confère de l'autorité. Une résistance sans capacité de révision ne vous donnerait pas une autorité que puissent reconnaître ceux qui sont opposés à votre position, mais une révision assise sur une capacité de résistance, si elle vous vaut la haine de ceux qui résistent contre toute raison, vous donne aussi de l'autorité sur des opposants plus raisonnables.

Les limites de cette autorité, cependant, demeurent. L'autorité vient ici au chef politique des capacités qu'il a montrées dans son histoire passée. Elles ne garantissent pas que dans l'avenir, il prendra des décisions qui s'imposeront du simple fait de son autorité. Ainsi, l'autorité de Charles

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

de Gaulle a été minée par son désarroi en 1968, et ses propositions de participation des travailleurs à leur entreprise sont apparues comme trop ambiguës, et donnant lieu à des développements incertains. On en était encore à une image du chef qui décide et tranche, et l'ambiguïté ne faisait pas bon ménage avec l'autorité. L'autorité que vous confèrent votre résistance et vos révisions avisées par le passé ne préjuge pas de la pertinence de vos propositions pour l'avenir dans une situation d'incertitude.

L'APPRENTISSAGE CITOYEN DE L'AUTORITÉ

Ainsi, les deux fondements possibles de l'autorité politique ne semblent pas suffisants pour contrer les réactions des citoyens aux déconvenues qu'elle rencontre forcément un jour ou l'autre. La position rationnelle de l'autorité est inefficace si les citoyens n'ont pas le même niveau de connaissance de la complexité des situations, et une histoire de résistance et de révision justifiée n'assure pas une confiance à long terme.

Il faut donc reconnaître que l'on ne peut pas avoir d'autorité sur des citoyens qui n'ont pas pris la mesure des difficultés auxquelles toute autorité politique a à faire face. Or, pour que cela soit possible, il faut mettre chaque citoyen en position de faire l'expérience personnelle de ces difficultés, donc de s'exercer à l'autorité, ce qui exige d'avoir à l'exercer. Comme il est impossible que chaque citoyen soit en position de *leader*, il faut à tout le moins qu'il en fasse l'expérience en collectivité.

C'est seulement ainsi qu'il pourra lier indissolublement la conviction concernant l'irréductibilité des incertitudes et celle que l'incertitude exige la décision et la capacité de révision qui sont les fondements de l'autorité. Or, la conviction de l'irréductibilité des incertitudes, si elle n'est pas liée à des tentatives d'exercice de l'autorité, n'est qu'une opinion qui maintient le citoyen dans une situation d'observateur passif et dont la seule activité ne peut être que critique. Cette conviction ne peut être suffisamment fondée et robuste, et surtout active, que si elle a elle-même été acquise dans des expériences personnelles des problèmes rencontrés dans *l'élaboration de décisions*, dans *leur mise en œuvre* et dans *leurs révisions*. Il faut aussi que les *processus des effets collectifs* de ces décisions et révisions soient perçus et au moins partiellement compris pour qu'ils ne soient pas subis comme des phénomènes hors de tout contrôle.

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

Comme ces effets se manifestent déjà dans des collectivités réduites, l'apprentissage de l'autorité dans une telle collectivité – par exemple en ayant à exercer cette autorité à tour de rôle, ou en répartissant les types de contrôle des coordinations entre différentes personnes – est essentiel. Cet apprentissage en collectivité réduite permettrait d'acquérir un savoir-faire de l'autorité, et donc une conscience active à la fois de ses limites, liées aux incertitudes, et de ses potentialités, qui se manifestent dans la capacité de mobiliser des coordinations.

Des citoyens qui auraient fait cet apprentissage sauraient ne plus se borner à un rôle accusateur et soupçonneux, et ils pourraient donc disqualifier des attaques accusatrices, quand elles ne tiennent pas compte des incertitudes auxquelles les coordinateurs ont été confrontés. Ils pourraient aussi faire l'expérience de certaines émotions que les citoyens ordinaires ne ressentent pas souvent et que les politiques, toujours occupés à éviter les attaques, ont oubliées. Ces émotions combinent la fierté qui tient à ce qu'on a pu maintenir la valeur à laquelle on tient et au nom de laquelle on résiste, et le soulagement d'avoir pu sans se faire disqualifier modifier les arguments qu'on avait utilisés pour la défendre et qui se trouvaient mal présentés ou inadaptés à l'évolution des situations.

On peut aller jusqu'à fonder la reconnaissance d'une autorité politique sur ces deux émotions. Si vos concitoyens peuvent reconnaître que vos actions et vos révisions justifient que vous puissiez éprouver de telles émotions, cela implique qu'ils vous reconnaissent une autorité politique. Le summum de l'autorité politique, d'ailleurs, est de pouvoir susciter cette reconnaissance aussi chez ses opposants. Pour que les citoyens en arrivent à cette reconnaissance, il faut qu'eux-mêmes puissent se placer par imagination ou empathie dans votre situation, et qu'ils aient au moins quelques dispositions – qui peuvent être acquises par un apprentissage – pour pouvoir réagir dans cette situation selon ces émotions. Ces dispositions, soit ils les possèdent déjà, soit ils auront la possibilité de les acquérir, puisque la dynamique qui combine résistance et révision, celle qui montre une résistance aux attaques contre une valeur pondérée par la capacité à réviser les arguments qui la soutiennent, est accessible à tous.

L'EXPÉRIENCE DE TOUTES LES PHASES DU POLITIQUE

Cependant, des citoyens qui auraient fait cet apprentissage voudraient le poursuivre pendant toute leur vie. Ils ne se contenteraient donc pas de

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

participer de loin en loin à des votes. Ils exigeraient de pouvoir participer à toutes les phases du processus politique.

Elles comprennent non seulement le vote pour des représentants chargés de formuler la décision, mais, en amont, la participation à des délibérations sur les projets de décision. Au lieu de recourir aux débats publics, qui sont souvent l'occasion de confrontations avec les effets émotionnels que l'on a signalés, ces délibérations peuvent prendre la forme de conférences de citoyens, en discussion avec des experts. Le problème de ces conférences, c'est qu'elles ne rassemblent qu'un échantillon très limité de citoyens. Mais il serait possible que certains de ceux qui ont participé à de premières conférences suscitent d'autres conférences sur le même thème, et ainsi de suite, par un essaimage de conférences qui pourrait atteindre une bonne partie de la population.

Reste, en aval de la décision, la phase qui est en fait la plus importante pour comprendre le lien entre autorité et révision, celle de la participation à la mise en œuvre de l'exécution. C'est la plus décisive à cet égard, parce que c'est au cours de l'exécution que se révèlent les difficultés inaperçues lors de la délibération et de la décision, ainsi que les possibles conséquences néfastes des effets collectifs latéraux de cette exécution. Or, ces difficultés et ces effets collectifs sont les principales raisons de réviser les modalités d'exécution, voire de renoncer à poursuivre cette exécution. Dans les démocraties contemporaines, on attend généralement de nouveaux votes pour procéder à ces révisions, et il est souvent déjà trop tard. Il devrait être au contraire possible d'y procéder dès que les effets néfastes sont avérés. Mais pour cela, il faudrait mettre en place des dispositifs de régulations. Ils devraient assurer l'enregistrement des signalements critiques de ces effets, la vérification de ce que ces signalements sont bien fondés, l'ouverture des délibérations sur l'importance des problèmes pour le projet lié à la décision initiale, la mise en commun des propositions de correction ou d'abandon de l'exécution, et la validation du choix de certaines de ces propositions. Ces régulations mettraient aussi en place des possibilités de surveillance des exécutions des projets et des aides à la suggestion de révisions.

On pourrait croire que ces tâches sont subalternes, qu'elles n'impliquent pas d'exercice de l'autorité, sinon, de loin en loin, celle de l'autorité qui a procédé à la décision initiale. Mais nous savons bien que rien ne sert de voter une loi, et que les modalités d'application des décrets qui la rendent exécutive, et surtout les manières d'interpréter ces décrets dans des contextes divers, avec plus ou moins de rigidité, sont ce qui donne

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

à la décision la réalité de son autorité politique, c'est-à-dire l'effectivité du contrôle qu'elle exerce sur les pratiques. Il faut cesser de penser l'autorité sur le mode principalement symbolique pour la vivre sur le mode des contrôles des pratiques. Or, les seuls contrôles réellement efficaces sont ceux qui sont pratiqués par les personnes engagées dans ces pratiques : ce sont des autocontrôles. Puisqu'il s'agit de politique, ils s'inscrivent toujours dans un réseau collectif d'hétéro-contrôles, mais ces contrôles interindividuels eux aussi ne sont efficaces que s'ils sont relayés par les autocontrôles.

Au final, l'apprentissage de l'autorité et le remodelage des régulations démocratiques qu'il met en branle aboutiraient à rapprocher l'autorité du politique et l'autorité que chacun a sur ses propres conduites au sein d'un réseau de contrôles intersubjectifs. Même l'autorité du chef ne peut fonctionner dans un monde social qui crée ses propres incertitudes parce qu'il se modifie sans cesse et modifie son environnement que si elle est relayée et révisée par ces autorités des citoyens.

L'autorité n'est pas pour autant une propriété universelle de chaque individu, puisque ce n'est pas une propriété abstraite, qu'elle s'éprouve dans des occasions concrètes et dans des contextes d'action toujours particuliers, et qu'à un moment donné, pour une tâche donnée, elle n'est pas également répartie, certains exerçant temporairement plus de contrôle et d'autorité que d'autres. Mais tous doivent pouvoir l'apprendre en s'y exerçant et ensuite avoir des occasions de l'exercer.

C'est seulement dans une société qui met en œuvre cet apprentissage et ces possibilités d'exercice que les citoyens plongés dans un monde incertain peuvent malgré tout rester convaincus du bien-fondé d'une décision pondérée, comme aussi de celui de révisions en cas d'effets contre-productifs non prévus.

CONCLUSION

La « confiance ontologique » dont parle Robert Damien l'est de par son ancrage dans des expériences concrètes de contrôle de soi et de révision en fonction des problèmes rencontrés dans les interactions avec autrui. Seule l'expérience de l'autorité peut nous donner l'autorité de l'expérience, nécessaire à toute autorité qui puisse être socialement reconnue. L'autorité politique, pour être fondée et robuste face aux incertitudes collectives, ne peut pas tenir aux seuls dirigeants.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Elle implique une autorité des citoyens gagée, comme celle des dirigeants, sur l'apprentissage des délibérations, des formulations de décisions, des surveillances d'exécution et des formulations de suggestions de révision.

Cet apprentissage nous permet de comprendre les émotions nées d'une dynamique qui conjugue résistance et révision, et ainsi d'assurer à celui qui a fait l'expérience de l'autorité la reconnaissance par ses concitoyens de ce qu'il possède l'autorité de l'expérience.

Pour ne pas en rester à une lamentation sur l'impuissance de l'autorité des *leaders* toujours dépassés par les incertitudes, il faut donc que tous les citoyens apprennent à faire l'expérience de l'autorité et de ses modes émotionnels de reconnaissance.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

PARTIE III
ROBERT DAMIEN OU LE CONSEIL BIBLIOTHÉCAIRE

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Propos recueillis par Cristina Ion et Éric Mougenot

CHAPITRE X. LA BIBLIOTHÈQUE, MONUMENT RÉPUBLICAIN DE LA DÉMOCRATIE DES SINGULARITÉS. ENTRETIEN AVEC ROBERT DAMIEN

Éric Mougenot – Je vais commencer les questions par une anecdote. J'étais étudiant à l'université de Franche-Comté et je faisais les cent pas en attendant l'arrivée du professeur Robert Damien pour le cours. Je l'ai vu arriver avec un volume de Bergson sous le bras et je lui ai lancé : « Vous lisez Bergson ? » Il a eu alors cette réponse qui a été pour moi une vraie leçon : « Mais, mon cher, on ne pense pas qu'avec ses amis ! » J'aimerais aujourd'hui que vous nous en disiez un peu plus sur cette lecture avec, sinon ses ennemis, du moins ses adversaires. Quels sont vos meilleurs ennemis ?

Robert Damien – Cela voulait dire qu'il n'y a pas de pensée sans polémique. Toute activité de penser se construit par opposition. On peut se poser, au sens fort du terme, dans la mesure où l'on a des opposés qui ne sont pas forcément des ennemis, mais toujours des adversaires ou des concurrents. Je crois beaucoup à la valeur de la conflictualité qui permet aussi bien à un être qu'à une pensée de se conforter dans ses positions en ayant toujours une adversité critique. Ceci implique évidemment des règles de l'adversité et de la confrontation ; des loyautés également. C'est le creuset de ce qu'on a appelé la « République des lettres » qui est fondée démocratiquement sur un combat capable de se transformer en débat. Quand il n'y a plus vraiment de débat, il y a un vrai danger pour la pensée. Elle a alors tendance à s'uniformiser, à rendre impossible toute aspérité critique, toute volonté de mettre des limites pour les dépasser, de percevoir des oppositions pour les surmonter. Dans la démocratie, dans l'*archè* républicaine, il y a la possibilité de transformer le combat en débat. La grande vertu du débat intellectuel, du débat républicain, c'est qu'on peut critiquer sans risquer d'être détruit. La démocratie est un mode

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

d'organisation de la conflictualité sans prendre le risque de s'entretuer. Au contraire, dans des systèmes non démocratiques, la moindre critique devient un argument d'exécution. Philosophiquement donc, il est très important d'avoir des adversaires. Les miens se comprennent dans la mesure où j'ai été formé, posé d'une certaine manière précisément par l'adversaire de Bergson que vous évoquiez au début, à savoir Bachelard. Je m'inscris dans la tradition rationaliste ouverte par Bachelard et continuée par ses successeurs, Canguilhem, Dagognet, Foucault.

Cristina Ion et Éric Mougenot – En quoi Bachelard est-il important aujourd'hui ?

R. D. – L'intérêt pour moi du bachelardisme aujourd'hui, comme j'essaie de le montrer dans la conclusion de mon *Éloge de l'autorité*, est que, par sa lecture critique de l'histoire des sciences, il nous donne des instruments pour penser le pluralisme. La thèse principale de Bachelard – je simplifie évidemment à coups de serpe –, c'est de dire qu'il y a un pluralisme des vérités. Elles sont relatives à leurs axiomes, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus de vérité mais que nous entrons dans « l'âge indéterministe de l'autorité » que j'ai qualifié de « nouvel esprit politique ». Toute la question de la raison dans toutes ses dimensions génératives de connaissances, d'actions et de conduites politiques, est de savoir comment rendre cohérentes des vérités multiples qui sont toutes des vérités : comment être einsteinien et newtonien, euclidien et adepte des nouvelles mathématiques, machiavélien et kantien, etc. Traduit dans l'actualité, cela revient à savoir comment être à la fois dans le vrai et le juste d'une identité régionale, nationale, mais aussi internationale et cosmopolite ; industriel et écologiste ; français et européen ; local et global, etc. Comment arriver à intégrer dans une logique ouverte des vérités apparemment contradictoires, mais qui parviennent à construire une cohésion des intentions, une cohérence des volontés, une consistance des pratiques. Ce caractère socio-normatif du vrai génère ce que j'ai appelé avec lui des « appareils inductifs de confiance, de croissance de croyance ». Si l'on revient à votre anecdote, c'est en se confrontant à des pensées adverses, des voies antipodiques, des parcours différenciés qu'on arrive à intégrer des vérités multiples de façon à affronter cette tension contemporaine entre un et plusieurs – plusieurs capacités plastiques de s'affirmer, plusieurs autorités génératives d'élévations nous permettant d'être légitimement concurrents, et ce dans un ordre

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

social et politique qui assure justement le caractère pluriel des vérités contemporaines, entretient la multiplicité des plus-values sociales. C'est la grande difficulté de la pensée, mais aussi de l'action et de la conduite. Non seulement plusieurs en un mais un dans plusieurs en circulant dans des lieux multiples d'augmentation légitime, ce que je qualifie d'eutopies dynamiques du devenir où s'opèrent des sacréations ascendantes grâce à leurs appareils psychiques de promotion et de conseil, de tonicité et de tonalité qui nous permettent d'affronter les contingences de l'histoire et la contradiction des puissances d'affirmation.

C. I. et É. M. – Comment tenir ensemble ces réalités plurielles ? Est-ce qu'on aboutit à un conflit permanent sans résultats politiques concrets ou bien à un consensus qui ménage la chèvre et le chou ?

R. D. – Ni l'un ni l'autre. Il faut en revanche prendre conscience du risque que l'une des positions s'absolutise. L'ennemi, c'est cette absolutisation. Dit d'une manière différente, comment organiser le déclin des absolus ? C'est un dilemme. Quelle est donc la condition de possibilité d'une démocratie du débat, de la confrontation, qui permette néanmoins l'émergence d'une position majoritaire ? Comment majorer une position qui ne diminue pas les autres en s'absolutisant ? La pluralité est légitime à la condition qu'il y ait une base unitaire. Il faut être à la fois un et plusieurs. En démocratie, l'*archè*, le principe de commandement et de commencement, est précisément le principe républicain. C'est dans le cadre de la république que peut s'installer une démocratie. Autant il y a l'anarchie, autant il y a la monarchie, autant il n'y a pas de « démarchie ». C'est la république qui permet la confrontation démocratique des positions tout en dégageant – et on retrouve là une matrice compétitive – le premier, le meilleur, celui qui, en se majorant, c'est-à-dire en passant à un point de vue supérieur, saisit quand même la possibilité d'un tout, voire d'un « nous » de la Cité commune au nom duquel il agit et parle pour tous et chacun, mais il accepte en même temps qu'il y ait des minorités qui le contredisent et l'obligent à écouter et intégrer leurs revendications. Le rapport entre république et démocratie est la clé d'une organisation sociale qui permettrait à la fois la confrontation des différences et l'unité des positions. L'un et le multiple. C'est évidemment dilemmatique, car comment mettre en place tout cela ? C'est dans des conditions républicaines que peut émerger une majorité, à savoir, des règles, une institution qui contrôle la positivité et l'effectivité de ces règles, et au sein de

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

laquelle peut s'organiser la confrontation des majorités et des minorités. Pour que soit ainsi créée une majoration qui atteigne le tout et qui au nom de son point de vue puisse parler pour le tout, et des minorités qui ne soient pas pour autant détruites puisque minoritaires, mais pas forcément minorées, il faut une organisation républicaine. C'est tout le débat, toute la dynamique entre une vérité qui fait l'unité et des vérités qui la pluralisent.

C. I. et É. M. – Quel est votre rapport à un penseur comme Michel Foucault, par exemple, pour lequel la conflictualité joue un rôle très important et qui jouit aujourd'hui d'une fortune intellectuelle considérable ? Pensez-vous avec ou contre Foucault ?

R. D. – Je pense avec et contre. Ma source d'inspiration est la tradition bachelardienne de l'épistémologie française, particulièrement Canguilhem qui a élargi le spectre d'investigation en analysant les principes biologiques du vivant pour en dégager une théorie normative de la vitalité. Qu'est-ce qu'une vitalité normative qui permet à l'homme de grandir, de découvrir des capacités qu'il ignorait, de créer des valeurs de façon à se tenir bien, à « porter beau » ? J'ai fait mes études dans les années 1970-1975, à un moment où, à partir de Canguilhem, donc d'une même source, il y a eu, dans l'histoire intellectuelle de la modernité, deux ressources : une ressource Foucault et une ressource Dagognet. Comment s'est organisée cette dualité qui était en même temps un duel ? D'un côté, la thèse principale de Foucault, pour aller vite, c'est que la normativité, qui est un principe d'émergence des différences, des affirmations spécifiques de chaque puissance, risque toujours la normalisation, l'extinction des feux créateurs. Pour Foucault, la responsabilité en revient à l'institution qui, en tant que telle, demeure toujours un instrument de domination. C'est donc en opposition à l'autorité instituée que s'affirme la positivité des marges, la normativité des « anormalités ». Dans ce cadre, Foucault a pensé génialement tout ce qui relève de l'opposition radicale entre l'institué et l'instituant. De l'autre côté, selon Dagognet, au contraire, la condition de possibilité de la normativité, c'est l'institution, la loi, tant que celle-ci affirme le principe synthétique d'une unité acceptable par l'intermédiaire d'un État, d'une république, d'une école, etc. Dagognet présuppose que l'autorité doit être institutionnelle pour permettre la multiplicité des affirmations, la créativité des puissances. Je m'inscris dans le conflit entre ces deux alternatives : j'assume la volonté de donner la

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

primauté à l'institution dès lors que celle-ci est démocratiquement fondée sur la confrontation des points de vue possibles ; je crois en même temps à la créativité des marginaux, des « anormaux », des critiques positives. Je pense dans la dialectique de l'institution par la loi et de l'inventivité normative de la vie, quelles que soient les formes de cette vitalité.

C. I. et É. M. – Pour rester dans le domaine des filiations intellectuelles, comment définiriez-vous votre position philosophique ?

R. D. – C'est précisément l'enjeu premier, peut-être, de ma recherche philosophique, de penser ce pluralisme cohérent que Bachelard attribuait à la chimie comme paradigme de la connaissance et modèle de la vérité : comment rendre effective dans les conduites la possibilité d'instituer légitimement une autorité, mais dans la concurrence des raisons, voire dans la conflictualité des légitimités ; comment inscrire dans une cohésion sociale la possibilité de découvrir des vitalités multiples, et par là même demeurer toujours capable à la fois de majorer un point de vue qui dit le tout, nous permet de parler le « nous », et autoriser les affirmations divergentes ; comment conquérir cette possibilité de circulation parmi des points de vue, de décentration et de recentration, ces parcours qui permettent de traverser des milieux de façon à pouvoir parler plusieurs langages tout en restant audible et effectif, sagace et vigilant ?

C. I. et É. M. – Quel est dès lors l'enjeu de votre réflexion ?

R. D. – Il n'y a pas de pensée sans enjeu, et il me semble que l'enjeu de ma réflexion est précisément celui-là : rendre effectif un pluralisme cohérent, être à la fois républicain en posant une philosophie institutionnelle de l'autorité et démocrate en créant une philosophie déstitutionnelle de cette même autorité, sans pour autant être dans le juste milieu ou dans le combat meurtrier mais en s'inscrivant toujours dans une intelligence instruite, un discernement judicieux et une continuité conséquente pour mener au bout un projet, une action, prendre une décision conséquente, gouverner en assumant les conséquences de ses choix. Il fallait, pour ce faire, conserver les réquisits de toute position philosophique, mais aussi morale et pratique, qui consistent pour un philosophe à toujours garder la possibilité d'être à la fois excentrique et central ; à être capable de poser des fins tout en calculant les moyens

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

d'un conseil stratégique ; à se situer dans un système relationnel, jamais dans un système naturel ou divin, car toute pensée est relationnelle, comme toute autorité est dialogique ; enfin, à permettre un accomplissement achevé dans le respect de la langue, le contrôle des attitudes, la maîtrise de soi, la volonté d'une tenue, d'une maintenue et d'une retenue. C'est ce que j'appelle, en référence d'ailleurs en partie à Michel Foucault, l'esth-éthique de l'existence redressée : toujours maintenir ces quatre réquisits de l'autorité en pensant, non pas dans l'abstrait ni dans l'idéal, mais dans la concrétion d'un mouvement ensemble qui donne confiance, croissance et croyance aux acteurs. Comment penser cet enjeu historiquement au travers des multiples matrices de l'autorité comme aujourd'hui en affrontant les bouleversements de la révolution contemporaine.

C. I. et É. M. – De quelle révolution parlez-vous ?

R. D. – Il ne faut pas oublier, comme Régis Debray nous l'apprend avec la médiologie, qu'on ne peut penser aujourd'hui en dehors de la révolution numérique. Elle change les capacités de lire, d'écrire, de transmettre. Elle impose des pratiques scripturaires et lectorales, et par là même modifie ce que j'appelle la causalité lectorale, la capacité d'atteindre des points de vue multiples mais aussi plus synthétiques et plus cohérents pour élaborer un conseil éclairant le devenir incertain et équivoque des hommes, comme c'est l'ambition de toute philosophie. C'est dans ce cadre qu'une certaine position philosophique se pose où je rejoins la dualité entre loi et contrat, institution et marginalité, centralité et excentricité, goût de la langue littéraire et passion de la concrétude. C'est un grand mot un peu galvaudé, la dialectique, mais pour parler très simplement, le positif de la révolution numérique, par exemple, peut se traduire, si on ne le pense pas correctement, dans un négatif destructeur ; de même, le positif de l'institution, quand elle se durcit et interdit toute manifestation critique, s'absolutise et devient totalitaire ; *idem*, la positivité de la marginalité, la possibilité des affirmations qui dépassent le cadre de l'intelligibilité et de la lisibilité établies, risque de multiplier ces instants éparpillés et ces positions éclatées et rendre ainsi impossible l'unité. Cette dialectique du positif et du négatif comporte un risque tragique, comme le montre Nietzsche. Il faut affronter cette conflictualité qui, selon le cadre et les limites que l'on fixe, peut être positive ou négative.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

C. I. et É. M. – Vous vous tenez donc aussi loin d'une radicalité conflictuelle extrême que d'un retour de l'idéal en philosophie. Quelle est votre lecture personnelle du paysage philosophique et politique contemporain, des rapports de forces entre les différents courants philosophiques et positions intellectuelles qui se dessinent aujourd'hui ?

R. D. – Je trace mon sillon dans cette logique non absolutiste dont nous parlions. J'essaie de montrer que certaines philosophies radicales qui privilégient l'éclatement me semblent passionnantes par leur inventivité, mais en même temps je trouve des outils chez l'adversaire de cet éclatement, c'est-à-dire la grande tradition républicaine, particulièrement celle du XIXe siècle, dans laquelle je m'inscris. Je redoute, comme disait Proudhon, toute absolutisation, celle de la particularité comme celle de la généralité. Je ne privilégie pas un éclectisme dans lequel tout serait bon, mais j'essaie de trouver des aliments dans des pensées proches comme dans des pensées éloignées. Certains travaux phénoménologiques m'interrogent particulièrement, de même que certains travaux analytiques, en essayant cependant toujours de tracer ce cheminement dans une normativité à la Canguilhem qui me semble une des ressources pour penser sérieusement la contemporanéité et ses tensions. Car je crois que nous nous trouvons à un moment comparable à celui de l'apparition de l'imprimerie : une modification des pratiques intellectuelles, des technologies de l'intellect. C'est dans cette matrice conflictuelle que j'essaie de retrouver des moteurs, toujours avec une finalité proprement philosophique – je ne sais pas si on peut appeler cela un idéal – selon laquelle toutes les puissances d'agir, dès lors qu'elles respectent le cadre légitime d'affirmation, ont le droit et donc la possibilité de se développer. Il y a en effet de l'idéal dans cette recherche de plénitude : comment un individu, dans sa pensée, sa conduite, ses espoirs, peut « faire le plein », comme disait Dumézil, donner sa pleine puissance, grandir, s'élever. Cela va de la question de l'école jusqu'à la situation de l'Europe, aux conditions de la vie et de la mort, à la différence du masculin et du féminin, des questions aujourd'hui absolument déterminantes. La différence entre la vie et la mort devient incertaine, les conditions de l'enfantement, de l'éducation, de la morale sont métamorphosées par les découvertes scientifiques comme par les pratiques informatiques. Mon ambition est d'affronter philosophiquement ces questions.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

C. I. et É. M. – Restons dans le domaine des projets philosophiques, mais sur un terrain plus politique et plus international cette fois. Pensez-vous à ce sujet qu'il y a une spécificité de la philosophie politique française ?

R. D. – Selon certaines conceptions de la république, la légitimité d'une société est d'organiser la possibilité d'une liberté autonome, négative d'une certaine manière, sur laquelle ne pèse aucun assujettissement. Mais l'idée d'une liberté positive d'affirmation relève de la pure autonomie individuelle, et l'État ou l'institution, la république pour aller vite, n'a pas à intervenir dans l'organisation de cette liberté positive ; seul le marché autorégulateur des échanges décide de la hiérarchie des valeurs et des qualités. C'est le grand thème néokantien de la liberté comme autonomie par rapport à la liberté spinoziste comme affirmation de puissance. Si l'on accepte que la république, c'est le degré zéro de la liberté positive, alors peut émerger une liberté autonome, par le dialogue intersubjectif, par la primauté du langage, par le marché-providence. Il faut penser, je crois, les deux positions : je suis pour l'autonomie kantienne, mais en même temps il y a des normes affirmatives de la puissance qui ne peuvent être organisées que par une institution républicaine. On comprend alors qu'il y ait un vrai débat entre deux conceptions de la république, et qu'un philosophe comme Philip Pettit par exemple dise qu'il n'y a pas de républicanisme français. La seule république pensable pour lui, c'est la république sur le modèle « anglo-saxon » d'autonomie, comme non-assujettissement, non-domination de l'autre grâce à une société sans État dont rêve l'utopie libérale comme marxiste.

C. I. et É. M. – Mais y en a-t-il une autre ?

R. D. – Oui, il y a celle-là, mais je pense qu'il y a aussi une spécificité française de la république qui considère qu'il existe une organisation positive à même d'ordonner les affirmations multiples, et donc un rôle déterminant de l'institution et de l'État en constituant ce qu'on appelle un « service public », que d'autres qualifient d'un terme que je n'aime pas, « l'État-Providence ». On voit bien les divergences sur la présence ou l'absence de l'État dans les conceptions de la république. L'histoire contemporaine de la philosophie traverse ce conflit entre deux conceptions de la république : une conception continentale, c'est-à-dire « française », et pour certains donc ringarde, et une conception

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

« anglo-saxonne » d'hégémonie américaine. Je m'inscris pour ma part dans la conception française, à savoir, celle de la république fraternelle des droits sociaux mis en œuvre par l'intermédiaire d'une assurance sociale qu'on appellera les mutuelles, les coopératives, les caisses de retraite avec cotisations et impôts afférents à cette sécurité sociale contre le chômage et la maladie, la vieillesse ou le handicap. C'est une tradition institutionnelle de la république, alors que la tradition anglo-saxonne considère que, dès lors qu'est organisée la non-domination peut émerger une autonomie qui relève des choix individuels. Dans ce dernier cas, on va buter sur une question centrale qui est celle du statut de la fraternité : est-ce un sentiment d'obligation individuelle vis-à-vis de soi comme vis-à-vis d'autrui, qui consiste par exemple à épargner pour sa retraite par capitalisation, à se construire soi-même une assurance-chômage sans autre protection publique ; est-ce le choix individuel d'aider autrui en s'inscrivant dans des associations philanthropiques de charité, une forme de sollicitude, une certaine conception du soin attentif, le fameux *care* ; ou bien est-ce l'un des rôles de l'État républicain d'organiser la fraternité en faisant émerger des droits sociaux inscrits dans toute appartenance sociale et politique d'un individu ? Voilà un grand débat, propre non seulement aux milieux philosophiques mais portant plus essentiellement sur la spécificité de l'Europe par rapport aux États-Unis, sur la spécificité des droits sociaux par rapport à certaines pratiques en Angleterre et même en Allemagne. Il ne faut pas réduire cela à une simple technique économique pour affronter le chômage, par exemple ; il s'agit d'un vrai débat philosophique qui nous permet de comprendre pourquoi on a 10 % de chômeurs en France et 5 % en Angleterre ou en Allemagne. C'est une vraie interrogation philosophique sur l'organisation sociale d'un « nous », sur le sens du collectif et de l'individuel que reflète le grand débat entre une conception française de la république et une conception plutôt anglo-saxonne, d'origine protestante par ailleurs. Cela rend compte du conflit entre le développement aujourd'hui d'une certaine pensée analytique par rapport à une certaine conception de la philosophie politique en France, et participe ainsi d'un rapport de forces qui se retrouve dans toutes les instances et traduit une matrice philosophique des positions qui n'est pas réductible à des appétits individuels ou des conflits de personnes.

*C. I. et É. M. – Dans votre livre l'*Éloge de l'autorité*, vous consacrez de très belles pages au rugby, en montrant la fécondité pour la pensée politique*

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

de notions telles que l'équipe, l'entraîneur, la compétition, en particulier dans le chapitre intitulé « Les dieux sont dans le vestiaire. Introduction à une liturgie laïque ». Ne croyez-vous pas qu'il y a aussi des démons dans le vestiaire ? Par exemple, des passions tristes comme le chauvinisme, des excès comme les sommes exorbitantes qui circulent dans certains sports, le dopage, le sport-spectacle ?

R. D. – Bien sûr, j'en suis fort conscient. Mais cela rejoint notre conversation initiale : il n'y a pas de position sans opposition, sans risque de dénaturation, d'où la nécessité d'inscrire l'exercice sportif, comme tout autre exercice, dans un cadre qui le contrôle. Je suis pour le rôle et pour le contrôle. Je vois bien les dénaturations, les dérives que nous vivons aujourd'hui, entre la financiarisation de la conduite sportive et l'hégémonie culturelle d'une certaine forme d'expression sportive, dominée par la « bancocratie » dirait Proudhon, minée par les excès de dopage, qui est une duperie, une trahison de la pratique sportive. Pour autant, dans mon expérience personnelle, j'ai beaucoup appris de la pratique sportive, aussi bien comme très modeste joueur et très modeste entraîneur que comme philosophe. J'y ai perçu, dans les actes, des invariants nécessaires pour penser l'exercice concret d'une autorité. La première chose, dans l'appétit sportif, c'est le désir d'être le premier, de gagner, d'être meilleur et le meilleur dans la confrontation. Il y a des perversions de ce désir, on est bien d'accord, mais cela rejoint la normativité qu'on évoquait tout à l'heure, l'idée de devenir grand, un grand et bon joueur. Deuxième point : je ne crois pas qu'il y ait de sport individuel, même l'athlétisme, c'est toujours inscrit dans un système de relations qui participe toujours d'une équipe. J'aime beaucoup le jeu d'équipe qui montre comment, dans un groupe, s'affirme un meilleur qui prend la tête, tout en permettant à chacun d'exprimer ses capacités, comment on devient capable de soi à l'intérieur d'un groupe. Troisième point : quel est le rôle et comment se contrôle un chef d'équipe, un chef d'atelier, un chef de chantier, un chef de commando et jusqu'au chef d'État ? C'est à partir de cette expérience minimale que j'ai essayé de dégager les conditions, non pas de possibilité à la manière kantienne, mais d'effectivité de l'exercice de l'autorité : comment cela prend effet, échoue ou réussit, en quoi cela a une valeur d'invariant et en quoi le philosophe est légitimement interpelé par cet exercice du « nous » qui permet l'affirmation de certains et pas d'autres. Enfin, quatrième point :

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

comment la conflictualité que nous évoquions plus tôt peut devenir une compétition légitime ?

C. I. et É. M. – Pourquoi cette question est-elle si importante ?

R. D. – Cette question est pour moi matricielle. Nous vivons dans une société démocratique où la hiérarchie n'est plus naturelle ou divine, il n'y a plus de sainte inégalité de la nature selon laquelle votre devenir est déterminé par votre naissance dès lors que vous êtes né dans telle ou telle caste. Le propre de la démocratie est d'inscrire en droit – et nous voyons bien là encore le caractère illusoire, mystificateur de cette opération – que l'existence est une aventure, que l'homme vit une condition humaine et non une nature humaine, et partant, son devenir est incertain, fini, et l'homme a besoin de conseil pour l'affronter : l'homme est un être conseillable, comme j'ai essayé de l'exposer dans mon *Conseiller du Prince*. L'homme doit « faire sa vie », comme on dit, gagner sa vie en s'affirmant dans une situation – un métier par exemple – où il peut exprimer des capacités qu'il doit découvrir en existant, en devenant. Ceci n'est ni inscrit dans sa nature ni écrit dans un destin. La question de la bonne vie démocratique est de savoir comment organiser de manière juste cette confrontation des puissances de s'augmenter, comme disait Machiavel ; comment organiser, sous des formes de justice contrôlable, la naissance d'une hiérarchie et par conséquent la légitimité d'une inégalité. Je pense que c'est cela, la compétition : un cadre institutionnel pour cette confrontation, de la même manière que l'émergence d'une activité sportive individuelle et collective est contemporaine de l'émergence d'un État, comme l'a montré Norbert Elias. C'est dans ce sens que je trouve intéressant de comprendre la force du mythe sportif. Il ne doit pas être réductible à une passion triste du vulgaire. Il n'y a pas que les beaufs, les supporters imbéciles et facilement abusés qui sont animés par la passion sportive et ses vésanies. Cela va beaucoup plus loin. Il faut bien être conscient du caractère mystificateur de cette passion, mais il s'agit d'une mythologie de l'espérance dans une société ouverte : quelles que soient les conditions sociales et biologiques de sa naissance, quelles que soient sa confession, ses habitudes, oui, il y a la possibilité d'être meilleur, de s'augmenter, de s'élever et d'atteindre une forme propre de grandeur. Évidemment, l'organisation du concours d'accès est primordiale : vous n'êtes pas meilleur éternellement, une fois que vous avez gagné le trophée, vous le remettez en jeu l'année suivante. Il n'y a donc

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

pas d'absolutisation, pas de naturalisation. Il me semble que cette matrice sportive de l'affirmation des puissances est intéressante pour penser la possibilité d'une hiérarchie dans l'égalité des droits et des devoirs qui définit la démocratie.

*C. I. et É. M. – Toujours dans l'*Éloge de l'autorité*, vous évoquez les « munitions littéraires » que nous fournissent les auteurs et qui sont également les ingrédients de l'autorité fraternelle d'une république. Quelles sont vos munitions littéraires à vous ?*

R. D. – C'est une question majeure, qui vient d'ailleurs de ma conception de l'autorité. Dans autorité, il y a *augere*, « augmenter » : pour aller vite, il s'agit là des médiations par l'intermédiaire desquelles nous sommes « augmentés » pour devenir pleinement nous-mêmes. L'une des dimensions de cette médiation est de permettre à autrui d'atteindre une certaine hauteur, une certaine grandeur en devenant auteur de soi. Il ne faut jamais oublier que la question de l'autorité est liée à celle de l'auteur, à savoir, à la capacité de s'écrire soi-même, dans son existence, avec tout l'aspect éthique et esthétique de cette puissance affirmée. Cette capacité d'être auteur, que j'ai développé dans *La grâce de l'auteur*, s'inscrit évidemment dans une grande conception de la littérature comme pouvoir d'inventer un langage qui soit expression d'un tout, d'un « nous », d'une histoire qui confère à chacun la possibilité d'accéder à un langage universel pour devenir ensemble. La littérature, dans la conception républicaine française du « grand auteur », c'est précisément l'idée que parler le « nous » à tous et pour tous ne passe plus par le texte biblique mais par la capacité poétique, au sens fort du terme, de créer un langage universel et par là même, la voix même d'une grandeur autre et diverse. D'où une certaine conception esthétique de l'œuvre comme étant le lieu d'une forme d'absolu concret qui se substitue à l'absolu théologique. C'est la grande conception de la littérature telle qu'elle a été construite par la tradition française de l'écriture, avec le mythe des grands auteurs comme Hugo, Balzac, Stendhal, jusqu'à Malraux, etc. Cette conception me semble matricielle de la république, car elle définit le citoyen comme quelqu'un qui est capable de parler un langage universel à même de faire l'accord des esprits et d'ordonner des conduites civiles, civiques, et par là même politiques. La maîtrise du langage comme exercice rhétorique d'affirmation d'un tout par l'intermédiaire d'un idéal du « nous », c'est ce qu'on appelle la littérature. Ma passion pour la littérature autant que

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

pour la philosophie s'explique ainsi, et elle n'est pas anecdotique parce que je pense que la littérature comme usage universel d'une langue est constitutive d'une existence collective. Cela est vrai pour un chef d'État, forme d'expression du symbolique qui par là même requiert la maîtrise de son langage, la volonté d'écriture, d'être auteur à certains moments en employant les mots dans le ton juste, dans leur ordre et dans leur musique. Mais cela est visible aussi dans l'exercice le plus minime de l'autorité, que ce soit dans un bureau ou sur un chantier, où le responsable de l'équipe est celui qui répond des raisons d'agir de ladite équipe et est tenu à un usage littéraire de son expression, c'est-à-dire à un contrôle du langage, une maîtrise qui relève d'un certain art rhétorique. Cela rejoint la tradition de l'orateur comme chef d'État, présente chez Cicéron. Je suis donc passionné d'écriture, de façon à toucher une forme de lyrisme comme condition de l'enthousiasme commun, qui peut être aussi bien le lyrisme de l'apocalypse, celui de l'illusion, mais aussi le lyrisme constitutif de toute autorité s'exerçant à ses risques et périls.

C. I. et É. M. – Il est vrai que vous avez un style d'écriture philosophique particulier. Vous l'a-t-on déjà reproché comme étant trop « littéraire » ?

R. D. – Bien sûr, car cela rejoint le conflit évoqué tout à l'heure entre différents modèles de la pensée philosophique. Il y a une grande tradition d'obédience analytique qui consiste à dire que l'acte philosophique de penser est analogue à l'acte scientifique de démontrer. Le critère de la validité d'une pensée, c'est sa scientificité, qu'elle soit d'ordre philosophique ou d'ordre scientifique, et dans l'ordre philosophique de la démonstration, c'est la primauté donnée à l'argument logique. Cela sous-entend que la pensée philosophique relève de la littérature grise, anonymée dans son langage et réduite à une logique démonstrative de l'argumentation, sans rhétorique, sans éloquence, toujours mystificatrice. On est ainsi dans le domaine scientifique de la vérité. Dès que l'écriture philosophique prétend être autre chose qu'une démonstration scientifique, puisqu'elle ne relève pas de la vérité démontrable des axiomes, elle implique une écriture qui persuade sans argumenter, un style qui influence et fait croire. Ce style peut être apprécié ou non, il peut être ampoulé, inutilement verbeux, ou au contraire lyrique, positivement éclairant par sa beauté. Moi, je me situe plutôt dans la deuxième tradition qui considère que nous sommes dans une pratique du renseignement et de l'enseignement, du conseil et du dialogue et non pas de la démonstration, et que l'acte pédagogique de

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

penser est un acte vivant, positif, d'engagement. Ceci implique une forme posée comme une force, et donc nécessairement une certaine rhétorique, une certaine éloquence pour atteindre une intelligibilité, une lisibilité où l'on apparaisse comme auteur. Bachelard, par exemple, est considéré par certains comme un épistémologue dépassé car non seulement il y a un versant poétique de la philosophie bachelardienne, mais plus encore, il écrit poétiquement même ses textes de philosophie des sciences. Je me situe donc dans cette tradition que j'essaie de poursuivre.

C. I. et É. M. – Pour revenir à votre livre Éloge de l'autorité*, quelles sont la place, l'opportunité et la pertinence pour une réflexion sur l'autorité en démocratie, deux notions qui semblent s'exclure ?*

R. D. – C'est effectivement un choix polémique, revendiquer l'éloge de l'autorité. Pourquoi ? Parce que, lorsqu'on emploie le terme « autorité », se lèvent des spectres que j'appelle les monstres césariens, les monstres pornocrates, les démons obscènes. C'est toujours un peu inquiétant, pour un homme et plus encore pour un philosophe, de revendiquer le bénéfice de l'autorité. Cela fait peur et nous évoque immédiatement des tentations fascisantes, totalitaires de l'autorité comme expression d'un ordre, d'un commandement qui ne se discute pas. Il s'impose parce que c'est lui, et pas moi, qui commande et qui, partant, dans la tradition schmittienne, implique un droit exceptionnel de décision sans discussion. Or la démocratie, par définition, c'est justement la discutabilité de toute position établie. Par là même, elle impose, à juste titre, la révocation possible de toute autorité. Par conséquent, en démocratie, le concept d'autorité a été enfermé dans un angle mort, un retrait d'investissement critique. Le démocrate n'aime pas l'autorité, et moins encore celui qui la revendique comme son chef. Le chef est une tradition non républicaine, non démocratique, et soulève évidemment des souvenirs tragiques. Eh bien, j'ai voulu affronter cette antinomie pratique en montrant notamment la nécessité de penser l'impensable, c'est-à-dire aussi bien la déraison, le délire de l'autorité que la légitimité d'une autorité comme condition d'effectivité d'un ordre juste. D'où la question de savoir comment la contrôler, comment la révoquer sans pour autant en nier la nécessité, et ma volonté de penser radicalement l'histoire de l'autorité comme principe d'augmentation – le fameux *augere* – et en même temps risque de diminution – l'humiliation. Entre la domination que peut être une autorité et la légitimité que peut être son exercice, comment l'histoire de

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

la philosophie politique occidentale a-t-elle pensé cette *auctoritas*, pour parler comme les Romains ? Ce que j'appelle les matrices de l'autorité – grecque, romaine, chrétienne, rationaliste – sont confrontées évidemment à la crise contemporaine de l'autorité. Entre le « pas assez » et le « trop », comment penser une autorité juste en démocratie ? Voilà ma question. À l'intérieur d'un cadre républicain, d'un État institué sur un territoire, avec une incarnation, il existe selon moi une légitimité pensable du chef, avec tous les risques et périls que cela suppose, et c'est là tout le travail philosophique que j'ai essayé de construire dans l'*Éloge de l'autorité*.

C. I. et É. M. – Le démocrate n'aime pas l'autorité, et parfois il n'aime pas non plus la république. Après les attentats de janvier 2015, par exemple, la république s'est vue accuser de discrimination à l'égard d'une partie de ses citoyens, sous prétexte que son universalisme a été détourné au profit d'un groupe dominant. On est loin de cet article de 1989 où Régis Debray formulait de façon polémique l'opposition entre république et démocratie, en affirmant que cette dernière « est ce qui reste d'une république quand on éteint les Lumières ». Cette articulation entre république et démocratie, très présente dans votre pensée, comment la définir ? La république a-t-elle une primauté chronologique, une primauté hiérarchique par rapport à la démocratie ? Entretient-elle avec la démocratie une relation dialectique horizontale ? La république est-elle la condition de la démocratie ?

R. D. – Belle et forte question. La démocratie est par définition le pouvoir du, par et pour le peuple. Elle affirme la singularité des points de vue dans la multiplicité des positions et des situations. La démocratie, c'est la primauté du singulier, du droit de s'affirmer, de l'individuation de la position. C'est très puissant et très légitime. La question est : comment, à partir de la singularité de chacun, construire un tout ? Cela implique des limites à cette singularité, des conditions à son affirmation, un cadre qui développe des interdits. Légitimité de la singularité de la position, certes, mais pas au détriment de celle des autres. Je ne vais pas détruire la singularité de l'autre au nom de la singularité de ma position, au nom de la puissance, de la justesse, voire de la justice de mon point de vue. Il y a donc un cadre organisationnel du droit d'expression, c'est le cadre institué par la loi républicaine. Dès lors qu'on est à l'intérieur de la loi républicaine des interdits, on a tous les droits d'affirmation de sa singularité. En dehors de ce cadre, on est condamnable. La république, ce

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

sont les *archai*, les principes de commencement et de commandement qui organisent l'ivresse démocratique, l'ébriété de l'affirmation de soi dont le risque est la déraison de l'éparpillement individuel. Selon cette tentation, il n'y a pas de réunion possible des existences, pas d'accord possible des singuliers, pas de totalisation concrète des actions hormis des manipulations mystificatrices toujours destructrices de la liberté individuelle de s'affirmer, qu'elles prennent historiquement la forme d'une patrie, d'un État ou d'une utopie radicale. Il s'agit donc de passer du nominalisme démocratique, qui présuppose la primauté de l'existence individuelle, à un ordre cohérent des expressions. Ces *archai* sont sacrés dans la mesure même où ce sont des interdits, des tabous qui font qu'on n'a pas le droit de tuer autrui pour affirmer la singularité de son point de vue et créer positivement sa propre affirmation : le sacré républicain crée la possible actualisation de ma singularité. Mais pour cette « sacréation eutopique » de mon augmentation, autant dire de mon autorité, il doit y avoir toute une organisation pour permettre à la pluralité des points de vue d'atteindre une totalisation concrète, admissible par tous, comme j'ai essayé de le montrer dans mon dernier livre *Eutopiques*. C'est dans ce sens qu'il y a, je pense, une primauté de la république comme *archai*, principes de commencement et de commandement, à l'intérieur de laquelle s'ordonne une confrontation démocratique des singularités. S'il manque l'un de ces éléments, l'autre se détruit. C'est une construction fragile, tendue entre la singularité qui peut aller jusqu'à l'idiotie ivre d'elle-même de l'affirmation de soi – étymologiquement, le singulier, c'est l'*idiotes* – et la république qui peut, elle aussi, s'enfermer, se scléroser dans des interdits éternisés, absolutisés, qui empêchent l'affirmation singulière. On retrouve la dialectique, la relation duelle de la conflictualité prise comme positive.

C. I. et É. M. – Mais vous parlez du tragique de tout exercice d'autorité. Que voulez-vous dire ?

R. D. – Il y a en effet un point qui m'apparaît décisif et qu'il faut rappeler : toute autorité doit affronter ce que j'appelle l'heure de vérité. À savoir, pour maintenir, conserver, sauvegarder la communauté dans laquelle les points de vue s'expriment, le « nous » collectif, elle doit faire ce que Machiavel appelait « entrer en mal », faire usage de la violence, assumer le tragique de l'existence commune qu'impose la souveraineté d'une autorité. Au nom d'un tout, il faut alors sacrifier une partie et en rendre compte. C'est ce que j'appelle le tragique de l'autorité, sa noire

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

mélancolie qui est, dit Aristote, la maladie de la grandeur : assumer ce droit exorbitant d'être injuste au nom de la justice supérieure d'un tout, avec là encore, le revers de la médaille qui est la manipulation, le trafic de l'intérêt général au nom d'une raison supérieure fallacieuse. À un niveau plus modeste, des chefs d'entreprise, des chefs de service, de groupe, d'atelier, d'équipe ou de bureau affrontent à un moment ou un autre cette question redoutable du choix, de la décision qui mutile une partie singulière, qui interdit jusqu'à l'exécution, jusqu'à l'achèvement, l'expression de tel ou tel comme menaçant l'ordre collectif. C'est là le grand dilemme tragique de la raison d'État. En démocratie, ce dilemme demeure mais le chef démocratique doit être capable de rendre raison publiquement de ses raisons. Nous l'avons tous vécu à travers nos histoires personnelles comme à travers l'histoire de notre république et de notre nation. Que l'on soit dans un régime aristocratique, oligarchique ou démocratique, cette question ne peut pas ne pas se poser. Il faut la regarder en face. Peut-être l'une des crises de la démocratie actuelle est-elle liée à l'incapacité de ses chefs d'assumer ce dilemme tragique. C'est la différence entre un homme politique et un homme d'État.

C. I. et É. M. – Achevons cet entretien sur ce qui fait la base de votre réflexion philosophique, la bibliothèque. Elle est à la fois matrice de la rationalité moderne et matrice de votre pensée, si l'on peut dire. Une dernière question, donc, d'autant plus importante au vu des événements violents de janvier 2015 et plus généralement des violences auxquelles les bibliothèques et ce qu'elles défendent, la « liberté d'expression », sont exposées : la bibliothèque est-elle républicaine ou démocratique, ou encore libérale ?

R. D. – C'est une question majeure. En effet, comme vous le dites, la réflexion philosophique sur la bibliothèque a été la matrice de ma pensée sur l'autorité, la légitimité, la norme politique juste telle que je la développe dans mon premier livre *Bibliothèque et État, naissance d'une raison politique en France au XVIIe siècle*. Pourquoi ? Je crois que le conflit entre Bible et bibliothèque est l'axe central de la modernité occidentale. La matrice biblique suppose qu'il y a un livre qui dit tout, le Livre qui a le privilège ontologique de dire le sens de l'être. Ce seul est un tout. Tous les autres discours sont au mieux des soliloques inutiles, au pire des falsifications du texte premier, fondateur de l'ordre. Partant, dans ce cadre, les bibliothèques qui recensent et rassemblent tous les livres sont très utiles, elles servent à être brûlées. C'est une matrice majeure, très

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

active hier comme aujourd'hui, le présupposé qu'il y a un livre de l'absolu. Cet absolu est dévolu par des médiations d'autorité qui démontrent la proximité de celui qui parle le langage de Dieu au texte inaugurateur de l'ordre, fondateur par sa parole de l'ordre établi dans la nature comme dans l'humanité. Dans la matrice biblique, le principe de l'autorité est de fonder celui qui est le plus proche du texte fécondateur, celui qui est le plus capable d'entendre la parole créatrice et de la faire écouter pour lui obéir. À l'intérieur de cette matrice biblique, j'essaie d'analyser des matrices, cette fois religieuses, qui nous re-lient au sacré en nous autorisant une re-lecture scrupuleuse – *religare*, *religere* – pour parler le langage de Dieu de façon à exprimer l'ordre de la nature telle qu'elle fut créée par le Dieu unique et intégral. Il y a plusieurs modalités médiatrices que l'on trouve quand on lit les textes bibliques du monothéisme, mais aussi l'histoire des lectures bibliques, l'Ancien Testament, le Nouveau Testament, la Torah, le Coran, etc. Cette matrice est encore très actuelle, comme nous le voyons tragiquement tous les jours.

C. I. et É. M. – Mais n'y en a-t-il pas une autre ?

R. D. – Il y a cependant une deuxième matrice de la pensée et de l'humanité occidentales, pour parler largement : la matrice bibliothécaire, c'est-à-dire l'idée qu'il n'y a pas de texte absolu qui dise tout, quel que soit son statut, religieux ou philosophique ; qu'il n'y a pas d'auteur unique, total, intégral parlant le langage de l'universel pour tous et pour tout. Il y a en revanche des textes infiniment pluriels, tous singuliers, qui ne prennent de sens qu'à l'intérieur d'une bibliothèque ordonnatrice. Ce cadre d'expression, Henri-Jean Martin l'appelait les papiers d'identité de tout texte publié, rendu public, à savoir, passant d'un point de vue singulier à un point de vue public, selon certaines conditions d'expression : un texte reproductible, accessible, transmissible dans un cadre institutionnel qu'on appelle la bibliothèque publique universelle initiée par Gabriel Naudé, le libertin érudit dont j'ai fait mon miel. C'est dans ce sens qu'il y a un cadre républicain, de la *res publica*, de la chose publique qui définit toutes les conditions de l'intelligibilité, de la lisibilité, de la textualité, de l'accessibilité. Ce cadre bibliothécaire a mis très longtemps à se manifester, il implique à terme l'affirmation d'un État et de la bibliothèque comme institution du droit d'expression de toutes les singularités dès lors qu'elles respectent les règles publiques de l'édition : un nom d'auteur, un nom d'imprimeur, un lieu, une date, etc. Celles-ci

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

fixent les conditions scripturales de la causalité lectorale qui permettent le lecteur, puisque nous nous trouvons dans le contexte d'un peuple lecteur comme dans le milieu biblique. C'est cela, l'« originalité » de l'Occident, l'existence d'un texte pour un peuple qui devient lecteur, que l'on doit à la tradition judaïque, premier peuple lecteur. Dans le cadre institué par la bibliothèque des modes d'expression intelligibles, transmissibles, accessibles, reproductibles, le lecteur peut devenir électeur d'un texte auquel il va donner une forme de primauté, qu'il va privilégier dans sa sélection qui est en même temps une élection. Lire, c'est élire. Nous sommes bien dans le cas de l'affirmation des singularités d'expression, mais dans un cadre public d'édition. Ce qui est intéressant, c'est à la fois la normativité de ces expressions codifiées, et en même temps la capacité qu'a une république de faire évoluer ces codifications, par l'intermédiaire de textes « illisibles », non publiables, hors bibliothèque. Tout le débat dans une bibliothèque porte sur qu'est-ce qui y entre, même si tout n'est pas conforme. Là encore, on retrouve cette dialectisation de l'intégration et de l'expulsion.

C. I. et É. M. – En quoi est-ce décisif pour la pensée politique ?

R. D. – Eh bien, je pense que cette matrice peut servir à penser le rapport conflictuel entre la république – instituée par un État, souverainement responsable des règles par l'intermédiaire de la loi qui interdit et qui autorise – et la singularité des puissances d'agir, de parler, de penser, de jouir, d'exister. C'est pourquoi la bibliothèque m'apparaît comme une matrice générative d'autorités en tant qu'il y a à la fois autorisation et auteur d'une expression. Cette dernière n'est pas un simple langage : ex-pression, c'est sortir de la pression, de la pensée dominante, de la *doxa*, avec une volonté d'originalité. C'est cela qui m'apparaît décisif, d'autant plus que l'émergence de la matrice bibliothécaire en conflit avec la matrice biblique se pose dans le cadre d'une certaine anthropologie de l'homme lecteur.

C. I et É. M. – Pourquoi lecteur ?

R. D. – Pourquoi lecteur ? La réponse à cette question nous ramène à des aspects déjà évoqués dans notre dialogue : dans une démocratie, l'homme est par définition soumis à la possibilité de devenir ; mais c'est un être inquiet, meurtri par la distorsion des finalités et des moyens, la

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

discordance des intentions et des réalités, la déhiscence des désirs et des accomplissements. Cet être fragile qui découvre son existence en la faisant a besoin de conseil, besoin d'écouter un autre point de vue que le sien dans lequel il est enfermé. Car on n'est pas de belles âmes, on vit ici et maintenant, on hérite, on est situé, ici ou là et pas ailleurs, maintenant et pas demain. Comment arriver à entendre des voix – là encore, on retrouve les expressions bibliques – autres que la sienne pour choisir la bonne voie, sachant bien que nous sommes sans nécessité ? Nous sommes certes obligés mais pas contraints, et donc nous avons un désir d'obéissance, d'écouter cette voix pour devenir soi-même, dans le cadre des autorisations et en même temps des affirmations. C'est pourquoi le travail bibliothécaire est philosophiquement et anthropologiquement majeur, car la bibliothèque est le monument républicain de la démocratie des singularités, au sens fort du terme *monere*, à la fois « écouter des avis » et « avertir », rappeler d'où nous venons et annoncer où nous allons. La bibliothèque nous inscrit dans un cadre génératif – l'autorité, c'est le principe de générativité, ce qui fait devenir, en l'occurrence, ce qui fait devenir grand – à l'intérieur duquel nous pouvons écouter d'autres voix que la sienne, parfois de grandes voix, des voix sacrées de l'auteur, non pas de l'auteur unique mais de l'auteur pluriel qui permet de se construire pour soi-même une langue, une littérature, une esthétique de soi par lesquelles l'humanité nous donne à lire et entendre les récits de sa création d'elle-même par elle-même. Voilà comment je conçois la bibliothèque et pourquoi elle me semble vraiment l'axe moteur d'une générativité démocratique.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

*par Robert Damien**

CHAPITRE XI. LE CONSEIL EN CRISE : LE CONFLIT DES PARADIGMES DE L'AUTORITÉ, BIBLIQUE OU BIBLIOTHÉCAIRE[1] ?

La condamnation des livres profanes sera constante et d'autant plus radicale voire brutale que la tentation est grande de céder à sa fascination et de tomber dans la « luxure du savoir » que leur rassemblement induit. Ainsi Clément d'Alexandrie, au nom d'une apologétique conquérant toutes les nations et toutes les langues, voulut dépasser la nudité fidéiste de la « lettre » sacrée : « les prophètes d'Égypte, les Chaldéens d'Assyrie, les druides gaulois, les mages de la Perse » n'ont-ils pas eux aussi reçu parcelles de la Sagesse divine communiquée à chaque peuple et race ? « L'Écriture appelle du même nom de sagesse toute science ou tout art profane – et il en existe des quantités accumulées par le génie inventif de l'homme – et estime que toute invention d'art et de sagesse vient de Dieu. »[2] Rassembler ces savoirs épars, en dégager le fonds commun, n'est-ce pas venir en aide à l'Église ? N'est-ce pas, en dégageant « cette science de même famille, établir les bases de la foi »[3] ? La simplicité d'esprit ou la docte ignorance ne sont-ils pas arguments de paresse ? N'est-ce pas là abolir une des dimensions de la créature et dénaturer ou amputer le dessein divin lui-même ? « Il est des gens qui s'estiment si bien doués qu'ils prétendent ne pas toucher à la philosophie ni à la dialectique des sciences naturelles ; ils ne demandent que la foi nue. C'est comme s'ils prétendaient récolter les grappes de raisin sans avoir soigné la vigne. »[4]

* *Le lecteur peut se référer à la liste des abréviations bibliques (page 178) pour toute occurrence présente dans le texte.*

1. Ce texte est extrait d'un prochain ouvrage à paraître, *Les deux sources de l'autorité et du conseil, Bible et bibliothèque, le conflit des paradigmes*.
2. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, IV 25, Sources chrétiennes, Paris, Seuil, 1951 ; cité par Georges Minois, *L'Église et la science*, Paris, Fayard, 1990, p. 73.
3. *Ibid*., I, 17.
4. *Ibid*., IX, 43.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Anticipant les condamnations qui tomberont sur Origène et l'École d'Alexandrie, Clément lui-même finira par s'inquiéter de cette démoniaque tentation comme suscitée par le passé bibliothécaire de la ville : « Soyez persuadés que plus nous recevons de science et de lumière, plus nous sommes en danger de notre salut. »[5]

Grégoire de Nazianze, dans son *Premier discours contre Julien*, reprendra avec force la même voie dangereuse du fruit défendu :

> La science seule a quelque prix à mes yeux et je n'aurais pas l'injustice de méconnaître tant de travaux, tant de voyages sur terre et sur mer entrepris pour nous enrichir de ses trésors [...]. À quoi pensiez-vous en nous interdisant l'accès de toutes les sciences [...] ? Tous les bons esprits s'accordent à dire que la science tient le premier rang parmi les biens accordés à la condition humaine. Je ne parle pas seulement de la science propre à notre ministère [...], je parle même de cette science étrangère qu'une prévention, trop commune parmi nous, rejette comme dangereuse, n'y voyant que les écueils dont elle est semée et la regardant comme propre à détourner de la religion – c'est l'usage que l'on fait des choses qui en déterminent l'utilité ou le danger. Bien loin d'être nuisibles en soi, les études profanes nous aident à pénétrer plus avant dans la connaissance du divin auteur de la nature[6]...

Sans cesse revivifié, l'orgueil du savoir indépendant de la Bible va jusqu'à tenter saint Augustin[7]. Il en condamnera finalement, en reprenant les opprobres pauliniens (I Cor. VIII 1-2, XIII 2-8-9, I Tim. VI 20), la superbe diabolique qui néglige de rapporter le savoir prédictif à l'Auteur :

> C'est avec leur intelligence, c'est par le génie que vous leur avez donné qu'ils cherchent ces secrets ; ils en ont beaucoup découvert, ils annoncent plusieurs années à l'avance les éclipses de soleil et de lune et le jour et l'heure et le degré, et leurs calculs ne les trompent pas et leurs prédictions se réalisent. Ils ont consigné par écrit les lois qu'ils ont découvertes ; on les lit encore aujourd'hui et elles servent à déterminer d'avance en quelle année, en quel

5. Cité par Georges Minois, *L'Église...*, *op. cit.*, p. 81.
6. Grégoire de Nazianze, *Premier discours contre Julien*, 6, 101-102, cité par Georges Minois, *ibid.*, p. 91.
7. Saint Augustin, *La cité de Dieu*, VIII 10 – IX 20 – XIX 18.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

> mois de l'année, à quel jour du mois, à quelle heure du jour, en quel point de son disque, la lune ou le soleil doit subir une éclipse et il en arrivera comme il est prédit. De là l'étonnement, la stupeur de ceux qui ignorent ces questions, l'exultation et l'orgueil de ceux qui les ont pénétrées. Leur superbe impie les écarte de votre immense lumière ; ils prévoient d'avance l'éclipse du soleil mais en attendant ils ne se rendent pas compte de celle qu'ils subissent eux-mêmes. C'est qu'ils ne cherchent pas dans un esprit de piété de qui ils tiennent le génie qui leur permet de telles recherches[8].

Comment, devant cette certitude vaniteuse, capable de prévoir la nécessité des événements, de calculer l'ordre de leur apparition et d'enchaîner nos décisions, ne pas revenir à la condamnation de Paul ? Ne faut-il pas toujours et encore faire expier le rire des philosophes qui ridiculisa l'apôtre (Act., XVII 18-34) ? Comment ne pas abandonner cette pseudo-prudence des sages : « Où est le sage, où est le scribe, où est le disputeur de ce siècle ? Dieu n'a-t-il pas rendu stupide la sagesse du monde ? » (I Cor., I 20-II 5.) Basile de Césarée reprendra la disqualification de la bibliothèque profane : « Pourquoi faut-il que nous prenions la peine de réfuter leurs mensonges, quand il nous suffit de comparer les uns aux autres leurs propres livres, pour assister dans une parfaite tranquillité, au spectacle de la guerre qu'ils se livrent ? »[9] Un seul conseil émerge de la fréquentation des profanes : « Renonçons à discourir sur l'essence des choses ; croyons-en Moïse qui nous dit : Dieu fit le ciel et la terre ; et glorifions l'excellent ouvrier de la sagesse et de l'habileté qui éclate dans ses œuvres. »[10] N'est-ce pas la preuve, dira Saint Jean Chrysostome, « d'un véritable savoir que de ne pas céder à une curiosité superflue, que de ne pas vouloir tout savoir »[11] ? « Bouchez-vous les oreilles aux propos de ceux qui enseignent le contraire. »[12]

Certes Origène, Saint Jérôme, Guillaume de Conches et l'École de Chartres reprendront un chemin qui aboutira à Galilée et la science moderne. Mais toujours se trouvera un Pierre Damien pour reprendre la

8. Saint Augustin, *Confessions*, V, 3.
9. Basile de Césarée, *Homélies sur l'Hexaemeron*, Sources chrétiennes, n° 23, 1950, p. 235, cité par Georges Minois, *op. cit.*, p. 94.
10. *Ibid.*, p. 135.
11. Saint Jean Chrysostome, *Commentaire de la deuxième épître à Timothée*, § 20, cité par G. Minois, *L'Église...*, *op. cit.*, p. 101.
12. Saint Jean Chrysostome, *Homélie IV sur la Genèse*, cité par Georges Minois, *ibid.*, p. 107.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

sentence : « Méditant de faire entrer les bataillons de tous les vices, [le démon] a mis à la tête de l'armée, le désir de la science. »[13] « La nature des choses a elle-même sa nature : la volonté de Dieu. »[14] Nulle loi ne valant pour Dieu, prétendre connaître par nos seuls moyens les lois qui assureraient la certitude de nos actions, c'est nier la toute-puissance de Dieu qui, en sa majesté arbitraire, nous dirige. Seule la lecture méditative de l'Écriture nous en redonnera conscience. La Bible, en nous rappelant notre finitude et notre dépendance, nous ramène aux exigences du salut. Saint Bernard tracera l'éternelle frontière que bien peu oseront franchir : « Plusieurs cherchent la science : peu tiennent à la conscience. Que si on mettait autant de zèle et de soin à obtenir la conscience comme on en met à acquérir une science vaine et séculaire, on la trouverait bien plus vite et on la garderait avec bien plus de profit. »[15]

Qu'avons-nous voulu montrer ? La sacralité de la Bible entraîne le mépris pour la sagesse du monde. Cette répudiation de toute science humaine est à la base de la pensée chrétienne.

> Les autres sciences, ce sont les docteurs de ce monde qui les enseignent, tandis que Dieu seul enseigne immédiatement l'esprit de cette science suprême et non pas un homme mortel. Elle est inscrite dans le cœur par des illuminations divines et des instillations célestes mais c'est avec une plume d'oie et de l'encre noire qu'on écrit les autres sur de la peau [...]. Celui qui dévie de la vérité par excellence parce qu'il ne se soucie pas de la sagesse par excellence est enveloppé comme un aveugle par les ténèbres et ainsi, à force de choses vaines et dévoyées, son âme étant enorgueillie par des inventions humaines, il finit par tenir des propos insensés[16].

Seule la méditation biblique est l'exercice de purgation et d'illumination de l'âme qui puisse nous mener vers la vie unitive dans laquelle Dieu est moteur et nous enseigne l'action de notre volonté. Car l'Écriture,

13. Pierre Damien, *De la sainte simplicité I*, cité par Jean Jolivet, *Histoire de la philosophie*, t. I, Paris, Gallimard, 1969 (coll. La Pléiade), p. 1278.
14. Pierre Damien, *De la toute-puissance divine*, cité par Jean Jolivet, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 1278.
15. Saint Bernard, *Traité de la maison intérieure*, chap. X, cité par Georges Minois, *L'Église...*, *op. cit.* p. 194.
16. Saint Bonaventure, *De Theologica mystica*, cité par Bruno Pinchard in « Savonarole entre la scholastique et l'humanisme. Les doutes d'un prophète », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, avril 1988, p. 227 à 240.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

de par sa transcendance, est, dira Alcuin, « une sorte de miroir dans lequel l'homme peut se considérer, voir ce qu'il est et où il doit aller. Purifiée par cette lecture, l'âme qui a été saisie par la crainte de Dieu est vivement excitée à rechercher les joies de la céleste patrie »[17]. Dogme fondateur de la chrétienté, la Révélation fournit à l'homme anxieux de son devenir, dominé par les fractures de son historicité et l'obscurité de son avenir, les sources et les ressources de sa conduite. Elle lui enseigne les fins qu'elle se doit de réaliser et l'ordre même dans lequel elle trouve sa place déjà dessinée. Pour tout dire, la Bible donne à lire un conseil total qui réduit toutes les incertitudes. Savoir lire et interpréter ce don de la grâce divine sera la fonction fondatrice de l'Église. C'est pourquoi proposer d'autres interprétations ou trouver d'autres voies que le texte révélé, c'est inventer d'autres modèles du conseil, indiquer d'autres directions. Attaquer le statut du Livre, contester les conditions ecclésiales de son accès, de sa diffusion, c'est s'opposer à la fonction sacrée qui définit l'Église en son autorité. Le soin, la garde du Livre incarné, ses infaillibles interprétations, ont pour but la direction de la sanctification du monde. Conseiller les âmes pour mieux réaliser le dessein divin est sa finalité institutionnelle.

L'Église, comme Assemblée parfaite de ceux qui croient au Christ et se réunissent avec lui par le baptême, a pour mission de diriger, d'ordonner et de hâter la réunion et la consolidation des pierres vivantes de la nouvelle Jérusalem[18]. Cette action apostolique et évangélique est rendue possible par la possession exclusive et totale de l'« Esprit de conseil » qui la caractérise. Sur elle s'est posé « l'Esprit de Iahvé, esprit de sagesse et de discernement, esprit avisé et vaillant, esprit de connaissance et de crainte » (Is., X 12[19]). Par le discernement des esprits qui commandent notre conduite, elle seule peut désormais guider chacun dans l'accomplissement du secret dessein de Dieu : « Alors il ouvrit leur intelligence pour qu'ils comprennent les écritures. » (Lc., XXIV 45.) Inscrite dans le conseil de Dieu, elle peut et doit diriger l'expansion de la communauté chrétienne conformément au conseil divin de la Providence : « Demeure en ce que tu as appris et à quoi on t'a fait te fier, sachant de qui tu l'as appris et que depuis l'enfance tu

17. Alcuin, *Traité des vertus et des vices*, p. 71, cité in *Dictionnaire de spiritualité*, t. 3, Paris, Beauchesne, 1957, article « Direction spirituelle », p. 1079.
18. Nous suivons pour cette analyse du conseil ecclésial fondé sur la Bible sacrée le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, à travers ses abondants articles (« Esprit Saint », « Église », « Direction spirituelle ») ; il fournit les éléments essentiels du dogme.
19. Toutes nos citations de la Bible sont issues de l'édition de la Pléiade.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

connais les saintes lettres, celles-là qui peuvent te donner la sagesse pour ton salut par la foi dans le Christ Jésus. » (II. Tm., III 14-15.)

C'est pour assurer une interprétation infaillible de notre destinée dans l'ordre créé que les auteurs bibliques sont inspirés. Dieu qui conduit ce déploiement en sait le secret, et c'est pour le révéler qu'il se fait lui-même l'auteur des écrits bibliques en inspirant les hommes qui les composent sous sa dictée (II Tm., III 15-16, II., 1-2 II P., I., 20-21). Les méditer, les diffuser, les garder pour que chacun y trouve son sens, c'est le privilège et le devoir même de l'Église. Ainsi rassemble-t-elle les hommes dans le discernement transcendant de ce qui constitue leur histoire éternelle, la lutte permanente entre les puissances du mal (né de leur liberté de soumettre aux esprits mauvais leur volonté) et l'Esprit Saint : « Quel homme sait en effet ce qu'il y a dans l'homme sinon l'esprit de l'homme qui est en lui ? Personne non plus ne connaît ce qu'il y a en Dieu sinon l'Esprit de Dieu. Et nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais un Esprit de Dieu pour savoir les dons que Dieu nous a accordés. » (I Cor., II 11-12.)

Possédant le Livre même de l'Esprit Saint, seule l'Église détient l'entière « discrétion » des esprits dans l'unité ordonnée des dons différenciés qui structurent la création divine : « Or il y a répartition des dons mais un même Esprit ; il y a répartition des services mais un même Seigneur ; il y a répartition des opérations mais un même Dieu opère tout en tous. » (I Cor., XII 4-6.) Au principe même de l'unité créatrice, elle a seule connaissance de l'ordre hiérarchisé qui l'incarne : « La manifestation de l'Esprit est donnée à chacun à toutes fins utiles car à l'un est donné par l'Esprit, une parole de sagesse, à un autre une parole de science selon ce même Esprit, à tel autre, par ce même Esprit la foi ; à un autre par cet unique Esprit, le don des guérisons ; à un autre, d'opérer des miracles ; à un autre, la prophétie ; à un autre, le discernement des esprits, à tel autre, toutes sortes de langues, à un autre, l'interprétation des langues. » (*Ibid.*, 7-10.) En l'Église de l'Esprit Saint se trouve liée et reliée la diversité des charismes : « C'est ce même et unique Esprit qui opère tout cela, qui répartit comme il veut la part de chacun. » (*Ibid.*, 11.) Aussi les dons authentiques sont-ils ceux qui édifient l'Église (I Cor., XIV 4-12-26). Seuls ils apportent profit salvateur car ils concourent à l'accroissement (Ép., IV 16) du corps du Christ qu'est l'Église bâtie sur la pierre de sa résurrection (Mt., XVI 18).

Inscrite dans le principe même de l'Autorité créatrice, l'Église est l'autorité authentique et authentifiée du principe premier à partir de quoi

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

tout commence, croît et s'ordonne. Par son Livre sacré, où s'est déposé le secret de toute cause, elle fournit à chacun la perception lumineuse de son devenir, l'utilité de sa fonction, le sens de sa vocation. Dieu ne peut faire connaître son dessein à qui ne reconnaît pas l'autorité de l'Église car elle seule détient les clés du commencement et du commandement : « L'homme spirituel juge tout et n'est jugé par personne car qui a connu la pensée du Seigneur pour pouvoir le conseiller ? Et nous, nous avons la pensée du Christ. » (I Cor., II 15-16.) La connaissance (Rm., XI 34) révélée de l'Église échappe à la régression à l'infini qui définit le conseil de la « sagesse humaine ». Celui-ci est soumis au contingent qui peut toujours l'invalider. Toutes les affirmations de la prudence humaine sont relativisées, elles doivent rapporter leur incertitude suspecte à l'autorité artificielle d'un homme ou d'un peuple qui s'érige en universel (Gal., I 12). Au contraire, le « conseil » de l'Église est un absolu car lié au transcendant de la Révélation : « Paul, apôtre, non de la part des hommes ni par un homme mais par Jésus Christ et Dieu le Père qui l'a relevé d'entre les morts... » (Gal., I 1.) Le jugement de l'Église est assuré de sa plénitude car « qui a pris la dimension de l'esprit de Iahvé et l'a instruit en qualité de conseiller ? Avec qui a-t-il délibéré pour que l'autre l'amène à comprendre, lui apprenne la voie du jugement, lui apprenne la science et lui fasse connaître le chemin de l'intelligence ? » (Is., XL 13-14.), sinon le corps dont la tête est le Christ : « Car qui a connu la pensée du Seigneur ou qui a été son conseiller ou qui l'a comblé le premier pour en être comblé en retour ? Tout est de lui, par lui et pour lui. » (Rm., XI 34-35.)

Successeur du Christ et détenteur du secret, l'Église peut, en toute sérénité, assurer la certitude des Proverbes : « Moi, la sagesse, j'habite avec la prudence et je connais l'art d'agir avec réflexion [...]. À moi appartiennent le conseil et la prévoyance, je suis l'intelligence, à moi appartient la puissance. Par moi, les rois règnent et les magistrats décrètent la justice. Par moi, les Princes gouvernent ainsi que les nobles et tous les juges de la terre. » (Pr., VIII-12-16.)

Le caractère révélé de ce savoir repousse dans les « ténèbres » tout autre « conseil ». Pour « agir avec réflexion », avant l'Incarnation de la transcendance, la Bible dégage trois types de conseil auquel faire appel pour se bien conduire : la prophétie, les notables de la Tradition, la raison prudentielle du philosophe. La primauté ecclésiale les invalide tous trois, ou à tout le moins subordonne leurs insuffisances à la Révélation et les domine de toute sa plénitude.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

LE CONSEIL DE LA PROPHÉTIE

Accomplissant la promesse du Messie (Act., II 33), le « conseil » de l'Église n'est plus soumis à la précarité de la prophétie. Toujours contestée, soumise aux preuves et épreuves, celle-ci est toujours trahie et oubliée par Israël. Porteur de l'Esprit, le prophète qui parle le langage de Dieu se voit néanmoins, malgré ce don gratuit de la langue, toujours opposer les résistances et les révoltes des Juifs qui paralysent son action fulgurante : « Mais eux furent rebelles, ils blessèrent son esprit saint. » (Is., LXIII 10.) Instrument de Dieu, qui par cet acte gracieux se manifeste, le prophète est, à l'inverse, bouc émissaire d'un peuple qui l'écoute sans le comprendre (Is., CXIII 16-17). Il l'accueille, sans saisir, dans sa parole instantanée et verticale, l'ordre méta-physique qui le constitue en vérité éternelle[20]. Incapable de rendre compte de son propre discours, le prophète est impuissant à transformer sa puissance glossolalique en un état permanent, assuré d'un discernement reproductible, d'une interprétation transmissible. Possédé par un discours qu'il méconnaît, il est toujours assailli par le doute et récusé par ceux à qui il s'adresse. Soumise à la soudaineté de l'ici et du maintenant, l'évidence prophétique ne peut devenir certitude contemplative de l'essence de Dieu, qui est aux fondements de la vérité proférée. Miné par la contingence, démuni face à la conscience de sa propre incomplétude, le prophète est toujours en attente d'une autre illumination. « L'esprit du prophète a toujours besoin d'une nouvelle Révélation comme l'air d'une nouvelle illumination. »[21] N'ayant pas l'intelligence de sa propre énigme, il ne peut qu'être confondu avec le visionnaire et soumis à la concurrence du devin. Inachevée et n'invoquant que sa propre évidence, la vérité prophétique est sans garantie ni raison. Elle ne peut donc se transformer en conseil extériorisant en toute clarté la loi de l'ordre dans lequel elle nous invite à inscrire notre conduite.

C'est justement la possession assurée de cette loi d'ordre qui qualifie le magistère ecclésial. L'Église seule est délivrée de la solitude incommunicable qui terrasse la prophétie, condamnée à se multiplier sans se

20. Gaston Bachelard, « Instant poétique et instant métaphysique », *in L'intuition de l'instant*, Paris, Stock, 1993 ; *Le droit de rêver*, Paris, PUF, 1978, p. 224 *sq*. Cf. Bruno Pinchard, *op. cit.*, p. 230 *sq*., que nous suivons ici.

21. Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIa IIae Q 171 a 2 c, cité par Bruno Pinchard, *op. cit*., p. 233.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

rassembler dans l'unité d'un sens. La promesse s'accomplit pleinement par le don de l'Esprit Saint et le dessein de Dieu se déploie dans toute sa puissance par et dans l'Église. À l'incarnation unique et totale du Christ succède l'incarnation permanente de l'Église. De sa chair ressuscitée rayonne l'Esprit qui régénère le monde : « Je vous envoie comme le Père m'a envoyé. Après cette parole, il leur souffla dessus et leur dit : Recevez l'Esprit Saint. » (Jn., XX 21-22.) La création nouvelle qu'est l'Église, issue de la mort même du Christ, naît de l'Esprit joint à l'eau (Jn., III 5), c'est-à-dire du baptême et des sacrements qui constitueront le pouvoir d'ordre de l'Église. Dans l'Église vit vraiment Jésus puisque l'Église répète les gestes mêmes du Christ. En son absence, marchant spontanément sur ses traces, elle ne peut que posséder pleinement l'Esprit du Seigneur. Dans le baptême initial, l'Esprit incorpore toute créature à l'Église, faisant de l'humanité chrétienne un seul temple de Dieu (I Cor., III 16-17). Dans le moment où « l'Esprit habite en lui » (I Cor., VI 19), la délivrance du péché est assurée, chaque chrétien se reconnaît capable de choisir en toute connaissance de cause le Bien car il contient en lui-même la source d'une vie droite, la lumière de sa conscience.

LE CONSEIL DE LA TRADITION

Par ailleurs, le discernement du sens comme l'élection d'une action qui en découle n'est plus soumis aux sectarismes du « conseil des Anciens ». La tradition interprétative qu'il prétend incarner se donne comme le complément tutélaire et institutionnel des prophètes, le garant de la continuité et de la pureté du message. En fait, dans le Nouveau Testament, toujours cette vieillesse notabiliaire se réunit en conseil pour se saisir de Jésus, le trahir, le faire mourir (Mt., XII 14, XXII 15, XXV 14 ; Mc., III 6, XV 1-43, etc.). Déicide, ce conseil canalise les opprobres les plus radicaux. Il conservera toujours pour l'Église, et même dans le langage commun, l'image sinistre des noirs conciliabules du « donnant-donnant », l'allure sombre des conciliations mesquines prêtes à tous les compromis pour conserver des acquis fétichisés, allant jusqu'à sacrifier ce qui pourtant les commande. Le conseil est le lieu assassin du scandale. Il deviendra le siège de l'hérésie, le symbole du schisme réuni en conciliabule sans l'aveu de l'autorité papale et en vue de la détruire. Pourquoi cette condamnation que le droit canon punira des peines les plus sévères ? Le conseil des Anciens est incapable d'une décision qui fasse l'accord de tous et soit

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

fondée en vérité. Éclaté en partis concurrents, il ne laisse émerger que des affirmations partielles, soumises à la puissance aléatoire des plus forts, des meilleurs du moment. « Alors les grands prêtres et les pharisiens réunirent un conseil. Ils dirent : que faisons-nous ? Cet homme fait beaucoup de signes. » (Jn., XI 47.) Assailli par les mouvements de l'opinion, leur hésitation ne se libère que dans un calcul intéressé, commandé par ce qu'on appellera plus tard « la raison criminelle d'État » : « Si nous le laissons, tous se fieront à lui et les Romains viendront enlever notre lieu et notre nation. L'un d'eux, Caïphe, grand-prêtre cette année-là, leur dit : Vous n'y connaissez rien, vous ne calculez pas. Mieux vaut qu'un homme meure pour le peuple et que la nation entière ne périsse pas. » (Jn., XI 48-50.) Ils se soumettent ainsi à la force dominante pour sauvegarder l'intérêt local d'une communauté.

La détermination de leur choix est provoquée par un réflexe conservateur de protection. Ils veulent sauvegarder le contrat politique qui constitue leur identité communautaire. En sacrifiant le principe divin du don, qui est à l'origine de leur tradition, ils privilégient, sous le contrôle des Anciens, notables et prêtres, la maintenance de leur identité sociale. Leur délibération dégénère en politique immanente du lien social contre la transcendance du lien religieux au sacré. Cette séparation d'avec la transcendance de la puissance divine rend possibles toutes les aventures du conseil. Chacun se donne bientôt pour le meilleur interprète et se met au service du plus fort pour acquérir la puissance. La politique se réduit à une lutte pour le pouvoir sans autorité. Condamnée à la surenchère des traîtrises, elle sombre nécessairement dans la guerre.

Akhitophel de Gilon, conseiller de David puis de son fils Absalom, en est le plus bel exemple. Passé au service d'Absalom, Akhitophel voit ses conseils invalidés par Iahvé sous couvert de l'espion Houshaï. Il ne peut plus se dire parole de Dieu : « Absalom et tout Israël dirent : "Le conseil de Houshaï l'Arkien est meilleur que le conseil d'Akhitophel". C'est que Iahvé avait décrété de faire échouer le bon conseil d'Akhitophel afin que Iahvé amenât le malheur sur Absalom. » (II Sam., XVII 14.) Justice immanente de ce conseil qui se crut de Dieu (*ibid*., XVI 23) : Akhitopel est un des rares suicidés de l'Ancien Testament : « Il vit que son conseil n'avait pas été suivi, il sella son âne, se leva, s'en alla dans sa maison, dans sa vallée ; il mit de l'ordre à sa maison puis s'étrangla et mourut. » (*Ibid.*, XVII 23.)

Ce calcul politique enferme les Anciens du conseil dans une vision particulière et close qui les rend aveugles à la révélation du Tout Autre,

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

universel fondateur d'une humanité nouvelle et rassemblée en l'Église : « Jésus allait mourir pour la nation et non seulement pour la nation mais pour réunir les enfants de Dieu qui sont dispersés. » (*Ibid*., 51-52.) Cette Église elle-même sera, dès l'origine, menacée de se réduire en conseil sectaire en ignorant l'Esprit Saint qui l'unifie et la transcende : « Et à ce propos, je ne vous loue guère de vos assemblées qui vous rendent non pas meilleurs mais pires. D'abord, j'entends dire qu'il y a des dissensions parmi vous quand vous vous assemblez en églises et je le crois un peu car il faut qu'il y ait des sectes chez vous, pour que les meilleurs se manifestent. » (I Cor., XI 17-19.) Le conseil est le contraire d'une Église unitaire, souveraine, spirituelle où se manifeste la voix de Dieu, s'exprime la transcendance de l'Esprit Saint : « Celui qui m'avait appelé par sa grâce a trouvé bon de dévoiler son Fils en moi pour que je l'annonce aux nations, aussitôt et sans demander conseil à la chair ni au sang et sans même monter à Jérusalem. » Le conseil ne sera réhabilité dans l'Église que comme concile convoqué par le pape. Manifestation politique de l'Église vivante, il ne saurait relever du droit divin. Il ne sera, de plus, recevable que producteur d'une décision unanime. Ajoutons que la disqualification du conseil notabiliaire est déterminée essentiellement par son incapacité d'interpréter la promesse écrite. Cette fétichisation du sens établi par la tradition, Paul lui-même la partagea : « Car vous avez entendu comment je me conduisais jadis dans le Judaïsme et avec quelle outrance je poursuivais l'Église de Dieu et la ravageais ; j'avançais, dans le Judaïsme, plus que beaucoup de compatriotes de mon âge, j'avais plus de zèle pour les traditions de mes ancêtres. » (Gal., I 13-14.) La mauvaise lecture, figée sur la répétition de la Tradition, est la source sinon la cause du déicide. « Mé-lire » sera toujours répéter le crime et mettre à nouveau le Christ en croix (Act., XIII 27-28). Il y a du juif assassin dans tout mauvais lecteur qui endurcit son intelligence, fétichise la lettre sans se pénétrer de la nouvelle alliance inscrite désormais au cœur de l'homme.

Seule l'Église sait dévoiler l'authenticité de la Bonne Nouvelle et seule elle possède l'Esprit capable de saisir l'apocalypse de l'incarnation : « Vous êtes cette lettre, écrite dans nos cœurs, connue et lue de tous les hommes [...], vous êtes une lettre du Christ écrite par nos soins, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, et non sur des tablettes de pierre mais sur les tablettes de chair de vos cœurs. » (II Cor., III, 4-5.) Elle en est l'exclusive lectrice et la parfaite interprète car inspirée par Dieu et corps mystique du Christ ; elle seule détient le sens spirituel de la parole universelle : « Nous le pouvons par Dieu qui nous a donné d'être

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

au service d'une nouvelle alliance non pas littérale, mais spirituelle car la lettre tue et l'esprit fait vivre. » (II Cor., III 5-6.) Au cœur même du conseil divin de la Providence qui ordonne toute cause, l'Église n'a nul besoin de conseil, c'est au contraire dans sa parole sainte que chacun peut trouver conseil pour bien agir conformément au plan immuable du dessein divin : « Pour [...] que conseillés par l'amour, ils aient dans toute sa richesse, la certitude de l'intelligence et la connaissance du mystère de Dieu : le Christ en qui sont tous les trésors cachés de la sagesse et de la science. » (Col., II 2-3.)

LE CONSEIL PHILOSOPHIQUE

Dernière tentation récusée par le dévoilement sacré : la vertu prudentielle de la philosophie grecque. On peut à bon droit et sommairement définir la sagesse grecque comme recherche d'une mesure qui donnerait à chacun sa place dans l'ordre cosmique et fournirait à l'action des êtres les limites et les critères de leurs libertés. Dans cette quête du « rien de trop » qui condamne la démesure des « audaces inutiles » et l'excès des impiétés orgueilleuses, Platon opposera la mesure humaine des sophistes à la mesure divine du philosophe, détenteur des vraies valeurs ordonnatrices : « C'est Dieu qui, pour nous, est par excellence la mesure de toutes choses, bien plutôt que l'homme. » Et le philosophe, qui retrouve les lois immuables de son action, sera « l'ami de Dieu car il lui ressemble »[22]. Mais la connaissance de cette « mesure suprême » qui s'élabore dans l'idéalisme spéculatif n'échappe pas à l'incertitude des fondements. La Révélation biblique permet de mesurer la distance séparant la vertu contemplative, fruit d'un effort humain qui ne parvient pas à fonder une transcendance, de la vertu surnaturelle qui, aidée par la grâce du spirituel, atteint la plus haute perfection : le philosophe par excellence est le Christ, sagesse même de Dieu incarné. Malgré la tentative platonicienne de la contemplation des formes immuables qui ordonnent la démiurgie idéelle, la prudence grecque demeure une vertu humaine. Elle cherche, certes, le fondement absolu de son savoir que seule l'incarnation fournira, mais elle reste une sagesse de bon conseil, une « *eubolia* » soumise à la conjoncture des contingents, irréductibles à toute déduction. Sa faillibilité intrinsèque la condamne aux conflits

22. Platon, *Lois*, 716 c-d.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

de compétence et aux exhortations parénétiques de l'éloquence : « Moi, quand je suis venu chez vous, frères, je ne suis pas venu vous annoncer le témoignage de Dieu avec une supériorité de langage ou de sagesse, car je n'ai pas jugé bon de rien savoir parmi vous sinon Jésus Christ et Jésus Christ crucifié. » (I Cor., II 1-2.)

Seule la Révélation nous fait accéder à une régulation extrahumaine de nos actions. Le « don de conseil » que détient l'Église spirituelle nous permet d'atteindre à un « *modus* supra *humanis* » dans l'opération élective de nos choix. Saint Thomas, dans une élaboration systématique sur laquelle nous reviendrons, donnera la clef de cette primauté ecclésiale :

> Parce que notre conduite humaine s'exerce dans le contingent et peut ne point aboutir à la fin poursuivie par suite de défaillances possibles, atteindre à la certitude dépasse l'humaine condition de notre conseil : c'est à Dieu qu'il appartient de prévoir avec certitude l'issue des choses contingentes. Il faut donc pour atteindre cette certitude que le *mens* soit élevé au-delà du mode humain par l'inspiration du Saint Esprit (*Instinctu Sancti Spiritus*). Ceux en effet qui sont menés par l'Esprit de Dieu, voilà les fils de Dieu. C'est pourquoi le conseil est un don[23].

L'anxiété de l'incertain mine la recherche prudentielle : « Car les pensées des mortels sont basses, et fragiles sont nos conceptions ; le corps corruptible, en effet, alourdit l'âme et la tente faite de terre appesantit l'esprit soucieux. C'est à peine si nous nous représentons ce qui est sur la terre et nous trouvons avec difficulté ce qui est dans nos mains. » (Sg., IX 14-16.) Au contraire, le « don de conseil » nous fournit la sécurité intime de l'âme. Par la direction de Dieu qui embrasse toutes choses, le conseil ecclésial qui en est issu nous fait participer à cette lumière divine où les contingences ont leur sens éternel et s'inscrivent dans l'ordre de la Providence. D'accord avec la volonté divine, l'esprit humain peut choisir délibérément et accomplir résolument ce qui lui apparaît comme une motion divine. Cette solution d'en haut l'engage dans un ordre qui le dépasse, l'inscrit dans un plan de l'univers que Dieu gouverne, où toute action aboutit finalement à la joie des élus et à la gloire de Dieu : « Quel homme, en effet, connaîtra le conseil de Dieu ? Qui peut imaginer ce que

23. Saint Thomas d'Aquin, *3 Sent dist 35 q 2 art. 4*, cité *in Dictionnaire de spiritualité*, *op. cit.*, art. « Conseil ». Cf. aussi : *Somme théologique*, 2a 2ac qu. 52, art. 1, sol 1.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

veut le Seigneur [...] mais qui a découvert ce qui est dans les cieux ? Qui a connu ton conseil, si tu ne lui as donné la Sagesse et si tu n'as envoyé d'en haut ton Esprit Saint ? C'est ainsi qu'ont été redressés les chemins de ceux qui sont sur la terre et que les hommes ont appris ce qui te plaît et ont été sauvés par la sagesse. » (*Ibid*., 13-18.) On comprend alors la condamnation de Paul : « Prenez garde qu'on ne vous emporte avec la philosophie, ce vain leurre qui s'inspire de la tradition humaine et des éléments du monde mais non du Christ. Car c'est en lui qu'habite corporellement toute la plénitude de la divinité et vous êtes remplis de lui, qui est le chef de toute principauté et de tout pouvoir. » (Col., II 8-10.)

La présence de l'Esprit Saint fait de l'Église un autre paraclet : « Il vous donnera un autre paraclet qui soit pour toujours avec vous », successeur du premier que fut Jésus (Jn., XIV 16 – I Jn., II 1). L'esprit de l'Église est esprit de vérité, secourable et conseiller, salvateur et consolateur : « Mais le Paraclet, l'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom, vous enseignera tout et vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit. » (Jn., XIV 26.) Et « quand viendra le Paraclet que je vous enverrai du Père, l'Esprit de vérité qui sort du Père, il témoignera de moi » (Jn., XV 26). C'est dans la présence spirituelle à sa parole sainte que chacun trouvera le sens de son avenir et l'assistance lumineuse pour décider et choisir le bien : « Quand l'Esprit de vérité viendra, il vous conduira à toute la vérité car il ne parlera pas de lui-même mais il dira tout ce qu'il entend et vous annoncera l'avenir. » (Jn., XVI 13.)

Avec la crucifixion puis la résurrection, l'Esprit s'est pleinement révélé et l'Église qui en émerge a la certitude d'être conduite par lui. À l'incertitude quêteuse des Évangiles où chacun hésite et s'interroge encore succède l'évidence des actes que réfléchissent, commentent et enseignent les Épîtres. En cette Bible où s'allient récit de l'avènement, commentaire et enseignement, se tient la science totale qui nous fera discerner : « De plus en plus en toute connaissance et en toute clairvoyance pour que, discernant ce qu'il faut faire, vous soyez purs, sans broncher pour le jour du Christ. » (Ph., I 9-10.) Grâce à ce paraclet qui nous inclut dans l'ordre et nous transmet les normes du spirituel, l'homme cesse d'être balloté comme un enfant mais grandit dans la pratique du discernement. L'homme n'est plus dominé par l'incertitude de concurrentes rhétoriques : « Ainsi nous ne serons plus ballotés et emportés à tout vent de doctrine, au gré des hommes avec leur astucieuse méthode d'égarement » (Ép., IV 14-15), car « la nourriture solide est pour les parfaits qui, à force d'exercer leurs facultés, savent

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

discerner le bien et le mal » (He., V 14). Cette maturité tranquille, qui revendique sa simplicité illettrée (Act., IV 13), est le privilège du chrétien. Par la grâce infuse de sa connaissance, lui seul saura pénétrer l'intérieur et l'extérieur des cœurs. Ainsi par sa charité pourra-t-il permettre à autrui de réaliser le plan divin pour chaque existence. Chacun pourra mettre en œuvre grâce à son « conseil » les ressources que Dieu a distribuées pour accomplir la plénitude politique de l'humanité réunifiée : « Dévouez-vous les uns les autres, chacun selon le don qu'il a reçu, comme de bons intendants d'une multiple grâce de Dieu. » (I P., IV 10.)

Conduire les âmes dans leur plénitude respective, conformément au plan de l'essence divine qui en est la source, c'est bien là le magistère sacré de l'Église. Elle a par définition la direction de cette parousie. Mais pour cette mise en œuvre, le chrétien reçoit-il un ordre auquel il ne peut qu'obéir ou peut-il y échapper, fût-ce en trahissant sa vocation et en laissant envahir son libre arbitre par les esprits mauvais de la perversion ? Cette direction ecclésiale imposée par les charismes du paraclet est-elle un précepte qui fait obligation de suivre le pouvoir juridictionnel de l'ordre ecclésial ou demeure-t-elle un conseil auquel nous gardons liberté d'échapper ? Cette distinction fonde la hiérarchie de l'Église militante. Elle assure au prêtre ordonné la primauté sur le membre fidèle de l'Église, proportionnant ainsi le mérite aux forces de chacun. Le croyant peut ne pas suivre le conseil dont il a besoin pour ne pas mésuser de sa liberté et ne pas répéter ainsi le péché originel. Le prêtre lui, doit obéir aux « conseils évangéliques » qui spécifient l'état ecclésiastique et ordonnent son pouvoir sur les fidèles. Le premier commandement du Christ (« suis-moi » Mt., XIX 21) est d'ordonner son service exclusif. Renoncer à soi-même, sa richesse, ses enfants est plus qu'un conseil car nul ne peut servir deux maîtres (Mc., VIII 34 – Lc., IX 23, XIII 23-30 etc.). La « voie étroite » (Mt., VII 13) de l'apostolat se définit par les « conseils » de la pauvreté, chasteté, obéissance. Aux autres chrétiens, on ne demandera que de se laisser guider par la providence, dont les conseils sont détenus par l'Église (Mt., VI 25-34).

L'Eglise, de par sa possession de l'Esprit Saint, énonce l'ordre nécessaire de nos fins, elle nous instruit des exigences d'une conduite relativement à ces fins qui toutes convergent vers Dieu. Ces « conseils » sont donc obligatoires car ils formulent les principes de la nature des choses, œuvre de la sagesse créatrice. Mais au commandement de la loi naturelle à laquelle obéit le religieux doit s'ajouter le conseil fraternel

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

d'une recommandation aux fidèles. Chacun, pour réaliser le plan divin, choisit sa propre voie en fonction de ses forces et peut encore et toujours errer, s'opposer à la motion divine du spirituel qui conduit la volonté à sa perfection. Le charisme des « parfaits ou des spirituels » qui définit le prêtre par son discernement induit le ministère pratique du conseil évangélique. Il doit travailler à l'extension du peuple chrétien. Son autorité lui confère une fonction médiatrice héritée du Christ. Son sacerdoce requiert de diriger les consciences vers le Père. Par son pouvoir d'ordre, il doit lui-même obéir aux commandements de l'Église sainte et conseiller à chacun ce qui est le plus conforme à la volonté de Dieu. Si l'obéissance du fidèle n'est point commandée, la docilité est requise devant le magistère autorisé de la direction ecclésiale. Personne ne peut trouver directement en lui-même ou immédiatement, dans le Texte sacré, le sens divin qui mobilise sa volonté. L'Église a, par origine et fonction, le pouvoir d'interpréter la Bible, de lire le monde comme les âmes. Il n'y a pas de religion sans cette exclusivité qui se condense dans la tradition herméneutique. Sinon, d'autres « Bibles » viendront contester le privilège directif de l'Église. D'autres figures emblématiques du conseiller s'opposeront à la primauté du prêtre. Ils prétendront trouver dans la conscience intime la rationalité savante ou l'ordre naturel des meilleurs condensés dans les traditions fondatrices, les fondements d'une universalité, les principes d'une autre direction habilitant un autre droit au conseil. C'est pourquoi l'obéissance docile à la direction de l'Église médiatrice est décisive. « Quiconque n'a d'autre maître que soi-même se fait le disciple d'un fou », dira saint Bernard, ajoutant que « Dieu a laissé aux supérieurs le soin de tout régler »[24].

Jacques-Bénigne Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, en marque l'impérieuse nécessité théologique. Rappelons le raisonnement théologique qui conclut au triomphe de l'Église catholique : « Jusqu'ici, Dieu avait tout fait en commandant [...]. Dieu tient conseil en lui-même [...]. La parole de conseil dont Dieu se sert marque que la créature qui va être faite est la seule qui peut agir par conseil et intelligence. »[25] Faisant l'homme, quel privilège lui donne-t-il ? « Il donne un précepte à l'homme pour lui faire sentir qu'il a un maître. » Mais l'homme « ne garde pas un commandement à une si facile observance : il écoute l'esprit tentateur et il s'écoute lui-même au lieu d'écouter Dieu uniquement [...]. Voilà par où

24. Sermon *de Diversi 541*, cité *in Dictionnaire de spiritualité*, *op. cit.*, art « Direction », p. 1087.
25. Jacques-Bénigne Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, Paris, GF, 1966, pp. 153-154.

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

commence l'esprit de révolte. On raisonne sur le précepte et l'obéissance est mise en doute [...]. Une flatteuse pensée d'orgueil, le secret plaisir d'agir de soi-même et selon ses propres pensées, l'attire et l'aveugle »[26]. Comment peut-il échapper à cette « figure du serpent » ? « Jusque-là Dieu n'avait rien donné par écrit qui pût servir de règle aux hommes [...]. Il ne voulut point abandonner plus longtemps à la seule mémoire des hommes, le mystère de la religion et son alliance [...]. Le moment était venu où la vérité, mal gardée dans la mémoire des hommes ne pouvait plus se conserver sans être écrite. »[27] Cette première écriture trahie, il y ajouta l'incarnation, dont il fit récit inspiré dans la voie des Évangiles : « Tout se soutient en sa personne : sa vie, sa doctrine, ses miracles. La même vérité y reluit partout, tout concourt à y faire voir le maître du genre humain et le modèle de la perfection. »[28]

Mais comment l'interpréter, s'en nourrir sans détruire sa sacralité, se figer dans des « conseils » abusifs ou dissiper son absolue transcendance dans les abus critiques de la raison humaine ? Seule « l'Église toujours attaquée et jamais vaincue, est un miracle perpétuel et un témoignage éclatant de l'immutabilité des conseils de Dieu [...] ; nous la voyons remonter jusqu'à Jésus-Christ, dans lequel elle a recueilli la succession de l'ancien peuple et se trouve réunie aux prophètes et aux patriarches »[29]. Synthèse sacrée, elle est le lieu où se tiennent tous les conseils recueillis du secret de Dieu : « Si notre esprit naturellement incertain, et devenu par ses incertitudes le jouet de ses propres raisonnements, a besoin dans les questions où il y va du salut, d'être fixé et déterminé par quelque autorité certaine, quelle plus grande autorité que celle de l'Église catholique, qui réunit en elle-même toute l'autorité des siècles passés et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première origine [...]. Car si Dieu a créé le genre humain ; si le créant à son image, il n'a jamais dédaigné de lui enseigner le moyen de le servir et de lui plaire, toute secte qui ne montre pas sa succession depuis l'origine du monde n'est pas de Dieu. »[30]

Seule l'Église catholique accède à la plénitude providentielle du conseil divin :

26. *Ibid*., pp. 155-157.
27. *Ibid.*, pp. 173-175.
28. *Ibid*., p. 228.
29. *Ibid*., pp. 311-312.
30. *Ibid*., p. 338.

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

> Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains est un dessein concerté dans un conseil plus haut, c'est-à-dire dans ce conseil éternel qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre. De cette sorte, tout concourt à la même fin ; et c'est faute d'entendre le tout que nous trouvons du hasard ou de l'irrégularité dans les rencontres particulières [...]. Celui-là seul tient tout en sa main, qui sait le nom de ce qui est et de ce qui n'est pas encore, qui préside à tous les temps et prévient tous les conseils[31].

Dépositaire indestructible des secrets divins, que nous apprend l'Église ? « Par le temps, elle vous conduit à l'éternité. Vous voyez un ordre constant dans tous les desseins de Dieu et une marque visible dans sa puissance, dans la durée perpétuelle de son peuple. Vous reconnaissez que l'Église a une tige toujours subsistante, dont on ne peut se séparer sans se perdre ; et que ceux qui, étant unis à cette racine, font des œuvres dignes de foi, s'assurent la vie éternelle. »[32]

Devant cette sacralisation providentielle, comment ne pas abaisser notre orgueil et trouver en son sein tous les conseils : « L'hérétique est celui qui a une opinion et c'est ce que ce mot même signifie. Qu'est-ce à dire avoir une opinion ? C'est suivre sa propre pensée et son sentiment particulier. Mais le catholique est catholique, c'est-à-dire qu'il est universel ; et sans avoir de sentiment particulier, il suit sans hésiter l'Église. »[33] Accédant au plan universel du sens, l'Église seule peut nous libérer de la finitude de notre nature, toujours enfermée dans la particularité des intérêts. La limitation de nos points de vue toujours immanents nous condamne aux mauvais conseils, au conflit des références, aux concurrences des manipulateurs : aucun de ces conseils proliférants, irresponsables et suspects ne peut atteindre le point de vue transcendant de l'ordre divin. Pire, l'orgueil même de l'homme le conduit à ériger son savoir en transcendante vérité et bientôt à vouloir changer l'ordre pour le rendre conforme à cette pseudo-universalité.

Comment combattre cette « superbe » ? C'est là le rôle central de la discipline. L'Église héritière des épreuves du Christ peut nous

31. *Ibid*., p. 428.
32. *Ibid*., pp. 341-342.
33. Jacques-Bénigne Bossuet, *Première instruction pastorale sur les promesses de l'Église*, 1700, cité par Blandine Barret-Kriegel, *La défaite de l'érudition*, Paris, PUF, 1988, p. 249.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

corriger, nous redresser, nous conseiller. Elle nous réinscrit dans la Parole unique, nous réoriente vers la fin surnaturelle en soumettant régulièrement notre nature corrompue aux épreuves du supplice. Cette régulation disciplinaire s'oppose expressément aux prétentions de l'érudition. L'ambition de celle-ci était d'adoucir la rudesse naturelle par la culture des lettres. Dans cette lecture, on redécouvrait une langue universelle dont le meilleur témoignage était la perfection antique luttant contre la démesure du barbare. Tous les enseignements de l'Église venant de Dieu par la Bible, la discipline ecclésiale transforme le lettré en barbare. Le laïc, profane et séculier, est désormais l'indiscipliné qui, parlant toujours le langage inaudible de l'humain, est soumis aux tentations du désir mondain, dont l'expansion démesurée conduit au sacrilège, à la profanation.

Dans cette économie de la diffusion de l'Esprit Saint, l'esprit de conseil qu'incarne l'Église s'adressera prioritairement aux chefs et supérieurs. Leur fonction première est de diriger l'ordre établi par Dieu conformément au plan de la providence. Le conseil politique de l'Église trouvera dans le héros total et parfait qu'est le Christ le modèle de la conduite princière. Le messie en effet concentre en lui tous les dons accordés par Dieu à ceux qu'il avait chargés de conduire le peuple d'Israël : la sagesse de Salomon, la force de David, la connaissance de Moïse et des prophètes. Jésus possédant l'esprit de Iahvé (Is., X 12) sera tout à la fois un grand politique qui rassemble le peuple dans la paix de Dieu et un homme de Dieu qui réalise la promesse du salut, « alliance du peuple et lumière des nations » (Is., XLII 6). Les innombrables miroirs des princes qui, de saint Augustin à Saint Thomas, d'Hincmar de Reims à Jacques-Bénigne Bossuet, constituent la tradition politique de l'Église trouvent dans le Christ le principe même de leur conseil. Le Christ est bien « l'ange du grand Conseil »[34]. Seule l'imitation de son exemple permettra aux souverains de conduire leur peuple dans la voie royale de la perfection : « Nous irons par la voie royale, nous ne dévierons ni à droite ni à gauche. » (Nb., XX 17.)

Mais le récit même de l'Ancien Testament nous enseigne combien résiste le cœur de pierre du peuple élu qui longtemps refuse le don divin. La réalisation du dessein divin ne sera effective que si la parole atteint la racine de tout être. L'action de l'Esprit Saint devra investir

34. *Le nuage d'inconnaissance* (1350-1370), collection « Mystiques anglais », Tours, 1925, cité *in Dictionnaire de spiritualité*, *op. cit.*, art « Direction », p. 1094.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

non seulement le cœur des princes mais le cœur du peuple. Elle devra offrir non seulement le modèle à imiter mais aussi la ressource inépuisable pour faire face à tous les événements singuliers qui assaillent notre volonté, toutes les occasions qui font dévier nos choix. Où trouver réponse à nos dilemmes quotidiens ? Où trouver la règle de nos jugements, la norme dans l'accomplissement de notre vocation ? Comment savoir lire, sous l'éparpillement des contingences, la permanence d'un sens déjà donné dès l'origine ? Comment se conduire conformément à sa vérité intemporelle ? Ces questions qui font tout l'objet d'un conseil trouvent dans l'Écriture seule leurs réponses. L'autorité de l'Église dans l'interprétation des phénomènes est l'instrument habilité de notre salut. C'est là ce qui constitue la casuistique ecclésiale du conseil[35]. La méthode casuistique de résolution des cas particuliers est en fait un raisonnement qui, à partir de l'infrastructure normative du texte biblique, conclut toujours à une décision assurée d'être conforme à l'identité éternelle de la vérité sacrée. Nul cas individuel, nulle circonstance ne peut échapper à cette chaîne démonstrative qui ramène tout phénomène à l'autorité première du plan divin inscrit dans le texte inspiré.

Tous les possibles ne peuvent que se ramener au même texte d'une essence divine productive de leur totalité. Si « rien de nouveau sous le Soleil », si sous l'apparente bigarrure des histoires se répète toujours le même combat dans le même cadre et pour la même victoire, alors la connaissance que l'homme en prend à travers l'Évangile n'est jamais prise au dépourvu et l'enseignement prodigué n'est jamais invalidé. La permanence structurelle des faits advenus et les interprétations canoniques qui les intègrent induisent la positivité des conseils ecclésiaux. L'infaillibilité de l'autorité ecclésiale fondée sur la Bible et sa tradition herméneutique dûment codifiée permettent, comme le montre Pierre Cariou que nous suivons ici, l'évacuation du contingent, l'effacement de l'individuel. La négation de l'historicité, par la possession d'une vérité sacrée par qui tout a été fait et dit, assure à ses conseils la permanence d'une normativité identique : « Rien de nouveau sous le Soleil... » Sinon, le conseil livre la décision à la balance des intérêts, aux frémissements de la passion, aux incertitudes versatiles du sentiment. Le libre arbitre incapable d'intégrer la loi divine de la norme est laissé dans l'indétermination : l'homme dépourvu de la référence sacrée se place hors du cadre

35. Pierre Cariou, *Les idéalités casuistiques*, Paris, H. Champion, 1979 (Université de Lille III, 1974).

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

rigide de la normativité providentielle. Ne lui reste pour s'assurer de soi que les lieux communs de la persuasion, les accumulations de l'érudition pénélopéenne, les manipulations de la rhétorique : tous les reliquats insanes d'une bibliothèque désacralisée, séparée de l'ordre transcendant, aveuglée dans l'immanence de ses références. Plus de plan divin, plus de conseil, plus de salut.

Miroir des princes et théorie casuistique de la discipline font de l'Église catholique l'institution par excellence de la direction des consciences. C'est au XVIIe siècle que cette fonction consubstantielle de l'Église trouvera sa plénitude. L'institutionnalisation de la discipline jésuistique sera le grand instrument de la Contre-Réforme. Cet « âge d'or de la direction spirituelle »[36] verra la volonté théopolitique de conduire les âmes se transformer en arme de combat contre la Réforme protestante. L'Église catholique était attaquée en son cœur même, c'est-à-dire sa théorie du conseil qui constitue sa définition et sa raison d'être.

En déniant à l'institution ecclésiale toute légitimité dans le rapport de l'individu à Dieu, le protestant récuse toute direction humaine pour communiquer la grâce à autrui. Instrument créé par l'homme peccamineux, l'Église ne peut être qu'un écran qui fait obstacle ou détourne la communication directe entre l'être et la transcendance. La seule médiation recevable est la Bible car elle seule est dépôt sacré de la parole divine. Le protestantisme, quelles que soient ses variantes, demeure en sa base, comme le montre Max Weber, une « bibliocratie »[37]. Tout fidèle y trouve les ingrédients de sa majoration spirituelle, les instruments de son propre discernement pour échapper à la volonté pécheresse. Hormis ce conseil révélé, nul autre ne peut libérer le pécheur. Il s'enfonce dans sa minorité et sa faiblesse s'il cherche dans l'Église humaine la tutelle disciplinaire de ses choix. La décision même du salut est l'activité exclusive de Dieu, à laquelle nulle œuvre ou volonté humaine ne saurait participer. La seule certitude est la confiance intérieure dans la fidélité de Dieu à sa promesse. Aucune direction humaine ne peut infléchir le bon plaisir de Dieu. Le seul devoir du fidèle est d'accomplir avec persévérance son état, de réaliser sa tâche dans l'ordre créé par Dieu, à quoi son secret décret le voue. Participer à sa gloire, telle est la vocation humaine sans jamais prétendre être dans son « conseil » comme l'Église catholique le revendique, tant son ordre est impénétrable.

36. Selon l'expression du *Dictionnaire de spiritualité*, *op. cit.*, p. 1119.
37. Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1985 (coll. Agora), p. 141.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Aucune volonté humaine ne peut prétendre le saisir, encore moins le modifier ou l'infléchir. Aucune confession ne peut soulager les fautes ou remettre les péchés. Tout étant dit, la prédestination annule la possibilité même d'un conseil dont la finalité est de nous assurer un salut par la conformité de nos choix à l'ordre divin. À l'outrecuidance de la connaître, voire d'en paralyser la puissance arbitraire, s'ajouterait la volonté de se libérer et d'atteindre Dieu par soi-même. Nulle institution humaine ne peut promettre un salut décidé « dès avant d'établir les fondements du monde, conformément à son dessein immuable de toute l'éternité ainsi qu'à Sa Volonté intime et à Son bon plaisir »[38]. Aucun conseil ne peut libérer l'individu de sa solitude face à Dieu. Nul conseiller, fût-il amical ; un seul confident : Dieu, qui, dans la Bible inspirée, nous parle. Seul signe peut-être secourable, la réussite professionnelle. Elle atteste d'un accord de nos entreprises avec le dessein divin et traduit la bénédiction que sa providence nous accorde. Le succès même de leur travail confère à ces bénis une primauté légitime. Leur capacité méthodique de prévoir pour mieux réussir pourrait être la base d'une aristocratie d'élus et constituer le point de départ d'un conseil..., non certes une Église, mais la communauté civile des régénérés, qui ne saurait pourtant s'ériger en institution humaine d'autorité.

À cette désacralisation du conseil ecclésial succédera bientôt la désacralisation de ce qui en est le principe premier. Thomas Hobbes, Baruch Spinoza, en désacralisant la Bible même, achèveront la démolition de l'édifice[39]. « *Quicquid in Sacra Scriptura continetur rerum est* »[40] était bien le noyau irréductible qui, sacralisant le magistère ecclésial, évacuait toute autre référence pour connaître l'ordre divin. La subversion du principe de l'inerrance de l'Esprit Saint à l'auteur du texte sacré entraîne l'anthropologisation politique du magistère interprétatif qui s'y sacralisait. La théorie transcendante du conseil qui s'y trouvait fondée y perd toute primauté. Ne faut-il pas alors chercher d'autres instruments de lecture de l'ordre divin pour y trouver les armes d'un conseil assuré de sa vérité ? Ne faut-il pas constituer d'autres Bibles ou d'autres sacralités, parlant d'autres voix incarnées dans d'autres figures emblématiques que celle décharnée et morose du prêtre ? D'autres livres seront érigés en texte sacré : le livre rationnel de la nature, l'ordre naturel de

38. *Confession de Westminster de 1647*, cité in Max Weber, *L'éthique...*, *op. cit.*, p. 111.
39. Sur l'analyse spinoziste, on lira le livre d'André Tosel, *Spinoza ou le crépuscule de la servitude*, Paris, Aubier, 1984.
40. Saint Thomas, *Somme théologique*, IIa, IIae, qq. 171, art. 6.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

la providence qui pourvoit la hiérarchie des meilleurs, la conscience intime de l'évidence qui guide la volonté ou même la voix prophétique du poète dont l'inspiration gracieuse s'incarne dans le grand Auteur. Les uns et les autres prétendront fournir à l'inquiétude qui mine l'action humaine l'assurance sereine d'une universalité réduisant l'irréductible contingence de notre existence. Pour exercer cette fonction sommitale du conseiller, toutes devront s'attaquer à l'ambition bibliothécaire. Sous sa plate recension, le principe même du rassemblement bibliothécaire met sur le même plan toutes les sacralités, ce qui a pour effet malin de les réduire toutes au même plan humain et d'ainsi les dénier. Cette sournoise invalidation vaudra à la bibliothèque de nouvelles attaques, que nous allons examiner avant d'analyser le paradigme du conseil que sa mise en place implique.

L'insensé volubile, l'antinature, l'orgueil déicide accusent de traits diaboliques la vanité bibliothécaire. Le désordre hiérarchique d'une société sans autorité couronne le procès. Inutile et superflu compte tenu de la sérénité biblique, contre-institution de l'Ecclésia catholique, le rassemblement bibliothécaire est devenu satanique. Comment ne pas maudire ce qui se donne comme un autre Évangile où l'homme, détaché de l'Esprit Saint, s'attribue les ressources autochtones de ses conseils et revendique un universel autre que le paraclet ? « Mais si nous-mêmes, si un ange du ciel vous annonçait un évangile à côté de celui que nous vous avons annoncé, maudit soit-il ! Nous venons de le dire et je le redis encore : si quelqu'un vous annonce un évangile à côté de celui que vous avez reçu, maudit soit-il ! » (Gal., I, 8-9.)

La bibliothèque représente la connaissance de et dans la caverne. Elle est ce à quoi il faut savoir échapper, se séparer, pour retrouver la voie de Dieu ou sa propre voie : « Je m'étonne que vous quittiez si vite Celui qui vous a appelés par la grâce du Christ et passiez à un autre évangile. Il n'y en a pas d'autre ; il n'y a que des gens qui vous troublent et qui veulent retourner l'Évangile du Christ. » (Gal., I, 6-7.) Elle est l'obstacle repoussoir que l'homme démuni, tenté par la variété des expériences singulières et la bigarrure des vérités, doit apprendre à surmonter pour n'être pas captivé, capturé par les multiplicités bariolées que racontent les livres de la bibliothèque : comment ne pas la brûler[41] ? Comment ne pas refaire ainsi le premier autodafé des livres provoqué par la prédication

41. Luciano Canfora, *La véritable histoire de la bibliothèque d'Alexandrie*, Paris, Desjonquères, 1988, p. 207.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

de Paul à Ephèse : « Pas mal de ceux qui pratiquaient la magie apportaient leurs livres et les brûlaient devant tout le monde [...]. Ainsi par la force du Seigneur, la parole croissait et était la plus forte. » (Act., XIX 19-20.) Car « il est écrit : Je perdrai la sagesse des sages et rejetterai la prudence des prudents » (I Cor., 19). Rancœur contre l'illusion de savoir que propose l'accumulation bibliothécaire : elle nous retient dans ses rets, on ne peut la quitter, elle oblige toujours à poursuivre, à enchaîner des lectures sans fin, éperdument : aucun livre n'est un vrai commencement, aucun texte ne propose un commandement qui nous autorise à être cause de nos propres fins. Attestant de notre culpabilité ou de notre insuffisance, l'homme n'atteindra la vérité qu'en niant l'abondance stérile de la bibliothèque. Une fois détruite la fascination pour le mauvais silence (aucune parole n'en émerge) et la fausse solitude (aucune communauté ne s'y découvre) de la bibliothèque, comment retrouver un sens commun, une vérité universelle indépendante des collections singulières que la bibliothèque classe artificiellement sans loi ordinatrice ?

La philosophie, à son tour, pour affirmer l'absoluité de son principe et la certitude de son conseil, ne pouvait que repousser la tentation bibliothécaire. Dès son origine platonicienne, la philosophie, dans sa lutte anti-sophistique, entreprendra de récuser les vains catalogues de l'arbitraire bibliothèque. Nous nous attacherons surtout à la dénégation que poursuivra le philosophe face à la bibliothèque moderne. Il y cherchait la possession d'un conseil absolu, incatégorisable par la bibliothèque. Mais avant de s'autonomiser et de revendiquer sa spécificité d'accès au conseil de l'universel divin, le philosophe subira une attaque plus sournoise : sa récupération. Son conseil philosophique sera intégré comme un moment nécessaire dans une hiérarchie des conseils que seul le conseil ecclésial organise et couronne.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

LISTE DES ABRÉVIATIONS BIBLIQUES

Act. : actes des apôtres
Col. : épître de Paul aux Colossiens
I Cor. : première épître de Paul aux Corinthiens
II Cor. : deuxième épître de Paul aux Corinthiens
Ep. : épître de Paul aux Éphésiens
Ga. : épître de Paul aux Galates
He. : Hébreux
Is. : livre d'Isaïe
Jn. : évangile selon Jean
I Jn. : première épître de Jean
Lc. : évangile selon Luc
Mc. : évangile selon Marc
Mt. : évangile selon Matthieu
Nb. : livre des Nombres
I P. : première épître de Pierre
II P. : deuxième épître de Pierre
Ph. : épître de Paul aux Philippiens
Pr. : livre des Proverbes
Rm. : épître de Paul aux Romains
Sam. : livre de Samuel
Sg. : livre de la Sagesse
I Tm. : première épître de Paul à Timothée
II Tm. : deuxième épître de Paul à Timothée

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE ROBERT DAMIEN

OUVRAGES

Machiavel en quarante pages, Toulouse, Uppr, 2015.

Eutopiques : exercices de méditations physiques. Paris, Champ Vallon, coll. « Milieux », 2015.

Éloge de l'autorité : généalogie d'une (dé) raison politique, Paris, Armand Colin, coll. « Le temps des idées », 2013.

Le conseiller du Prince, de Machiavel à nos jours : genèse d'une matrice démocratique, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Fondements de la politique », série Essais, 2003.

La grâce de l'auteur : essai sur la représentation d'une institution politique, l'exemple de la bibliothèque publique, La Versanne, Encre marine, 2001.

Bibliothèque et État : naissance d'une raison politique dans la France du XVIIe siècle, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Questions », 1995.

DIRECTION D'OUVRAGES

Internet et la société de contrôle : le piège ?, revue *Cités*, n° 39, coordonné par Robert Damien et Paul Mathias, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

Conflit, confiance, coordonné par Robert Damien et Christian Lazzeri, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006 (série « Agon », 21).

Bachelard : confiance raisonnée et défiance rationnelle, coordonné par Robert Damien et Benoît Hufschmitt, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006 (série « Agon », 20).

Proudhon, coordonné par Robert Damien et Hervé Touboul, Paris, Fayard, 2004 (« Corpus », 47).

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

Que dit la chanson ?, *Cités*, n° 19, coordonné par Robert Damien et Didier Deleule, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

L'expertise, sous la direction de Robert Damien, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2001 (Série « Agon », 17).

La représentation et ses crises, sous la direction de Jean-Pierre Cotten, Robert Damien et André Tosel, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2001 (série « Agon », 16).

Bienvenue dans un monde meilleur : sur les risques technologiques majeurs, revue *Cités*, n° 4, sous la direction de Robert Damien, Paris, Presses universitaires de France, 2000.

Sociétés sans droits ?, revue *Cités*, n° 1, sous la direction de Robert Damien, Paris, Presses universitaires de France, 2000.

Faut-il brûler Régis Debray ? François Dagognet, Robert Damien, Robert Dumas, postface de Régis Debray, Seyssel, Champ Vallon, 1999.

Gabriel Naudé : la politique et les mythes de l'histoire de France, coordonné par Robert Damien et Yves-Charles Zarka, Paris, Fayard, 1999 (« Corpus », 35).

L'Action collective : coordination, conseil, planification : contributions au colloque international, Besançon, 20 au 22 octobre 1994, édité par Robert Damien et André Tosel, Besançon, Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, 1998 (« Agon », 12).

François Dagognet, médecin, épistémologue, philosophe : une philosophie à l'œuvre. Colloque, 26 au 27 avril 1996, Besançon, édité par Robert Damien, institut Synthélabo, Le Plessis-Robinson, coll. « Les empêcheurs de penser en rond », 1997.

PRÉFACES ET INTRODUCTIONS

Ogorzelec-Guinchard Laëtitia, *Le miracle et l'enquête : les guérisons inexpliquées à l'épreuve de la médecine*, préface Robert Damien, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Partage du savoir », 2014.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Bulcao Marly, *O gozo do conhecimento e da imaginação : François Dagognet diante da ciência e da arte contemporânea*, préface de Robert Damien, Rio de Janeiro, Mauad X, 2010.

Dreyfus Sophie, *Généalogie du délit politique*, préface de Robert Damien, Clermont-Ferrand, fondation Varenne, coll. « Collection des thèses », 30, 2009.

Proudhon Pierre-Joseph, *Qu'est-ce que la propriété ?*, édition présentée par Robert Damien ; introduite et annotée par Edward Castleton, Paris, Librairie générale française, coll. « Classiques de la philosophie », 2009.

ARTICLES ET CONTRIBUTIONS

« La réquisition », *Médium*, 2015, 43, p. 202.

« Entrer en mal, Machiavel et la conflictualité », in *Machiavel : le pouvoir et le peuple*. Sous la direction d'Yves-Charles Zarka et Cristina Ion. Paris, éditions Mimesis, coll. « Philosophie et société », 2, 2015, pp. 37-48.

« Une étrange victoire », *Bulletin des bibliothèques de France*, avril 2015, 5, pp. 14-20. [En ligne] < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2015-05-0014-002 >.

« Les ennemis de l'institution bibliothécaire : nobles et notables contre l'homme sans qualité », in Dominique Varry (dir.), *50 ans d'histoire du livre : 1958-2008*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, coll. « Papiers », 2014, pp. 183-205.

« Rock'n'roll ou 2 minutes 35 de bonheur », *Médium*, 2014, 41, pp. 45-55.

« Le travail d'équipe et son chef », in *Philosophie du travail*. François Dagognet ; entouré de ses collègues Jean-Claude Beaune, Gérard Chazal, Robert Damien *et al*. La Versanne, Encre marine, 2013, pp. 177-192.

« Sécrétions », *Médium*, 2013, 37-38, pp. 181-195.

« Le cérémonial du vestiaire », *Médium*, 2013, 36, pp. 98-109.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

« François Dagognet, philosophe politique et éthique », in *François Dagognet : un nouvel encyclopédiste ? [Actes du colloque de Langres, 3 au 4 avril 2009],* sous la direction de Daniel Parrochia, Seyssel, Champ vallon, coll. « Milieux », 2011, pp. 67-76.

« Claudel, médiologue de la ville ? », *Médium*, 2011, 27, pp. 168-181.

« Portes et fenêtres : pour un discours de la méthode afin de bien conduire sa maison », *Médium*, 2011, 24-25, pp. 355-364.

« Pour un nouvel esprit bibliothécaire ou les re/médiations de la bibliothèque numérique », in Anne-Marie Bertrand (dir.), *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective,* Villeurbanne, Presses de l'Enssib, coll. « Papiers », série « Généalogies », 2011, pp. 49-62 ; repris dans *Lectures*, la revue des bibliothèques, Fédération Wallonie-Bruxelles, janvier-avril 2013.

« Bibliothèque et politique : le cas exemplaire de Gabriel Naudé », *Philosophia*, 2011, 2, pp. 23-46.

« Les tentations bibliothécaires du conseil : Montesquieu entre Machon et Lamy », in Pierre Édouard Bour et Sophie Roux (éd.), *Lambertiana : hommage à Jacques Lambert*, Paris, J. Vrin, 2010, pp. 189-209.

« Balles et ballons : Modeste contribution à une ludographie culturelle », *Médium*, 2010, 22, pp. 138-145.

« Proudhon : proposition pour une nouvelle lecture », Bulletin de la Société française de philosophie, 2010, 104/2, pp. 1-50.

« L'urgence écologique, un nouvel objet politique », in Yves Charles Zarka (dir.), *Le monde émergent : les nouveaux défis environnementaux. 1, Lieux*, Paris, Armand Colin, coll. « Émergences », 2010, pp. 33-45.

« La compétition entre conflit et combat, une matrice de la société démocratique ? », in Yves Charles Zarka (dir.), Avishag Zafrani (collab.), *Repenser la démocratie,* Paris, Armand Colin, coll. « Émergences », 2010, pp. 205-221.

« Basket », *Multitudes : Abécédaires de la crise*, 2009, 37-38, p. 39-41.

« L'équipe », *Médium*, 2009, 20-21, pp. 183-200.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

« Éloge du rasoir : introduction à une petite métaphysique de la barbe », *Médium*, 2009, 19, pp. 202-222, repris in Daniel Parrochia et Valentina Tirloni (dir.), *Formes, systèmes et milieux techniques après Simondon*, Lyon, Jacques André éditeur, 2012.

« La figure de l'expert : autorité et conseil dans Le Léviathan », in *La forme de la bibliothèque : bible, bibliothèque et politique : sur l'œuvre de Robert Damien,* Lyon, université Jean Moulin-Lyon 3, 2009, pp. 157-198.

« Le concept de ville chez Paul Claudel : une matrice politique », in Pascal Lécroart (éd.), Jacques Julliard (préf.), *Claudel politique : actes du colloque international de l'université de Franche-Comté, 12, 13 et 14 juin 2003*, Lons-le-Saunier, Aéropage, coll. « Penser ! », 2009, pp. 185-193.

« Daniel Parrochia, une épistémologie politique des révolutions scientifiques », in Jean-Claude Beaune et Gérard Chazal (éd.), *Mathématisation du sensible : sur l'œuvre de Daniel Parrochia*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, coll. « Histoire et philosophie des sciences », 2009, pp. 97-104.

« Fraternité, fin et suite », in Frédéric Brahami et Odile Roynette (éd.), *Fraternité : regards croisés*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009 (série « Agon », 25).

« Aubery, Antoine (1616-95) », in *Dictionary of Seventeenth-Century French Philosopher*, Londres, General editor Luc Foisneau, 2008, 1, p. 59

« Barclay, John (1582-1621) », in *Dictionary of Seventeenth-Century French Philosopher*, Londres, General editor Luc Foisneau, 2008, 1, pp. 84-85.

« Béthune, Philippe de (1561-1649) », in *Dictionary of Seventeenth-Century French Philosopher*, Londres, General editor Luc Foisneau, 2008, 1, pp. 150-151.

« Corbinelli, Jean (1622-1716) », in *Dictionary of Seventeenth-Century French Philosopher*, Londres, General editor Luc Foisneau, 2008, 1, pp. 277-278.

« Naudé, Gabriel (1600-53) », in *Dictionary of Seventeenth-Century French Philosopher*, Londres, General editor Luc Foisneau, 2008, 2, pp. 912-918.

« Proudhon, un révolutionnaire à la Bourse », *Médium*, 2008, 16-17, pp. 396-406.

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

« Jean Le Clerc, ou la République des bibliothèques », *Médium*, 2008, 15, pp. 148-168.

« Pensée de l'acte et conseil de l'action : la perspective proudhonienne du travail industriel », *Revue éthique et économique/Ethics and Economics*, 2008, 6, 1, pp. 1-9.

« Pour un nouvel esprit politique », *Sens public*, 2008, 7-8, pp. 39-53.

« Deux ou trois choses que je sais à propos du rugby », in Denis Moreau et Pascal Taranto (éd.), *Activité physique et exercices spirituels : essais de philosophie du sport*, Paris, J. Vrin, coll. « Pour demain », 2008, pp. 169-176.

« Trait d'un maître : François Dagognet », in *Portraits de maîtres : les profs de philo vus par leurs élèves*. Paris, CNRS éd., coll. « CNRS philosophie », 2008, pp. 143-146.

« Mégalomanie et mélancolie », *Médium*, 2007, 14, pp. 115-123.

« Les idéologues ou le démon des Lumières (1789-1830) », *Médium*, 2007, 11, pp. 154-167.

« François de Neufchâteau : la craie et l'ardoise », *Médium*, 2007, 10, pp. 196-205.

« Montesquieu conseiller du prince, une tentation contrariée », in Jean-Pierre Zarader (dir.), *L'héritage de la raison : hommage à Bernard Bourgeois*, Paris, Ellipses, 2007, pp. 35-60.

« Trois écritures bibliothécaires du style philosophique : Machiavel, Montaigne, Diderot », in Bruno Curatolo et Jacques Poirier (dir.), *Le style des philosophes*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, coll. « Les cahiers de la MSH Ledoux », série « Transmission, identité, métissage », 2, 2007, pp. 45-61.

« Jean Leclerc ou la "République des lettres" comme modèle politique d'une révolution ? », in Yves Charles Zarka (dir.), *Monarchie et République au XVIIe siècle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Fondements de la politique », série « Essais », 2007, pp. 235-260.

« Pour une épistémologie politique de l'informatique : questions à Gérard Chazal », in Jean-Claude Beaune, François Dagognet, Daniel Parrochia (éd.), *Automates, réseaux, interfaces : sur l'œuvre de Gérard Chazal*, Lyon, université Jean Moulin-Lyon 3, 2007 (Publications de la faculté

Presses de l'ensib, 2017. < http://www.ensib.fr/presses/ >

de philosophie de l'université Jean Moulin Lyon 3, série « Colloques »), pp. 36-77.

« Gabriel Naudé (1600-1653) et la révolution bibliothécaire du savoir », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2006, 82, pp. 18-23.

« Gabriel Naudé, l'inconnu de la Mazarine (1600-1653) », *Médium*, 2006, 7, pp. 140-151.

« Bible et bibliothèque, lecture et lecteur dans l'*Encyclopédie* : la naissance d'un électeur », *Corpus : revue de philosophie*, 2006, 51, pp. 131-152.

« Expertise et concertation, crises et enjeux », in *Conflits d'usage à l'horizon 2020 : quels nouveaux rôles pour l'État dans les espaces ruraux et périurbains ?* Rédigé par Marc Guérin, chef du groupe de projet Manon, Commissariat général du plan, Paris, La Documentation française, coll. « Les regards prospectifs », 2, 2005.

« Culture, enseignement, société. Débat autour de Marcel Gauchet ». Table ronde avec Laurent Jaffro et Pierre Statius, in François Jacquet-Francillon, Denis Kambouchner (dir.), *La crise de la culture scolaire : origines, interprétations, perspectives : colloque organisé [à la] Sorbonne, 4, 5 et 6 septembre 2003*. Paris, Presses universitaires de France, 2005, pp. 479-505.

« Hugo ou une politique de l'auteur », in Jean-Claude Caron, Annie Stora-Lamarre (dir.), *Hugo politique : actes du colloque international de Besançon, 11 au 13 décembre 2002*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. « Annales littéraires de l'université de Franche-Comté », série « Historiques », 23, 2004, pp. 261-270.

« Tocqueville, les idées communes, les idées générales », in Pierre Guenancia, Jean-Pierre Sylvestre (éd.), *Le sens commun : théories et pratiques : actes du colloque de Dijon*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, coll. « Écritures », 2004, pp. 53-74.

« La monstruosité politique ou le troisième corps de l'autorité », in Jean-Claude Beaune (dir.), *La vie et la mort des monstres*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Milieux », 2004, pp. 189-213.

« L'emploi politique du corps, une physique esth/éthique de l'autorité », in Christian Salomon (éd.), François Dagognet (préf.), *Les métaphores*

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

du corps, Paris, L'Harmattan, coll. « Ouverture philosophique », 2004, pp. 33-43.

« La position du missionnaire », *Les Cahiers de médiologie*, 2004, 17, pp. 252-260.

« Proudhon et les chemins de fer », *Médium*, 2004, 1, pp. 88-97.

« Proudhon, philosophe des modernités ? », *Corpus : revue de philosophie*, 2004, 47, pp. 209-227.

« La bibliothèque comme matrice carcérale », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, 2004, 15, pp. 34-36.

« Bachelard et l'induction psychique de la lecture », *Cahiers Gaston Bachelard : Bachelard et l'écriture*, 2004, n° spécial, pp. 274-281.

« Prolégomènes français à une science politique future : Vauban, Lavoisier, Volney, Neufchâteau, Chaptal », in Thierry Martin (dir.), *Arithmétique politique dans la France du XVIIIe siècle*, Paris, Institut national d'études démographiques, coll. « Classiques de l'économie et de la population. Études & enquêtes historiques », 2003, pp. 17-34.

« Un nouveau contrat social de lecture ? », in *Les 25 ans de la BPI : encyclopédisme, actualité, libre-accès*, actes du colloque international organisé par la Bibliothèque publique d'information, au Centre Pompidou, les 23 et 24 octobre 2002, Paris, Bibliothèque publique d'information-Centre Pompidou, 2003, pp. 27-34.

« *In extremis* », *Cahiers de médiologie*, 2003, 16, pp. 39-43.

« Le Prince pornocrate », *Cités*, 2003, 16, pp. 177-188.

« L'antre du malin ou la part du diable », Bulletin des bibliothèques de France, 2003, 6, pp. 5-12. [En ligne] < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-06-0005-001 >.

« Conseil et autorité ou Socrate combattant à Délion », in Stéphane Ratti (éd.), *Antiquité et citoyenneté : actes du colloque international tenu à Besançon les 3, 4 et 5 novembre 1999*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. « Institut des sciences et techniques de l'Antiquité », série « Littératures et civilisations antiques », 2002, pp. 205-218.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

« Machiavel, la bibliothèque et les grands hommes ou une journée particulière dans la vie de Nicolas », in *Le philosophe, le sage et le politique : de Machiavel aux Lumières*, Saint-Étienne, Presses de l'université de Saint-Étienne, 2002, pp. 53-74.

« Silhon, conseiller de Richelieu, l'homme-providence », *Corpus : revue de philosophie*, 2002, 42, pp. 11-20.

« Jalons pour une critique de l'expertise », in *L'expertise*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2001 (série « Agon », 17), pp. 13-42.

« Question à R. D. : d'un républicanisme à l'autre », *Les Cahiers de médiologie*, 2001, 11, pp. 194-200.

« Transport ferroviaire et ordre politique : Proudhon, une pensée philosophique des réseaux ? », in *Penser les réseaux*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Milieux », 2001, pp. 219-232.

« Ontologie de l'action et refus des représentations », in Jean-Pierre Cotten, Robert Damien, André Tosel (éd.), *La représentation et ses crises*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2001 (série « Agon », 16), pp. 123-153.

« Le voyageur/bibliothécaire dans la constitution épistémologique d'un conseil politique : l'exemple de Volney, philosophe/voyageur », *Annales d'histoire et de philosophie du vivant*, 2001, 5.

« Chapitre XXIII du *Prince*. Machiavel et le miroir brisé du conseil », in Yves-Charles Zarka, Thierry Ménissier (éd.), *Machiavel, « Le prince » ou Le nouvel art politique*. Paris, Presses universitaires de France, 2001, pp. 169-208.

« La confiance et ses crises philosophiques », in Romain Laufer et Magali Orillard (dir.), *La confiance en question*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 19-36.

« Procès et défense d'un modèle bibliothécaire de la démocratie : l'exemple d'Eugène Morel », Bulletin des bibliothèques de France, 2000, 5, pp. 5-12. [En ligne] < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-05-0035-001 >.

« Prévention, santé, jeunesse : une triade normative », *Cités*, 2000, 3, pp. 158-156.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

« Éloquence et action politique chez Kant », in Pierre-François Moreau, Jean Robelin (éd.), *Langage et pouvoir à l'âge classique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. « Annales littéraires de l'université de Franche-Comté », série « Agon », 15, 2000.

« Des mythes fondateurs de la raison politique : Gabriel Naudé ou les bénéfices de l'imposture », *Corpus : revue de philosophie*, 1999, 35, pp. 51-71.

« Paysage et lecture chez Machiavel », *Archives de philosophie*, 1999, 62 (2), pp. 281-300.

« Paysage et citoyenneté », in Gilbert Pons (dir.), *Le paysage, sauvegarde et création*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Pays, paysages », 1999, pp. 31-44.

« Des lieux utopiques ou éléments pour une critique de la raison utopique », in *Utopies et sciences sociales*. Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1998, pp. 269-275.

« La morale républicaine du savoir : François de Neufchâteau, la craie et l'ardoise », in Annie Stora-Lamarre (dir.), *Incontournable morale : colloque international de Besançon, 9 au 10 octobre 1997,* Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. « Annales littéraires de l'université de Franche-Comté », série « Historiques », 14, 1998, pp. 167-175.

« La société de services (Note sur une crise philosophique) », *Cahiers philosophiques*, 1998, 77, pp. 135-143.

« Gabriel Naudé et la critique des romans », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, 1998, 25 (49), pp. 441-449.

« Proudhon, la révolution ferroviaire du lien social », *LMP : la lettre du management public : lettre bimestrielle d'information de la revue Politiques et management public*, novembre 1997.

« François Dagognet, le paradigme bibliothécaire du savoir ou les colonnes d'Hercule », in *François Dagognet, médecin, épistémologue, philosophe : une philosophie à l'œuvre*, Le Plessis-Robinson, institut Synthélabo, 1997, pp. 257-270.

« Naudé chez La Mothe Le Vayer : le cas du personnage de Telamon ou le conseil entre douceur et érudition », in *Libertinage et philosophie au XVIIe siècle, 2, La Mothe Le Vayer et Naudé*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 1997.

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

« Libre-penseur et pense-menu : l'ordonnance du conseiller Berkeley », *Philosophique*, 1996, 1, pp. 67-83.

« Les idéologues, la bibliothèque et l'encyclopédie : une révolution dans la Révolution », in Roland Schaer (dir.), *Tous les savoirs du monde : encyclopédies et bibliothèques, de Sumer au XXIe siècle : [exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France, 20 décembre 1996-6 avril 1997]*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Flammarion, 1996, pp. 450.

« Normaliser pour dominer » (en collaboration avec Salvatore Maugeri), *Les Cahiers de médiologie*, 1996, 2, pp. 237-245.

« Richard Sennet, la ville à vue d'œil », in Charles Coutel, *La ville*, Paris, Ellipses, 1996, pp. 165-184.

« Sartre ou la ruine de l'(é) lecteur républicain », in Colette-Chantal Adam, Roger-Michel Allemand, Paul-Laurent Assoun et al. *Sartre, « Les mots » : l'écriture de soi*, Paris, Ellipses, coll. « Analyses & réflexions sur », 1996.

« François Dagognet, l'art et l'objet », in *Arts, métiers, culture technique et développement local : actes du colloque d'Arc-et-Senans, 19 au 20 octobre 1994*. Salins-les-Bains, musées des Techniques et Cultures comtoises, 1995.

« Ordre et désordre », *Cahiers du travail social*, 1995, 28, pp. 5-10.

« Modèle et paradigme », *Cahiers du travail social*, 1994, 24, pp. 5-8.

« Tocqueville, la démocratie et le conseil de la philosophie », in André Tosel (dir.), *La démocratie difficile : actes du colloque franco-italien, Besançon, 23 au 25 mai 1991, Urbino, 18 au 20 octobre 1991*, Paris, Les Belles Lettres, 1993 (série « Agon », 6), p. 119.

« La crise politique du lien social aux XVIe et XVIIe siècles : l'amitié selon Montaigne et La Boétie », *Utinam : revue de sociologie et d'anthropologie*, 1993, 5, pp. 33-56.

« Action politique et conseil philosophique, la matrice bibliothécaire et ses ennemis », in André Tosel (dir.), *Les logiques de l'agir dans la modernité*, Paris, Les Belles lettres, 1992 (série « Agon », 2).

« Montesquieu ou l'Europe entre la Guerre universelle et la Paix nationale », in Marita Gilli (éd.), *Le cheminement de l'idée européenne dans les idéologies de la paix et de la guerre : actes du colloque international*

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

organisé à l'université de Besançon, les 29, 30 et 31 mai 1990, Paris, Les Belles lettres, coll. « Laboratoire Littérature et histoire des pays de langues européennes », 30, 1991, p. 19.

« Expertise et État : l'exemple de Volney l'idéologue/voyageur (1757-1820) », *Politiques et management public*, 1991, 9, pp. 81-100

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

LISTE DES AUTEURS

Thomas Boccon-Gibod
Agrégé et docteur en philosophie, chercheur associé à l'UMR PACTE (Grenoble)

Frédéric Brahami
Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales

Denis Bruckmann
Directeur des collections, directeur général adjoint de la Bibliothèque nationale de France

Pierre Chédeville
Analyste financier, CM-CIC

Robert Damien
Professeur émérite à l'université Paris Nanterre

Régis Debray
Philosophe et écrivain

Robert Dumas
Agrégé et docteur en philosophie

Cristina Ion
Conservateur des bibliothèques, Bibliothèque nationale de France

Pierre Livet
Professeur émérite à l'université d'Aix-Marseille, UMR Ceperc

Paul Mathias
Doyen de l'Inspection générale de philosophie

Michel Melot
Conservateur des bibliothèques, ancien président du conseil supérieur des bibliothèques

Louise Merzeau
Professeure en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris Nanterre, directrice adjointe du laboratoire Dicen-IDF

Éric Mougenot
Chargé des collections de philosophie, Bibliothèque nationale de France

Daniel Parrochia
Professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3

Pierre-Yves Quiviger
Professeur à l'université de Nice Sophia Antipolis

Baldine Saint-Girons
Professeur à l'université Paris Nanterre

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire 5

Avant-propos *par Denis Bruckmann* 9

Présentation *par Thomas Boccon-Gibod* 11

PARTIE I : LA MATRICE BIBLIOTHÉCAIRE 15

Introduction 16
par Michel Melot

Chapitre I. Bibliothèque et théorie des classifications 18
par Daniel Parrochia

Chapitre II. Le testament bibliothécaire 31
par Paul Mathias
- D'une bibliothèque l'autre 33
- Une ontologie de la bibliothèque : l'espoir de l'infini 35
- L'infini réticulaire : l'affaissement du modèle bibliothécaire 39

Chapitre III. De la bibliothèque à l'Internet : la matrice réticulaire 44
par Louise Merzeau
- Internet et le modèle de la bibliothèque 45
- Du conseil à la recommandation 47
- Matrice réticulaire 50

Chapitre IV. « La lecture, c'est les yeux ouverts du rêve » 54
par Baldine Saint-Girons
- Deux types d'éveil 57
- En quel sens peut-on dire du rêve qu'il éveille ? 60
- « La lecture, c'est les yeux ouverts du rêve » 63
- Pour conclure 66

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

PARTIE II : LE PRINCIPE AUTORITÉ 69

Introduction 70
par Régis Debray

Chapitre V. Robert Damien, essai transformé 74
par Robert Dumas
Première mi-temps : le lecteur infatigable 75
Pause 77
Seconde mi-temps : le joueur et l'entraîneur 78

Chapitre VI. Le chef démocratique 83
par Frédéric Brahami

Chapitre VII. L'art de conseiller
ou la diagonalité de Robert Damien 93
par Pierre-Yves Quiviger

Chapitre VIII. À la recherche du référent perdu :
Robert Damien, une philosophie pour l'entreprise ? 100
par Pierre Chédeville
Les désordres de l'Autorité 102
Quelle autorité pour l'entreprise ? 109
Conclusion 118

Chapitre IX. Autorité politique, révision et émotions 120
par Pierre Livet
Quand la révision mine l'autorité 121
Autres collectifs, autres autorités 123
Réviser notre conception de l'autorité 125
L'apprentissage citoyen de l'autorité 128
L'expérience de toutes les phases du politique 129
Conclusion 131

PARTIE III : ROBERT DAMIEN
OU LE CONSEIL BIBLIOTHÉCAIRE 133

Chapitre X. « La bibliothèque, monument républicain
de la démocratie des singularités. *Entretien avec Robert Damien* » 134
Propos recueillis par Cristina Ion et Éric Mougenot

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Chapitre XI. Le conseil en crise : le conflit des paradigmes de l'autorité, biblique ou bibliothécaire ? 154
par Robert Damien
Le conseil de la prophétie 161
Le conseil de la tradition 162
Le conseil philosophique 165
Liste des abréviations bibliques 178

Bibliographie des œuvres de Robert Damien 179
Ouvrages 179
Direction d'ouvrages 179
Préfaces et introductions 180
Articles et contributions 181

Liste des auteurs 191

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

PAPIERS

La collection Papiers a pour ambition d'explorer de nouveaux champs de recherche autour des sciences de l'information et des bibliothèques. Elle donne aux auteurs l'occasion de produire une réflexion nouvelle, originale, et propose de nouvelles lectures des domaines d'expertise de l'Enssib.

Thierry Ermakoff
directeur de collection

++++++++++++++++++++++
ENSSIB – UNIVERSITÉ DE LYON
PRESSES DE L'ENSSIB
École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
17-21 boulevard du 11 novembre 1918
69623 Villeurbanne Cedex
Tél. 04 72 44 43 43 – Fax 04 72 44 43 44
< http://www.enssib.fr/presses >

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >

Cet ouvrage a été réalisé avec Métopes (méthodes et outils pour l'édition structurée XML-TEI), chaîne éditoriale développée par le pôle Document numérique de la Maison de la recherche en sciences humaines de l'université de Caen.

Secrétariat d'édition :
Silvia Ceccani

Coordination maquette :
Cédric Vigneault

Mise en pages :
Nord Compo
Villeneuve-d'Ascq

Conception graphique :
atelier Perluette, 69001 Lyon
<http://www.perluette-atelier.com>

Achevé d'imprimer en avril 2017
Imprimerie Bialec (Nancy) – n° 90 923

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

dépôt légal : 1er semestre 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

Presses de l'enssib, 2017. < http://www.enssib.fr/presses/ >